Calendrier des réalisations -

	1960	1965	1970
Coton MONO	70.000 ha à 100 kg/ha	66.000 ha à 125 kg/ha	56.000 ha à 187,5 kg/ha
Coton ALLEN	néant	4.500 ha à 1.000 kg/ha	19.500 ha à 1.000 kg/ha

L'accroissement du rendement du coton MONO est attendu uniquement de l'amélioration des méthodes culturales, notamment de l'augmentation de la densité des semis et de l'exécution de semis précoces.

Par contre, la culture industrielle de l'ALLEN nécessitera les moyens suivants :

Emplois -

Main-d'oeuvre : à raison de 7 ares de coton par habitant dans le système cultural baoulé, il faut compter 14 hommes/ha (cette main-d'oeuvre cultive en même temps les autres plantes de l'assolement igname, maïs ou arachide),

Encadrement : 1 moniteur contrôle (25 ha en 1962-63, (45 ha en 1964-65, (100 ha en 1969-70.

1 Chef de secteur contrôle (330 ha en 1962-63, (600 ha en 1964-65, (1.100 ha en 1965-66.

On compte, de plus, 8 animateurs non rétribués par moniteur.

	Main-d'oeuvre	Cadres subalternes		Cadres Sup.
		Moniteurs	Animateurs	Chef secteur
1964-65	63.000	100	800	7
1969-70	273.000	195	1.560	18

.../

Matériel -

Les traitements insecticides nécessiteront 1 PALUVER pour 2,5 ha, amortissable en 4 ans.

	Quantités	Valeur
de 1960 à 1965	2.600	28,6
de 1965 à 1970	11.020	121,2
TOTAUX	13.620	149,8

Engrais -

Formule retenue :

- sulfate d'ammoniaque ..... 100 kg/ha - Prix : 20 f. Cfa le kg
- triple-super ..... 80 kg/ha - Prix : 28 f. Cfa le kg

Campagnes	SULFATE D'AMMONIAQUE		TRIPLE - SUPER	
	Quantités (t.)	Valeur (millions Cfa)	Quantités (t.)	Valeur (millions Cfa)
1964-65	450	9	360	10,1
1969-70	1.950	39	1.560	43,7

Pesticides -

Formule adoptée :

- endrine ..... 10 lit./ha - Prix : 520 f. Cfa le litre
- D. D. T. 75 % ..... 10 kg/ha - Prix : 330 f. Cfa le kg

Campagnes	ENDRINE		D. D. T. 75 %	
	Quantités (lit.)	Valeur (millions Cfa	Quantités (t.)	Valeur (millions Cfa)
1964-65	45.000	23,4	45	14,85
1969-70	195.000	101,4	195	64,35

.../

Investissements -

Aucun investissement, au sens strict du terme, n'est nécessaire.

Organismes d'exécution -

Le secteur MONO relève normalement des Services Agricoles.

Le secteur ALLEN doit être confié à la C. F. D. T.

.../

B - SUCCEDANES DU JUTE
(Urena lobata - Hibiscus canna-)
binus, etc ..

Les bes oins de la Côte-d'Ivoire en sacs et toile de jute ont été de l'ordre de 4.500 tonnes en 1960.

En fonction des objectifs fixés par le Plan, on estime que la consommation passera :

- à ..... 5.000 tonnes en 1965,
- plus de . 7.000 tonnes en 1970.

Ces besoins en sacherie montrent qu'il y a place dès à présent pour une unité de fabrication. Celle-ci est à l'étude.

Le marché du jute est l'objet d'un véritable monopole de la part . de l'INDE et du PAKISTAN, aussi l'industrie ivoirienne risquerait de connaitre les mêmes difficultés d'approvisionnement que l'Afrique du Sud si elle était basée sur l'usage de cette fibre. Il est prévu que la fabrication démarre à partir d'Urena lobata et de Punga provenant du Congo Léopoldville. Les Autorités Ivoiriennes se préoccupent donc de lancer la culture de succédanés du jute (Urena lobata, Hibiscus cannabinus) pour se libérer des importations de fibres.

Les objectifs de production fixés sont les suivants :

- en 1965 . 2.000 tonnes de sacs,
- en 1970 . 8.000 tonnes de sacs.

L'absence de cultures expérimentales ne permet pas de s'appuyer sur des bases solides ; on ne peut donc que se référer à des données provenant de pays étrangers :

.../

- Pour l'Hibiscus cannabinus - les essais de la Station de TIKEM (Tchad) ont donné des rendements en filasse rouie de 600 à 1.700 kg/ha,

- Pour l'Urena Lobata - au Congo Belge, on obtient :

avec des graines tout venant : 800 à 1.200 kg/ha de fibres sèches,

avec des graines sélectionnées : 1.800 à 2.000 kg/ha de fibres sèches.

En se basant sur un rendement maximum de 2 t./ha, les objectifs du Plan pourraient être les suivants :

	1965	1970
Besoins en sacherie	2.000 t.	8.000 t.
Besoins en fibres sèches (rendement usine 93,5 %)	2.140 t.	8.550 t.
Surface cultivée	1.070 ha	4.275 ha

Au cas où l'expérimentation sur l'Urena Lobata et l'Hibiscus cannabinus n'aboutirait pas à des résultats concluants, on pourrait s'orienter vers l'Abaca ou chanvre de manille (Musa textilis) dans les marais de l'Agneby.

Sur la base d'expériences faites au Cameroun, on peut tabler sur les données suivantes :

- nombre de pieds à l'ha . 3.000
- longueur des pieds .... 3 m.
- diamètre des pieds .... 22 cm.
- poids des pieds ..... 97 kg
- teneur en fibres ..... 4 %

.../

Dans ces conditions, on pourrait compter sur la production suivante par ha :

- poids de matière verte
  3.000 x 97, = 291.000 kg
- poids des fibres
  291.000 x 0,04 = 11.640 kg
- poids des sacs correspondant 10.880 kg
- nombre de sacs de 0,9 kg
  10.880 : 0,9 = 12.000 sacs

Pour atteindre les objectifs du Plan, il suffirait alors des superficies suivantes :

- Surface cultivée :

1965 ..... 200 ha
1970 ..... 800 ha

Les chiffres avancés n'ont pour but que de donner des ordres de grandeur. Ils ne sauraient être considérés comme définitifs et demandent à être vérifiés expérimentalement.

Ces questions doivent être étudiées par une mission de spécialistes qui élaborera un programme d'expérimentation.

Coût de la mission : 15 millions de f. CFA.

.../

C - T A B A C

En 1960, la Côte-d'Ivoire a importé pour plus de 1.185 millions de f. Cfa de produits à base de tabac.

La production locale était estimée à près de 2.000 tonnes.

La culture du tabac intéresse particulièrement la région du centre. Elle se présente sous deux formes :

- une forme artisanale, en jardinage autour des cases, donnant un faible rendement (200 kg/ha) avec préparation du tabac à domicile,
- une forme industrielle, contrôlée par la Compagnie Agricole et Industrielle des Tabacs Africains (C.A.I.T.A.), avec des graines sélectionnées et un rendement de 500 kg/ha.

Les objectifs ci-dessous tiennent compte du développement de la consommation de tabac industriel et de tabac artisanal :

PLANTATIONS	1960	1965	1970
Superficies (ha) :			
tabac industriel	430	2.000	2.000
tabac artisanal	8.725	15.000	22.500
	9.155	17.000	24.500
Production (tonnes) :			
tabac industriel ...	214	1.000	1.500
tabac artisanal	1.745	3.000	4.500
	1.959	4.000	6.000
Valeur (millions f. Cfa) :			
Tabac industriel	(225	65	90
tabac artisanal	(	360	780
	225	425	870

.../

Les superficies ont été calculées à partir de la production en adoptant les rendements suivants :

- tabac industriel - 500 kg/ha en 1960 et 1965
  - 750 kg/ha en I970.
- tabac artisanal - 200 Kg/ha

La production 1960 est basée sur les renseignements fournis par le Service des Statistiques. Celles de 1965 et 1970 ont été déterminées à partir des prévisions du C. A. I. T. A. pour la culture industrielle, en tenant compte de l'accroissement de la population et de l'élévation du niveau de vie.

La valeur du kg de tabac en 1960 est fixée à 115 f. Cfa par les Statistiques. Pour 1965 et 1970, on a adopté 65 f. le kg pour le tabac industriel (prix officiel 2ème catégorie) et 120 f. pour le tabac artisanal.

Calendrier des réalisations -

	1960	1965	1970
Culture traditionnelle	8.725 ha	15.000 ha	22.500 ha
Culture industrielle	430 ha	2.000 ha	2. 000 ha

Emplois

Main-d'oeuvre - 425 journées/ha en plantation industrielle

Encadrement - 1 assistant pour 100 ha.
1 chef de zone pour 500 ha.

Années	Surfaces (ha)	Main-d'oeuvre (journées)	Encadrement	
			Assistants	Chefs de zone
1960	430	182.750	4	1
1965	2.000	850.000	20	4
1970	2.000	850.000	20	4

Engrais -

Formule retenue :

- Engrais complexe 10/8/195 = 400 kg/ha
  Prix : 28 f. Cfa/kg

Les engrais ne sont appliqués qu'en culture industrielle.

Les prévisions de consommation sont les suivantes :

ENGRAIS COMPLEXE 10/8/195

Années	Surfaces (ha)	Quantités (ton.)	Valeur (millions f. Cfa)
1965	750	300	8,4
1970	2.000	800	22,4

Pesticides -

NEANT.

Investissements -

Pas d'investissements. Seules les dépenses de fonctionnement seront à supporter.

.../

D - RICIN

Cette plante n'apparaît, ni dans les statistiques de production du Service de l'Agriculture, ni dans les statistiques du commerce extérieur (20 kg de graines en 1960). Elle ne joue donc aucun rôle dans l'économie de la Côte-d'Ivoire.

Il serait imprudent de négliger systématiquement une culture qui, il est vrai, a connu dans le passé, dans bien des pays, de nombreuses vicissitudes.

Cependant, la fabrication du Rilsan, qui utilise de l'huile de ricin comme matière première, a fait naitre un nouveau débouché. Malgré la concurrence très sérieuse du Brésil et de l'Afrique du Sud, il est possible que la Société ORGANICO ait intérêt à diversifier ses sources d'approvisionnement en achetant de l'huile de ricin produite en Côte-d'Ivoire, car la valeur ajoutée la plus importante est apportée par la fabrication de l'huile.

Par ailleurs, les usines de peintures et vernis installées en Côte-d'Ivoire importent de l'huile de lin qui pourrait être remplacée par de l'huile de ricin, à condition que la fourniture puisse être faite à des conditions aussi avantageuses (120 f. Cfa par kg rendu usine).

Il y a lieu de tenir compte des résultats décisifs obtenus récemment, à savoir :

1°) - que l'on dispose maintenant de variétés de ricin assurant des récoltes d'au moins une tonne/ha,

2°) - que le problème du décorticage, qui a toujours constitué un goulot d'étranglement, est maintenant résolu grâce à la machine SART. 4.

Le décorticage d'une tonne de ricin demande :

- 200 journées de travail à la main,
- 3 heures avec la machine SART. 4.

.../...

Il est donc possible de produire 1.000 kg/ha de graines avec 95 journées de travail, alors qu'autrefois il fallait 265 journées de travail pour obtenir 400 à 500 kg de graines.

Il semble que le ricin devrait réussir dans le nord de la Côte-d'Ivoire. En effet, les exigences de cette plante sont les suivantes :

- Température - celle qui convient au maïs,
- Pluviosité - 700 à 1.200 mm en 5 à 6 mois, suivis d'une longue saison sèche pour la maturation.

La région de FERKESSEDOUGOU avec 1.120 mm de pluie entre mai et octobre, pourrait donc convenir à la culture du ricin.

Un voeu avait été émis lors de la réunion du Comité Technique de l'I.R.H.O. du 17 novembre 1961 pour qu'un spécialiste de cet organisme s'occupe des essais de ricin et d'arachide dans le nord de la Côte-d'Ivoire.

Un crédit de 12 millions f.Cfa doit être prévu pour assurer le démarrage des études sur le ricin et l'arachide dans le nord de la Côte-d'Ivoire.

Si les résultats sont concluants, un programme de vulgarisation sera établi, qui nécessitera de nouveaux crédits pour sa mise en application.

.../

E - CANNE A SUCRE

La consommation de sucre a été estimée à 17.000 tonnes en 1960.

En admettant un taux de croissance de 10 %, les besoins du pays seraient les suivants :

- en 1965 ..... 29.000 t.
- en 1970 ..... 44.000 t.

La consommation passerait ainsi de 5 kg de sucre par tête et par an en 1960 à 11 kg en 1970.

Les objectifs sont dictés, non pas par les besoins de la consommation, mais par les possibilités de développement de la culture de la canne à sucre.

Compte tenu des délais nécessaires à l'expérimentation de la canne à sucre, à l'étude des aménagements hydrauliques, à la construction et à la mise en route de l'usine, les premières tonnes de sucre ne seront sans doute produites que vers la fin du Plan décennal.

D'autant que les premiers résultats d'études sont très décevants :

1°) - le matériel végétal introduit et mis en quarantaine à ADIOPODOUME est atteint de fusariose,

2°) - le périmètre du Haut-Bandama, sur lequel le choix semblait s'être fixé, présente des conditions hydrauliques assez peu favorables, telles que le coût de l'ha aménagé s'élèverait à environ 450.000 f. Cfa (non compris le prix du barrage, ni de l'usine).

Il convient donc de ne pas concentrer toutes les études sur ce point et de rechercher sans tarder d'autres implantations, notamment en Basse Côte, sans se dissimuler toutefois que, si les conditions hydrauliques seront meilleures, la protection phytosanitaire sera plus ardue.

.../

La poursuite des études s'avère donc indispensable et il est difficile de prévoir actuellement quand elles pourront aboutir. Elles devront porter à la fois sur le choix des terrains et celui du matériel végétal, sur les procédés d'irrigation, enfin sur l'utilisation industrielle des déchets et la sucrochimie.

Dans ces conditions, un objectif de 24.000 tonnes a été fixé pour la production du sucre en 1970.

Plantations	1960	1965	1970
Superficie plantée en cannes (ha)	-	-	3.000
Production de sucre (tonnes)	-	-	24.000
Valeur (millions f.Cfa)	-	-	576

Crédits d'études -

Expérimentations de la canne	200	millions f. Cfa
Prospections et études pédologiques ...	45	"
Etude éventuelle de l'aménagement hydro-agricole	200	"
TOTAL :	445	millions f.Cfa

Investissements -

Il est hasardeux de prévoir les investissements tant que l'emplacement du projet n'est pas localisé.

A titre indicatif, en se basant sur les premières données recueillies dans le Haut-Bandama, ou sur ce que l'on sait de l'Agneby, nous admettrons : 450.000 f.Cfa l'ha soit au total = 1.350.000 millions de f.Cfa.

F - A R A C H I D E

Voir "CULTURES VIVRIERES" - D) - ARACHIDE.

.../

PARAGRAPHE 3 - CULTURES VIVRIERES

A - LE PROBLEME VIVRIER

I. - Place des cultures vivrières dans l'économie de la Côte-d'Ivoire -

Sur le plan agricole, la Côte-d'Ivoire, jusqu'à ces dernières années, a consacré l'essentiel de son action aux productions d'exportation (café, cacao, banane, etc....) et, de ce fait, sur la région sud du pays qui autant par son écologie que par la relative proximité des ports, était favorable à leur culture et à leur évacuation sur les marchés extérieurs, Les produits vivriers ne figurent donc pas dans les statistiques d'exportation.

Il ne faudrait pas que cette situation masque pour autant la place primordiale qu'occupent les cultures vivrières dans l'économie de la Côte-d'Ivoire. Pour le paysan ivoirien, il faut avant tout assurer sa subsistance, aussi les cultures vivrières représentent-elles à ses yeux l'essentiel, les cultures industrielles ou d'exportation n'étant qu'un appoint venant accroitre ses revenus.

On trouvera ci-dessous à la page313 un tableau des objectifs du Plan dans lequel figurent les chiffres de production vivrières en 1960. Celle-ci représentait environ 65 % de la valeur de la production agricole totale évaluée à 66 milliards de f.Cfa.

Les superficies dévolues aux cultures vivrières couvrent environ 1,2 millions d'ha contre 975.000 en 1955. Parallèlement, la production a suivi la même évolution.

Il convient de ne pas accorder à ces chiffres une confiance trop absolue. Les statistiques agricoles en matière de cultures vivrières sont assez incertaines. On les considérera comme des ordres de grandeur donnant une idée de l'importance de la production vivrière en Côte-d'Ivoire.

.../...

Cette production doit normalement croitre en suivant le rythme de l'évolution démographique, ainsi que du niveau de vie, car on risquerait de négliger certains impératifs économiques et sociaux, tels que ; l'accroissement démographique, l'extension des centres urbains, le relèvement du standing de vie des populations rurales, qui confèrent un caractère prioritaire au problème vivrier.

2. - La production locale -

Le tableau dont il est question fait également ressortir la diversité de la production locale.

Une récente étude sur les "perspectives de développement de la Côte-d'Ivoire" a montré que l'accroissement de la productivité vivrière a porté surtout sur la banane plantain, le maïs, le manioc et le sorgho. Le sorgho a fourni 2,5 % environ du total des calories disponibles en 1959, la banane plantain 12 %, le manioc 19 %, le maïs 11 % et le total de ces produits 44,5 %.

La banane plantain vient de la zone forestière. Le manioc est plus réparti, mais la région de BOUAKE a considérablement augmenté sa production et parait avoir fourni 60 % de l'accroissement. Les secteurs de KORHOGO et D'ODIENNE, gros producteurs de maïs et de sorgho, ont élargi leurs superficies cultivées notamment en cultures vivrières, de plus de 50 % pour le premier, de près de 100 % pour le second.

Si ces trois régions ont participé au cours des dernières années à l'expansion générale de l'économie agricole, il n'en est pas de même pour les autres secteurs des zones centre et nord.

La stagnation des rendements contitue un élement sérieux d'inquiétude pour la fourniture de denrées vivrières à l'économie. Il est difficile d'étendre de façon sensible les superficies sans accroitre la main-d'oeuvre ou sa capacité de travail, par la culture attelée notamment. Si la disponibilité des terres ne parait pas pas de problème à ODIENNE, BOUAKE met déjà en ..

.../...

culture plus de 15 % de sa superficie et l'extension des surfaces cultivées risque de réduire dangereusement la durée des jachères. Quant à la région de KORHOGO, on sait que certaines parties sont déjà surcultivées.

S'il n'y a pas, à bref délai, une amélioration des rendements, on peut donc craindre à la fois un ralentissement de la croissance économique, voire une stagnation pour les trois régions signalées ci-dessus, une aggravation du déséquilibre régional et un ralentissement de l'accroissement de la fourniture de denrées vivrières à l'économie.

Ceci constituerait, à l'échance plus ou moins longue, un redoutable obstacle au développement. La poursuite de la croissance des exportations exige que l'augmentation de productivité de la population rurale dégage une main-d'oeuvre disponible pour de nouvelles activités. Il est impératif que le paysan resté à la terre puisse nourrir plus de personnes.

Si les disettes ont disparu, la malutrition est par contre encore très fréquente. Il s'agit donc plus d'un problème qualitatif que d'un problème quantitatif portant sur le nombre global de calories absorbées.

La situation actuelle, relativement satisfaisante en apparence, risquerait de se détériorer, si l'on n'y prenait garde, avec l'accroissement de la population et l'utilisation de méthodes culturales primitives, à caractère extensif, conduisant à la dégradation des sols.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler rapidement les causes de la sous-alimentation dans les pays sous développés :

- incertitude des conditions climatiques,
- moyens de travail rudimentaires, méthodes culturales insuffisantes,
- excès de population par rapport à la surface des terres utilisables,
- prédominance d'une culture industrielle ou d'exportation qui, dans des conditions économiques instables, ne permet pas de se procurer les denrées alimentaires nécessaires,
- habitudes alimentaires traditionnelles et manque d'instruction.

Les conséquences de la sous-nutrition sont connues : elle engendre la stagnation économique et sociale.

Le problème vivrier, pour des raisons humanitaires, économiques et sociales, doit donc recevoir en priorité une solution.

En fait, ce n'est qu'après que le problème de la production vivrière aura été résolu, qu'on pourra aborder les autres problèmes de la production agricole. Cela ne veut pas dire qu'on doit le traiter à part, séparément, mais qu'on doit s'en soucier d'abord.

Souvent, les produits vivriers sont cultivés en association avec une culture industrielle (igname avec coton) ou bien ils entrent dans une assolement comportant des cultures industrielles (maïs ou arachide suivis de coton) ou fourragères ; la production vivrière pourra être industrielle elle-même (arachide).

Une récente étude de l'I. F. C. C. montre bien l'influence des cultures vivrières sur la production cacaoyère. Elle aboutit aux conclusions suivantes :

Quelle que soit l'importance que le paysan attache à ses parcelles de cacao, son objectif primordial reste la production de nourriture pour sa famille. Sauf pour quelques propriétaires importants, souvent fonctionnaires, cette autarcie alimentaire demeure la règle générale.

L'importance des surfaces consacrées aux cultures vivrières, la primauté à elles accordées par le paysan ivoirien, apparaissent ainsi clairement.

Il est hors de doute que tout effort d'amélioration de ces cultures par la mise à la disposition des agriculteurs de variétés plus productives, l'adoption de méthodes culturales plus rationnelles, la vulgarisation de fumures, serait accepté avec enthousiasme par les intéressés.

Il serait, dans ces conditions, aisé de réaliser une économie de surface pour ces productions, et peut-être de les stabiliser sur le même terrain, en évitant ainsi les défrichements abusifs actuels. Une économie de temps serait ainsi réalisée pour le plus grand profit des cultures industrielles.

Cet exemple montre bien les interférences de la production vivrières sur les cultures d'exportation.

La production vivrière se présente sous des aspects très différents selon les régions ; c'est ainsi que l'on peut trouver :

- des régions à excédent de production pouvant être exporté dans des régions voisines. Les études du Professeur TRICART ont mis en évidence des excédents d'igname importants, en particulier dans les secteurs suivants :

- BOUAKE	71.000 à 86.000 t.
- BONDOUKOU	47.200 t.
- KORHOGO	22.500 à 28.500 t.

Ces excédents sont acheminés sur les régions du sud, grosses consommatrices, notamment :

- DIMBOKRO	100.000 à 120.000 t.
- ABIDJAN	100.000 t.

- des régions se suffisant (cas des secteurs du nord) ou susceptibles de se suffire en payant leurs vivres grâce aux cultures industrielles (cas de la Basse-Côte).

- des régions sous-alimentées manquant de cultures vivrières et industrielles (cas exceptionnel en Côte-d'Ivoire actuellement, mais pouvant se généraliser dans l'avenir). Il s'agit d'un problème complexe dont la solution entraine souvent la migration vers des régions plus favorisées.

De l'examen des besoins et des possibilités de production des diverses régions, devrait sortir un plan général de production.

3. - Aspect diététique -

Si l'on se reporte au tableau de la production vivrière pour l'année 1960, on constate que la Côte-d'Ivoire disposerait de 4.275.000 t. de produits vivriers pour une population de 3.265.000 habitants, soit environ 1.300 kg par habitant et par an, soit 3.560 grammes par tête et par jour, non compris les aliments d'origine animale.

.../

Cette volumineuse ration alimentaire montre qu'il n'y a pas de sous-alimentation en Côte-d'Ivoire. Mais d'importantes quantités sont perdues par détérioration et l'étude de la signification nutritionnelle de cette ration démontre amplement ses faiblesses qualitatives :

- abondance de calories glucidiques (tubercules et banane plantain),
- insuffisance porportionnée de calories protidiques,
- insuffisance des aliments d'origine animale (9 grammes par tête et par jour),
- disponibilité insuffisante en protéïnes végétales de qualité :

  - céréales : tangentes,
  - légumineuses : inexistantes,

- disponibilité en vitamines B2 insuffisante,
- disponibilité en calcium insuffisante.

Cette médiocre qualité de la ration alimentaire est corroborée par l'abondance des cas de Kwashi-orkor dans les hôpitaux ivoiriens.

Pour serrer la réalité de plus près, il convient d'examiner les régimes alimentaires rencontrés dans les différentes régions de Côte-d'Ivoire; en gros, il semble que l'on puisse distinguer trois sortes de régimes coïncidant avec les grandes régions naturelles de la Côte-d'Ivoire :

1°) - Dans la zone forestière, on rencontre un régime à base de tubercules (igname, manioc, taro) et de banane plantain, pauvre en protéïnes (2 kg de manioc apportent moins de mauvaises protéïnes que IOO grs de légumes secs en apportent de bonnes). Cette zone intéresse environ : I.800.000 habitants.

2°) - Dans la zone de savane bordant la zone forestière, on rencontre une alimentation à base d'igname et de maïs à l'Est du Bandama, de riz et de manioc à l'Ouest. Cette zone intéresse quelques 830.OOO habitants.

3°) - La zone soudanienne, avec le mil et l'igname à l'Est du Bandama, le mil et ie riz à l'Ouest. Cette zone intéresse 630.000 habitants environ.

.../...

En attendant que les enquêtes en cours sur la consommation aient fourni leurs résultats, les indications précédentes permettent de se faire une idée des actions à entreprendre pour améliorer le régime alimentaire dans les différentes zones.

L'examen des différents groupes d'aliments conduit aux commentaires suivants :

1°) - Groupe des racines, tubercules, banane plantain -

3.698.000 tonnes seraient disponibles (poids brut).

Avantage :

Les tubercules fournissent un grand nombre de calories à l'ha, et permettent ainsi de nourrir plus de personnes, d'où leur importance "anti-famine".

Inconvénient :

Leur pauvreté en protéines est un facteur de malnutrition.

2°) - Groupe des céréales -

La production est estimée à 391.000 tonnes (brut).

Il faut tenir compte des abattements pour semences, pertes à l'usinage (transformation du paddy en riz), au stockage, ce qui ramènerait le disponible à environ 200 grammes par individu et par jour au lieu de 330 grammes.

Cependant, une analyse de la production et des échanges par secteur fait apparaitre une répartition très inégale des céréales entre les secteurs exportateurs du nord et les secteurs du sud.

.../

- Production des céréales dans les secteurs exportateurs du nord (tonnes) :

Secteurs	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Fonio
KORHOGO	43.590	72.700	34.850	8.910	1.680
ODIENNE	9.200	13.500	900	20.600	3.000
KATIOLA	4.200	5.000	70	60	-
TOTAUX	56.990	91.200	35.820	29.570	4.680

D'après le Professeur TRICART les surplus exportables seraient

Secteurs	Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Fonio
KORHOGO	9.875	5.000	4.250	-	-
ODIENNE	500	-	-	-	-
KATIOLA	-	1.000	-	-	-
TOTAUX	10.375	6.000	4.250	-	-

Quantités disponibles dans les secteurs exportateurs du nord :

Riz	Maïs	Mil	Sorgho	Fonio
46.625	85.200	31.570	29.570	4.680

Les trois secteurs de KORHOGO, KATIOLA, ODIENNE disposent donc au total de 200.000 t. de céréales (un peu moins si l'on tient compte des sorties probables vers le MALI et la HAUTE-VOLTA, impossibles à préciser actuellement), pour une population de 560.000 habitants. C'est-à-dire que 1/6 de la population (régions du nord) consomme la moitié de la production de céréales de la Côte-d'Ivoire.

.../

On sait le peu d'importance des échanges commerciaux. Alors que les gens du nord disposent de 980 grammes de céréales par individu et par jour, ceux du sud ne consomment que :

- à AGBOVILLE	21,-	grammes
- à TABOU	15,-	"
- à GD-BASSAM	5,-	"
- dans le canton des Lagunes	4,7	"
- à ABOISSO	2,8	"

Ces approximations sont confirmées par l'enquête menée à BONGOUANOU en I956 qui avait donné une consommation de 27 grammes par tête et par jour.

Certes, les importations de riz et de farine (61.000 t. en 1960) jouent surtout en faveur du sud; mais si cette considération est surtout valable pour ABIDJAN et la sous-préfecture, elle ne doit pas être généralisée. Il est certain que le pouvoir d'achat des habitants de TABOU ne leur permet pas de rétablir leur équilibre alimentaire par l'achat de céréales à l'extérieur.

3°) - Groupe des légumineuses -

On évalue la production à 46.000 t., dont 41.000 t. pour les régions du nord (KORHOGO, ODIENNE, SEGUELA).

L'excellente valeur biologique des aliments de ce groupe permettrait de résoudre le déséquilibre qualitatif des rations à base de tubercules; malheureusement, la répartition géographique de la production montre que ce sont les populations du nord, consommatrices de céréales, qui bénéficient de la quasi totalité des graines de légumineuses.

A noter que les populations locales apprécient assez peu les haricots.

4°) - Groupe des Corps-gras -

L'importante cueillette de ces produits (noix de palme, karité)

.../...

rend l'estimation difficile :

	16.800 t. d'huile de palme artisanale,
	2.500 t. de karité
soit	19.300 t.

En gros, on peut compter qu'on dispose de 20.000 t. pour 3.265.000 habitants, soit 16 grammes par tête et par jour.

Le Docteur REMY, expert de la F.A.O., estime que les besoins doivent être couverts.

5°) - Groupe des légumes et des fruits -

Les disponibilités atteignent 100.000 t. soit 80 grammes par tête et par jour, ce qui est nettement insuffisant.

Principale source de vitamines A et C, ainsi que de calcium et de fer, ce poste doit être développé et diversifié.

Notons en regard de cette faible utilisation, l'importance des exportations de fruits tropicaux.

4. - Perspectives d'avenir -

La consommation de produits vivriers est actuellement mal connue. En général, les surfaces cultivées n'ont jamais été mesurées, pas plus que les rendements. Les cultures vivrières ne donnent pas lieu à des exportations, aussi ne figurent-elles pas dans les statistiques douanières. Les enquêtes nutritionnelles, pourtant multiples, ne sont jamais complétées pour permettre d'avoir une idée de la consommation et de recouper les chiffres avancés pour la production. Partant de bases aussi incertaines, il peut paraitre présomptueux de tenter des prévisions de production en 1965, et a fortiori en 1970. Il convient donc de ne pas accorder aux chiffres suivants une précision qu'ils n'ont pas ; ils n'ont pour objet que d'indiquer la tendance de l'évolution de la production vivrière par rapport à ce qu'elle est actuellement.

.../...

Les anomalies de l'alimentation nationale ont été signalées. Le Plan doit se proposer, dans toute la mesure du possible, de les supprimer et de faire disparaitre la malnutrition. Ceci suppose une modification quantitative et qualitative des productions vivrières.

D'un point de vue purement théorique, on aboutit aux conclusions suivantes :

Il conviendrait :

1°) - que la consommation/jour/individu d'aliments du groupe des tubercules soit située aux environs de 1.200 grammes net au lieu de 2 kg en 1960. En 1970, la consommation nette serait ainsi de l'ordre de : 1.752.000 t., ce qui correspondrait à environ 2.700.000 t. pour la consommation brute.

2°) - que la consommation de céréales atteigne 210 grammes par jour et par individu, soit une consommation nette de 307.000 t. et brute de 460.000 t.

3°) - que la consommation de graines de légumineuses soit de 60 grammes par jour et celle de l'arachide de 15 grammes, ce qui suppose en 1970 une production de :

- 33.000 tonnes d'arachides,
- 88.000 tonnes de légumineuses.

4°) - que la production de légumes, fruits, noix de palme, mal connue, s'élève en 1970 à :

- 128.000 t. de légumes frais (90 grs/jour)
- 138.000 t. de fruits (100 grs/jour)
- 24.000 t. en noix de palme.

D'un point de vue pratique, il y a lieu de faire les observations suivantes :

- Il est très difficile de modifier des habitudes alimentaires séculaires. Des transformations de cette nature ne se font pas du jour au lendemain; elles ne s'opèrent que progressivement, au bout de quelques générations.

.../...

- Les tubercules produisent souvent plus de calories à l'ha que les céréales (voir tableau ci-après) :

Produits	Rendements kg/ha	Calories par kilo	calories par hectare	Durée de végétation(mois)	Calories par mois	Nbre personnes nourries (2000 calories jour.
Maïs	700	3.560	2.492.000	4	623.000	3,4
Riz pluvial	800	3.600	2.880.000	5	576.000	3,9
Riz irrigué	2.500	3.600	9.000.000	5	1.800.000	12,3
Mil	500	3.380	1.690.000	5	338.000	2,3
Sorgho	700	3.470	2.429.000	5	485.800	3,3
Fonio	500	2.980	1.490. 000	4	372.500	2,0
Igname	9.000	900	8.100. 000	7,5	1080.000	11,1
Manioc	5.000	1.090	5.440.000	12	453.330	7,4
Taro	5.000	860	4.300.000	6	716.670	5,9
Patate	2.000	1.200	2.400.000	4	600.000	3,3
Banane plantain	5.000	750	3.750.000	12	312.500	5,1

On remarquera l'excellent rendement en calories de l'igname qui arrive largement en tête des cultures traditionnelles.

- Les tubercules pour lesquels le sol constitue un garde-manger représentent une assurance contre la famine en cas d'attaque de criquets.

- Il convient donc d'être très prudent dans l'orientation de la production vivrière. S'il est éminemment souhaitable d'accroître la part des céréales dans la ration alimentaire, il faut bien se rendre compte qu'une telle substitution ne pourra être réalisée que très progressivement. Il serait extrêmement dangereux de réduire la production des tubercules. A vouloir nourrir mieux les gens, on risquerait de les sous-alimenter.

.../...

- La production de céréales semble devoir atteindre assez facilement les objectifs fixés par les diététiciens et pourrait même les dépasser. Cependant, l'inégale répartition des rations subsistera entre le nord et le sud. Pour l'atténuer, il conviendrait de mieux organiser les circuits de distribution et de faire un effort en faveur de la culture du riz et du maïs dans le sud.

- Pour l'arachide, l'objectif devrait être atteint. Les mesures préconisées pour réduire le déséquilibre entre le nord et le sud sont les mêmes que pour les céréales.

- L'effort à accomplir en faveur des légumineuses (pois de terre niébé, kissi) est considérable puisqu'il faudrait quadrupler la production actuelle.

- La fourniture des corps gras ne semble pas devoir poser de problème.

- Par contre, pour les fruits et légumes, sur lesquels on est d'ailleurs mal renseigné, les objectifs fixés par les diététiciens sont beaucoup trop ambitieux pour être atteints. En effet, la production de 1960 (très hypothètique) devrait être multipliée par 2, 6, ce qui correspond à un taux de croissance de 10 %.

- Compte tenu de ce qui vient d'être dit, les objectifs du Plan ont été fixés comme suit :

.../

Quantités = milliers de tonnes

Valeurs = millions f. Cfa

PRODUITS	1960		1965		1970	
	Quant.	Val.	Quant.	Val.	Quant.	Val.
Racines, tubercules, banane plantain						
Igname	1.900	20.900	2.130	23.430	2.375	26.125
Manioc	800	3.200	900	3.600	1.000	4.000
Banane plantain .. .	851	6.800	950	7.600	1.060	8.480
Patate	44	352	49	430	55	440
Taro	103	927	120	1.080	130	1.170
Céréales :						
Maïs	147	1.911	200	2.600	260	3.380
Mil	42	672	47	750	52	830
Sorgho	37	518	41	570	46	640
Riz	165	2.976	220	3.960	295	5.310
Fonio	5	105	6	130	6	130
Légumineuses :						
Arachide	24	600	30	750	33	825
Autres légumineuses	22	308	29	410	39	550
Oléagineux :						
Huile de palme	17	850	23	1.150	24	1.200
Huile d'arachides ...	-	-	-	-	4	320
Huile de coton	-	-	-	-	2	100
Fruits et légumes .	100	2.789	130	3.640	180	5.040
TOTAUX	4.275	42.908	4.875	51.000	5.561	58.540

Pour les racines, tubercules et banane plantain, on a admis une progression identique à celle de la population (2,25 %).

Pour les céréales, on a admis que le mil, le sorgho et le fonio progresseraient au même rythme que la population, alors que, pour le maïs et le riz, on a tenu compte en plus de l'élévation du niveau de vie (6 %).

Dans le groupe des corps gras, on a admis pour l'huile de palme un taux de croissance de 6 %, en tenant compte de ce que la production d'huiles d'arachide et de coton viendra en déduction dès 1970. Les objectifs fixés

.../

pour l'huile d'arachide correspondent à la dimension économique d'une usine. Ceux retenus pour l'huile de coton découlent de l'application du plan "coton".

Le taux de croissance admis pour les fruits et légumes est de 6 %.

Aux objectifs précédents, correspondent les superficies cultivées indiquées ci-dessous :

Superficie = ha

PRODUITS	1960	1965	1970
Racines, Tubercules, Banane plantain			
Igname	210.000	240.000	260.000
Manioc	150.000	180.000	140.000
Banane plantain	160.000	190.000	210.000
Patate	20.000	24.500	27.500
Taro	20.000	24.000	26.000
Céréales :			
Maïs	210.000	285.000	260.000
Mil	80.000	94.000	66.000
Sorgho	50.000	58.500	46.000
Riz pluvial	192.000	240.000	229.000
Riz irrigué	2.000	11.000	31.000
Fonio	9.000	12.000	12.000
Légumineuses :			
Arachide	37.000	37.500	27.500
Pois de terre	15.000	) 19.000	) 26.000
Autres légumineuses	négligeable	)	)
Oléagineux :			
Palmier à huile	palmeraie naturelle	palmeraie naturelle + 3.000	palmeraie naturelle + 3.500
Arachide	-	-	1.000
Coton	-	-	-
Fruits et légumes :	?	?	?

.../

Les rendements adoptés pour le calcul de ces surfaces sont les suivants :

	1960	1965	1970
Igname	9, - t./ha	9, -t./ha	10, -t./ha
Manioc	5, -	5, -	7, -
Banane plantain	5, -	5, -	5, -
Patate	2, -	2, -	2, -
Taro	5, -	5, -	5, -
Maïs	0, 7	0, 7	1, -
Mil	0, 5	0, 5	0, 7
Sorgho	0, 7	0, 7	1, -
Riz pluvial	0, 8	0, 8	1, -
Riz irrigué	2, 5	2, 5	2, 5
Fonio	0, 5	0, 5	0, 5
Arachide	0, 6	0, 8	1, 2
Pois de terre	1, 5	1, 5	1, 5
Huile de palme	-	2, -	2, -
Huile d'arachide	-	0, 4	0, 4

5. - Actions à entreprendre -

- Orientation de la consommation -

Mise en oeuvre d'une politique d'information et d'éducation par les différents ministères intéressés (Education, Santé, Questions Sociales, Défense Nationale, Vulgarisation Agricole) en vue d'orienter la consommation des produits vivriers.

- Amélioration des circuits de commercialisation -

Afin de faciliter les échanges entre les régions où la production vivrière est excédentaire et celles où elle est déficitaire.

- Instauration d'une politique des prix -

Tendant à favoriser la production des denrées vivrières.

- Organisation du stockage des produits vivriers -

Afin de limiter les pertes qui sont actuellement considérables (30 % pour le maïs par suite des dégâts des charançons).

.../

- Organisation des recherches agronomiques -

En 1960, le Comité National des Recherches Agronomiques constatait que les "études sur les cultures vivrières sont encore peu avancées, celles sur les cultures d'exportation ayant jusqu'à présent absorbé la plus grande partie des moyens en personnel et en matériel". On ne dispose guère, en effet, que de quelques résultats obtenus par l'IDERT sur le manioc et par la Station expérimentale des Plantes alimentaires de BOUAKE sur le maïs.

Ces recherches doivent être poursuivies et intensifiées, notamment en ce qui concerne l'igname, la banane plantain, le mil et le sorgho, le riz, l'arachide et les autres légumineuses (haricots divers), les fruits et légumes.

Ces études devraient être poursuivies en liaison avec l'IRAT, l'IFAC pour la banane plantain et les cultures fruitières destinées à la consommation locale, l'IRHO pour l'arachide.

- Actions particulières en faveur :

- du maïs, notamment dans le cadre du plan "coton",

- du riz, notamment en généralisant l'aménagement des bas-fonds dans toute la Côte-d'Ivoire (action à prévoir en particulier dans la région du S.W.),

- du mil et du sorgho, dans le nord,

- de l'arachide, notamment dans le cadre du plan "coton" (voir plan arachide),

- des légumineuses diverses (haricots, pois) autochtones ou introduites d'autres régions d'Afrique, d'Asie méridionale ou d'Amérique du Sud ayant des climats comparables,

- du palmier à huile (voir plan palmier à huile),

- du cocotier (voir plan cocotier),

.../

B - RIZ IRRIGUE

En 1960, la Côte-d'Ivoire a importé 35.000 tonnes de riz et plus de 50.000 en 1961. La consommation de ce produit est appelée à croitre avec la population, l'élévation du niveau de vie et l'essor de l'urbanisation.

Le pays peut produire sur son sol le riz dont il a besoin. Le nord se prête bien à cette culture, car l'éclairement est très favorable et permet d'obtenir des rendements exceptionnels en culture irriguée.

L'aménagement des bas-fonds inondés assure la maitrise de l'eau grâce à l'action combinée du drainage et de l'irrigation, permettant ainsi de tirer tout le profit de l'utilisation de variétés sélectionnées et de l'emploi des engrais.

Pour tirer au maximum parti de ces aménagements, il est indispensable d'encadrer les cultivateurs avec un personnel rompu aux pratiques de la riziculture et à l'usage de l'eau.

Le crédit agricole et les organismes coopératifs doivent fonctionner de façon satisfaisante pour faciliter l'acquisition des semences d'élite, des engrais chimiques, ainsi que l'usinage et la commercialisation des récoltes.

Les objectifs du Plan ont été fixés comme suit, en fonction des possibilités d'aménagements hydroagricoles des bas-fonds :

PLANTATIONS	1960	1965	1970
Superficie totale (ha)	2.000	15.000	35.000
Superficie en rapport (ha)	2.000	11.000	31.000
Production (tonnes)	5.000	27.500	77.500
Valeur (millions f. Cfa)	90	495	1.395

.../

- des légumes, par aménagement de bas-fonds et introduction de légumes originaires d'Asie méridionale ou d'Amérique du Sud plutôt que de variétés européennes.

- des fruits, par la multiplication des pépinières destinées à propager les espèces locales ou introduites. La Côte-d'Ivoire, qui arrive en bonne place parmi les exportateurs africains de bananes et d'ananas, est très en retard pour la production des fruits destinés à son auto-consommation.

- Mise en place d'un encadrement -

Principalement par le Service Civique, indispensable pour assurer la vulgarisation des variétés et des techniques culturales améliorées.

Calendrier des réalisations -

1960	.....		2.000 ha
1961	.....	+	1.000
1962	.....	+	2.000
1963	.....	+	2.000
1964	.....	+	4.000
1965	.....	+	4.000
1966	.....	+	4.000
1967	.....	+	4.000
1968	.....	+	4.000
1969	.....	+	4.000
1970	.....	+	4.000
			35.000 ha

Emploi -

Main-d'oeuvre :

La mise en culture de bas-fonds aménagés ne semble pas demander de main-d'oeuvre supplémentaire, car l'expérience prouve qu'il n'y a qu'un transfert de la culture du riz pluvial à la culture du riz irrigué.

Encadrement :

Il faut, en principe, un moniteur par aménagement. En supposant que la dimension moyenne des aménagements soit de l'ordre de 100 ha, il faudrait prévoir :

150 moniteurs en 1965,
350 moniteurs en 1970.

Engrais :

Formule retenue - sulfate d'ammoniaque = 150 kg/ha
prix = 21 f. Cfa le kg

Années	Superficies (ha)	Quantités (tonnes)	Valeur (millions f. Cfa
1965	11.000	1.650	34,65
1970	31.000	4.650	97,65

..../

Pesticides :

Formule retenue - organo-mercuriques 1, 5 % = 600 gr./quintal de semences

Prix = 273 f. Cfa le kg

Années	Superficies (ha)	Quantités semences (ton.)	Quantités pesticides (tonnes)	Valeur (millions f. Cfa)
1965	11.000	550	3,3	0,89
1970	31.000	1.550	9,3	2,5

Investissements -

A raison de 100.000 f. Cfa par ha, les investissements à prévoir sont les suivants :

Périodes	Superficies aménagées	Investissements
1960-64	10.000 ha	1.000 millions f. Cfa
1965-69	20.000 ha	2.000 millions f. Cfa

Organismes chargés de l'exécution -

Onpeut songer à confier les secteurs aménagés :

- soit aux C. C. C. A.,
- soit à une Société d'Etat.

Cette dernière solution semble préférable pendant la période de démarrage, l'intervention des C. C. C. A. se concevant ultérieurement quand le régime de croisière sera établi.

.../

C - RIZ PLUVIAL

La culture par voie pluviale assure la plus grosse part de la production rizicole de la Côte-d'Ivoire. Si la culture irriguée donne des rendements plus élevés et plus constants et doit prendre par conséquent une importance relative de plus en plus grande, il reste que le pays ne saurait se passer de la production de riz pluvial. Celle-ci doit donc être améliorée grâce à des méthodes culturales assurant la conservation des sols et à l'emploi de variétés adaptées.

Ces progrès supposent résolus les problèmes d'encadrement, de crédit et d'organisation coopérative.

Compte tenu des besoins de la consommation et du programme concernant le riz irrigué, les objectifs du Plan ont été fixés comme suit :

PLANTATIONS	1960	1965	1970
Superficie totale (Ha)	192.000	226.000	217.500
Production (tonnes)	160.000	192.500	217.500
Valeur (millions f. Cfa) .	2.880	3.465	3.915

Calendrier des réalisations -

1960 192.000 ha avec un rendement de 800 kg/ha,
1965 226.000 ha avec un rendement de 850 kg/ha
1970 217.500 ha avec un rendement de 1 000 kg/ha

.../

Emplois -

Main-d'oeuvre :

L'exécution de ce plan ne semble pas nécessiter l'apport de main-d'oeuvre extérieure.

Encadrement :

Pas d'encadrement spécial, mais renforcement de l'encadrement polyvalent dans le cadre régional (Plan MAGNEN).

Engrais :

Néant.

Pesticides :

Néant.

Investissements -

Néant.

Organisme chargé de l'exécution -

Services agricoles.

.../

D - ARACHIDE

La culture de l'arachide est intéressante à plusieurs titres :

- Elle constitue un apport protidique non négligeable dans une ration alimentaire qui manque en général de matières albuminoïdes.
- Il est fort utile d'introduire une légumineuse dans l'assolement de cultures telles que le riz ou le coton, qu'on se propose de développer dans le centre et le nord du pays.
- Les fanes d'arachides peuvent être utilisées comme fourrage pour le bétail.

Il est donc souhaitable que cette culture s'étende dans la zone de savane, compte tenu des débouchés qui peuvent s'ouvrir dans le sud.

L'IRHO a montré, à l'échelle detoute une région en Haute-Volta, que l'on peut obtenir une augmentation de rendement de l'ordre d'une tonne de gousses par ha, grâce à la désinfection des semences, à l'utilisation de variétés résistantes à la rosette, à une densité élevée de semis et à l'utilisation d'engrais.

Des procèdés analogues, appliqués par une main-d'oeuvre bien encadrée, devraient donner les mêmes résultats en Côte-d'Ivoire.

La Côte-d'Ivoire importe actuellement des graines d'arachides de Haute-Volta pour alimenter le complexe huilerie-savonnerie d'ABIDJAN. En 1960 : 500 tonnes de graines ont été ainsi triturées. Les besoins de 1965 sont estimés à 2.000 tonnes.

Par ailleurs, la consommation locale d'huile raffinée est couverte en quasi totalité par des importations en provenance du Sénégal (800 tonnes en 1960 et 1.300 tonnes en 1961).

.../

La culture de l'arachide doit donc être encouragée, en fonction des besoins de la consommation intérieure.

Les objectifs du Plan ont été fixés en se basant sur les considérations suivantes :

- théoriquement, la consommation journalière d'arachide par tête devrait être de l'ordre de 15 grammes par jour,
- en 1970, les besoins de l'industrie seraient de 4.000 tonnes d'huile d'arachide.

PLANTATION	1960	1965	1970
Superficie totale (ha)	37.000	37.500	37.500
Production (tonnes) :			
alimentation	20.000	30.000	33.000
industrie	-	-	12.000
			45.000
Valeur (millions f. Cfa)	360	540	810

Emplois -

Main-d'oeuvre :

L'exécution du Plan précédent ne nécessite pas de superficie supplémentaire et ne semble pas devoir nécessiter de main-d'oeuvre supplémentaire.

Encadrement :

On peut se baser sur un encadrement analogue à celui prévu par la CFDT pour le cotonnier, soit :

- Moniteur 1 pour 60 ha en 1965
  1 pour 120 ha en 1970
- Chef de secteur 1 pour 10 moniteurs.

../

Années	Surfaces (ha)	Moniteurs	Chefs secteur
1965 .	37.500	625	63
1970 .	37.500	313	31

Cet encadrement servira également pour les autres cultures de l'assolement (igname, coton, etc ..).

Engrais -

Formule retenue - superphosphate simple = 75 kg/ha
Prix = 15 f. Cfa le kg

Années	Surfaces (ha)	Quantités (ton.)	Valeur (millions Cfa)
1965 .	9.000	675	10,1
1970 .	37.500	2.800	42,-

Pesticides -

Formule retenue - pour 100 kg de semence, on utilise 0,2 kg de LINDOGRANOX.

A raison de 50 kg de semence/ha, cela fait donc 0,1 kg de LINDOGRANOX par ha

Prix du kg de LINDOGRANOX = 1.000 f. Cfa

Années	Surfaces (ha)	Quantités (ton.)	Valeur (millions Cfa)
1965 .	9.000	0,9	0,9
1970 .	37.500	3,75	3,75

.../

Investissements -

Néant.

Organismes chargés de l'exécution -

I.R.H.O. - pour la recherche et la vulgarisation dans un secteur-pilote.

C.F.D.T. - pour la vulgarisation en zone coton qu'elle contrôle.

Services agricoles - pour la vulgarisation en dehors des zones contrôlées par l'IRHO et la CFDT.

Paragraphe 4 - LA PRODUCTION FORESTIERE -

Le problème forestier est dominé par quelques constatations tellement essentielles qu'à ne pas en tenir compte, on compromettrait gravement l'avenir du pays, son climat, la fertilité du sol, ses ressources, ses possibilités démographiques, etc .....

A - Place de la production dans l'économie de la Côte-d'Ivoire -

L'exploitation forestière a constitué l'amorce de la mise en valeur de la Côte-d'Ivoire. Alors que les exporations de café et de cacao étaient encore nulles ou modestes, celles de bois étaient déjà substantielles :

- en 1913 ..... 75.000 m3
- en 1927 ..... 182.000 m3
- en 1960 ..... 839.000 m3
- en 1961 ..... 1.000.000 m3 environ

Les exportations de bois ont évolué comme suit entre 1955 et 1960 :

	Quantités (tonnes	Valeur (millions Cfa)
1955	169.413	1.274
1960	654.824	6.343
1961	792.407	8.336

Les bois représentent 65 % du tonnage des produits exportés par la Côte-d'Ivoire, ce qui les place au premier rang; en valeur, ils se classent en troisième position avec 17 % de la valeur totale des exportations.

L'exploitation forestière occupe près de 11.000 personnes.

Elle utilise un matériel important et l'équipement des chantiers forestiers suscite un chiffre d'affaires considérable.

Par ailleurs, la production forestière fournit du trafic aux transporteurs routiers (174.000 tonnes), au chemin de fer (69.000 tonnes) et aux entreprises de remorquage (324.000 tonnes).

L'essor du port d'ABIDJAN est dû en grande partie à l'exportation des bois (593.000 tonnes). Une certaine évolution se dessine en faveur des ports et rades secondaires de l'ouest. En 1960, sur 839.000 m3 exportés : 722.000 sont passés par ABIDJAN et 117.000 m3 (environ 14 %) ont été chargés à SASSANDRA, GRAND BEREBY et TABOU. Ce pourcentage a tendance à augmenter dans les années à venir.

Enfin, l'exploitation forestière participe à l'équipement de la Côte d'Ivoire en ouvrant chaque année un millier de kilomètres de pistes dont une grande partie est classée ensuite par les Travaux publics. La construction de ces pistes correspond à un investissement de l'ordre de 500 millions Cfa/an

La production forestière alimente une industrie locale du bois représentant un chiffre d'affaires de 1.949 millions de f. Cfa se décomposant comme suit :

Bois débités	1.385	millions de f. Cfa
" déroulés	42	" "
" contreplaqués	I32	" "
" tranchés	5	" "
Caisserie & emballages	IO8	" "
Menuiserie, carrosserie, ameublement et divers.	274	" "
Eléments préfabriqués pour construction	3	" "
	1.949	millions de F. Cfa

B - Conséquences de la politique forestière actuelle

Au début de la colonisation la forêt dense s'étendait sur une superficie de 14 millions d'hectares, soit 40 % de la superficie totale du pays (antérieurement, elle était, sans aucun doute, plus élevée).

- Fin 1961, elle recouvrait environ 7 millions d'hectares, soit une regression de 50 % en moyenne (15O.000 hectares par an).
- Fin 1961, les reboisements portaient sur une superficie totale de 15.000 hectares et représentaient 0,2 % des déboisements.
- De 1913 à 1961, les exportations de bois se totalisent à :

	6.850.000 m3 de grumes
et	400.000m3 de sciage
la consommation intérieure ayant atteint environ ...	750.000m3
au total environ	8.000.000 M3

(Il est à noter que l'exportation de 1961 (plus de 1.300.000 m3) représente le 1/6ème du total de ces 50 années).

Un hectare de forêt dense tropicale contient en moyenne 200 m3 de bois. Sur la base des méthodes actuelles d'exploitation, on évalue à environ 4m3, soit 2% seulement, le tonnage commercialisable. Les 7 millions d'hectares détruits n'ont donc été exploités commercialement qu'à un peu plus de 25 % (8 millions de m3 au lieu de 28) et le gaspillage, sous ses différentes formes, atteint le chiffre fantastique de 1.392 millions de m3.

.../...

En résumé :

50 % de la superficie de la forêt dense ont été détruits;

- seulement 0,2 % de reboisements ont été effectués;
- les revenus bruts (privés et publics) tirés de cette destruction représentent 0,53 % de la valeur de la richesse disparue.

A quoi tiennent ces résultats et à quoi conduisent-ils?

Ils sont la conséquence d'une politique qui a consisté essentiellement à protéger la forêt tropicale et à n'en laisser exploiter que les bois précieux en particulier (politique de conservation de la nature et non de préservation de la richesse forestière). En aucun cas on n'a cherché à transformer progressivement la forêt vierge en forêt moderne, rationnellement exploitée et renouvelée, a en déterminer l'aménagement, c'est-à-dire d'une part les zones boisées qu'il est indispensable à tout prix de conserver pour maintenir le climat et la fertilité des sols, d'autre part les superficies qu'il convient de réserver à une agriculture en développement continu.

On peut tenir pour nulles les actions de reboisement effectuées en près de 15 ans qui ne représentent que 0,2 % de la regression de la forêt et qui, ne portant que sur les essences d'origine reproduisent à l'identique la situation antérieure.

Les combats d'arrière garde livrés sous la forme de créations de réserves de faune et de flore et de classements de forêts, ont tous été perdus et ont eu moins de succès, pour la conservation du capital forestier, que les crises périodiques de mévente des bois tropicaux.

De sorte que l'on peut affirmer sans crainte d'erreur qu'en continuant la politique actuelle au rythme moyen des dernières années, il faudra à peine 25 ans pour voir disparaitre la forêt de la Côte d'Ivoire et, avec elle, la fertilité des sols, les ressources de l'agriculture, la stabilité du pays, sans tirer d'ailleurs du capital gaspillé, autre chose que des revenus infimes. La Côte-d'Ivoire comptera alors, immigration comprise quelque 8 à 9 millions d'habitants et il faudra qu'elle les nourrisse. Ce souci, sa situation géographique, le rôle qu'elle joue dans l'Afrique de l'Ouest, ne lui permettent pas de continuer une politique qui la transformerait en désert.

D'où la nécessité d'instaurer dans ce pays une véritable politique forestière destinée à s'opposer aux conséquences désastreuses que nous venons d'examiner.

Les actions à mener doivent, de toute évidence, être synchronisées et souvent simultanées.

Elles exigent des études précises et, avant tout, des études régionales d'aménagement foncier qui détermineront, d'une part la situation exacte des boisements nécessaires à la régularisation des précipitations pluviales, à la conservation de l'eau et de l'humus du sol, d'autre part, la situation et la superficie des terrains à affecter à l'agriculture. Il en découlera naturellement les programmes de reboisement à entreprendre, en particulier dans les régions actuellement déboisées, Nord, Centre et Sud-Est.

D'autres études seront à effectuer, si elles ne sont déjà faites, pour connaitre les essences de la forêt tropicale qui devront composer la nouvelle forêt de la Côte-d'Ivoire et qui seront choisies aussi bien en fonction des débouchés réguliers qui peuvent leur être assurés, qu'en raison de leurs possibilités de reproduction et de leur utilité pour le maintien du climat. Il sera ainsi possible d'établir un programme à long terme de reforestation.

Enfin, dès maintenant, il est indispensable de définir de nouvelles règles d'exploitation forestière qui obligent à tirer, par exemple, par une exploitation à blanc, le maximum de ressources des superficies livrées à l'exploitation, non seulement quelques grumes et quelques sciages (4 m3 sur 200 par hectares), mais aussi des panneaux defibres, de la cellulose, des produits chimiques, etc... etc..., permettant ainsi un reboisement rationnel

C - Instauration d'une nouvelle politique forestière -

Les objectifs

Les objectifs d'une véritable politique forestière doivent être triples :

- assurer la continuité de la production forestière,
- exploiter rationnellement le capital forestier,
- maintenir dans chaque région naturelle un taux de boisement suffisant pour s'opposer à la détérioration du climat, à la dégradation des sols et à l'épuisement des réserves d'eau.

Les moyens

1°) Mesures pour assurer la continuité de la production forestière -

Les réserves exploitables sont estimées à environ 30 millions de m3. Au rythme d'exploitation actuel de 1.300.000 m3/an, il y en aurait pour 25 ans à épuiser ces réserves.

Est-il opportun de ralentir actuellement l'activité forestière ?

Nous ne le pensons pas. Les conditions favorables du marché permettent aujourd'hui à l'exploitant d'intensifier et d'étendre son action dans les zones réputées autrefois inaccessibles. C'est ainsi que les forêts de l'ouest n'auraient sans doute jamais été atteintes par l'exploitation si les cours des bois n'avaient pas été satisfaisants. Toutefois, il convient évidemment de veiller à l'aménagement rationnel de cette zone en maintenant un taux de boisement suffisant.

Par ailleurs, à moins d'une modification de la conjoncture économique ou d'une mise en valeur accélérée de la région ouest, l'exploitation forestière aura naturellement tendance à diminuer et le volume des exportations se réduira sensiblement.

Pourtant, le maintien de la production forestière à un niveau raisonnable et surtout une rentabilité élevée, repose essentiellement dans l'immédiat sur les mesures suivantes :

- création d'une infrastructure portuaire et routière dans l'ouest pour réduire les frais de transport,
- développement de scieries et d'usines de transformation du bois réparties sur l'ensemble du pays,
- exploitation d'une gamme plus variée d'essences,
- récupération de toutes les grumes exportables.

En même temps, il faut s'attaquer vigoureusement au problème de la reforestation.

Les actions prévues dans le domaine agricole (palmier à huile, cocotier, hévéa) assureront déjà la plantation d'ici 1975 de 220.000 hectares, soit 40 millions d'arbres environ.

Après les études qui viennent d'être mentionnées, d'autres actions sont à entreprendre :

- par les pouvoirs publics, pour le reboisement d'environ 42.000 hectares environ,
- par la population elle-même, et c'est là l'effort le plus important, en faisant obligation à chaque famille de planter chaque année et d'entretenir régulièrement un nombre d'arbres correspondant à l'effectif de la famille et en leur fournissant les essences choisies pour la modernisation de la foret.

Les mesures de police que l'on a jadis rendues de plus en plus sévères, n seront, comme par le passé, d'aucune utilité, faute de pouvoir les faire appliquer. Seules des actions positives, qui feront comprendre à toute la population l'utilité de la forêt, seront efficaces et le pouvoir politique peut seul fournir l'essentiel de cette tâche.

2. Mesures immédiates pour exploiter rationnellement le capital forestier -

Jusqu'à présent avons-nous vu les bois de Côte-d'Ivoire ont été exploités surtout en vue de l'exportation de grumes.

Une étude du marché mondial est nécessaire pour déterminer les essences susceptibles de trouver des débouchés, soit qu'elles soient déjà produites sur place, soit qu'elles puissent être introduites dans les programmes de reboisement.

Le marché intérieur doit être examiné en vue de l'utilisation des essences moins prisées, qui ne trouvent pas de débouchés sur le marché mondial. Cet examen devra prendre en considération le développement de l'habitat urbain et rural.

L'implantation d'industries utilisant les produits forestiers devra être encouragée. On doit songer d'abord à produire sur place, des bois débités, déroulés, tranchés, de façon à supprimer le transport des déchets (50 % pour les bois débités - 35 % pour les bois déroulés - 40 % pour les bois tranchés).

On doit envisager un développement des fabrications existantes :

- boites et caisses,
- mobilier,
- panneaux de construction,
- allumettes.

ainsi que le lancement de nouvelles industries:

- pâte de cellulose,
- carton, papier.

Les objectifs de production ont donc été fixés de la façon suivante :

- Pour les exploitations de bois en grumes, on a admis que le tonnage sorti en 1961 ne serait pas dépassé en 1965 et 1970.
- Pour les bois sciés, déroulés, tranchés et tous les usages industriels autres que ceux mentionnés ci-après, la consommation de bois a été établie en tenant compte des besoins de l'industrie.

Pour les allumettes et la pâte à papier, il a été aussi tenu compte des besoins de bois en grumes de ces industries;

Pour le bois de chauffe, on a admis une consommation de 0,5 stère par habitant et par an, ce qui correspond aux normes de la F.A.O. pour l'Afrique.

Produits	Quantités (1.000 tonnes)			Prix 1.000f. Cfa par tonne	Valeurs (millions Cfa)		
	1961	1965	1970		1960	1965	1970
Bois en grumes	777,1	775	775	9,3 -10,5	8.160	8.140	8.140
Bois sciés, déroulés, tranchés	130	300	450	3,2 - 4,5	575	974	1.643
Allumettes	-	2,8	4,8	7,5	-	21,6	36
Pâte papier	-	-	525	1,31	-	-	690
Bois chauffe	979,5	1.047	1.224	1	979,5	1.047	1.224

D - La reforestation dans le Plan

D'abord, les études :

- étude générale sur la modernisation de la forêt 30 millions Cfa
- expérimentation et pépinières 180 "
- évaluation des besoins de la consommation familiale 21

Total : 231 millions

Ensuite, les actions :

- Reboisement en zone forestière, à raison de 6.000 hectares par an (rythme à atteindre progressivement)

	1960	1965	1970	1975
Surfaces (ha)	15.000	17.200	37.200	67.200

Investissements -

(à raison de 100.000 f. Cfa par ha)

Périodes	Surfaces	Valeur (millions f. Cfa)
1960-64	1.200	120
1965-69	15.000	1.500
1960-1975	36.000	3.600

Calendrier des réalisations -

	Nombre de chantiers.	Surfaces reboisées (ha)
1960	-	15.000
1963	1	+ 400
1964	1	+ 800
I965	1	+ 1.000
1966	2	+ 2.000
1967	3	+ 3.000
1968	4	+ 4.000
1969	5	+ 5.000
1970	6	+ 6.000
1971	6	+ 6.000
1972	6	+ 6.000
1973	6	+ 6.000
1974	6	+ 6.000
1975	6	+ 6.000
TOTAL		67.200

- Reboisement en zone de savane -

Il s'agit de créer des peuplements artificiels de tecks ou d'autres essences a déterminer ainsi que des plantations d'anacardiers dans les secteurs les moins fertiles. Ces peuplements à l'âge adulte auront en moyenne une capacité de production de l'ordre de 150 m3/ha de bois d'oeuvre. Avant même qu'ils n'entrent en production, ils fourniront des produits d'éclaircies : bois de chauffe pour les arbres mal conformés, perches et poteaux (90 m3 en 20 ans).

Quant aux plantations, elles procureront, par l'utilisation des fruits, des ressources supplémentaires.

En outre la présence de massifs forestiers permanents dans la zone limite savane-forêt, particulièrement sensible aux vents désséchants venant du Nord (harmattan) aidera au maintien de l'équilibre sylvicole.

Les objectifs fixés pour les pouvoirs publics sont :

	1960	1965	1970	1975
Surfaces reboisées (ha).....	5.030	9.200	14.000	19.000

Calendrier des réalisations -

1960			
1961			
1962			
1963	+	800	
1964	+	800	
1965	+	800	
1966	+	800	
1967	+	800	
1968	+	1.000	
1969	+	1.000	dont 20 % anacardiers
1970	+	1.000	
1971	+	1.000	
1972 /.....	+	1.000	
1973	+	1.000	
1974	+	1.000	
1975	+	1.000	

Investissements

(80.000 f. Cfa par ha)

Périodes	Surfaces reboisées (ha)	Investissements (millions f. Cfa
1960-64	2.400	192
1965-69	4.600	368
1970-75	6.000	480

Organisme chargé des réalisations

Les travaux seront confiés à une société d'Etat utilisant au maximum les organisations du Service Civique.

RECAPITULATION DES OPERATIONS A LA CHARGE DES POUVOIRS PUBLICS -

Nature	Périodes	Superficies de reboisement (hectares)	Investissement public (en millions Cfa)
Etudes	1960-64		231
Reboisements en zone forestière	1960-75	36.000	3.600
Reboisements en zone de savane	dO	6.000	48O
Totaux		42.000	4.311 (1)

(1) dont 2.411 millions pour la période 1960-69 correspondant à la durée du plan décennal.

PARAGRAPHE 5 - L'ELEVAGE

A - SITUATION DU CHEPTEL -

En 1960, le cheptel de la Côte-d'Ivoire était estimé à :

- Bovins ..... 280.000 têtes
- Ovins ..... 480.000 "
- Caprins ..... 550.000 "
- Porcins ..... 80.000 "
- Chevaux et ânes 2.000 "

Il faut y ajouter un élevage avicole, mal connu, mais en pleine extension.

Ce cheptel fournit à la consommation :

	Nbre de têtes	Prix f. Cfa	Valeur (millions de f. Cfa)
Bovins (taurins) .	27.000	13.000	351
Ovins et Caprins .	280.000	1.350	378
Porcins	48.000	2.550	122
			851

Quantités insuffisantes pour satisfaire les besoins de la consommation. Aussi la Côte-d'Ivoire doit-elle importer :

	Nbre de têtes	Prix entrée f. Cfa	Valeur (millions de f. Cfa)
Bovins ..... (zébus)	80.000	19.000	1.520
Ovins	66.000	2.000	132
Caprins	54.000	1.350	73
			1.725

Les importations représentent donc, en valeur, environ le double de la production locale.

.../

B - CONSOMMATION DES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE (1960)

Le bétail produit sur place ou importé ne représente qu'une partie des produits d'origine animale consommés en Côte-d'Ivoire. A côté des produits de l'élevage interviennent aussi ceux de la chasse, de la pêche et les conserves.

Il est indispensable, dès lors, de situer la question dans un cadre plus général permettant d'apprécier la part des différentes sources d'approvisionnement en produits d'origine animale.

	Production locale (tonnes)	Importations (tonnes)
Bovins (carcasses)	2.700	12.000
Ovins et Caprins (carcasses)	2.800	2.040
Porcins (carcasses)	1.440	-
Abats	2.000	4.000
Viandes foraines	-	180
Conserves de viande, charcuterie .	-	400
Produits laitiers	500	4.520
Volailles	4.650	70
Oeufs	900	60
Chasse et cueillette	23.000	-
Poisson frais	45.000	-
Poisson séché (Mopti)	-	4.500
Conserves de poisson	-	360
	82.990	28.860

Soit une consommation générale d'environ 112.000 tonnes de produits d'origine animale, dont le quart doit être importé.

.../

Le tableau précédent montre que :

1°) - Pour une population de 3.265.000 habitants, la Côte-d'Ivoire disposait en 1960 d'environ 34 kg de produits d'origine animale par tête et par an.

2°) - Les produits de la chasse et de la cueillette représentaient le 1/5 de la consommation.

3°) - La plus grande partie de la viande de boeuf est fournie par les importations (82 %).

4°) - Les produits de la pêche couvrent plus du tiers de la consommation.

5°) - En sus des 12.000 tonnes de viande (carcasses) mentionnées précédemment, pour une valeur de 1.725 millions de f. Cfa, il y a lieu de tenir compte des importations suivantes :

	Quantités (t.)	Valeur (millions f. Cfa)
Abats isolés	20	6,8
Viandes foraines	180	91,2
Conserves de viande, charcuterie	400	114,5
Produits laitiers	4.520	577,2
Volailles	70	18,5
Oeufs	60	12,4
TOTAUX .	5.250	820,6

Soit un total de 17.250 tonnes de produits d'origine animale importés pour une valeur de 2.546 millions de f. Cfa.

Pour apprécier la situation au point de vue diététique, il convient d'estimer la quantité de protéines apportée par la ration moyenne actuelle :

.../

Consommation de protéines animales (1960) -

PRODUITS	Consom. annuelle (tonnes)	% en protéines	Consom. annuelle protéines (tonnes).
Viande de boeuf	14.700	15	2.205
Viande de mouton ou de chèvre.	4.840	12	581
Viande de porc	1.440	11	158
Abats	6.000	16	960
Viandes foraines	180	15	27
Conserves viande-Charcuterie .	400	22	88
Produits laitiers	5.020	10	502
Volailles	4.720	13	614
Oeufs	960	11	106
Chasse et cueillette	23.000	15	3.450
Poisson frais	45.000	9	4.050
Poisson séché	4.500	40	1.800
Conserves poisson	360	22	79
			14.620

Les 34 kg de produits d'origine animale absorbés par habitant et par an fournissent 4, 6 kg de protéines animales au lieu de 14, 6 kg recommandés par l'ORANA, soit environ le tiers des besoins normaux.

...

C - PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans l'avenir, la consommation de viande de boucherie devrait normalement augmenter pour les raisons suivantes :

- élévation du niveau de vie,
- accroissement de la population locale (taux 2,25 %),
- élévation du taux d'urbanisation (11,8 % en 1958 contre 1,7 % en 1931),
- raréfaction de la viande de chasse et des produits de cueillette par suite de l'augmentation du nombre des chasseurs et de la destruction du gibier.

1. - BESOINS THEORIQUES -

Pour apprécier l'importance des efforts à consentir dans le domaine de l'élevage, il convient d'abord d'estimer les besoins théoriques et d'examiner ensuite dans quelle mesure ceux-ci peuvent être satisfaits par la production locale.

- Estimation des besoins théoriques -

PRODUITS	Consom. actuelle. (tonnes)	Besoins théoriques 1960 (tonnes)	Besoins théoriques 1965 (tonnes)	Besoins théoriques 1970 (tonnes)
Viande boeuf	14.700	44.100	49.390	55.125
Viande mouton ou chèvre	4.840	14.520	16.260	18.150
Viande porc	I.440	4.320	4.840	5.400
Abats	6.000	18.000	20.160	22.500
Viandes foraines	180	540	600	675
Conserves viande-Charcuterie	400	1.200	I.340	1.500
Produits laitiers	5.020	15.060	16.870	18.825
A reporter	32.580	97.740	109.460	122.175

.../...

Estimation des besoins théoriques (suite) -

Reports	32.580	97.740	109.460	122.175
Volailles	4.720	14.160	15.859	17.700
Oeufs	960	2.780	3.114	3.475
Chasse et cueillette .	23.000	69.000	77.280	86.250
Poisson frais	45.000	135.000	151.200	168.750
Poisson séché	4.500	13.500	15.120	16.875
Conserves poisson ...	360	1.080	1.210	1.350
TOTAUX .	111.120	333.260	373.243	416.575

Ainsi, pour satisfaire les besoins normaux en 1970, la Côte-d'Ivoire devrait multiplier par 3,5 toutes ses productions et toutes ses importations de produits animaux.

Or, il est certain que la chasse et la cueillette ne pourront pas apporter plus qu'aujourd'hui ; bien au contraire, on estime que les produits de cette origine tomberont de 30.000 tonnes en 1960 à 20.000 tonnes en 1970. Il faudra donc compenser cette perte.

2. - ACCROISSEMENT DU CHEPTEL ACTUEL ET DE SES PRODUITS -

Les taux d'accroissement admis actuellement sont les suivants :

- Bovins ..... 3 %
- Ovins et Caprins . 6 %
- Porcins ..... 3 %
- Volailles ..... 7 %

Dans ces conditions, la production de la Côte-d'Ivoire deviendrait :

.../

PRODUITS	1960 (tonnes)	1965 (tonnes)	1970 (tonnes)
Bovins	2.700	3.130	3.620
Ovins et Caprins	2.800	3.750	5.010
Porcins	1.440	1.670	1.930
Abats	2.000	2.440	3.000
Produits laitiers	500	580	670
Volailles	5.000	7.000	9.850
Oeufs	1.000	1.400	1.970
TOTAUX .	15.440	19.970	26.050

3. - COMPARAISON DE LA PRODUCTION ET DES BESOINS THEORIQUES -

PRODUITS	1965		1970	
	Production (t.)	Besoins théoriques (t.)	Production (t.)	Besoins théoriques (t.)
Bovins	3.130	49.390	3.620	55.125
Ovins et Caprins	3.750	16.260	5.010	18.150
Porcins	1.670	4.840	1.930	5.400
Abats	2.440	20.160	3.000	22.500
Produits laitiers	580	16.870	670	18.825
Volailles	7.000	17.140	9.850	19.125
Oeufs	1.400	3.560	1.970	3.975
TOTAUX .	19.970	128.220	26.050	143.100

Ce tableau montre qu'en laissant l'élevage se développer au rythme actuel, on aboutirait à une énorme disproportion entre la production locale et les besoins de la consommation.

.../

La satisfaction des besoins théoriques nécessiterait en 1970 les importations suivantes :

PRODUITS	Tonnages	Prix Cfa	Valeur (millions f. Cfa)
Bovins	51.505	127.000	6.541
Ovins et Caprins	13.140	101.000	1.327
Porcins	3.470	120.000	416
Produits laitiers	18.100	128.000	2.317
Volailles	7.300	150.000	1.095
Oeufs	2.000	150.000	300
	95.515		11.996

Ces constatations doivent attirer l'attention sur la nécessité :

1°) - De faire un effort considérable en matière d'élevage, de façon à produire localement le maximum de protéines d'origine animale,

2°) - De mettre en place des systèmes commerciaux capables de satisfaire la demande à des prix raisonnables,

Certes, il sera toujours nécessaire de faire appel aux importations pour satisfaire les exigences de la consommation mais, si les pays riverains du Golfe du Bénin ne comptaient que sur cette source d'approvisionnement, il n'est pas certain que les pays sahéliens, traditionnellement pourvoyeur puissent suivre cette demande. En toute hypothèse, on courrait le risque que la viande atteigne des prix exorbitants.

.../

D - LES OBJECTIFS DU PLAN -

Il ne saurait être question de couvrir complètement les besoins théoriques grâce à la production locale. Par exemple, pour fournir en 1970 les 55.125 tonnes de viande de boeuf d'une consommation normale, il faudrait implanter en Côte-d'Ivoire plus de 500.000 bovins, ce qui est impensable.

Cependant, certains objectifs semblent pouvoir être atteints, et même dépassés, notamment pour :

- les volailles .... . 30.000 tonnes
- les oeufs ..... . 4.000 tonnes

LACROUTS et TYC estiment qu'en 10 ans la Côte-d'Ivoire devrait accroitre son cheptel du tiers de ses effectifs, ce qui donnerait la production suivante :

Bovins	$27.000 + \frac{27.000}{3}$	#	36.000 têtes
Ovins et Caprins	$280.000 + \frac{280.000}{3}$	#	373.000 têtes
Porcins	$48.000 + \frac{48.000}{3}$	#	64.000 têtes

Ces taux de croissance correspondent au taux actuel pour les bovins et les porcins ; ils sont inférieurs au taux actuel pour les ovins et caprins. Ils apparaissent donc comme trop pessimistes.

Les mêmes auteurs estiment par ailleurs qu'il n'est pas possible de doubler le troupeau en 10 ans.

Compte tenu des efforts qui seront consentis au cours du Plan, il semble raisonnable d'escompter que :

- pour les bovins et les porcins, la production de 1960 sera multipliée par 1,6,

- pour les ovins et caprins, la production doublera en 10 ans,

- pour le lait, le potentiel de production du troupeau est estimé à 6.000 t. par le Service de l'Elevage, alors que la production n'atteint que 500 t.

.../

On peut estimer que les efforts qui seront consentis au cours du Plan permettront de mobiliser tout le potentiel du troupeau, ce qui correspondrait à 10.000 t. de lait.

Les objectifs du Plan sont donc fixés comme suit pour la production provenant de l'élevage :

	1965		1970	
	Quantités (tonnes)	Valeur (millions f. Cfa)	Quantités (tonnes)	Valeur (millions f. Cfa)
Bovins	3.130	406,9	4.320	561,6
Ovins et Caprins	3.750	506,2	5.600	756,0
Porcins	1.670	141,9	2.300	195,5
Lait	580	29,0	10.000	500,0
Volailles	6.510	976,5	30.000	4.500,0
Oeufs	1.260	189,0	4.000	600,0
		2.223,4		7.113,1

...

E - LES ACTIONS -

Pour atteindre les objectifs précédents, il est indispensable :

- de maintenir le cheptel existant en assurant sa protection sanitaire,
- d'améliorer le bétail en produisant plus d'animaux de meilleure qualité,
- d'agir sur le milieu :

  1 - en assurant le ravitaillement en eau,
  2 - en améliorant les pâturages,
  3 - en réalisant l'association de l'élevage et de l'agriculture,
  4 - en formant de véritables éleveurs.

- d'améliorer la commercialisation et les industries animales.

Dans le cadre du Plan décennal, les opérations suivantes ont été prévues :

- Pour la protection sanitaire -	
- Centres d'immunisation du bétail	140 millions Cfa
- Laboratoires de pathologie animale (BOUAKE)	96 " "
- Pour l'amélioration du bétail -	
- Ranchs d'élevage bovins	305 " "
- Constitution de noyaux d'élevage	430 " "
- Elevage amélioré de bovins et de buffles en Basse Côte-d'Ivoire	420 " "
- Rationalisation de l'élevage du mouton .	148 " "
- Vulgarisation avicole	362 " "
- Pour l'amélioration du milieu -	
- Hydraulique pastorale (études & travaux).	511 " "
- Amélioration savanes-Création pâturages	320 " "
- Centre de formation de bouviers-éleveurs (BOUAKE)	35 " "
- Ecole de moniteurs d'élevage	40 " "
- Pour l'amélioration de la commercialisation et des industries animales -	
- Marché à bétail et centre d'hébergement du bétail de boucherie à ABIDJAN	130 " "
- Construction abattoirs et aires d'abattage	100 " "
TOTAL GENERAL ...	3.037 millions Cfa

.../

PARAGRAPHE 6 - LES PECHES

Le poisson est actuellement en Côte-d'Ivoire la principale source de protéine alimentaire bon marché. En effet, la viande de chasse et les produits de cueillette ont tendance à se raréfier et la viande de boucherie est relativement peu abondante et chère.

Alors que le développement de l'élevage pose de nombreux problèmes qui en conditionnent le rythme, l'essor de la pêche ne se heurte pas à d'aussi grandes difficultés et peut être beaucoup plus rapide. ainsi qu'en témoigne l'évolution des tonnages de poissons débarqués à ABIDJAN. Pour la pêche maritime industrielle, ceux-ci sont passés de 5.000 tonnes en 1955 à 29.000 tonnes en 1960.

Le tonnage capturé par la pêche artisanale en mer et en lagune s'est élevé en 1960 à environ 16.000 tonnes. Cette forme de pêche n'est donc pas négligeable, puisqu'elle représente plus du tiers du tonnage total.

La pêche au thon vient de démarrer à ABIDJAN et se trouve actuellement en pleine expansion.

A côté de la pêche maritime, la pêche en lagunes et en rivières semble présenter un potentiel qui a été assez peu exploité jusqu'à présent. Il convient de ne pas négliger les possibilités offertes par la pêche en eau douce alors que, malgré le développement de la pêche maritime, les importations de poisson sec ou fumé en Côte-d'Ivoire représentaient en 1960 l'équivalent de 13.500 tonnes de poisson frais.

.../

Les objectifs que devrait atteindre la pêche sont les suivants :

	1960	1965	1970
Poisson frais d'eau douce et de mer (1.000 tonnes)	45.	57	72
Valeur (millions f. Cfa)	1.499	1.881	2.376
Thon (1.000 tonnes)	-	25	40
Valeur (millions de f. Cfa) ...	-	1.350	2.200

Les prix adoptés sont les suivants :

- Poisson frais -

33 f. Cfa/kg (sauf en 1960 = 4. 000 tonnes auto-consommées à 36 f. Cfa/kg)

- Thon -

en 1965 .	5. 000 tonnes	à	70 f. Cfa/kg	=	350
en 1965 .	20. 000 tonnes	à	50 f. Cfa/kg	=	1. 000
en 1970 .	10. 000 tonnes	à	70 f. Cfa/kg	=	700
en 1970 .	30. 000 tonnes	à	50 f. Cfa/kg	=	1. 500

Détail des tonnages -

1960	(pêche industrielle	29. 000 tonnes
	(pêche artisanale	12. 000 tonnes
	(auto-consommation	4. 000 tonnes
1965	(pêche industrielle	37. 000 tonnes
	(pêche artisanale	20. 000 tonnes
1970	(pêche industrielle	47. 000 tonnes
	(pêche artisanale	25. 000 tonnes

.../

Opérations projetées -

La plupart des opérations nécessaires ont été lancées au cours du Plan Intérimaire :

- Etudes sur la pêche maritime	23, 5 millions Cfa
- Etudes sur la pêche lagunaire	12, - "
- Etudes piscicoles	6, - "
- Centre d'études des pêches	9, - "
- Centre de recherches océanographiques .	46, - "
- Navire de recherches	10, 5 "
- Modernisation de la pêche artisanale ...	44, - "
- Pisciculture en eau douce	10, - "

Il convient d'y ajouter les opérations suivantes :

- Actions en faveur de la commercialisation	207, - "
- Mise au point de la pêche au chalut pélagique	15, - "
- Etudes d'ostréiculture en lagune	5, - "
TOTAL	388, - "

Les investissements privés figurent au secteur expansion industrielle.

.../

PRODUCTION VEGETALE

	Quantités (1.000 tonnes)			Prix milliers f. Cfa/t.	Valeurs (millions de f. Cfa)		
	1960	1965	1970		1960	1965	1970
1. - CULTURES VIVRIERES -							
- Igname	1.900	2.130	2.375	11,-	20.900	23.430	26.125
- Manioc	800	900	1.000	4,-	3.200	3.600	4.000
- Banane plantain	851	950	1.060	8,-	6.800	7.600	8.480
- Patate	44	49	55	8,-	352	430	440
- Taro	103	120	130	9,-	927	1.080	1.170
- Maïs	147	200	260	13,-	1.911	2.600	3.380
- Mil	42	47	52	16,-	672	750	830
- Sorgho	37	41	46	14,-	518	570	640
- Riz	165	220	295	18,-	2.976	3.960	5.310
- Fonio	5	6	6	21,-	105	130	130
- Arachide	24	30	33	25,-	600	750	825
- Pois terre et autres légumineuses	22	29	39	14,-	308	410	550
- Fruits et légumes	100	130	180	27,8	2.789	3.640	5.040
TOTAL 1.	4.240	4.852	5.531		42.058	48.950	56.524

PRODUCTION VEGETALE (suite)

	Quantités (1.000 tonnes)			Prix (milliers f. Cfa/t.	Valeurs (millions f. Cfa)		
	1960	1965	1970		1960	1965	1970
2. - CULTURES INDUSTRIELLES ET D'EXPORTATION -							
- Café	136,6	150,-	135,-	100-77	13.680	11.550	10.395
- Cacao	83,1	110,-	150,-	90-67	7.478	7.370	10.050
- Cola	34,-	35,-	35,-	40	1.372	1.400	1.400
- Bananes	89,-	141,-	175,-	20-10	1.730	2.660	3.250
- Ananas	17,-	34,-	52,-	7-15-30	188	353	610
- Caoutchouc	-	4,2	12,1	108	-	450	1.310
- Arachide	-	-	12,-	25	-	-	300
- Palmier à huile (régimes)	252,-	277,-	415,-	4	880	980	1.532
- Coprah	1,5	4,35	13,3	35	52	152	465
- Karité	2,5	2,5	2,5	21	53	53	53
- Coton	7,-	12,7	30,-	28-32	196	375	918
- Fibres jutières	-	-	8,5	40	-	-	342
- Tabac	1,9	4,-	6,-	65-120	225	425	810
- Canne à sucre	-	-	24,-	24	-	-	576
TOTAL 2.	624,6	774,7	1.070,4		25.854	25.768	32.001

PRODUCTION VEGETALE (suite)

	Quantités (1.000 tonnes)			Prix milliers f. Cfa t.	Valeurs (millions f. Cfa)		
	1960	1965	1970		1960	1965	1970
3. - FORETS -							
- Bois export.	649, 9	790, -	790, -	9,3-10, 5	6. 035, -	8. 340, -	8. 340
- Bois sciés, déroulés, tranchés, etc .	130, -	300, -	450, -	3, 2-4, 5	575, -	974, -	1. 643
- Allumettes	-	2, 8	4, 8	7, 5	-	21, 6	36
- Pâte à papier	-	-	525, -	1, 31	-	-	690
- Bois de chauffe	979, 5	1. 047, -	1. 224, -	1, -	979, 5	1. 047, -	1. 224, -
TOTAL 3.	1. 758, 9	2. 139, 8	2. 993, 8		7. 589, 5	10. 382, 6	11. 933, -

PRODUCTION ANIMALE

	Quantités (1.000 tonnes ou têtes (x)			Prix milliers f. Cfa par tonne.	Valeurs (millions de f. Cfa)		
	1960	1965	1970		1960	1965	1970
4. - ELEVAGE -							
(x) - Bovins	27,-	31,3	43,2	13,00	351,-	407,-	562,-
(x) - Ovins et Caprins .	280,-	375,-	560,-	1,35	378,-	506,-	756,-
(x) - Porcins	48,-	56,-	77,-	2,55	122,-	143,-	196,-
Volailles	5,-	6,5	30,-	0,15	700,-	975,-	4.500,-
Oeufs	0,9	1,26	4,-	0,15	135,-	189,-	600,-
Gibiers, Escargots	23,-	23,-	20,-	0,70	1.610,-	1.610,-	1.200,-
Peaux brutes	0,09	0,10	0,14	60,00	5,4	6,-	8,4
Lait	0,5	0,58	10,-	50,- -	25,-	29,-	500,-
TOTAL 4.	384,5	493,7	744,3		3.326,4	3.865,-	8.322,4
5. - PECHE -							
Pêche au chalut, sardinelles et eau douce	45,-	57,-	72,-	33,00	1.499,-	1.881,-	2.376,-
Thon	-	25,-	40,-	70-50	-	1.350,-	2.200,-
TOTAL 5.	45,-	82,-	112,-		1.499,-	3.231,-	4.576,-

C O N C L U S I O N

CONDITIONS D'APPLICATION ET DE REUSSITE DU PLAN AGRICOLE

Il convient, en premier lieu de prendre conscience de l'importance de l'enjeu que représente le développement agricole pour la Côte-d'Ivoire.

Pour une nation qui connait une expansion démographique supérieure à la moyenne, dont les 9/IOème de la population vivent à la campagne, où la vie des villes dépend de l'activité des campagnes; où le développement industriel est en majeure partie basé sur la transformation des produits agricoles, un développement rapide de l'agriculture est la condition vitale du décollage de l'économie générale du pays et de son évolution vers une indépendance réelle. Afin d'éviter tout gaspillage et toute déperdition de forces vives, le développement économique exige un choix et une harmonisation rigoureux des actions entreprises, c'est-à-dire un Plan.

Les objectifs qui viennent d'être fixés pour les productions végétales et animales n'auront de chance d'être atteints que si un certain nombre de conditions impératives sont remplies; autrement le Plan restera lettre morte et le décollage de l'économie ivoirienne ne se produira pas.

Le Plan ne doit donc pas être considéré comme une sorte de jeu intellectuel qui n'intéresse qu'un petit groupe d'experts. Après avoir été discuté par les représentants des différents secteurs qui participent à la vie économique de la nation et approuvé par le pouvoir politique, il est indispensable que le peuple ivoirien ait le sentiment qu'il le concerne au premier chef, que son sort en dépend et qu'il n'y aura pas pour lui de progrès sans la réalisation du Plan.

La première condition de réussite du Plan est donc qu'il exprime la volonté de la Nation ivoirienne.

Il est nécessaire que les diverses actions techniques soient vigoureusement soutenues par toutes les instances politiques. A l'échelon supérieur comme à l'échelon régional, il s'agit, en fait, de susciter un véritable enthousiasme pour les tâches de transformation et de rénovation du monde rural traditionnel.

.../...

Il est en effet urgent de réduire la flagrante disparité entre un "secteur moderne" dynamique, mais limité dans son extension comme dans le nombre de ses bénéficiaires, et un "secteur traditionnel" comprenant la grande majorité de la popualtion et qui présente de manière encore trop accusée les caractères du sous développement. Il importe aussi de moderniser un paysannat trop attaché, comme partout dans le monde, aux recettes du passé. Pour cela on doit tenir compte des conditions régionales. Certes le problème de transformation des méthodes, par exemple, suppose un plan d'ensemble. Mais l'application de ce plan n'est pas partout pareille. Il y a toujours une adaptation à réaliser, qui relève de la compétence et du jugement du responsable régional, mieux informé des conditions locales, connaissant par le détail les méthodes traditionnelles des paysans, leurs habitudes, les structures à l'intérieur desquelles ils travaillent. Il s'agit d'abord de gagner leur confiance.

La deuxième condition consiste à mettre en place un réseau d'encadrement, d'animation, d'éducation et de groupement du monde rural.

La production agricole ivoirienne est le fait d'une multitude d'actions individuelles éparpillées sur toute la surface du pays. L'exécution du Plan dépend entièrement du paysan ivoirien. Il importe donc d'obtenir son adhésion et de l'informer des techniques nouvelles, de l'encadrer et de l'animer.

Tous les experts qui se sont succédés en Côte-d'Ivoire sont d'accord sur l'urgente nécessité de mettre en place un encadrement rural suffisamment dense et compétent. La réussite de chacune des opérations inscrites au Plan est conditionnée par l'existence d'un tel encadrement.

L'intervention périodique de l'"encadreur" doit être complétée par celle d'un "animateur" dans chaque village, exerçant une influence permanente sur ses concitoyens.

Enfin, l'enseignement doit être répandu dans les campagnes et adapté aux besoins du monde rural afin de rendre celui-ci réceptif aux méthodes modernes.

Mais il importe aussi que les paysans puissent appliquer ces techniques modernes qui exigent matériel, engrais et pesticides. Aucun d'entre eux ne peut y faire face tout seul, supporter seul les dépenses d'investissement et les charges de fonctionnement. L'agriculture de groupe est, dans tous les pays, une nécessité du monde moderne et le paysan ivoirien encadré, animé ou instruit doit s'insérer dans un groupe où tous les intérêts sont égaux et respectés. Cela peut être une coopérative du type européen, mais on arriverait plus aisément à constituer ces groupes en s'inspirant de certaines associations coutumières et en leur assurant la pérennité qui leur fait généralement défaut par des dotations de matériel, une assistance technique et des crédits de campagne. Le Crédit Agricole existe et peut servir à

.../...

financer ces opérations, s'il devient un organe d'exécution du Plan et cesse de s'intéresser aux situations individuelles. Quant aux organismes dit coopératifs et qui rappellent en fait les sociétés de prévoyance et les sociétés mutuelles de production rurale de fâcheuse mémoire, il faut résolument les transformer de fond en comble.

La troisième condition réside dans une évolution des structures traditionnelles et dans l'instauration de structures nouvelles.

Il n'est pas douteux que les structures traditionnelles soient très souvent inadaptées aux conditions du développement économique. C'est ainsi que certaines structures sociales concernant par exemple le régime foncier, le régime d'héritage par voie matrilinéaire, encore en vigueur, doivent faire place à des formules encourageant les initiatives et facilitant l'essor économique des campagnes. De même certains interdits d'ordre religieux, qui vont à l'encontre du bien commun, doivent être abolis.

Certaines structures administratives, héritées du passé, doivent être résolument modifiées. Les Services de l'Agriculture ne peuvent plus à la fois être fortement centralisés, du fait de la multiplicité des tâches à accomplir et largement démultipliés, pour intervenir aux échelons les plus lointains du territoire. Une telle conception se heurte à la réalité des faits, celle de la pénurie du personnel technique, parce que la hiérarchie créée sur la base des implantations locales, provinciales, régionales, alourdit considérablement la machine administrative et nécessite une prolifération du service central; les entraves administratives ne permettent pas d'ailleurs de mener à bien des opérations intégrées de grande envergure comme celles qui sont inscrites au Plan.

Il faut donc renverser la tendance et créer des organismes spécialisés disposant d'une grande liberté d'action, dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, capables d'une action plus rapide et plus souple. La formule des Sociétés d'Etat convient à des tâches de ce genre.

Quatrième et dernière condition : le financement.

Les opérations agricoles sont réglées par le rythme des saisons; les semis et les récoltes ont lieu à des époques précises. Si le financement n'est pas possible au moment voulu, un retard de quelques jours risque de se traduire par un décalage d'un an dans l'exécution.

Par ailleurs, des opérations de longue haleine comme celles concernant le palmier à huile, le cocotier, le reboisement demandent a être poursuivies régulièrement. Les moyens de financement doivent donc exister, préalablement à toute exécution et être assurés à long terme.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

LES PERSPECTIVES DECENNALES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Tome II

Deuxième partie - (Suite et Fin)

LES OBJECTIFS SECTORIELS

Chapitre 4 - Le développement industriel

INTERNATIONAL MONETARY FUND
Joint Library
Washington 25, D. C.
INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT

- SOMMAIRE -

L'EXPANSION INDUSTRIELLE

- PREAMBULE - Pages

+

- ETUDE SECTORIELLE - (Nota : les branches 1, 2, 3 et 4 (concernent la production agricole, (forestière et la pêche

PARAGRAPHE -1- BRANCHE 5 - TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES - 11

sous-branche - 5-1 - Meunerie, décorticage du riz, produits tirés du maïs et du manioc - 11

5-2 - Boulangerie, Pâtisserie, biscuiterie, pâtes alimentaires - 19

PARAGRAPHE -2- BRANCHE 6 - CONSERVERIES DE FRUITS ET JUS DE FRUITS, POISSONS, CAFE, THE, etc... 27

sous-branche - 6-1 - Conserveries de fruits et jus - 27

6-2 - Conserveries de poisson 30

6-3 - Café, thé, cacao, - 34

PARAGRAPHE -3- BRANCHE 7 - BOISSONS ET GLACE - 38

sous-branche - 7-1 - Bières et boissons gazeuses, 38

7-2 - Fabrication de la glace - 41

PARAGRAPHE -4- BRANCHE 8 - AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES - 43

sous-branche - 8-1 - Produits laitiers, 43

8-2 - Produits tirés du cacao, 46

8-3 - " " de la banane, 48

8-4 - Confiserie et sucre, 50

8 5 - Tabacs et cigarettes - 55

.../

PARAGRAPHE - 5-	BRANCHE 9 -	ENERGIE ET EAU -	60
	sous-branche -	9-1 - Produits pétroliers	60
		9-2 - Energie électrique	64
		9-3 - Eau -	68
PARAGRAPHE -6-	BRANCHE 10-	INDUSTRIES EXTRACTIVES	72
	sous-branche -	10-1 - Diamant	72
		10-2 - Manganèse	74
		10-3 - Minerais divers	75
PARAGRAPHE -7-	BRANCHE 11-	METAUX -	77
	sous-branche -	11-1 - Tréfilerie, pointerie, ronces artificielles, treillis, etc...	78
		11-2 - Boulonnerie, visserie	81
		11-3 - Tôlerie, spéciale pour couverture -	83
PARAGRAPHE -8-	BRANCHE 12-	MATERIAUX DE CONSTRUCTION	87
	sous-branche -	12-1 - Chaux et ciment	87
		12-2 - Briques, tuiles, hourdis, etc...	90
		12-3 - Produits de carrières	92
		12-4 - Eléments préfabriqués en béton et produits amiante-ciment -	94
PARAGRAPHE -9-	BRANCHE 13-	ENGRAIS -	98

.../

PARAGRAPHE -10- BRANCHE 14 - CHIMIE, PARACHIMIE, CAOUTCHOUC - 102

sous-branche - 14-1 - Produits chimiques 102

14-2 - Peintures, pesticides, parfumerie, huiles essentielles, produits pharmaceutiques, allumettes 102

14-3 - Traitement du latex - 113

PARAGRAPHE -11- BRANCHE 15 - INDUSTRIES DU BOIS - 115

sous-branche - 15-1 - Bois débités

15-2 - " déroulés

15-3 - " contreplaqué

(Dans ce paragraphe, les sous-branches sont examinées simultanément.)

15-4 - " tranché

15-5 - Panneaux de fibres et departicules agglomérées

15-6 - Caisserie, emballages

15-7 - Menuiserie, ameublement et divers

15-8 - Eléments préfabriqués

PARAGRAPHE -12- BRANCHE 16 - MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES - 123

sous-branche - 16-1 - Véhicules automobiles 123

16-2 - Cyclomoteurs et bicyclettes 128

16-3 - Véhicules de services divers (sans moteur) 132

16-4 - Réparation des véhicules à moteur 133

PARAGRAPHE 13 - BRANCHE 17 - INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES - 136

sous-branche - 17-1 - Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation, etc... 137

17-2 - Forge, estampage, petite fonderie 139

.../

17-3 - Serrurerie, et quincaillerie 141

17-4 - Construction et réparation navales 142

17-5 - Emballages métalliques 145

17-6 - Fabrication de bouchons et couronnes 147

17-7 - Articles de ménage 149

17-8 - Mobilier métallique, leterie, etc... 152

17-9 - Air conditionné et armoires frigorifiques 155

17-10 - Appareils de radio et télévision 157

17-11 - Accumulateurs et piles électriques 160

PARAGRAPHE -14- BRANCHE 18- INDUSTRIES TEXTILES - 164

sous-branche - 18-1 - Egrenage du coton 164

18-2 - Filature, tissage, manutention, impression, couvertures 167

18-3 - Confection et bonneterie 182

18-4 - Corderie, ficellerie, sacherie 187

PARAGRAPHE -15- BRANCHE 19- CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS - 195

sous-branche - 19-1 - Sacs, cartables, serviettes et articles de voyage, etc... (cuir) 195

19-2 - Chaussures 196

PARAGRAPHE -16- BRANCHE 20- CORPS GRAS D'ORIGINE VEGETALE OU ANIMALE (autres que le beurre) - 203

sous-branche - 20-1 - Graisses et huiles brutes 203

20-2 - Huiles raffinées et margarine 212

20-3 - Savons, lessives, glycérine 215

.../

PARAGRAPHE -17- BRANCHE 21- ARTICLES EN CAOUTCHOUC & MATIERE PLASTIQUE - 219

sous-branche - 21-1 - Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies, articles d'hygiène, gants, vêtements et objects divers 219

21-2 - Pneumatiques (automobiles et véhicules à 2 roues), fabrication et rechapage 220

21-3 - Articles en matière plastique 231

PARAGRAPHE -18- BRANCHE 22 - PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS = CELLULOSE, PAPIER, VERRE, C ERAMIQUE, etc... 238

sous-branche - 22-1 - Pâte de cellulose 238

22-2 - Papier et carton 242

22-3 - Industries polygraphiques 248

22-4 - Verrerie et céramique 249

- CONCLUSION - TABLEAUX RECAPITULATIFS - 254

- CREATION ET EXTENSION D'ENTREPRISES ET INVESTISSEMENTS CORRESPONDANTS - 255

- EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE - PAR LE SECTEUR INDUSTRIEL - 267

- CREATION D'EMPLOIS - 268

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL -

Les connaissances acquises en matière de géologie ne laissent pas espérer que la Cote d'Ivoire puisse disposer des ressources en charbon et en fer qui lui permettent de créer une industrie lourde même pour ses seuls besoins. Au surplus, la production mondiale d'acier a atteint aujourd'hui un niveau et des prix de revient tels qu'il ne parait pas raisonnable d'entrer en concurrence avec elle, fut-ce dans un cadre autarcique.

Le climat, en général, chaud et humide, rend difficile l'exercice de cette activité moderne qu'est l'industrie électronique et qui , avec l'industrie chimique, caractérise la deuxième révolution industrielle du monde moderne.

Il faut donc s'orienter, sous la condition primordiale d'un bilan économique, financier et social satisfaisant pour chaque entreprise, vers :

- les industries de préparation, de présentation et de transformation qui valorisent, pour la consommation ou l'exportation, les produits du sol ou du sous-sol ;
- les industries mécaniques utilisant les matières premières locales ou importées ;
- une raffinerie de pétrole pouvant, éventuellement, utiliser le pétrole brut produit sur place, à défaut du brut d'origine africaine ;
- les industries chimiques à base du bois et des sous-produits du pétrole et provenant, par exemple, du cracking des huiles végétales produites sur place.

Dans le domaine de l'énergie électrique,qui est la clé de tout développement industriel, il sera procédé à la réalisation du programme à long terme dont l'étude a été terminée en Octobre 1961 et qui doit :

- porter la puissance installée de 38.000 kW installés en 1961 à 230.000 KW en 1970.

.../...

- par des lignes de haute tension, relier les centres de production aux centres de consommation ;
- établir un tarif unique de vente de l'énergie électrique sur tout l'étendue du pays.

x

x x

Avant de passer à l'examen de chaque branche d'industrie, il parait nécessaire de préciser les bases et la méthode adoptées pour évaluer les possibilités de développement, ainsi que les conditions de réalisation des objectifs de production retenus.

L'étude sectorielle a été effectuée en harmonie avec les progrès attendus de l'économie générale du pays au cours de la période décennale 1961-1970. Elle tient particulièrement compte des prévisions de croissance concernant les revenus consommables.

L'accroissement démographique prévu est de 2,25 % par an, ce qui donnerait à la Côte d'Ivoire, en 1970, une population supérieure à 4.000.000 d'habitants.

Les comptes économiques de l'année 1960 ont servi de base aux projections opérées pour évaluer les besoins en fin du premier (1965) et du deuxième quinquennat (1970). A défaut de données locales suffisantes que doivent procurer les enquêtes régionales en cours, les élasticités de consommation ont été estimées à l'aide de celles connues pour certains pays africains en voie de développement. Il a été, bien entendu, tenu compte de l'évolution du marché antérieur à l'année de base, et de tous les éléments nouveaux pouvant influencer la consommation future, que ce soit celle des ménages ou celle des entreprises. Enfin, on a évalué les possibilités d'exportation sur les marchés voisins et lointains.

.../...

Les besoins déterminés, des objectifs de production ont été choisis en rapport avec les ressources locales et les impératifs techniques. La préoccupation dominante a été de développer au maximum les industries de transformation, celles en particulier qui utilisent les produits locaux.

On a évalué ensuite les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés, Les investissements portent à la fois sur les extensions d'entreprises en exercice à l'année de base et sur les créations nouvelles jugées nécessaires. Compte tenu, toutefois , des capacités de production inutilisées en 1960, les coefficients de capital se trouvent anormalement bas dans un certain nombre de branches.

Enfin, on a déterminé approximativement le nombre des nouveaux emplois procurés par le progrès industriel, ainsi que les effets de ce dernier sur le commerce extérieur de la Côte d'Ivoire.

Il importe cependant de souligner la relative prudence des estimations faites, dans un secteur ou prédominent les initiatives privées.

Il n'a été fait état que des projets suffisamment avancés ou économiquement et techniquement réalisables.

Le coût trop élevé de l'électricité, l'insuffisance de la production énergétique et de la prospection géologique interdisent aujourd'hui la conception d'un certain nombre de grands projets.

Le développement industriel n'a donc pas toute l'ampleur souhaitée, il constitue cependant au cours de la période, un facteur essentiel de la croissance.

.../...

N.B. Dans ce travail provisoire, effectué à l'échelle nationale, il a été impossible de localiser dès à présent la plupart des unités nouvelles et d'apprécier leur plus ou moins grande rentabilité financière. Des études seront nécessaires pour les déterminer.

La réalisation des objectifs retenus ne sera possible que si, en plus des conditions générales politiques, économiques et sociales de la croissance, l'industrie trouve en Côte d'Ivoire les moyens particuliers et les encouragements nécessaires à son développement.

Ce dernier est tout d'abord subordonné à l'existence de zones industrielles convenablement reliées au rail, à la route, et le cas échéant à la voie d'eau ou au port, et équipées en énergie électrique, eau et télécommunications. Le bas prix de l'énergie et de l'eau est en particulier un des moyens les plus efficaces pour attirer les industries nouvelles.

Elles doivent également trouver des cadres et une main-d'oeuvre qualifiée. Or, un très grand effort est à accomplir en Côte d'Ivoire sur le plan de la formation technique et professionnelle pour répondre aux besoins futurs du secteur industriel, comme d'ailleurs aux nécessités de l'africanisation progressive des entreprises.

Il faudra enfin que cette dernière puisse également s'appuyer sur un organisme de crédit industriel et recevoir l'assistance technique d'un "Bureau du Développement".

A toutes ces conditions indispensables à la réalisation des objectifs de production, il faut ajouter une dernière qui dépend également de la puissance publique. Il s'agit de la stabilité des débouchés extérieurs, et plus particulièrement de la politique des échanges commerciaux avec les pays africains voisins.

La plupart des objectifs de production industrielle que l'on trouvera plus loin ont été établis en tenant compte de possibilités d'exportation vers leurs marchés respectifs. Ces estimations ont été prudentes et tiennent compte des perspectives d'industrialisation actuellement connues de ces pays. Elles pourraient sans doute être consolidées et élargies dans le cadre de

.../...

négociations tendant à intensifier les courants d'échanges réciproques. Ces dernières devraient etre menées avec le souci d'équilibrer les échanges en fonction des ressources particulières et complémentaires des parties intéressées.

x

x x

Les indications figurant dans ce préambule n'ont eu d'autre but que de fournir l'éclairage nécessaire à une juste appréciation des perspectives de développement industriel qui font maintenant l'objet de l'étude sectorielle ci-après.

Ces perspectives sont ensuite résumées dans un certain nombre de tableaux qui sont la conclusion chiffrée de cette partie du Plan.

x

x x

- PARAGRAPHE - 1 -

- BRANCHE 5 (1) - TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES -

5 - 1 - Meunerie, Décorticage du riz, Produits tirés du maïs et du Manioc -

5 - 2 - Boulangerie, Pâtisserie, Biscuiterie, Pâtes alimentaires -

-:-:-:-

- 5 - 1 - MINOTERIE INDUSTRIELLE - DECORTICAGE DU RIZ - SEMOULERIE DE MAIS -

A) MINOTERIE -

La minoterie industrielle locale, de création récente, n'intervient pas encore en 1960, année de base du Plan. Elle doit en effet entrer en production début 1963 et se substituer progressivement aux importations de farine de blé pour la fourniture du marché intérieur.

Le marché local -

Ce dernier est constitué, pour la majeure partie, par la consommation des entreprises industrielles et artisanales, de boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires et par la consommation directe des ménages.

Aux entreprises existantes, dont on escompte le développement, s'ajouteront bientôt des utilisations nouvelles en biscuiterie notamment.

Au cours des années passées, les importations de farine de blé se sont accrues au rythme moyen de 7 %, mais par à-coups marqués. En 1960, la consommation Ivoirienne (c'est-à-dire compte tenu des réexportations de farine vers certains pays voisins) s'est élevée à 29.500 tonnes dont le tiers environ aurait été consommé directement par les ménages. Cette proportion parait élevée et il faut penser, ce que les enquêtes en cours dans le pays permettront sans doute de confirmer, qu'il existe une quantité de petites boulangeries africaines non encore recensées.

. . . /. . .

(1) Nota - Les branches 1, 2, 3 et 4 concernent l'Agriculture, les Forêts l'Elevage, et la Pêche, objets du chapitre précédent.

La consommation parait actuellement localisée aux grandes cités et aux localités administratives de la moitié sud du pays, tout au moins en ce qui concerne le pain.

Avec l'élévation progressive du revenu des populations due aux actions envisagées dans le cadre du Plan, et l'accession d'une partie de celles-ci au secteur moderne (la consommation du secteur de type européen étant supposée rester ce qu'elle est présentement) on parait pouvoir tabler à longue échéance sur une progression moyenne de 5 % par an se justifiant comme suit :

- Progression globale de l'économie Ivoirienne pour la période 1960 - 1965 - 1970 ..... 6,00 %
- Augmentation de la population ..... 2,25 %

  d'où majoration escomptée du revenu per capita 3,75 %

- Nous retiendrons une élasticité de consommat on pour ce produit de 0,7 (chiffre un peu supérieur à celui du Maroc).

- Soit une progression moyenne de la consommation de l'ordre de 5 % par an.

La consommation future de farine de blé en Cote d'Ivoire pourrait alors atteindre :

- en 1960 ..... 38.000 tonnes
- en 1970 .....entre 48.000 et 50.000 tonnes.

Objectifs de production -

Pour donner satisfaction au marché intérieur et commencer vers 1965 à exporter progressivement vers les pays voisins, il faudrait écraser les quantités de blé ci-après :

- 55 000 tonnes en 1965, soit 40 000 tonnes de farine, ce qui laisserait libre, dès ce moment-là, 2 000 tonnes de farine pour l'exportation.

On pourrait envisager d'élever ensuite les exportations à 8 000 tonnes de farine vers 1970, donc d'écraser environ 80 000 tonnes de blé en fin du deuxième quinquennat.

Les investissements -

Les investissements en cours de réalisation correspondent largement à l'étape définie ci-dessus pour 1965 et doivent permettre, moyennant certains compléments, d'atteindre l'étape suivante de 80 000 tonnes de blé.

Il est possible que leur montant dépasse déjà 1 200 millions de f. CFA, dont environ 600 millions f.CFA pour les seuls bâtiments et travaux publics

L'extension de la capacité de production à 80 000 tonnes exigerait environ 300 millions de f.CFA d'investissements supplémentaires, (équipement).

Les emplois créés -

Le nombre des emplois créés en première étape (55 000 tonnes de blé) est de 232.

Des Ivoiriens ont été sélectionnés et envoyés en stage à Dakar pour être préparés à occuper les postes essentiels de la fabrication.

.../

Les importations -

Si les prévisions de production de la minoterie peuvent être tenues, les importations, réduites à 10 000 tonnes en 1963, disparaitront complètement dès l'année 1964.

Les exportations -

En sens inverse, il est prévu que la Côte d'Ivoire deviendra exportatrice de farine en 1965 pour 2 000 tonnes, ce chiffre augmentant progressivement par la suite d'année en année pour atteindre 8 000 à 10 000 tonnes en 1970.

Un effort sérieux devra être fait pour utiliser sur place, dès le début de l'entrée en fonctionnement, le maximum d'issues (Développement de l'Elevage).

Il a été estimé cependant qu'en 1965 : 30 % seulement des issues (3 000 tonnes) seront ainsi utilisées, le reste étant exporté vers l'Europe soit :

- 7 000 t. emballées valant entre 60 et 65 millions f.cfa.

A la fin du deuxième quinquennat, on peut admettre que 50 % des issues produites seront consommées sur place et 50 % exportées, ce qui aurait pour résultat de maintenir en permanence les exportations au niveau de 7 000 tonnes au cours de la période 1965-1970, le surplus de la production étant régulièrement absorbé par la consommation intérieure.

- B) LE DECORTICAGE DU RIZ -

Un certain nombre de petites usines à décortiquer le riz ont été implantées à diverses époques dans le Nord de la Côte d'Ivoire.

Les seules régulièrement utilisées paraissent être celles, au nombre de deux, que l'on trouve à KORHOGO. Encore sont-elles loin de travailler à pleine capacité, laquelle s'élève à près de 5 000 tonnes/an de riz paddy.

.../

La raison principale en est le manque d'homogénéité de la production de cette région, partagée entre de trop nombreuses variétés de graines. La proportion de brisures qui en découle est nettement exagérée.

Un programme de développement de la production rizicole irriguée a été élaboré. Il porte au total sur 35 000 ha à réaliser entre 1960 et 1970.

Les tonnages de paddy attendus de cet effort passeraient :

- de 5 000 tonnes en 1960,
- à 27 500 tonnes en 1965,
- et 77 500 tonnes en 1970.

A ces progrès s'ajouteraient ceux poursuivis simultanément dans la culture du riz pluvial dont les surplus attendus seraient :

- de 27 500 tonnes en 1965,
- et 52 500 tonnes en 1970.

Cet effort de production devrait permettre de satisfaire les besoins du marché local qui doit faire chaque année appel à des importations accrues de riz étrangers.

Le marché -

Le riz produit en Côte d'Ivoire (160 000 tonnes en 1960) est entièrement autoconsommé sauf un tonnage réduit, inférieur à 1 000 tonnes de paddy, traité à KORHOGO.

L'approvisionnement des consommateurs urbains et de la main - d'oeuvre de plantation (en particulier des collectivités : armée, lycées, économats d'entreprises, etc...) se fait par des importations de riz net qui pèsent de plus en plus lourd dans la balance commerciale : 35 000 tonnes environ en 1960 et 1961.

.../

La réalisation du programme de riz irrigué et d'intensification de la production de riz pluvial devrait amener la réduction progressive des importations et leur disparition peu après le début du deuxième quinquennat.

Le décorticage industriel et la commercialisation d'une partie importante de la production ivoirienne paraissent pouvoir être estimés dans l'avenir à :

en tonnage de paddy

Année	Riz irrigué	Riz pluvial	Total
1965	25 000	10 000	35 000
1970	70 000	20 000	90 000

Ces chiffres fournissent la base des investissements qu'il parait raisonnable de prévoir pour résoudre le problème du décorticage.

INVESTISSEMENTS -

Le décorticage est une activité saisonnière qui s'étale généralement sur 200 ou 210 jours par an. On travaille généralement à deux postes (sauf les dimanches) soit 2 880 heures pour la campagne.

Pour ne pas occasionner des stockages et des transports trop importants, l'unité de production souhaitable parait être l'usine capable de traiter 2 tonnes de paddy à l'heure, soit, en se réservant une marge de sécurité suffisante : 5 000 tonnes par an.

Compte tenu des capacités encore disponibles à KORHOGO (3 000 à 4 000 tonnes), on pourrait prévoir : 6 unités de 5 000 t./an en 1965 et 17 usines en 1970.

.../...

Le coût d'une unité de cette dimension est le suivant :

- Bâtiments	16 millions f. CFA
- Equipement	15 " "
TOTAL :	31 millions f. CFA.

Au total, les investissements à prévoir s'élèveraient donc à :

- 186 millions f. CFA jusqu'en 1965,
- 341 millions f. CFA entre 1965 et 1970.

Créations d'emplois -

Le personnel permanent est relativement réduit et peut être d'ailleurs occupé à d'autres tâches en dehors des périodes de fonctionnement et de remise en état des usines.

L'effectif pourrait être le suivant pour l'ensemble des unités :

	1965 6 unités	1970 + 11 unités
- Cadres	6	11
- Employés et chauffeurs ...	6	11
- Maitrise	12	22
- Ouvriers professionnels ou spécialisés.....	18	33
- Manoeuvres (saisonniers - 5 mois).....	90	165
	132	242

Les importations -

Leur diminution progressive est attendue au fur et à mesure de la réalisation du programme rizicole.

.../

En 1965, elles ne devraient pas exéder 10 000 tonnes et disparaître ensuite totalement.

Les exportations -

Le marché intérieur parait pouvoir absorber la totalité de la production locale prévue jusqu'en 1970 donc, exportations = néant.

NOTA - L'exécution de ce programme est néanmoins subordonnée à l'organisation par les autorités publiques du marché du riz en Côte d'Ivoire. Actuellement les riz d'origine locale et ceux d'importation se traitent à des prix très différents, aucune péréquation n'ayant lieu entre eux. Le riz local est plus cher en raison du coût élevé du paddy dans la région productrice (18 f. CFA le kg). Il ne peut lutter contre le riz d'importation.

Les prévisions élaborées ci-dessus, en relation avec celles du plan agricole, ne peuvent donc être réalisées que si ce problème des prix reçoit, de la part des autorités responsables, une solution rapide.

- C/ VALORISATION DU MAIS -

Le maïs récolté en Cote d'Ivoire est jusqu'à présent directement consommé par le producteur ou faiblement commercialisé sur les marchés des villes et des villages. Il ne subit aucune transformation (sauf écrasement au pilon).

Il n'est pas interdit de penser qu'un développement de cette culture pourrait, dans l'avenir, justifier une industrie de transformation dont les produits préparés alimenteraient la consommation Ivoirienne et pourraient sans doute trouver des débouchés dans les pays voisins : farine, semoule, gritz pour la brasserie, fabrication d'aliments du bétail, glucose, amidon, levure, etc...

Aucune proposition concrète ne peut cependant figurer ici avant qu'une étude complète ait été faite sur ce sujet.

.../...

- D) PRODUCTION DE FECULE DE MANIOC -

Une étude est en cours en vue de la création en Côte d'Ivoire d'une unité de production de fécule de manioc. Sa capacité pourrait aller de 6 000 à 10 000 tonnes/an suivant les possibilités d'approvisionnement. La zône de cultures assurant ce dernier devrait atteindre une superficie d'environ 3 000 ha. Ce n'est qu'après l'aboutissement des recherches sur ce dernier point que la question pourra être examinée plus à fond.

-:-:-:-

- 5 - 2 - BOULANGERIE - PATISSERIE - BISCUITERIE -

A) - BOULANGERIE - PATISSERIE -

La boulangerie artisanale et industrielle (assez souvent associée à la pâtisserie) a connu un développement remarquable en Côte d'Ivoire au cours de ces dernières années. L'augmentation de la consommation de farine signalée plus haut en témoigne.

Par ailleurs, l'observation des courbes suivies par les importations de farine d'une part, et celles de riz d'autre part, souligne que le pain ne remplace pas le riz. La consommation de pain semblerait plutôt s'étendre aux depens du manioc cuit dans l'alimentation africaine.

Cependant, il faut noter que la capacité de production de la boulangerie industrielle n'est actuellement utilisée qu'à 50 %.

Le marché local -

La consommation du pain procurera le débouché, de loin le plus important, à la Minoterie Ivoirienne dont on rappelle que les objectifs de production correspondent à :

- 40 000 t. de farine (dont 2 000 t. exportées) en 1965.
- 58 000 t. de farine (dont 8 000 t. exportées) en 1970.

.../

Les tonnages de pain requis par les besoins locaux atteindront sans doute :

- en 1965 : 31 000 t. valant 1 360 millions de f. CFA
- en 1970 : 45 000 t. valant 1 980 millions de f. CFA.

laissant toutefois une quantité largement suffisante pour couvrir l'utilisation directe de farine par les ménages et les besoins de la biscuiterie, des pâtes alimentaires, etc...

La pâtisserie - généralement activité annexe de la boulangerie - progressera sans doute parallèlement, tout au moins dans les centres urbains et son chiffre d'affaires devrait pouvoir atteindre, respectivement, 150 et 250 millions de f. CFA en 1965 et 1970.

Investissements -

Les objectifs de production ainsi définis, paraissent pouvoir être atteints à lafin du premier quinquennat par une meilleure utilisation des capacités de production existantes, la modernisation des entreprises artisanales les plus importantes et la multiplication dans l'intérieur du pays des petites boulangeries africaines dont le nombre actuel est d'ailleurs très mal connu. Les investissements nécessaires seront relativement faibles et paraissent difficilement chiffrables. Au-delà de 1965, en revanche, on peut envisager la création de deux unités modernes de panification industrielle coûtant 300 millions au total.

Par ailleurs, il paraît nécessaire de prévoir 50 millions f.CFA pour le développement de la boulangerie et de la pâtisserie artisanale.

Emplois créés -

L'augmentation du chiffre d'affaires de la boulangerie-pâtisserie dégagera des emplois supplémentaires dans les catégories ouvriers et manoeuvres. Leur nombre peut être estimé à 150 en 1965.

.../

Commerce extérieur -

S'agissant de produits uniquement destinés au marché local, aucun achat ou vente à l'extérieur n'est prévu.

B) - BISCUITERIE -

Aucune fabrication de cet ordre n'existant en Côte d'Ivoire, il s'agit d'une activité nouvelle à créer dès que possible dans le cadre du premier quinquennat.

Marché -

La consommation de produits de biscuiterie est néanmoins encore assez faible en Côte d'Ivoire mais un indice encourageant est fourni par la croissance régulière des importations, depuis plusieurs années. Elles ont pratiquement doublé en 5 ans, ce qui correspond à un taux de croissance de 15 %.

En 1960, la consommation locale n'a été toutefois que de 283 tonnes portant sur des catégories très diversifiées : biscuit de mer, petit-beurre, sablé, façonné, boudoirs, genre "Choco B.N." et pain d'épices, etc...

Mais les progrès de la consommation conduiront assez rapidement à un tonnage global au sein duquel pourra s'insérer une fabrication locale.

L'étude du marché d'autres pays africains - en particulier le Sénégal où l'on fabrique plusieurs milliers de tonnes de biscuits - montre que la consommation peut être rapidement croissante.

Il ne semble donc pas abusif de conserver le taux de croissance constaté ces dernières années, soit 15 %, ce qui donne :

- entre 550 et 600 tonnes en 1965,
- et environ 1 200 tonnes en 1970.

.../

Objectifs de production -

Compte tenu des débouchés éventuels offerts par les pays voisins et de la nécessité de continuer à importer certaines catégories de produits, on peut retenir les objectifs de production suivants :

- 1965 : 500 tonnes valant 110 millions f. CFA
- 1970 : de 1 200 à 1 400 tonnes.

Investissements -

La création d'une unité de production parait dès à présent possible. Elle pourrait démarrer en 1963 sur une fabrication de l'ordre de 300 tonnes pouvant s'accroître rapidement.

La capacité à installer doit atteindre d'emblée 500 tonnes.

Les investissements seront de l'ordre de :

- pour les bâtiments et travaux publics.	15 millions
- pour l'équipement - environ	25 "
- soit au total .....;	40 millions f. CFA

L'extension des bâtiments et de l'équipement est à prévoir pour répondre aux objectifs 1970. ELle demandera vraisemblablement des investissements du même ordre de grandeur.

Emplois créés -

En première étape :

- Cadre	1
- Employés	5
- O.S	10
- Maitrise	2
- O. P.	10
- Manoeuvres	10
Total ..	38

.../

Commerce extérieur -

En fin du premier quinquennat, les importations porteront sur 100 à 150 tonnes de produits composés très élaborés (en valeur 20 à 30 millions de f. CFA).

Elles seront compensées en grande partie par les exportations escomptées de la biscuiterie locale vers les pays voisins. Ces dernières pourraient déjà atteindre une centaine de tonnes en 1965 et s'élever progressivement à 400 ou 500 tonnes à lafin du deuxième quinquennat.

C) - PATES ALIMENTAIRES -

La fabrication artisanale de pâtes alimentaires en Côte d'Ivoire a une activité jusqu'à présent assez réduite. La consommation locale, représentée surtout par le secteur européen, est satisfaite par des importations. Cette situation parait devoir se modifier prochainement en relation avec la création d'une minoterie ivoirienne.

Le marché -

Il est encore assez faible - de l'ordre de 200 tonnes - et si la croissance des importations a été régulière au cours de ces dernières années (6 % en moyenne), elles connaissent une certaine stagnation qui peut s'expliquer, en partie, par l'entrée en jeu d'une fabrication locale.

La prépondérance du secteur de consommation européen parait cependant devoir disparaître dans l'avenir. Non seulement les africains évolués recourent de plus en plus aux pâtes, mais également la masse des consommateurs semble dorénavant s'y intéresser. La diffusion de cette denrée progresserait assez fortement dans le réseau commercial de l'intérieur du pays (notamment le paquet de 250 grammes de provenance marocaine).

Pour peu que la minoterie encourage le développement des industries utilisatrices de ses produits, on peut donc escompter un progrès appréciable de la consommation des pâtes alimentaires.

.../

Nos prévisions seront basées sur la reconduction du taux de croissance antérieur 6 % - lequel correspond d'ailleurs à un coefficient d'élasticité de 1 appliqué à la progression moyenne retenue par hypothèse pour le Plan.

Les besoins futurs du pays seraient ainsi de 300 tonnes en 1965 et 500 tonnes environ en 1970.

Objectifs de production -

Cependant les objectifs de production retenus seront nettement plus élevés parce qu'on a pu observer dans le passé qu'une fraction importante des entrées de pâtes alimentaires en Côte d'Ivoire donnait lieu à réexpédition vers les pays voisins francophones.

Une fabrication locale doit pouvoir profiter de ce courant et pourrait retenir les objectifs de production ci-après :

- 400 tonnes en 1965,
- 600 tonnes (et probablement davantage) en 1970.

Investissements -

Une seule unité de production sera suffisante pour atteindre les objectifs proposés.

Les investissements nécessaires seront d'ailleurs peu élevés : 15 millions de f. CFA, se décomposant :

- en bâtiments ..... 5 millions de f. CFA
- en équipement ..... 10 millions de f. CFA.

Emplois créés -

- cadre	1
- Employés	2
- Maitrise	1
- O.P.....	5
- O.S.....	5
- Manoeuvres	7
TOTAL :	21

.../

Commerce extérieur -

Le courant d'importations s'affaiblira certainement pour représenter en 1965 environ 13 millions de f. CFA (pâtes alimentaires des grandes marques).

Il sera entièrement compensé par les sorties d'une partie de la production locale au bénéfice des pays voisins.

+

.../

RECAPITULATION BRANCHE - 5 -

(tonnes et millions f. CFA)

Sous - Branches	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Q.	V.					Q.	V.
1 - MINOTERIE	0	55 000 (blé)	1 524	1 200	232	0	141	80 000	1 962
- Usinage riz paddy	1 000	35 000	749	186	186	260	0	90 000	1 926
- Valorisation maïs et produits tirés du manioc	-	-	-	mémoire					
2 - BOULANGERIE-PATISSERIE	19 300	31 000	1 360	0	150	0	0	40 000	1 760
dont : industrielle	6 300	11 000	480					20 000	880
artisanale	13 000	20 000	880					25 000	1 100
- Biscuiterie	0	500 (produit)	110	40	38	30	20	1 400	308
- Pâtes alimentaires	0	400 (produit)	52	15	21	13	13	600	78
			3 795	1 441	627	303	174		6 254

- PARAGRAPHE - 2 -

- BRANCHE - 6 - CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO.

6 - 1 : Conserveries de fruits et jus de fruits,

6 - 2 : Conserveries de poisson,

6 - 3 : Café, Thé, etc....

-:-:-:-

6 - 1 - CONSERVERIES DE FRUITS ET JUS DE FRUITS -

La Côte d'Ivoire possède depuis une dizaine d'années une industrie de la conserverie de fruits et jus de fruits tournée vers l'exportation. Son chiffre d'affaires global a atteint 648 millions de f. CFA en 1960. Le Plan décennal prévoit un développement marqué de cette activité en liaison avec l'accroissement de la culture de l'ananas.

Le Marché -

Localement, la consommation des conserves et jus de fruits est encore réduite. Elle donne lieu à des importations de provenances variées offrant une diversité de parfums que ne peut fournir la conserverie locale uniquement basée sur l'ananas.

En 1960, ces importations, y compris les confitures, ont porté sur 225 tonnes valant (rendu entrepôt) 107 millions de f. CFA.

Il est à souhaiter que la consommation des fruits et jus locaux se développe. Une publicité bien faite ne resterait sans doute pas sans effet.

Néanmoins, cette sous-branche industrielle demeurera longtemps encore orientée vers les débouchés extérieurs. Pour triompher

.../...

de la concurrence étrangère (Hawaï, Antilles, Malaisie), elle devra comprimer au maximum ses prix de revient et continuer sans doute à recevoir l'appui de la puissance publique sous diverses formes.

Objectifs de production-

Ils sont évidemment liés à l'approvisionnement en fruits. Le programme de développement en culture se propose d'atteindre les niveaux suivants au cours de la décennie couverte par le Plan :

	1960	1965	1970
Superficie en ha	770	1 110	1 610
Production en tonnes répartie comme ci-dessous	23 000	40 000	58 000
- Consommation locale d'ananas frais	6 000	6 000	8 000
- Exportations d'ananas frais	3 000	5 000	10 000
- Approvisionnement des usines de conserves	14 000	29 000	40 000

Les objectifs de production de la conserverie sont donc définis par la ligne du bas du tableau soit :

- 29 000 d'ananas frais en 1965,
- 40 000 tonnes d'ananas frais en 1970.

Investissements -

Les unités de production existantes offrent une capacité disponible permettant d'atteindre 20 000 tonnes sans recourir à des investissements supplémentaires. Au-delà, il sera indispensable de renforcer les équipements.

.../

D'ici 1965, il y a donc lieu de prévoir pour ce poste environ 60 millions de f. CFA.

Au cours du deuxième quinquennat il faudra procéder - en supposant qu'aucune création d'unité nouvelle n'aura lieu - à des extensions de capacité représentant 75 millions de f. CFA dont :

- Bâtiment - Travaux Publics 20 millions f. CFA
- Equipement ..... 55 millions f. CFA

Création d'emplois -

Les extensions de capacité envisagées doivent procurer environ 200 emplois nouveaux portant pour l'ensemble de la sous-branche sur les catégories ci-après :

- Cadre	2
- Employés	8
- Maitrise	5
- O.P.	20
- O.S.	30
- Manoeuvres	135
TOTAL	200

La moitié de ces emplois devraient être pourvus avant 1965.

Commerce extérieur -

La valeur de la production passerait de 648 millions de f.CFA en 1960, à 1 400 millions en 1965 et 2 000 millions de f. CFA en 1970.

On peut estimer que 100 et 200 millions f. CFA seront respectivement consommés localement au terme des premier et deuxième quinquennats.

.../

Les exportations atteindraient donc à ces dates : 1 300 et 1 800 millions de f. CFA.

Du côté des importations il subsistera un courant de l'ordre de 100 millions de f. CFA.

6 - 2 - CONSERVERIES DE POISSON -

L'industrie de la pêche s'est considérablement développée en Côte d'Ivoire depuis l'ouverture du Canal de Vridi. La flotille basée sur Abidjan s'est étoffée d'année en année. Jusqu'en 1960, le poisson ramené au port a été consommé en frais ou en réfrigéré et a servi à alimenter après fumage les circuits traditionnels (29 000 tonnes en 1960 contre 5 000 tonnes en 1955).

Une première industrie de la conserve s'est implantée en 1961 et un frigorifique provisoire récemment entré en service permet la congélation du thon. Une seconde unité de conserverie de thon est également prévue dans le cadre du premier quinquennat.

La construction en cours à ABIDJAN d'un port de pêche, lequel sera doté d'un vaste entrepôt frigorifique, favorisera certainement l'expansion de la conserverie. Ce nouvel ensemble permettra également de rationaliser la commercialisation de la pêche et fournira le point d'appui nécessaire à l'organisation de circuits de distribution du poisson dans l'intérieur du pays.

Marché de la conserve -

La consommation locale de conserves de poisson est faible en raison de l'abondance du poisson frais, fumé et séché (poisson du Niger). Entièrement couverte jusqu'à une date récente par des importations de l'étranger, elle se chiffre à un peu plus de 300 tonnes en 1960 pour une valeur de 72 millions de f. CFA (prix rendu entrepôt hors marges commerciales).

Depuis peu la conserverie locale de thon approvisionne les collectivités publiques : armée, lycées, cantines, etc... mais cela ne représente encore que 1 % de sa production.

Même si la consommation intérieure de ce produit s'élève, au cours des prochaines années, elle ne parait pas pouvoir dépasser quelques centaines de tonnes (probablement 200 tonnes en 1965 et 300 tonnes en 1970).

Comme pour la conserverie de fruits, il faut donc tabler à peu près uniquement sur les débouchés extérieurs qui, en ce qui concerne le thon, seraient loin d'être saturés. Une partie de thon congelé devrait aussi trouver un débouché sur le marché Ivoirien. On peut l'estimer à :

- 500 tonnes en 1965,
- 1 000 tonnes en 1970.

Objectifs de la production -

Les exportations de thon s'opèreront sous deux formes : en congelé et en conserve (thon au naturel et thon à l'huile).

Les objectifs actuellement retenus en ce qui concerne la pêche au thon sont les suivants :

- 1965 ..... 25 000 tonnes
- 1970 ..... 40 000 tonnes.

Sur ce total, les parts respectives de l'exportation en thon congelé et de l'approvisionnement de la conserverie pourraient être de :

ANNEES	Thon congelé	Conserverie	TOTAL
1965	10 000 tonnes	15 000 tonnes(1)	25 000 tonnes
1970	15 000 "	25 000 "	40 000 "

.../

Les réalisations industrielles existantes ou en cours, et les projets déposés, permettent de retenir les objectifs de production 1965 tels que chiffres ci-dessus (1). Ceux de 1970 ont encore évidemment un caractère assez prévisionnel.

Toutefois l'effort en cours tendant à l'amélioration de l'équipement portuaire doit permettre le rassemblement d'une flotille suffisante pour assurer un approvisionnement régulier de ces industries.

Investissements -

A) Congélation -

Une unité dite provisoire vient d'être achevée, un nouveau frigorifique de forte capacité doit être construit sur les quais du port de pêche en cours de réalisation. On peut penser que ces deux unités fonctionneront simultanément pendant la décennie couverte par le Plan. La construction de la seconde pourrait débuter dans le courant de 1963.

Les investissements envisagés sont de l'ordre de grandeur ci-après :

millions de f. CFA

NATURE	1960 / 1964	1965 / 1970
Bâtiments et Travaux Publics ..	164	62
Equipement	280	563
TOTAL.....	444	625

Il faut cependant noter que le nouveau frigorifique aura d'autres utilisations que le thon : produits de la pêche pour le marché intérieur, conservation des vivres frais, fourniture de glace, etc...

.../

(1) - Cet objectif ne pourra cependant être atteint que si les promoteurs procèdent, comme ils en ont manifesté l'intention, à l'implantation immédiate (fin 1962) de la nouvelle usine.

B) - Conserveries de thon :

Deux unités sont prévues aux abords du nouveau port de pêche (celle qui fonctionne dès à présent devant procéder à sa réinstallation).

Les investissements se monteraient, d'ici 1965, aux chiffres ci-dessous :

- Bâtiments et travaux publics .... 60 millions f.CFA
- Equipement ..... 220 millions f.CFA

280 millions f.CFA

Les extensions de capacité nécessaires pour atteindre les objectifs 1970 (ou la création d'une unité supplémentaire) exigeront sans doute près de 200 millions d'investissements nouveaux dont 30 à 40 millions f. CFA de génie civil).

Création d'emplois -

En première étape (1965), on peut compter sur les effectifs ci-après :

Unités

NATURE DES EMPLOIS	Congélation	Conserveries	TOTAL
Direction et Cadres ...	1	4	5
Employés	2	10	12
Maitrise	2	12	14
O.P.)			
O.S. ..... (	16	70	86
Manoeuvres	39	241	280
TOTAL	60	337	397

Commerce Extérieur -

Les exportations, nulles en 1960 (année de base), atteindraient en 1965 un total de : 2 520 millions de f. CFA.

.../

Elles porteront sur 9 500 tonnes de thon congelé représentant 570 millions f. CFA.

Pour ce qui concerne les conserves de thon (au naturel et à l'huile), leur montant serait de : 1 950 millions de f. CFA.

Si par ailleurs, les objectifs 1970 pouvaient être atteints, les exportations s'élèveraient au total à cette date (congelé + conserves) à plus de 4 000 millions f. CFA.

Les importations de conserves de crustacés et de poissons, destinées surtout au secteur moderne de la consommation Ivoirienne (sauf les conserves de sardines) se maintiendront sans doute à un niveau voisin de celui enregistré en 1960.

On peut retenir les chiffres suivants en valeur :

- 70 millions pour 1965
- 100 millions pour 1970.

6 - 3 - CAFE SOLUBLE ET TORREFIE - THE.

A) CAFE -

La préparation du café en vue de la consommation s'est limitée jusqu'à une date récente à la torréfaction. Celle-ci, d'ailleurs de faible importance, tendait davantage à répondre à des besoins extérieurs plutôt qu'à l'approvisionnement du marché local.

La création récente d'une usine de café soluble entrée depuis peu en production permettra la valorisation sur place d'une partie de la production agricole Ivoirienne et favorisera l'expansion de la consommation du café dans les pays de l'Entente.

Marché -

Cette dernière n'entre pas dans les habitudes africaines et une patiente et adroite publicité sera nécessaire pour susciter la création d'un marché local de consommation qui pour des raisons médicales restera, de toute façon, réduit.

.../...

Limités jusqu'à présent au secteur moderne, les besoins ont été satisfaits par des importations de produits préparés (café torréfié, en poudre, soluble), pour une valeur de 30 millions de f. CFA en 1960 avec appoint de la torréfaction locale (7 millions f. CFA).

En première approche, on peut estimer que le marché futur pourrait représenter 100 tonnes de café soluble en 1965 et 300 tonnes en 1970 (Côte d'Ivoire 50 % - autres pays voisins francophones 50 %).

Une forte proportion de la production locale devra donc être exportée, les débouchés nécessaires étant offerts par l'Afrique du Nord et du Sud, le Moyen-Orient et l'Europe.

Objectifs de production -

Ils sont conditionnés par l'ouverture progressive des débouchés permettant de s'acheminer vers l'utilisation totale de la capacité de production de l'industrie Ivoirienne.

Celle-ci, prévue pour traiter 5 000 tonnes de café vert, devrait consommer au minimum :

- 1 700 tonnes en 1965

et - 5 000 tonnes en 1970.

Investissements -

Ceux-ci sont actuellement réalisés en grande partie, mais certains compléments d'équipement seront néanmoins nécessaires pour atteindre la capacité prévue de 5 000 tonnes de café vert.

Emplois créés -

On peut en estimer le total à 130.

.../.

Commerce Extérieur -

Les incidences de la nouvelle production sur les échanges extérieurs de la Côte d'Ivoire sont importantes.

Du coté des importations vont disparaître les 20 millions de f. CFA de café soluble importés en 1960.

En sens inverse, la Côte d'Ivoire devrait envoyer aux pays voisins pour, respectivement, environ 90 millions f.CFA et 270 millions f. CFA de ce produit en 1965 et 1970.

Enfin les exportations vers les marchés plus lointains devraient atteindre en 1965 : 610 millions de f; CFA et, au cours du deuxième quinquennat : 2 160 millions de f.CFA.

B) THE -

Le thé consommé en Côte d'Ivoire est entièrement importé mais ne représente que 25 millions de f.CFA.

Aucune plantation de thé n'existe dans le pays et seule la zone montagneuse de MAN aurait vocation pour cette culture.

Dans le cas où l'on entreprendrait de développer une production locale, il y aurait lieu de se préoccuper de la préparation et du conditionnement de ce produit.

.../

RECAPITULATION BRANCHE 6

Q. = Tonnes
V. = Millions f. CFA

SOUS-BRANCHE	Production 1960 en tonnage (1)	Production 1965		Investissements V.	Emplois créés U.	Import V.	Export V.	Perspectives 1970 Production	
		Quantités (1)	Valeur					Quantités (1)	Valeur .....
- Conserveries et jus de fruits	14 000	29 000	1 400	60	100	100	1 300	40 000	2 000
- Conserveries de poisson	0	25 000	2 600	724 (2)	397	70	2 520	40 000	4 300
- Café, Thé - (préparés pour la consommation ..	300	1 700	880	550	130	10	700	5 000	2 500
TOTAUX :			4 880	1 334	627	180	4 520		8 900

(1) - Tonnage de produits de base : ananas frais - poisson brut - café vert -

(2) - Ce chiffre contient les investissements du frigorifique portuaire à destination plus étendue que celle de cette rubrique -

- BRANCHE -7- BOISSONSET GLACE -

7 - 1 : Bière et boissons gazeuses,

7 - 2 : Fabrication de glace.

-:-:-:-

7-1 - BIERE ET BOISSONS GAZEUSES -

La production industrielle de boissons et de glace existe en Côte d'Ivoire depuis de nombreuses années. Cette branche d'activité limitée d'abord à une seule unité de production de bière et boissons gazeuses, a vu se créer plus récemment deux nouvelles fabriques dont l'une produit du coca-cola.

Implantée à ABIDJAN cette industrie développe progressivement dans l'intérieur du pays des échelons d'embouteillage et de distribution fabriquant aussi des boissons gazeuses. Dans le cadre du plan décennal, on peut d'ailleurs prévoir la création d'une brasserie nouvelle à BOUAKE, bien que la capacité de production (300 000 hl) des unités existantes ne soit actuellement utilisée qu'à 50 %.

Cette situation résulterait de la sévère concurrence faite aux industries Ivoiriennes par les vins importés en quantité croissante.

Par ailleurs, ces fabriques de boisson Ivoiriennes ont été longtemps les seules à produire de la glace. Depuis peu, le frigorifique provisoire approvisionne également les bateaux de pêche. Une nouvelle production viendra encore s'ajouter aux précédentes lors de l'entrée en fonctionnement du grand frigorifiques portuaire, sans doute au début du second quinquennat.

Le marché -

Nous avons dit un mot des importations de vins qui gênent le développement des fabrications locales. Leur croissance a été de l'ordre

.../

de 12 % en moyenne par an au cours de ces dernières années. Elles ont atteint près de 20 000 tonnes en 1960 (vins, apéritifs, alcools) pour une valeur rendu entrepôt de 1 630 millions de f. CFA.

On peut également noter cette même année l'entrée d'un peu plus de 1 000 tonnes d'eaux minérales et, ce qui parait assez anormal, l'importation de 300 tonnes de limonades et eaux gazeuses aromatisées (20 millions f. CFA).

Enfin, les consommations de bières étrangères ont fortement décru ces dernières années passant de 3 000 tonnes en 1956.... à 626 tonnes en 1960 (64 millions de f. CFA.). Il est vraisemblable qu'on ne descendra pas plus bas en raison des goûts et revenus d'une certaine clientèle.

En revanche les importations de limonade et boissons gazeuses doivent totalement disparaître au profit des fabrications locales.

En supposant qu'intervienne une limitation autoritaire des importations de vin, la consommation locale de bière et boissons hygiéniques parait devoir évoluer de la façon suivante :

En 1960, la production a représenté, en valeur : 1 082 millions de f. CFA et les importations ont atteint 83 millions de f. CFA La consommation a donc été de : 1 165 millions de f. CFA.

Par comparaison avec d'autres pays, il semble que l'on puisse adopter un coefficient d'élasticité de la consommation voisin de 1 pour la bière, mais supérieur en ce qui concerne les boissons gazeuses.

Nous retiendrons donc finalement pour nos prévisions un taux d'accroissement annuel de 7 %.

La consommation Ivoirienne devrait représenter ainsi 1 634 millions de f. CFA en 1965 et environ 2 300 millions f. CFA en 1970.

.../

En raison de ce que chacun des pays voisins s'équipe pour faire face à sa propre consommation, on ne peut guère compter sur des débouchés extérieurs.

Objectifs de production -

En conséquence, les objectifs de production à retenir, en tenant compte du maintien d'un léger courant d'importation de bières étrangères, sont en valeur de :

1 634 millions f.CFA en 1965
et 2 300 millions f.CFA en 1970.

Cela équivaut pratiquement au presque doublement de la production 1960 en fin du deuxième quinquennat.

Investissements -

Les capacités de production actuellement disponibles devraient permettre d'atteindre ces objectifs sans investissements nouveaux . Il parait cependant à peu près certain qu'avec l'extension progressive du marché de oonsommation aux régions centre et nord de la Côte d'Ivoire, Il sera indispensable de créer une unité de brasserie dans l'intérieur et très probablement à BOUAKE (capacité : 50 000 hl).

Les investissements nécessaires s'élèveront à environ 420 millions de f. CFA dont :

140 millions f. CFA pour le génie civil,
et 280 millions f. CFA pour l'équipement.

Emplois créés -

L'utilisation des capacités disponibles conduira à embaucher de la main-d'oeuvre supplémentaire constituée surtout par des manoeuvres et quelques ouvriers spécialisés. On peut estimer à 200 les emplois nouveaux ainsi fournis (dont 100 d'ici 1965).

.../

La création d'une brasserie dans l'intérieur (pendant le deuxième quinquennat du Plan) pourrait procurer les postes suivants :

- Direction et Cadres 4
- Employés 10
- Maîtrise 11
- O.P. 20
- O.S. 30
- Manoeuvres 140

TOTAL ..... 215 emplois

Commerce extérieur -

- Importations (bière) 1965 ..... 50 Millions Fr.CFA
  1970 ..... 100 Millions Fr.CFA

- Exportations Néant

donc disparition des exportations actuelles vers les pays voisins (en 1960 = 38 Millions Fr.CFA).

7 - 2 - FABRICATION DE LA GLACE -

Jusqu'à une date récente, la glace a été fournie aux ménages et aux utilisateurs industriels (pêche) par les brasseries et fabriques de boissons dont la capacité de production s'élève globalement à 150 T/jour. En 1960, la valeur de cette production a été de 67 Millions de Fr.CFA.

La capacité de productiondes installations frigorifiques nouvelles centrées sur la pêche sera au total de 160 tonnes/jour (dont 100 tonnes mises en service au cours du deuxième quinquennat).

Une utilisation normale de cette capacité de production - ce qui n'était pas le cas en 1960 - permettrait de produire 100.000 tonnes de glace en 1970, d'une valeur de près de 300 Millions de Fr.CFA, (c'est-à-dire, grosso modo, 4 fois plus qu'en 1960).

Les investissements et emplois créés sont confondus avec ceux retenus au titre de la BRANCHE 6 (Conservation du poisson) et ceux concernant ci-dessus les brasseries et fabriques de boissons.

./...

RECAPITULATION BRANCHE - 7 -

Quantité : Tonne
; Valeur : Million

SOUS-BRANCHE	Production 1960 (valeur)	Production 1965		Investissements V.	Création emplois. U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
1 - Boissons	1 032		1 634	0	100	50	0		2 300
2 - Glace	67	60 000 t.	180	(1)	(1)	0	0	100 000 t.	300
			1 814	0	100	50	0		2 600

(1) - Repris à la BRANCHE 6 "Congélation du Poisson" .

- BRANCHE - 8 - AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES ET TABACS -

8 - 1 : Produits laitiers,

8 - 2 : Produits tirés du cacao,

8 - 3 : Produits tirés de la banane,

8 - 4 : Confiserie et sucre,

8 - 5 : Tabacs et Cigarettes.

-:-:-:-

8 - 1 - PRODUITS LAITIERS. -

Marché -

Nous écarterons de notre étude les beurres et formages pour ne parler pratiquement que du lait.

Entièrement alimenté par des importations, ce marché est depuis 10 années en expansion régulière. Limité d'abord au secteur de type européen il a gagné ces derniers temps les autres milieux où la consommation du lait parait prendre une place croissante dans l'alimentation courante. Les tonnages, exprimés en "équivalent lait frais" sont passés de 1 800 tonnes en 1951 à 11 500 tonnes dix années plus tard (1961). L'année 1960 marque toutefois un recul sur la précédente avec 6 800 tonnes contre 9 000 tonnes environ en 1959. C'est pourquoi nous retiendrons pourl'année de base du Plan (1960) une consommation moyenne de : 10.000 tonnes "équivalent lait frais".

.../

Le lait est introduit sous diverses formes :

- lait homogénéisé en bouteilles,
- lait concentré sucré ou non,
- lait en poudre et préparations diverses : yaourt, crême, etc...

La valeur des importations réelles en 1960 (prix rendu entrepôt) s'est élevée à 235 millions de f. CFA. Nous prendrons cependant le chiffre de 345 millions de f. CFA correspondant à 10 000 tonnes d'équivalent lait frais pour l'année de base.

Malgré l'indication fournie par le taux de croissance de la consommation entre 1951 et 1961, soit environ 20 %, l'évolution probable du marché dans l'avenir est difficile à chiffrer.

Le développement de l'élevage envisagé dans le cadre du Plan décennal ne parait pas permettre de compter sur une production laitière ivoirienne commercialisable susceptible de freiner les importations.

A défaut, il a été envisagé la création de "centrales laitières" utilisant du lait en poudre importé et mettant à la disposition de la consommation du lait reconstitué et certaines préparations à base de lait offrant toutes garanties sur le plan de l'hygiène.

Implantée tout d'abord au milieu urbain, une telle activité pourrait par la suite gagner les localités de l'intérieur et peut-être même les milieux ruraux.

Le lait reconstitué stabilisé, livré en tétraèdre (emballage carton paraffiné) est en effet un produit de conservation théoriquement assez prolongée. Son prix serait beaucoup plus bas que celui des laits actuellement offerts aux consommateurs. Ce sont là des éléments favorables au développement de la consommation.

Nous estimons donc que celle-ci pourrait atteindre (toujours exprimée en équivalent lait frais) :

.../

- en 1965 . 20 000 t. (taux annuel de croissance de 15 %),
- en 1970 . 30 000 t. (taux de 10 % sur la 2ème période).

Objectifs de production -

Il parait y avoir place, dès à présent, pour une première unité de production de lait reconstitué, boissons parfumées à base de lait, et yaourt, fromage, etc... d'une capacité de l'ordre de 8 000 à 10 000 tonnes, avec extension prévue à 12 000 tonnes en fin du premier quinquennat.

La capacité de production de cette sous-branche pourrait être portée à 20 000 tonnes en 1970.

Les chiffres d'affaires seraient respectivement de l'ordre de 500 et 830 millions de f. CFA.

Investissements -

En première étape, les investissements nécessaires pour l'implantation d'une telle industrie seraient de l'ordre de 165 millions de f. CFA dont 40 millions pour les bâtiments. Au cours du second quinquennat, on peut prévoir une centaine de millions de f. CFA pour des extensions dont 20 millions f. CFA de constructions nouvelles.

Création d'emplois -

40 au total.

Commerce extérieur -

S'agissant de satisfaire aux besoins du marché intérieur, l'industrie en cause n'aurait aucune influence sur les exportations.

Peu de choses seront également modifiées du côté des importations qui doivent continuer à progresser en fonction du développement du marché. Leur valeur unitaire doit néanmoins baisser, le lait

.../

destiné aux centrales laitières Ivoiriennes étant importé par grosses quantités sous emballage sac ou estagnon, c'est-à-dire à bien meilleur prix que celui conditionné en boîtes.

On peut les estimer à 600 millions de f. CFA en 1965 (contre 235 millions f. CFA en 1960).

8 - 2 - TRANSFORMATION DU CACAO -

La production Ivoirienne de cacao est entièrement exportée sous forme de fèves. Pour valoriser davantage ce produit, il a été envisagé, comme cela se fait dans plusieurs autres pays producteurs, d'en transformer une partie sur place. C'est dans ce but que doit être implantée, au cours du premier quinquennat, une industrie procédant à l'extraction du beurre de cacao.

Marché -

Il est envisagé, dans un premier temps tout au moins, d'exporter la totalité de la production de la nouvelle usine sous forme de beurre et de tourteaux de cacao.

Le placement de ces produits est très spécial mais les débouchés sont assurés par les soins de la société - mère Européenne, parfaitement introduite sur le marché international.

On peut toutefois penser que, plus tard, une partie de la production (poudre de cacao) pourrait être consommée localement par les entreprises de confiserie, pâtisserie, boissons lactées, etc... ou même par une fabrication de chocolat. Elles absorberont vraisemblablement qu'une ou deux centaines de tonnes au mieux en fin de Plan.

Il faut donc compter à peu près uniquement sur les débouchés extérieurs pour écouler la production de la nouvelle unité.

.../

Objectifs de production -

La nouvelle usine pourrait commencer à produire début 1964. Elle est prévue pour traiter à pleine capacité 12.000 tonnes de fèves.

Celle-ci n'étant généralement pas complètement utilisée, on peut retenir pour 1965 un objecti. de 10 000 tonnes de fèves , dont environ 2000 t de fèves inexportables et 2 à 3 000 tonnes de fèves qualité limite, procurant environ pour 1 300 millions de f. CFA de produits à exporter (valeur F.O.B.)

Si des débouchés suffisants apparaissent au cours du deuxième quinquennat, cette production pourrait doubler en 1970.

Investissements -

Ils sont prévus pour un total de 350 millions de f. CFA dont 100 millions f. CFA de batiments et travaux publics.

Création d'emplois (1965) -

- Cadres	3
- Employés	10
- Maitrise	8
- O.P.	20
- O.S.	30
- Manoeuvres	49
TOTAL :	120.

Commerce Extérieur -

Le développement de la production Ivoirienne de fèves de cacao envisagé dans le cadre du Plan est le suivant :

- 1960	81.000 tonnes
- 1965	115.000 tonnes
- 1970	150.000 tonnes

En conséquence, le surplus de production prévu pour 1965 dépasse très largement les besoins de la nouvelle usine et les exportations devraient atteindre 105 000 tonnes de cacao en fèves représentant environ 14 milliards au prix F.O.B. 1959/1960, auxquelles s'ajouteront les produits de la transformation locale valant environ 1 300 millions f.CFA.

Pour 1970 , on peut retenir à titre indicatif, un chiffre d'exportations de 2 400 millions de f.CFA pour les beurre et pâte de cacao, un petit tonnage (environ 200 millions f.CFA) étant réservé aux fabrications locales de chocolaterie, confiserie, etc...

8 - 3 - PRODUITS TIRES DE LA BANANE - (FARINE ET PULPE)-

La Côte d'Ivoire exporte sous forme de fruits frais la quasi totalité de sa production bananière dont l'évolution au cours du plan décennal a fait l'objet des prévisions suivantes :

Plantations	1960	1965	1970
Superficie totale	7 600	9 800	7 000
Production en tonnes	89 000	141 000	175 000

Les exportations ont atteint en 1960 : 84 000 tonnes. Les régimes sont placés sous une gaine de polyétnylène. Une certaine proportion de fruits non conformes aux normes du conditionnement est refusée à l'embarquement. C'est une perte sèche pour le producteur.

La nécessité de satisfaire une clientèle de plus en plus exigeante comme le souci de récupérer les régimes non conformes , ont conduit la profession à étudier, d'une part, de nouvelles méthodes de présentation et d'emballage et, d'autre part, à envisager la transformation sur place des fruits inexportables.

.../

A l'instar de ce qu'ont réalisé certains pays producteurs d'Amérique, une partie de la production Ivoirienne pourrait, après découpage des régimes, être expédiée en caissettes contenant une vingtaine de kilos de fruits présentés en mains Toutefois, un choix reste à faire entre la caisse carton avec cloisonnement intercalaire et la caissette en planchettes de bois déroulé. Des essais sont en cours mais l'on semble pouvoir s'orienter, dès à présent, vers le bois déroulé, produit par l'industrie locale.

Il en sera tenu compte pour établir les prévisions de la branche 15 (industries du bois) sur la base d'une moitié des exportations opérée sous cette forme. L'autre moitié, portant plus particulièrement sur les régimes de dimension standard, continuerait d'être emballée comme précédemment : régime entier sous gaine de plastique (activité reprise à la branche 21).

En ce qui concerne la récupération des régimes inexportables (trop petits par exemple), des études ont été entreprises pour leur transformation sur place.

La fabrication de farine pouvant être incorporée à des aliments diététiques se heurte à l'obstacle constitué par une hygroscopie excessive du produit obtenu. Tout espoir n'est cependant pas perdu de découvrir un procédé de traitement faisant disparaître cet inconvénient.

La profession se tourne cependant vers une autre fabrication consistant à obtenir une pulpe de fruit homogénéisée et stabilisée pouvant être exportée sous emballage métallique. Ce produit est surtout utilisé par les fabricants d'Ice-Cream et la vente en parait possible sur les pays anglo-saxons et scandinaves. Il intéresse aussi l'Italie.

L'unité de fabrication type pourrait absorber 3 000 tonnes de régimes/an et donner 1 500 tonnes de produit. Chaque port d'embarquement et chaque centre de région productrice serait ainsi équipé progressivement pour utiliser les bananes inexportables en frais.

.../

Il est trop tôt pour établir un calendrier de ces réalisations, mais si l'affaire peut être assez rapidement mise au point, sur le plan technique, comme du côté des débouchés, on peut penser que les tonnages de fruits ainsi utilisés pourraient atteindre 9 000 tonnes en 1965 et 24 000 t. tonnes en 1970.

Les investissements correspondants peuvent être évalués grosso-modo à 30 millions f. CFA par unité, soit :

- bâtiments ..... 10 millions f. CFA,
- équipement ..... 20 millions f. CFA.

au Total : 30 x 3 = 90 millions de f.CFA d'ici 1965
et 150 millions f. CFA sur la 2° période.

8 (4 - SUCRE - CONFISERIE -

A) SUCRE -

La Côte d'Ivoire, qui se propose dans le cadre du Plan décennal, de promouvoir la culture de la canne à sucre, est pour plusieurs années encore tributaire des fournitures de l'étranger.

Au cours du deuxième quinquennat, la production locale de sucre devrait cependant commencer à prendre la relève des importations. Il est en effet prévu la construction de deux unités de production de 12 000 tonnes/an chacune à implanter dans les zones de culture qui seront choisies.

Le marché -

Les importations de sucre ont progressé de 13 500 tonnes en 1957 à 26 500 tonnes en 1961, soit un taux de croissance de l'ordre de 18,5 %, mais une partie souvent importante de cette denrée a été en réalité consommée par les pays voisins (surtout Haute-Volta). C'est ainsi qu'en 1960, sur 19 500 tonnes enregistrées à l'entrée, la consommation proprement ivoirienne aurait été seulement de 13 500 tonnes réparties entre :

.../

- sucre en poudre et cristallisé ..... 4 700 tonnes
- sucre en morceaux.... 8 800 tonnes.

soit : 4',5 kg par habitant, ce qui parait faible si on compare au Sénégal, par exemple, où la consommation atteint 12 kg per capita. Mais l'année 1960 ne parait pas fournir, là encore, une base satisfaisante.

Le bond enregistré en 1961 incite à opérer une pondération et à retenir en définitive pour 1960 une consommation intérieure de l'ordre de 17 000 tonnes.

Comment vont évoluer les besoins dans les années à venir ?

S'agissant d'une denrée dont l'élasticité de consommation en fonction du revenu est forte en pays africain, et comme l'on part d'un niveau encore bas, on peut retenir en première approche un taux dd croissance de 10 %.

Les besoins du pays seraient sur ces bases :

- de 29 000 tonnes en 1965,
- de 47 000 tonnes en 1970.

La consommation passerait ainsi grosso modo, par tête, de 4,5 kg à 12 kg de sucre au cours du plan décennal. Celle des entreprises représenterait à peu près 30 % du total.

Objectifs de production -

Ils sont dictés, non par les besoins de la consommation, mais par les possibilités de développement de la culture de la canne à sucre.

On a donc fixé l'objectif de production de 24 000 tonnes de sucre en 1970 en fonction du programme agricole retenu.

Cette production vaudrait, au prix de 1960, environ 1 120 millions f. CFA.

.../

Investissements -

Nuls pendant le premier quinquennat, tout au moins pour le secteur industriel, les investissements prévus pour les deux sucreries s'élèveraient au total à 2 600 millions de f. CFA dont :

- pour les bâtiments et travaux publics . 1 000 millions f.CFA
- pour l'équipement . 1 600 millions f.CFA.

Création d'emplois -

Emplois permanents = 60) par unité .
Emplois saisonniers = 180)

Commerce Extérieur -

Les importations de sucre continueront à progresser pendant la période 1960-1965 pour couvrir entièrement les besoins du marché Ivoirien. Elles représenteront donc en 1965 : 29 000 à 30 000 tonnes valant environ 1 500 millions de f. CFA.

En 1970, la production locale étant supposée de 24 000 tonnes, il ne resterait à importer à ce moment là que 20 000 tonnes pour 1 000 m.f.CFA. On s'acheminerait ensuite vers la suppression totale des importations.

Moulage de sucre en morceaux -

En attendant l'entrée en production des sucreries implantées sans doute au Centre Nord du pays, c'est-à-dire au coeur des plantations de canne à sucre qui seraient localisées dans la plaine du Bandama au Nord de BOUAKE, on pourrait envisager l'installation d'un moulage de sucre cristallisé importé.

La capacité d'une chaine de moulage est de l'ordre de 15 000 tonnes. La consommation du sucre en morceaux doit dépasser actuellement (1962) 12 000 tonnes. Cette création peut donc être envisagée dès à présent. Elle devrait être accompagnée d'un contingentement à l'importation du sucre en morceaux.

.../

La production 1965 peut être évaluée à 750 millions de f.CFA.

Les investissements seraient de l'ordre de 180 millions f. CFA dont :

- 140 millions f. CFA d'équipement

et - 40 " " pourle bâtiment.

Les emplois offerts s'élèveraient à 54 unités.

Lors de la création de la première sucrerie au cours du 2ème quinquennat une chaine de moulage pourrait également lui être adjoint , celle d'ABIDJAN continuant à fonctionner parallèlement.

Après l'entrée en production de la 2ème sucrerie prévue au Plan, l'équipement d'ABIDJAN lui serait transféré dans le cas d'importations de complément trop faibles ; ce qui serait le cas si les prévisions de besoins 1970 chiffrées ci-dessus se révélaient trop élevées.

B) CONFISERIE -

Marché -

En 1960 , la production locale a été de 840 tonnes valant 50 millions f. CFA. Les importations se sontchiffrées à 908 tonnes pour 150 millions f. CFA (prix rendu entrepôt). Les exportations (vers les pays voisins francophones) ont été de 41 millions de f.CFA (382 tonnes).

Le marché ivoirien a donc consommé :

	Tonnages	Valeur
Production locale	840	50
+ Importations	908	150
	1 748	200
- Exportations	382	41
SOIT	1 366 t. valant	159 millions.

.../

Les pays voisins développant leur propre fabrication de sucreries, on ne pourra, semble-t-il, compter dans l'avenir que sur le marché intérieur de la Côte d'Ivoire.

La progression de ce dernier parait devoir être du même ordre que celle du marché du sucre examiné ci-dessus soit une croissance probable de l'ordre de 10 %.

La consommation Ivoirienne peut donc être évaluée à 2 200 tonnes en 1965 et 3 500 tonnes en 1970.

Objectifs de production -

Ils sont indiqués par les besoins du marché diminués d'une certaine quantité de confiserie fines qui continueront à être importées.

On peut envisager les objectifs suivants pour la production locale :

- 1965 ..... 2 000 tonnes valant 140 millions f CFA,
- 1970 ..... 3 200 tonnes " 224 " " .

Investissements -

L'unité de production existante peut assurer avec son outillage actuel la production 1965.

On peut envisager la création d'une seconde fabrique pour atteindre l'objectif 1970, Les investissements necessaires représenteraient :

- Bâtiments	.....	10 millions f. CFA
- Matériel	.....	15 millions f. CFA
	TOTAL	25 millions f. CFA.

.../

Création d'emplois -

Jusqu'en 1965, elle ne dépassera guère une trentaine d'ouvriers spécialisés et manoeuvres.

Au-delà, on peut ajouter l'effectif de la nouvelle entreprise soit :

- Cadre	1
- Employés	5
- Maitrise	4
- O.P.	10
- O.S.....	10
- Manoeuvres	20
TOTAL	50.

Commerce Extérieur -

En 1965, les importations de confiserie fine seraient de l'ordre de 200 tonnes valant 292 millions f. CFA (prix 1960 rendu entrepôt). Les exportations tomberont vraisemblablement à 0 (contre 42 millions f. CFA en 1960), chacun des pays voisins créant sa propre industrie.

- 8 - 5 - TABACS ET CIGARETTES -

Il existe une production locale de cigarettes (usine de BOUAKE) en forte progression, destinée à satisfaire les besoins de la Côte d'Ivoire et à répondre aux débouchés offerts par les pays francophones de l'intérieur.

La politique d'industrialisation de ces derniers aura probablement de profondes répercussions sur le niveau de production de cette sous-branche. Une incertitude règne donc quant à l'avenir de cette activité, incertitude aggravée par la manipulation fréquente des tarifs fiscaux.

.../

Marché -

a - Marché local en 1960 :

	Quantités	Valeurs
Importations	686 tonnes	1.185 Millions CFA
+ Production	680 "	612 -"-
	1.366 tonnes	1.797 Millions CFA
- Exportations	75 "	68 -"-
Consommation Ivoirienne	1.291 tonnes	1.729 Millions CFA

b - La production locale s'est élevée fortement à partir de 1961 à la suite d'investissements réalisés en vue d'augmenter considérablement la capacité de production de l'usine de BOUAKE, mais cet effort a eu surtout pour objet la satisfaction de besoins extérieurs.

En 1961, le marché a donc présenté la physionomie suivante :

	Valeur
Importations	912
+ Production	1.484
	2.396
- Exportations	550
Consommation locale en 1961	1.846

D'une année à l'autre, la croissance du marché intérieur aurait été de l'ordre de 8 %. (en quantité).

Pour évaluer le marché Ivoirien dans l'avenir, on pourrait toutefois prendre un taux de croissance un peu plus élevé, soit 10 %.

La consommation locale serait dans ces conditions de :

- 2.100 tonnes en 1965,
- 3.400 tonnes en 1970.

./...

Objectifs de production -

Doit-on ajouter à ces besoins locaux une production destinée à l'exportation ? On peut se poser la question en relation avec la tendance à s'équiper manifestée par les pays actuellement clients de la Côte d'Ivoire.

Pour rester dans des limites prudentes, nous estimons ne pas devoir réserver plus de 20 % de la production Ivoirienne à l'exportation.

Les objectifs de production retenus sont alors les suivants :

- 1965 = 2 500 tonnes valant environ 2 300 millions f.CFA
- 1970 = 4 000 " " " 3 600 " " .

Investissements -

Ceux effectués récemment se sont élevés à : 60 millions f.CFA dont : 15 millions f. CFA de bâtiments. A leur niveau actuel, les équipements paraissent présenter une capacité suffisante (10 000 caisses/mois) pour atteindre à peu de chose près les objectifs 1965.

Il sera par contre nécessaire de les renforcer au cours de la période 1965-1970. On peut prévoir à ce titre une centaine de millions d'investissements nouveaux dont environ 15 à 20 millions f. CFA de bâtiments supplémentaires.

Création d'emplois -

Les effectifs de main-d'oeuvre (de 140 unités en 1960) devront être renforcés au fur et à mesure des besoins, ce qui procurerait, d'ici 1965 : 80 emplois supplémentaires se décomposant approximativement en :

.../

- Employés 2
- O.P. 15
- O.S. 30
- Manoeuvres ..... 33.

Commerce Extérieur -

La place prise par les fabrications locales dans la satisfaction des besoins du pays s'accroit sans cesse. De 50 % en 1960, elle approchera bientôt de 80 %.

Cela parait signifier que les importations de cigarettes étrangères, lesquelles correspondent au goût d'une clientèle disposant d'un revenu élevé, devraient, malgré l'expansion de la consommation, rester sensiblement au niveau de 1961.

La situation se présenterait alors en 1965 de la façon suivante :

- Importations . 900 millions f.CFA,
- Exportations . 460 millions f. CFA.

Approvisionnement en matière première -

La part du tabac de production locale dans l'approvisionnement de l'usine est encore faible. Un effort est prévu au Plan agricole pour réduire au maximum les importations étrangères de tabacs bruts.

...

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 8

valeur : millions de f. CFA

SOUS BRANCHE	Production 1960 (tonnage)	Production 1965		Investissements. V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
8-1 = Produits laitiers	0	12 000 (1)	500	165	40	600	0	20 000 (1)	830
8-2 = Transformation cacao	0	10 000 (2)	1 300	350	120	0	1 300	20 000 (2)	2.600
8-3 = Produits bananiers	0	9 000 (4)	202	90	123	0	202	24 000 (4)	540
8-4 = Sucre, Confiserie, etc.....	840	2 000 (3)	890	180	84	292	0	27 200 (3)	2 135
8-5 = Tabacs, Cigarettes, etc....	680	2 500 (3)	2 300	60	80	900	460	4 000 (3)	3 600
			5 192	845	447	1 792	1 962		9 705

(1) - Equivalent lait frais,
(2) - En fèves de cacao,
(3) - Produits finis,
(4) - Fruits.

- PARAGRAPHE - 5 -

- BRANCHE 9 - ENERGIE ET EAU -

9 - 1 - Produits pétroliers,

9 - 2 - Energie électrique,

9 - 3 - Eau.

-:-:-:-

- 9 - 1 - PRODUITS PETROLIERS -

La Côte d'Ivoire est entièrement approvisionnée en carburants par des importations de produits pétroliers. La création d'une raffinerie locale, récemment décidée, va modifier cette situation à partir de 1966.

Au cours de la période antérieure à l'année de base du Plan, les ventes de produits pétroliers en Côte d'Ivoire sont présentées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers de tonnes)

	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
Essence tourisme	35	42	48	56	63	67	69	74	81
Pétrole lampant	12	17	18	22	24	25	28	29	25
Gas-oil Diesel-oil	10	14	14	19	23	28	35	43	44
Fuel-oil	6	10	12	13	12	12	11	12,	9
Ensemble .	63	83	92	110	122	132	143	158	159

.../

L'essence de tourisme et le pétrole intéressent uniquement le marché intérieur. Pour les autres produits, les ventes portent sur le marché intérieur et les ventes sous-douane.

Les taux de croissance de la consommation auraient été ceux indiqués ci-après pour certains de ces produits :

- Essence de tourisme ..... 20 % par an de 1952 à 1956
  12 % par an depuis lors.

- Gas-oil et Diesel-oil ..... 35 % pour la première période
  20 % pour la seconde.

En ce qui concerne l'avenir, onpeut provisoirement utiliser l'évolution prévisionnelle du marché établie à l'occasion de la création d'une raffinerie ivoirienne. Elle est résumée dans le tableau ci-après pour les produits qui seront fabriqués par cette unité :

./...

(en tonnes métriques)

PRODUIT	1960	1965	1970
Essence tourisme.....	81 000	111 000	152 000
Pétrole lampant	25 000	28 000	27 000
Carburéacteur	2 000	5 000	6 000
Gas-oil + Diesel-oil.....	44 000	70 000	200 000
dont Pêche	5 800	11 000	18 000
Soutage	-	-	25 000
Produits noirs :			
Fuel-oil et mazout	9 000	50 000	330 000
dont Soutage	-	-	225 000

La raffinerie entrera en production au milieu de 1965 et ses objectifs sont approximativement indiqués par la colonne 1970 du tableau ci-dessus./

Les produits noirs à écouler par soutage et exportation sont évalués à environ :

- Diesel-oil ..... 25 000 tonnes
- Fuel-oil ..... 225 000 tonnes.

La valeur totale de la production à pleine capacité en prix ex-usine sera de l'ordre de 4 milliards de f.CFA.

Investissements -

Ils atteindront approximativement 2 864 millions de f.CFA dont 700 millions de f.CFA de bâtiments et génie civil (non compris les logements et le fonds de roulement).

La construction portera sur le premier quinquennat pour un montant de 2 milliards de f. CFA. L'achèvement des travaux aura lieu au cours du second quinquennat soit 864 millions de f. CFA à lui affecter.

.../

Création d'emplois -

Au nombre d'environ 450 les emplois offerts se répartiront approximativement de la façon suivante :

- Direction et Cadres	18
- Employés	34
- Maitrise	60
- O.P.	100
- O.S.	160
- Manoeuvres	78
	450

Commerce Extérieur -

Les importations de produits prêts à livrer ne porteront probablement plus en 1970 que sur ceux non fabriqués sur place (essences spéciales et huiles). A partir de 1966, les importations de tous les autres produits doivent rapidement disparaître.

En revanche, la Côte d'Ivoire achètera du pétrole brut pour près de 3 milliards de f.CFA par an lorsque la raffinerie fonctionnera à pleine capacité.

En prix CAF la valeur des importations parait devoir évoluer grosso modo de la manière suivante : d'environ 1 600 millions de f.CFA en 1960, elles devraient atteindre 2 350 millions f.CFA en 1965, et seulement 600 millions de f.CFA en 1970 de produits prêts à livrer auxquels il faut ajouter le brut, soit au total 3 800 millions de f.CFA.

Soutage et exportations représenteront en contrepartie environ 875 millions f.CFA.

.../

9 - 2 - ENERGIE ELECTRIQUE -

A) - SITUATION ACTUELLE -

Jusqu'en 1959, l'énergie électrique fournie par l'E.E.C.I. comme celle produite par les installations particulières, a été d'origine thermique.

La mise en service de la Centrale hydroélectrique d'AYAME 1, fin 1959, a permis à l'E.E.C.I. de satisfaire la plus grande partie de la demande et de nombreux groupes privés ont été stoppés et gardés en secours, tout au moins dans la région d'ABIDJAN-BINGER - VILLE desservie par la nouvelle usine.

Un effort d'équipement des centres de l'intérieur a été poursuivi parallèlement.

La situation de l'équipement à mi 1961, et la production au cours des dernières années, se trouvent rassemblées dans le tableau ci-dessous :

Centrales existantes mi-1961	Puissance installée en KW	PRODUCTION EN MILLIERS KWH			
		1958	1959	1960	1961
Ayamé I (hydroélect.)..	19 200	-	4 581	58 922	73 400
Abidjan (thermique)	12 000	37 632	42 979	2 479	10 157
Bouaké	2 000	1 595	2 015	2 680	3 968
Gd-Bassam (1)	300	411	428	448	1 014
Agboville	300	280	399	460	580
Daloa	450	287	438	584	813
Dimbokro	450	516	591	694	823
Gagnoa	450	200	552	706	798
Korhogo	300	depuis avril 1960		139	325
Man	300	depuis novembre 1960		26	323
Adzopé	300	depuis septembre 1960		33	335

(1) - Depuis décembre 1960, Grand-Bassam est desservi par un poste de transformation 90 000/15 000 V. qui a remplacé la Centrale Diesel.

...

En 1961, la presque totalité de l'énergie électrique produite en Côte d'Ivoire est encore utilisée pour faire face aux seuls besoins d'ABIDJAN : 91 676 300 KWh (90 %).

L'accroissement de la demande, qui avait été de 25 % en 1960 par rapport à 1959, est passé à 32 % en 1961 pour la région ABIDJAN-BINGERVILLE.

Après la mise en service de LA BIA 1, on considérait que cette région disposait d'une puissance totale permettant d'assurer une sécurité de distribution allant jusqu'à 100 millions de KWh. En 1962, la marge s'est considérablement réduite et l'urgence de la mise en service d'équipements nouveaux se fait sentir.

En attendant la production d'AYAME II, en 1965, (150 millions de KWh.) , on compte sur la nouvelle centrale thermique d'ABIDJAN dont la construction a été entreprise en 1962. Les deux premiers groupes de 6 000 KW doivent entrer en service en 1963. Un groupe supplémentaire de 12 000 KW commencera à produire en 1964.

Un renforcement de la centrale de BOUAKE est en cours par transfert d'un groupe Diesel de 2 000 KW précédemment en service à ABIDJAN. Il a été prévu l'installation d'autres groupes pour parer à la croissance prévisible de la consommation.

Malgré ces efforts, il apparaît que la production d'énergie électrique a été, en Côte d'Ivoire, presque toujours en retard sur les besoins à satisfaire.

Il convient donc d'examiner l'évolution prévisible de ces derniers pendant la période décennale et de prévoir les investissements indispensables pour inverser cette situation.

Le développement général, et spécialement le progrès industriel, sont subordonnés à une large disponibilité en énergie électrique pouvant être vendue à un prix suffisamment bas pour encourager les investissements.

.../

B) - SITUATION FUTURE -

Des études sont en cours pour évaluer les besoins futurs en énergie électrique durant la période décennale et au-delà. On connait déjà, avec une certaine précision, ceux de la région ABIDJAN -BINGERVILLE, lesquels sont récapitulés dans le tableau ci-dessous et tiennent compte des prévisions du développement industriel

Millions KWh.

	1960	1965	1970
Eclairage et usages domestiques	13,-	25,-	48
Usages spéciaux :			
1. Hypothèse forte .....)	10,-	39,5	85
2. Hypothèse faible.....(		37,5	66
Eclairage public	1,5	4,-	6
Force motrice	2,-	5,5	12
Total BASSE TENSION:			
1. Hypothèse forte	26,5	74,-	151
2. Hypothèse faible ...	26,5	72,-	132
HAUTE TENSION	25,5	85,-	210
TOTAL H.T. + B.T. (1)			
1. Hypothèse forte	52,-	160,-	360
2. Hypothèse faible ...	52,-	160,-	340

(1) - Chiffres arrondis.

En attendant que soient déterminés, de la même façon, ceux de la région de BOUAKE et des autres centres, on a procédé à des estimations grosso modo pour la demande future du reste du pays. On a tenu compte des créations industrielles, prévues au Plan, qui doivent nécessairement se faire en dehors d'ABIDJAN, Par exemple :

.../

- BOUAKE - développement de l'industrie textile, création d'une sacherie, d'une brasserie, d'une unité de panification industrielle et implantation de diverses industries de transformation.

- DIVERS AUTRES POINTS - susceptibles d'être desservis par les lignes de transport d'énergie : activités basées sur l'utilisation du bois : cellulose, papier, débités, déroulés, tranchés, panneaux de fibre et de particules, etc... ou la transformation des produits agricoles = huileries, égrenage du coton, floculation du latex, fécule de manioc, etc..

On arrive ainsi aux résultats d'ensemble suivants :

		Millions de KWh.	
	1965		1970
ABIDJAN-BINGERVILLE	160	hypothèse forte	360
		hypothèse faible	340
Autres centres	37		95
Besoins de l'ensemble du pays	197	hypothèse forte	455
		hypothèse faible	435 (1)

(1) - Ces chiffres supposent que les deux usines de pâte de cellulose, et cellulose papier, sont branchées sur le réseau. Dans le cas où il n'y en aurait qu'une seule (Nianda), il faudrait les diminuer de 22,5 millions de KWh.

Objectifs de production -

La production d'énergie nécessaire pour satisfaire les besoins de la consommation serait donc de l'ordre de :

- 232 millions de KWh en 1965
- hypothèse forte ..... 535 " " en 1970
- Hypothèse faible ..... 512 " " en 1970.

.../

Investissements -

Les équipements nécessaires pour atteindre les objectifs provisoires de production retenus ci-dessus sont en partie hydraulique, en partie thermique.

En 1960, on disposait de la Centrale hydroélectrique d'AYAME 1 et de centrales thermiques à ABIDJAN BOUAKE, et dans les centres secondaires.

Le barrage et l'usine en cours de construction à AYAME II fourniront, mais seulement en 1965, 150 millions de kWh.

En attendant, comme nous l'avons dit plus haut, on procède au renforcement des centrales thermiques d'ABIDJAN et BOUAKE (et celles des centres secondaires) pour permettre de répondre, jusqu'en 1965, à la croissance des besoins.

Dès le début du deuxième quinquennat, il faudra cependant se préoccuper de réaliser de nouveaux équipements (barrage sur le Bandama, à KOSSOU).

Les equipements à réaliser pendant la période décennale font l'objet d'un paragraphe spécial de la partie "Investissements publics" figurant par ailleurs. Ils ne seront donc pas chiffrés ici.

La politique énergétique de la Côte d'Ivoire, basée sur une étude déjà réalisée des possibilités et des besoins, tend essentiellement - par la création dans toute l'étendue du territoire de centres de production hydraulique et thermique reliés verticalement et transversalement par des lignes d'interconnexion (la première d'Abidjan à Bouaké va entrer en construction en 1963) - à apporter aux populations sur les lieux de leur travail et de leur résidence, les moyens de production industrielle et de consommation domestique, au même prix partout.

9 - 3 - EAU -

Comme pour l'énergie, une abondante disponibilité en eau, au prix le plus bas, est un facteur important du développement général du pays. Elle conditionne plus particulièrement les progrès de son industrie.

.../...

Or, en Côte d'Ivoire, l'eau est rare et chère. Si, à ABIDJAN, les industriels ont pu jusqu'à présent pomper directement dans la nappe en concurrence avec la distribution publique alimentant la population, il semble que le plafond soit près d'être atteint. En tout cas, il l'est déjà pour la distribution publique. Tout retard dans la réalisation d'une nouvelle unité de production pourrait freiner la croissance des industries et l'implantation d'activités nouvelles.

Sans doute, les très grosses entreprises peuvent-elles utiliser, pour le refroidissement tout au moins, l'eau de lagune en prenant les précautions appropriées, mais la plupart devront recourir aussi à l'eau douce du sous-sol.

Il existe un projet d'utilisation de l'eau du Banco, qui doit produire 66 000 m3/jour à pleine capacité ; la réalisation en est envisagée en trois tranches de 22 000 m3 chacune.

Par ailleurs, des travaux sont prévus pour permettre de maintenir la consommation de pointe actuelle d'ABIDJAN, soit 32.000 m3/jour.

Le service public pourrait donc, dans l'avenir, distribuer :

66 000 m3 + 32 000 m3 = 98 000 m3/jour.

On doit se demander, toutefois, si pour une ville qui parait devoir atteindre 300.000 habitants en fin de période décennale, et demeurer le principal centre industriel du pays, cette prévision est suffisante.

Les besoins futurs de l'industrie devront donc être précisés dès que l'avancement du travail de planification le permettra. Par ailleurs, les prévisions de consommation de la population peuvent être établis sur la base d'un besoin forfaitaire par habitant. On disposera alors des éléments nécessaires pour vérifier si la crainte exprimée ci-dessus est justifiée ou non.

.../

En ce qui concerne la deuxième ville de la Côte d'Ivoire, la production d'eau actuelle est sans rapport avec les besoins et tout développement industriel se trouve stoppé. Le projet d'alimentation en eau de BOUAKE, financé par le F.E.D., porte sur 6 500 m3/jour à partir d'un petit cours d'eau local (le Kan). Il apparaît, dès à présent, comme une solution de dépannage sans apporter pour autant de vraie solution pour l'avenir, en particulier pour l'industrialisation.

Or, à de nombreux points de vue, il parait indispensable de favoriser la création d'un deuxième centre industriel important en attendant d'ailleurs qu'on ait pu susciter d'autres pôles de développement.

Comme pour ABIDJAN, dès que les travaux de planification le permettront, il faudra procèder à une évaluation aussi exacte que possible des besoins en eau de l'industrie de BOUAKE. Ceux de la population future peuvent être évalués dès à présent sur la base d'une allocation forfaitaire.

Ce dont on est dès à présent sûr, c'est qu'en passant de 1 500 m3/jour (situation actuelle) à 6 500 m3/jour, après achèvement du projet du Kan, on n'aura pas résolu au fond pour autant le problème de l'alimentation en eau de BOUAKE.

L'équipement des centres secondaires, pour lesquels des projets d'adduction d'eau sont en cours d'études ou de réalisation, est prévu au chapitre des investissements publics. Ils tendent à satisfaire les besoins de la population.

Si pour certains d'entre eux des projets industriels se précisaient en cours de préparation du Plan décennal, il faudrait revoir les investissements envisagés.

Investissements -

Ils sont chiffrés provisoirement ci-après pour la période décennale :

.../

LOCALITE	Capacité envisagée en m3/jour	Coût des installations -millions f.CFA
ABIDJAN :		
Extension des moyens actuels de production.....	32 000 m3	400
Extension du réseau distribution		200
Usine du Banco	66 000 m3	550
TOTAL :	98 000 m3	1 150
BOUAKE :		
Production	6 500 m3	400
Extension distribution		170
		570

Prix de l'eau -

Les prix actuellement pratiqués sont très élevés et en tout cas prohibitifs pour les industriels. La degressivité des tarifs est très faible.

Dans la plupart des cas, il faut en effet recourir en Côte d'Ivoire, pour la production de l'eau, à des solutions onéreuses.

Comme pour l'énergie électrique, il faudra nénamoins, si l'on veut que le Plan de développement industriel se réalise, trouver le moyen de fournir à plus bas prix l'eau industrielle.

.../

- PARAGRAPHE - 6 -

- BRANCHE 10 - ACTIVITES EXTRACTIVES -

10 - 1 - Diamant,

10 - 2 - Manganèse,

10 - 3 - Ilménite et minerais divers.

-:-:-:-

Le sous-sol de la Côte d'Ivoire fait l'objet d'études et recherches systématiques par les soins de la Société d'Etat récemment constituée, soit qu'elle opère directement, soit qu'elle ait recours à des organismes de recherches extérieurs.

Un programme d'études géologiques et minières a été mis au point dans le cadre du Plan Intérimaire et son exécution se déroule normalement.

L'examen des activités de la branche se limite, en attendant de connaître les résultats des recherches en cours, aux gisements actuellement connus, susceptibles d'exploitation.

+

- 10 - 1 - DIAMANT -

En 1960, la production de diamants a été la suivante :

- Production industrielle	638 millions f.CFA
- Production artisanale	389 " "
	1 027 millions f.CFA

A moins de découverte de nouveaux gisements, les objectifs de production 1965 et 1970 devront être limités aux chiffres ci-après qui tiennent compte des ressources potentielles de ceux actuellement connus :

.../

En 1965 et 1970 = 1 480 millions de f. CFA. (1)

Ces objectifs paraissent en recul sur l'année 1961 où la production aurait atteint près de 3 milliards de F.CFA. En fait, la production dite "artisanale" a bien marqué cette année-là un progrès important, mais de fortes importations clandestines sont venues s'y ajouter qui rendent difficiles une appréciation exacte de la véritable production locale.

La cessation progressive de l'exploitation clandestine se conjuguera avec une amélioration de la production industrielle pour stabiliser la valeur de la production diamantifère de la Côte d'Ivoire au niveau des objectifs de production fixés ci-dessus. (1)

Il faudrait découvrir de nouveaux gisements pour enregistrer une croissance de cette activité, qui, sans cela, restera très probablement étale pendant la période décennale.

Investissements -

On constate une dimunition sensible et régulière de la teneur moyenne en diamant et une augmentation importante du stérile déplacé, liée à la mise en exploitation des alluvions.

Pour obtenir une même production, il est donc nécessaire de renforcer les investissements et au cours de la période 1960-1965 leur montant s'élèvera à environ 370 millions de f. CFA (2) dont 50 millions CFA pour les bâtiments et les travaux de génie civil.

Création d'emplois -

C'est surtout la reprise et l'accroissement de production de l'une des entreprises qui procurera des emplois nouveaux dont le nombre peut être estimé à 200.

.../

(1) Nota. - Ces perpectives de production tiennent compte de la nouvelle exploitation industrielle prévue dans la région de SEGUELA.

(2) Y compris les investissements de la nouvelle unité de production.

Commerce Extérieur -

La production diamantifère est entièrement exportée. En 1965, sa valeur FOB sera de 1 539 millions de f. CFA.

- 10 - 2 - MANGANESE -

A) - L'exploitation du gisement de manganèse de GRAND -LAHOU a atteint son niveau maximum en 1961 avec 125 000 tonnes de minerai. La production doit continuer à ce niveau pendant toute la période décennale, soit un objectif de production en valeur de l'ordre de 880 millions de f. CFA en 1965 et en 1970.

Les investissements complémentaires à opérer d'ici la fin du premier quinquennat sont estimés à une centaine de millions f.CFA portant uniquement sur des équipements.

La totalité de la production est exportée.

B) - La mise en exploitation du gisement de manganèse de la région d'ODIENNE ne parait pas pouvoir être entreprise avant que la voie ferrée partant du port de SAN PEDRO vers le Nord en Direction du MALI, ne soit réalisée jusqu'à la latitude du gisement.

Les calculs ont montré en effet que l'opération ne serait pas rentable sur la base de transports routiers évacuant le minerai en direction de l'Est vers la voie ferrée actuelle. La présence partielle constatée de minerai chimique de valeur plus élevée ne suffit pas à compenser le coût trop fort du transport du minerai métallurgique dont les cours sont en baisse régulière.

Il faudra donc sans doute attendre le troisième quinquennat (1971-1975) pour enregistrer une production supplémentaire de minerai de manganèse, à moins que les recherches en cours n'aboutissent à la découverte d'un autre gisement plus facilement exploitable.

.../

- 10 - 3 - ILMENITE ET DIVERS -

Les sables titanifères côtiers du littoral Alladian doivent faire l'objet d'une mise en exploitation au cours des prochaines années, si possible avant la fin du premier quinquennat.

Les réserves connues sont toutefois limitées et permettraient une extraction de l'ordre de 20 000 tonnes par an pouvant représenter un chiffre d'affaires de 150 millions de f. CFA.

Les investissements ne seraient pas très élevés, de l'ordre de 30 millions de f. CFA.

Les emplois offerts intéresseraient approximativement 100 personnes.

Enfin la totalité des produits de la séparation :il ménite, zircon, rutile, seraient exportés.

MINERAIS DIVERS -

Il existe une petite production de Colombo-Tantalite et plusieurs gisements de minerai de fer de teneur faible paraissant difficilement exploitables.

Enfin, différents indices, notamment de bérylium, font l'objet d'études dans le cadre du programme de recherches mentionné plus haut.

.../

RECAPITULATION BRANCHE 10

SOUS - BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements	Création d'emplois	Importations	Exportations	Perspectives 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
	valeur								
10 - 1 - Diamant	1 027	-	1 480	370	200	-	1 533	-	1 480
10 - 2 - Manganèse	350	125 000	880	100	-	-	880	125 000	880
10 - 3 - Ilménite et divers	0	20 000	150	30	100	-	150	20 000	500
			2 510	500	300	-	2 563		

- PARAGRAPHE - 7 -

- BRANCHE - 11 - METAUX -

11 - 1 - Tréfilerie, Pointerie, Ronces métalliques, Treillis, Grillage, etc...

11 - 2 - Boulonnerie, Visserie,

11 - 3 - Tôlerie spéciale pour couverture .

-:-:-:-:-

Ni les ressources locales actuellement connues, ni le niveau de la consommation Ivoirienne, ne paraissent autoriser pour le moment la création d'une industrie métallurgique locale, sauf peut-être en ce qui concerne une fabrication réduite basée sur la récupération des ferrailles.

En revanche, des possibilités apparaissent sur le plan de la transformation des métaux importés en vue de satisfaire les besoins du pays en tréfilerie, boulonnerie, visserie, pointerie, serrurerie, quincaillerie, petit outillage - notamment agricole - grillage, treillis, tôles ondulées, bacs pour couverture, ferrures diverses, réservoirs, menuiseries et charpentes métalliques, etc

Parmi les fabrications classées à la branche 11, certaines sont déjà créées en Côte d'Ivoire et d'autres font l'objet de projets : pointerie, treillis, tôlerie, boulonnerie par exemple.

La plupart des activités visées plus haut seront cependant passées en revue lors de l'examen des industries rattachées à la Branche 17 (Industries mécaniques et électriques).

.../

11 - 1-TREFILERIE, POINTERIE, RONCES METALLIQUES, TREILLIS -

Marché -

En 1960, la situation du marché a été la suivante :

	Quantités	Valeur
- Importations	1 457 tonnes	191 millions CFA
- + Production (pointes).	1 816 "	109 "
	3 273 tonnes	300 "
Moins Exportations	1 216 "	73 "
Consommation ivoirienne	2 057 tonnes	227 millions CFA

Ces chiffres montrent que le marché local a encore des besoins limités et la plus grande partie des fabrications ivoiriennes de pointerie est d'ailleurs exportée vers les pays voisins francophones.

Celles consommées sur place sont à peu près totalement absorbées par les besoins des entreprises (consommation intermédiaire de : bâtiments et travaux publics, industries du bois, services industriels, etc...

En raison de la progression prévue pour ces dernières, on peut estimer les besoins à venir - y compris ceux des exportations - sur la base d'une croissance de l'ordre de 15 % jusqu'à la fin du premier quinquennat et de 10 % par la suite.

Ils s'élèveraient donc en 1965 et 1970 aux chiffres suivants :

.../

	1965	1970
Fil-clair, recuit, galvanisé....	2 000 t.	3 200 t.
Pointes	4 000 t.	6 500 t.
Treillis, grillage, ronces artificielles	1 000 t.	1 600 t.
AU TOTAL	7 000 t.	11 300 t.
Valant environ	550 millions cfa	900 millions cfa

Objectifs de production -

Les chiffres ci-dessus, malgré leur caractère très évaluatif, peuvent fournir en première approche les objectifs à atteindre par la production locale.

Investissements -

Cette dernière, jusqu'à présent limitée à la fabrication des pointes, doit étendre la gamme de ses produits et il est notamment prévu la mise en place, à cet effet, d'équipements nouveaux : bancs à tréfiler , machines à fabriquer les ronces artificielles, les clous torsadés, les grillages et treillis, matériel à galvaniser, à métalliser, etc...etc...

Pour atteindre les objectifs 1965, on peut estimer à 60 millions de f.CFA les investissements à effectuer dont 10 millions CFA de bâtiment.

Une deuxième unité de production pourrait sans doute être créée au cours du deuxième quinquennat mettant en jeu des investissements du même ordre de grandeur.

.../

Création d'emplois -

On pourrait compter d'ici 1965 sur une cinquantaine de postes supplémentaires soit :

- Employés	2
- Maitrise	2
- O.P.	10
- O.S.	10
- Manoeuvres	26
TOTAL	50.

La création d'une deuxième unité procurerait en sus de 70 à 80 emplois en 1970.

Commerce Extérieur -

Les importations des différents produits dont la fabrication est envisagée seraient en 1965 quasiment nulles (or elles ont atteint environ 200 millions de f.CFA en 1960).

En revanche, on prévoit le maintien, sinon l'accroissement, des exportations de pointerie vers les pays francophones déjà clients de la Cote d'Ivoire, auxquelles s'ajoutera une partie des fabrications nouvelles : grillages, ronces, etc...

De 73 millions de f.CFA en 1960, les exportations pourraient passer à 150 millions f.CFA en1965 et 250 millions f.CFA en 1970 (soit entre 25 et 30 % environ de la production ivoirienne).

.../

11 - 2 - BOULONNERIE - VISSERIE -

Marché -

En 1960, les importations de boulons et écrous fer et acier - il n'existe encore aucune fabrication locale - se sont élevées à 497 tonnes valant rendu entrepôt 119 millions de f.CFA. Les statistiques douanières groupent évidemment une extrême diversité d'articles.

Il existe un projet de fabrication sur place d'une partie d'entre eux ; la capacité envisagée serait de l'ordre de 600 t./an.

En supposant que la croissance des besoins se rapproche de celle prévue pour les produits précédents - ce qui est très pausible puisque la croissance globale des industries mécaniques, également consommatrices, doit dépasser celle du bâtiment - le marché local pourrait avoir dans l'avenir l'aspect suivant :

	1965	1970
Importations	400 t.	500 t.
Production Ivoirienne. ...	600 t.	1 000 t.
	1 000 t.	1 500 t.

Il est d'ailleurs possible qu'en fin de plan décennal, la Côte d'Ivoire approvisionne également les pays voisins francophones en certains articles destinés notamment au bâtiment.

Objectifs de production -

1965	600 tonnes valant	80 millions f.CFA
1970	1 300 tonnes valant	200 " "
	(dont 300 tonnes pour l'exportation).	

Le prix moyen de la production locale ira en s'élevant avec l'apparition dans la gamme de fabrications d'articles de plus en plus fins.

.../

Investissements -

Ceux prévus pour l'unité projetée (10 millions f.CFA) semblent un peu faibles. Il faut compter plus de 10 millions de F.CFA pour le seul équipement et au moins 3 millions de f. CFA pour les bâtiments.

Nous retiendrons 15 millions de f. CFA au total soit 3 millions f.CFA pour le bâtiment et 12 millions f. CFA d'outillage.

C'est davantage qu'il faudra réserver en deuxième étape pour passer à des articles plus élaborés soit : 25 millions de f. CFA

Création d'emplois -

	1965	1970
Cadre	1	1
Employés	2	2
Maitrise	1	3
O.P.	3	5
O.S.	5	10
Manoeuvres	8	15
TOTAL :	20	36

Commerce Extérieur -

Un assez grand nombre d'articles spéciaux ne paraissant pas pouvoir être fabriqués sur place, une partie de la boulonnerie nécessaire au pays continuera à être importée. Peu de changements sont donc à escompter, le niveau des importations demeurant en 1965 de l'ordre de 100 à 120 millions de f. CFA.

.../

Onpeut en revanche prévoir pour le quinquennat suivant l'entrée en jeu des exportations de la fabrication ivoirienne, Il pourrait être admis qu'en 1970 elles compenseront en partie les importations d'articles fins évaluées à 150 millions de f. CFA.

11 - 3 - TOLERIE SPECIALE POUR TOITURES -

Marché -

En 1960, la totalité des tôles pour couverture de bâtiment a été importée.

Bien que les statistiques ne permettent pas d'isoler très exactement de l'ensemble des tôles entrées en Côte d'Ivoire celles destinées à la toiture, on peut retenir, pour ces dernières, un chiffre constant voisin de 7 500 tonnes au cours des années 1960 et antérieures. Les tôles d'aluminium pour le même usage ont fait leur apparition en 1957 et les importations se sont élevées à 200 tonnes en 1960.

A combien peut-on évaluer dans l'avenir la consommation des tôles de couvertures ? Stabilisée depuis plusieurs années un peu au-dessous de 8 000 tonnes, l'utilisation va-t-elle reprendre une certaine progression ?

L'élévation des revenus qui accompagnera l'accroissement de la production nationale, et des prix inférieurs pour les tôles de fabrication locale, doivent favoriser l'abandon progressif du matériau de couverture traditionnel : dans le sud, feuilles de palmier tressées, herbes et pailles séchées, dans la région Nord.

Nous retiendrons donc pour l'avenir les chiffres suivants :

1965 . 10 000 tonnes
1970 . 15 000 tonnes.

Il convient d'ailleurs de les rapprocher des prévisions

.../

de consommation effectuées pour les plaques amiante-ciment (Branche 12 "matériaux de construction").

Objectifs de production -

Pour répondre à cette demande, deux unités de production sont prévues au cours du premier quinquennat. Les tôles d'acier ou d'aluminium sont importées (à plat ou en rouleau) et traitées (galvanisation) puis façonnées sur place sous forme de tôles ondulées ou de bacs pour toiture.

Les capacités envisagées sont de 6 000 tonnes pour les tôles galvanisées et 600 tonnes pour celles en aluminium dont les promoteurs pensent qu'elles doivent élargir progressivement leur place dans la consommation totale.

Toutefois la production prévue ne dépasserait pas encore 4 000 tonnes en 1965 pour les tôles galvanisées. Soit à cette date une production globale de l'ordre de 400 à 450 millions de f.CFA.

Investissements -

Les investissements correspondant aux capacités de production citées plus haut seront toutefois réalisés pendant le premier quinquennat et s'élèveront à environ 150 millions de f.CFA dont sans doute 35 millions f.CFA de bâtiments et travaux publics.

Création d'emplois-

Les emplois offerts par les nouvelles activités seront de l'ordre d'une centaine quand elles tourneront à plein. En première étape, on peut compter sur 80 postes (1965).

Commerce Extérieur -

La tôle matière première continuera évidemment à être

.../

importée de l'étranger (aux lieu et place de la tôle façonnée tout au moins pour l'équivalent de la production ivoirienne).

En tonnage, les importations continueront donc à croître dans la même mesure que le marché local ; en valeur, par contre, elles resteront sans doute à leur niveau actuel.

Aucune exportation n'est envisagée d'ici 1965 ; mais, dans l'avenir, il n'est pas exclu de voir les tôles façonnées en Côte d'Ivoire utilisées par les pays francophones voisins.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 11

(Tonnes et Millions de Fr. CFA)

	Production 1960	Production 1965		Investissements Valeur	Création d'emplois unité	Import Valeur	Export Valeur	Perspectives de production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
1 - Tréfilerie-Pointerie-Treillis-Grillage - ronces articielles	1 816	7 000	550	60	50	0	150	11 300	900
2 - Boulonnerie - Visserie	0	600	80	15	20	120	0	1 300	200
3 - Tôlerie spéciale pour toiture	0	4 600	550	150	80	400	0	6 600	730
TOTAUX			1 180	225	150	520	150		1 830

PARAGRAPHE - 8 -

- BRANCHE 12 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION -

12 - 1 : Chaux et Ciment,

12 - 2 : Briques, Tuiles, Hourdis, etc...

12 - 3 : Produits des carrières,

12 - 4 : Eléments préfabriqués en béton et produits amiante-ciment -

-:-:-:-:-

12 - 1 - CHAUX ET CIMENT -

Aucun gisement de calcaire important n'a encore été décelé en Côte d'Ivoire et l'on nourrit peu d'espoir à ce sujet. La totalité des liants hydrauliques consommés dans le pays est donc importée.

La chaux ne représente qu'un tonnage très faible = 23 tonnes en 1960 . Le ciment, en revanche, donne lieu à des importations substantielles.

Au cours de ces dernières années, elles ont été les suivantes en tonnage :

1956	131 896
1957	135 755
1958	112 724
1959	127 704
1960	156 550
1961	169 509

Elles ont franchement reculé en 1958 pour remonter ensuite. En 1960, elles ont dépassé leur niveau de 1957 et ont continué à croître d'une façon marquée en 1961.

.../

Le taux de croissance annuel moyen entre 1956 et 1961 a été de 5 % seulement. On peut cependant noter qu'au cours des quatre dernières années, il s'est élevé à 11 %.

En 1960, la consommation propre de la Côte d'Ivoire a été de 145.550 tonnes, valant, rendu entrepôt, 944 millions de f. CFA (Importations moins utilisations dans les pays voisins).

Pour ce qui concerne l'avenir, on peut admettre que cette consommation croitra en relation avec l'expansion prévue pour la branche Travaux Publics et Bâtiments.

Toutefois, la consommation du ciment sera moins forte si l'on encourage, comme il parait souhaitable, l'utilisation accrue des matériaux d'origine locale tels que la brique et le bois.

Aussi retiendrons-nous finalement pour évaluer les besoins 1965 et 1970 les taux de croissance de 10 % et 8 %, soit :

1965..... 235.000 tonnes
1970..... 350.000 tonnes

Objectifs de production -

Dans l'impossibilité, faute de calcaire, de créer une cimenterie en Côte d'Ivoire, on envisage de procéder sur place au broyage de clinkers importés et au conditionnement du ciment prêt à livrer.

Deux entreprises vont s'installer à proximité du Port d'ABIDJAN.

Les objectifs de production 1965 et 1970 sont indiqués par les besoins du pays, soit :

235 000 tonnes valant..... 1.410 millions f. CFA
350 000 tonnes valant..... 2.340 millions f. CFA

.../

Celui de 1970 pourra être toutefois relevé à .....390 000 tonnes pour réserver 10 % de la production aux pays voisins.

Investissements -

Les investissements nécessaires s'élèveraient au total à 480 millions de f. CFA dont 160 millions de bâtiments et travaux publics.

Au cours du second quinquennat, les unités installées devront procéder à des extensions et prévoir un complément d'investissements d'environ 200 millions f. CFA.

Création d'emplois -

D ici 1965, les emplois offerts seront les suivants :

Cadres.....	2
Maîtrise.....	4
Employés	10
O, P.	58
O.S.	36
Manoeuvres.....	40
TOTAL	150 emplois

.../....

Commerce Extérieur -

Les entrées de ciment devraient avoir à peu près complètement cessé en 1965.

En revanche, on importera les constituants clinkers et gypse dont la valeur CAF sera d'environ 830 millions f.CFA.

Les sacs d'emballage seront produits par l'industrie Ivoirienne du papier. En attendant que celle-ci puisse fournir, les entreprises importeront le papier nécessaire à leurs livraisons.

La production 1970 a été prévue pour permettre, si des accords d'échange interviennent, la fourniture de 40 000 tonnes aux pays voisins. La valeur de ces exportations serait de 240 millions de f. CFA.

12 - 2 - BRIQUES, TUILES, HOURDIS, etc...

Si la Côte d'Ivoire parait pauvre en calcaire, il semble par contre qu'elle dispose de nombreux gisements de bonne argile. Des études sont en cours pour inventorier les différents gisements de ce matériau et évaluer leur importance.

Certains ont déjà été exploités en différents points du pays pour la fabrication des briques. Cette dernière, généralement opérée dans de mauvaises conditions, a fourni des produits de basse qualité. Les entrepreneurs ont donc délaissé la brique pour utiliser les agglomérés de ciment. Une réaction se dessine cependant. Une entreprise vient de moderniser ses équipements et il est souhaitable que cet exemple soit suivi car la brique, avec l'appui des pouvoirs publics, doit retrouver sa place dans la construction ivoirienne. Il s'agit en effet d'une industrie qui crée une valeur ajoutée importante et qui doit entrainer également une économie de devises.

.../

Objectifs de production -

En 1965, la production des briqueteries devrait atteindre au minimum 200 millions de f. CFA soit environ 40 000 tonnes de produits.

Elle devrait au moins doubler au cours du second quinquennat.

Investissements -

Les investissements à opérer représenteront au total 155 millions f. CFA dont 50 millions f.CFA de bâtiment et travaux publics. Ces chiffres correspondent à quatre unités d'une capacité de 10 000 tonnes.

Création d'emplois -

D'ici 1965, 150 emplois nouveaux seront créés soit approximativement :

Cadres	8
Employés	8
Maitrise	12
O.P.	40
O.S.	40
Manoeuvres	42
TOTAL	150.

Commerce extérieur -

S'agissant d'une production locale destinée à être utilisée sur place, cette activité sera sans effet - tout au moins directement - sur le commerce extérieur .

.../

12 - 3 - PRODUITS DE CARRIERES -

En 1960, la valeur de la production des carrières exploitées en Côte d'Ivoire s'est élevée à 327 millions de f.CFA. Une part importante de cette production provient de la carrière de granite de l'AKE-BEFIAT qui a livré environ 120 000 tonnes de blocs et de matériaux concassés. Les autres exploitations ont porté sur de la latérite, du gravier de rivière et du sable de lagune ou de mer.

Dans l'avenir, les besoins en matériaux, principalement liés à la progression du bâtiment et au programme de travaux publics, ont été estimés en appliquant un taux de croissance annuel de 10 %.

La valeur de la production future, aux prix de 1960, pourrait donc atteindre 520 millions de f.CFA et 830 millions f. CFA en 1970.

Investissements -

En ce qui concerne le sable, les moyens d'extraction utilisés actuellement ne le sont qu'au cinquième de leur capacité. Aucun investissement supplémentaire ne parait donc à prévoir pour la période décennale.

L'extraction de gravier de rivière (quartz) ne met en jeu que de faibles moyens et seuls les transports vers les chantiers d'utilisation seront à renforcer (branche 24).

En ce qui concerne la carrière principale, elle parait avoir des réserves capables de couvrir largement les besoins de la zone d'ABIDJAN jusqu'en 1970, compte tenu des perspectives de travaux publics et de construction de bâtiments.

Pour répondre aux objectifs de production envisagés ci-dessus, il faudra néanmoins moderniser certains éléments et mettre en place des équipements complémentaires pour un montant d'environ 100 millions de f.CFA.

.../

L'équipement d'une nouvelle carrière de même capacité que celle de l'AKE BEFIAT ne parait donc pas nécessaire, sauf si de très grosses réalisations hors programme venaient à être décidées au cours de la période décennale. Dans une telle éventualité, on peut chiffrer à 300 millions de f. CFA les investissements supplémentaires soit :

- Génie civil et bâtiment	50 millions	f.CFA
- Equipement pour production d'enrochements et blocs	100 "	"
- Matériel de concassage	100 "	"
	300 millions de	f.CFA

Son emplacement dépendrait évidemment de la localisation de ces travaux exceptionnels.

Création d'emplois -

Pour atteindre la production requise par les objectifs fixés ci-dessus, non compris la nouvelle carrière, il faudra créer 100 emplois supplémentaires à l'AKE-BEFIAT (de 180 en 1960 à 280 en 1970). Pour les autres matériaux c'est environ 200 emplois supplémentaires (activité d'extraction) qui devraient résulter de la croissance envisagée.

N O T A / :

Les travaux de modernisation de la voie ferrée prévue entre AGBOVILLE et DIMBOKRO, paraissent pouvoir faire appel aux matériaux produits par la carrière de l'AKE-BEFIAT. Ils sont cependant situés à la distance de transport limite.

D'autres travaux plus au Nord exigeront l'ouverture d'une carrière nouvelle.

.../

12 - 4 - ELEMENTS PREFABRIQUES ET PRODUITS AMIANTE-CIMENT

A) - En 1960, il existe en Côte d'Ivoire plusieurs entreprises fabriquant et vendant des parpaings, tuyaux et buses, éléments de planchers préfabriqués, poteaux électriques, parties de clôture, carreaux de ciment, etc...

Cette activité a représenté un chiffre d'affaires d'environ 250 millions f. CFA comptabilisé à la branche 23 "Bâtiments et Travaux Publics".

On peut estimer qu'en 1965 ce chiffre atteindra 400 millions de f.CFA et s'élèvera ensuite à 650 millions f. CFA en 1970.

Les investissements correspondants, peu élevés, seraient respectivement de 30 et 40 millions de f. CFA portant uniquement sur un supplément d'équipement.

Environ 100 emplois supplémentaires seraient offerts d'ici 1965 et 100 autres pour la période suivante.

B) - La création d'un broyage de clinker prévue à la sous-branche 12-1 doit favoriser l'implantation d'une entreprise fabriquant des produits amiante-ciment en plaques ondulées ou non et en tubes (conduites d'eau).

Les importations d'éverite en plaques se sont élevées en 1960 à 4 646 tonnes, valant 95 millions de F. CFA. Elles sont restées sensiblement au même niveau depuis 1957.

Pour l'avenir, la croissance de la consommation parait liée surtout aux progrès de l'activité bâtiment. Celle-ci permet d'envisager pour les objectifs de production ci-après :

1965 ..... 7 000 t. valant 140 millions

1970 ..... 10 000 t. valant 200 millions f. CFA.

.../

Les importations de tubes ont marqué, par contre, dans le passé, une croissance importante = 325 tonnes en 1957 - 1 070 tonnes en 1960.

Dans l'avenir, les tuyaux amiante-ciment peuvent notamment remplacer une partie des conduites d'eau en fonte utilisées jusqu'à présent. On peut donc en évaluer les besoins principalement en fonction des nombreux projets d'adduction d'eau prévus au Plan décennal. En première approximation, ils seraient de 3 000 ou 4 000 tonnes / an au cours du second quinquennat.

La valeur de cette production peut être estimée à 160 millions f. CFA.

Objectifs de production -

La production locale amiante-ciment qui débuterait sans doute fin 1965, pourrait se voir assigner les objectifs provisoires suivants :

en 1970 ..... 12 000 t. à 14 000 t. de produits dont :

- éverite en plaques ..... 8 000 à 10 000 t.
  valant 200 millions de f.CFA
- éverite en tubes ..... 3 000 à 4 000 t.
  valant 160 millions de f.CFA.

Investissements -

Pour une entreprise capable de répondre aux objectifs ci-dessus, les investissements seraient d'environ 300 millions de f.CFA dont 50 millions f.CFA de bâtiments et génie civil. Ceux-ci pourraient être entrepris dès 1964.

.../

Création d'emplois -

Les emplois offerts atteindraient 150 unités quand l'usine marchera à plein.

Commerce extérieur -

Les importations de produits amiante-ciment élaborés disparaîtront au cours du deuxième quinquennat.

En 1965, elles seront encore de 220 Millions de Fr. CFA la production locale envisagée ne devant démarrer qu'en coursd'année.

./...

RECAPITULATION BRANCHE 12

Quantités : tonnes
Valeur : millions

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements Valeur	Création emplois Unité	Import Valeur	Export Valeur	Perspectives production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
12-1 Chaux et ciment	0	235 000	1 410	480	150	0	0	390 000	2 340
12-2 Briqueterie	0	40 000	200	155	150	0	0	80 000	400
12-3 Produits de carrières.	valeur 327 millions cfa	-	520	50	150	0	0	-	830
12-4 Eléments préfabriqués et produits amiante -ciment	valeur 250 millions cfa	-	400	180	100	300	0	Amiante-ciment 14 000 t. Préfabriqués 650 millions CFA	1 010
TOTAUX :			2 530	635	550	300	0		4 580

- PARAGRAPHE - 9 -

- BRANCHE 13 - ENGRAIS -

13 - 1 - ENGRAIS -

La consommation des engrais en Côte d'Ivoire est demeurée très faible jusqu'en 1960, année où elle a passé le cap des 10 000 t. par an. Au cours des 10 années précédentes, les importations se sont élevées très progressivement :

de ..... 2 900 tonnes en 1949
à ..... 7 800 tonnes en 1959.

En 1960, elles ont atteint 11 508 tonnes pour une valeur de 250 millions de f.CFA.

Leur progrès a été encore plus marqué en 1961 où elles ont approché de 17 000 tonnes.

En ce qui concerne l'avenir, des études ont été opérées dans le cadre du plan agricole pour déterminer les besoins d'engrais de la Côte d'Ivoire en 1965 et 1970.

Les résultats sont les suivants exprimés en éléments fertilisants :

	N.	P2,05	K2,O
	(tonnes)		
1965	5 590	3 570	10 900
1970	11 500	10 000	22 000

soit, en tonnage d'engrais préparés :

1965 ..... 47 000 tonnes
1970 ..... 99 500 tonnes.

Aux besoins proprement Ivoiriens, pourraient s'ajouter ceux des pays voisins, francophones, particulièrement ceux du Mali et de la Haute-Volta. Une étude en cours doit préciser ces derniers. D'ores et déjà, ils apparaissent assez limités pour les prochaines années. Aussi bien, la capacité de production d'une usine a été avant tout calculée sur les besoins futurs de la Côte d'Ivoire.

.../

Objectifs de production -

Ceux-ci ont conduit aux objectifs de production suivants :

1965 ..... 47 000 tonnes valant environ 850 millions f.CFA

1970 ..... 99 500 tonnes valant environ 1 800 " " .

La fabrication des engrais ne pourra cependant pas débuter en Côte d'Ivoire avant 1966, car cette activité est liée à la fourniture de matière première par la raffinerie de pétrole qui ne commencera elle-même à fonctionner que courant 1965. Il faut aussi tenir compte d'une assez longue période de mise au point pour le complexe engrais.

Investissements -

Ce dernier utilisera au début environ 60 % de sa capacité à moins que des débouchés extérieurs aient été assurés d'ici là. Il augmentera progressivement ensuite ses fabrications pour répondre à la demande intérieure et extérieure éventuelle.

Les Investissements seront réalisés en fin du premier quinquennat sur la base de 100 000 tonnes d'engrais (objectif 1970).

Leur montant s'élèvera à ..... 2 085 millions f.CFA (non compris logements et fonds de roulement).

soit :

Bâtiment et T.P..... 229 millions f.CFA

Equipement ..... 1 856 millions f.CFA.

Création d'emplois -

- Direction et Cadres	14
- Employés	10
- Maitrise	16
- O.P.	45
- O.S.	10
- Manoeuvres	20
TOTAL	115

.../

Commerce Extérieur -

Les besoins de la Côte d'Ivoire seront en 1965 entièrement couverts par des importations s'élevant à environ 850 millions de F.CFA. En 1970, en revanche, elle aura cessé d'importer des engrais préparés et devrait fournir les pays voisins pour un montant que nous estimerons provisoirement à 180 millions f.CFA (10 000 tonnes).

Le complexe Ivoirien devra toutefois s'approvisionner à l'extérieur pour couvrir ses besoins matière première en phosphate et en potasse.

.../

RECAPITULATION BRANCHE 13

	Production 1960	Production 1965		Investissements	Creation d'emplois	Import	Export	Perspectives de production 1970	
		Quantité	Valeur					Quantités (tonnes)	Valeur en millions cfa.
				V.	U.	V.	V.		
ENGRAIS	0	0	0	0	0	850	0	100 000	1 800
			0	0	0	850	0		1 800

PARAGRAPHE - 10 -

BRANCHE 14 - CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC -

14 - 1 - Produits chimiques,

14 - 2 - Produits parachimiques (y compris allumettes),

14 - 3 - Caoutchouc.

-:-:-:-

14 - 1 - PRODUITS CHIMIQUES.

A) - Produits chimiques de base -

La production éventuelle de chlorure de sodium en Côte d'Ivoire a été examinée.

On avait pensé un moment qu'il serait possible d'installer des salines dans la région de SASSANDRA - GRAND-DREWIN, où existe un micro-climat assez différent de celui du reste de la Côte.

Les observations météorologiques couvrant une longue période ont été réunies.

La conclusion qu'elles ont permis de tirer est malheureusement négative. Il parait impossible d'obtenir du sel marin en Côte d'Ivoire.

Une éventuelle industrie de la soude et du chlore devrait importer du sel brut. Par ailleurs, la création envisagée d'une activité de raffinage de sel importé laisserait des sous-produits intéressants. L'affaire est à l'étude.

D'autre part, quels seront les besoins des industries locales en produits chimiques de base ? Plusieurs projets concernant des entreprises importantes sont actuellement en cours de réalisation ou d'études. La plupart d'entre eux entreront en production au cours du deuxième quinquennat.

Aux besoins des savonneries, raffineries d'huile, industries textiles et parachimie, etc..... en croissance marquée, s'ajouteront ceux de la raffinerie de pétrole, de la verrerie, des fabriques de pâte

.../...

à papier, d'engrais, de déte ıts, et des autres industries nouvelles qui verront le jour d'ici 1970.

Les études actuellement en cours permettront de préciser ces derniers. Ils ne semblent pas toutefois pouvoir justifier, d'ici 1970, l'implantation de nouvelles unités de fabrication.

Il faut cependant noter que le complexe d'engrais prévu à la branche 13 comporte une synthèse d'ammoniac et la fabrication d'acide sulfurique.

B) - Il n'existe, jusqu'à présent, en Côte d'Ivoire, que deux activités se rattachant à la sous-branche "Chimie" : une production d'oxygène et d'acétylène dissous et la préparation de silicate de sodium pour la savonnerie (à partir de silicate vitreux importé).

La première doit évoluer d'ici 1965 et 1970 comme les industries clientes à savoir : industries et constructions métalliques, activités de montage et de réparations de véhicules (services industriels d'entretien), ainsi qu'en fonction des débouchés extérieurs : pays voisins francophones.

Les ventes devraient atteindre en 1965 environ 180 millions de f. CFA.

La seconde activité, pratiquement intégrée à la savonnerie, doit progresser parallèlement à cette dernière étudiée à la branche 20.

14 - 2 - PRODUITS PARACHIMIQUES -

Il existe en Côte d'Ivoire quelques unités de fabrication de produits parachimiques récemment installées ou en cours de création. C'est le cas pour les peintures, pesticides, allumettes et la préparation des parfums. Ces unités constitueront la base de production de cette sous-branche en 1965.

.../

A) - PEINTURES -

Marché -

En 1960, il n'ex stait encore aucune production industrielle locale et les besoins en peintures préparées de la Côte d'Ivoire ont été entièrement couverts par des importations, soit 837 tonnes valant rendu entrepôt 176 millions de f. CFA. Il a été également importé 297 tonnes de pigments valant 47 millions de f. CFA dont la plus grande partie a dû être utilisée par les entreprises de bâtiment et de peintures pour leurs propres préparations.

On peut donc estimer grosso modo que les besoins globaux en peinture prête à être appliquée ont atteint 1 500 tonnes en 1960.

Leur progression durant le premier quinquennat est principalement liée à celle des activités de la branche 23 (Bâtiment et t.p.), dont la croissance prévue est de 12 %. Elle sera influencée également par le développement de la pêche en mer (entretien de la flotille) et la création d'entreprises industrielles (protection des installations).

Il ne parait donc pas excessif de les chiffrer à environ 2 900 tonnes en 1965 et 4 700 tonnes en 1970.

Objectifs de production -

La totalité des besoins ci-dessus ne pourra être couverte par les usines locales, certaines peintures spéciales continuant à être importées. En revanche, il est possible d'envisager quelques ventes surles pays voisins.

Les objectifs de production retenus seront finalement les suivants :

1 9 6 5 2 400 tonnes valant 410 millions de f. CFA,

1 9 7 0 4 200 tonnes valant 720 millions de f. CFA.

.../

Investissements -

Une première unité de production a débuté sa fabrication fin 1961 et un deuxième projet d'installation a été agréé.

Les investissements s'élèveront au total d'ici 1965 à environ 80 millions de f. CFA dont 28 millions f. CFA pour les bâtiments et les travaux publics.

Création d'emplois -

Les emplois nouveaux seront au total de 105 en 1965 se décomposant approximativement comme suit :

Cadres	5
Employés	8
Maitrise	8
O.P.	42
O.S.	22
Manoeuvres	20
TOTAL	105.

Commerce extérieur -

On importera en 1965 : 700 tonnes de peinture valant 175 millions de f. CFA et en 1970 : 900 tonnes représentant 225 millions de f. CFA (peintures spéciales les plus chères).

Les exportations vers les pays voisins se chiffreront à environ 200 tonnes valant 30 millions de f. CFA en 1965 et 400 tonnes pour 60 millions de f. CFA en 1970.

.../

B) - PESTICIDES -

Marché -

Les insecticides, fongicides et désinfectants divers importés en Côte d'Ivoire en 1960 représentent au total (produits conditionnés + produits non conditionnés) : 1 566 tonnes valant rendu entrepôt : 150 millions f. CFA.

Les utilisations ont été les suivantes :

- usages agricoles ..... environ 1 200 tonnes
- usages sanitaires, industriels et domestiques. " 366 tonnes

TOTAL .....1 566 tonnes.

Au cours de la période 1955-1960, le taux annuel de croissance des importations a été en moyenne proche de 20 %.

Avec le même taux de croissance, la consommation devrait atteindre approximativement 4 500 tonnes en 1965 et plus de 12 000 tonnes en 1970.

Si impressionnante que paraisse cette progression, elle est encore inférieure à celle généralement admise pour les pays en voie de développement. On peut également la rapprocher de la croissance de la consommation dans les pays tels que la France et les U.S.A. où le taux est encore de 15 %.

Une autre approche a été tentée. Les besoins ont été évalués produit par produit pour l'agriculture sur la base des objectifs du Plan. D'autres évaluations ont porté sur la conservation des denrées agricoles emmagasinées.

Il n'a cependant été tenu compte que des parasites les plus répandus et certaines cultures appelées à se développer ont été négligées.

On arrive ainsi à une consommation de pesticides 1970 de l'ordre de : 6 000 tonnes/an.

.../

Si l'on ajoute à cela les besoins sanitaires, domestiques, ainsi que la lutte contre les parasites des animaux et du poisson séché, on arrive à près de 9 000 tonnes.

Il paraît donc raisonnable, en attendant une étude plus poussée, d'adopter provisoirement les bases suivantes :

1965 . 4 000 à 4 500 tonnes

1970 . 9 000 à 10 000 tonnes.

Objectifs de production -

Des projets ont été déposés auprès de l'Administration concernant la création d'unités de conditionnement de certains de ces produits.

Les objectifs de production 1965 envisagés portent sur environ 2 000 tonnes de produits valant à peu près 200 millions de f.CFA.

On peut provisoirement estimer que l'activité du conditionnement des pesticides représenterait en 1970 un chiffre d'affaires de 500 millions f.CFA.

Investissements -

Au cours du premier quinquennat, ils sont prévus pour 50 millions f.CFA dont 15 millions f.CFA de bâtiments.

Le même montant est à prévoir sur la deuxième période.

Création d'emplois -

Une quarantaine d'emplois nouveaux seront créés d'ici 1965.

.../

Commerce Extérieur -

Tous les éléments constitutifs du produit étant importés, cette activité n'exercera que très peu d'influence sur les importations.

Aucune exportation n'est prévue.

C) - PRODUITS DE PARFUMERIE -

Une activité de préparation et de conditionnement de certains produits de parfumerie a pris récemment naissance en Côte d'Ivoire.

Nous allons donc examiner le marché de ces produits .

Marché -

Les besoins de la Côte d'Ivoire en 1960 ont été entièrement couverts par des importations.

Les parfums liquides (alcoolisés ou non) ont représenté plus de 400 tonnes valant 207 millions f.CFA. Les importations d'autres produits de parfumerie se sont élevées à 480 tonnes pour 188 millions f. CFA (prix rendu entrepôt). Cette deuxième catégorie comprend les crêmes à raser, dentifrices, produits capillaires, produits pour la peau et divers produits de parfumerie confectionnée.

En fait, c'est seulement sur la première catégorie que porteront les activités locales de conditionnement.

Objectifs de production -

Ils seraient, en 1965, de l'ordre de 150 millions de f.CFA représentant environ 300 tonnes de produits, c'est-à-dire la moitié des besoins du pays.

Pour 1970, on pourrait provisoirement retenir un chiffre d'affaires de 250 millions f.CFA.

.../

Investissements -

Ils sont peu élevés et sans doute de l'ordre de 15 millions de f.CFA pour la première période.

On peut prévoir 10 millions f.CFA pour les extensions d'activité entre 1965 et 1970.

Création d'emplois -

On peut compter sur 30 ou 35 emplois nouveaux d'ici 1965.

commerce extérieur -

Aucun effet valant la peine d'être noté.

Huiles essentielles -

On a noté une petite production locale d'huiles essentielles pour un montant de 12 millions de f.CFA.

Il a été provisoirement retenu pour l'avenir les chiffres suivants :

1 9 6 5 ..... 15 millions f.CFA

1 9 7 0 ..... 20 millions f.CFA.

Cette activité ne parait pas en effet appelée à se développer beaucoup.

D) - La préparation et le conditionnement des produits pharmaceutiques peuvent fournir l'occasion d'activités nouvelles à prévoir dans le développement de la sous-branche examinée.

Nous ne possèdons cependant pas suffisamment de précision pour pouvoir chiffrer , dès à présent, des objectifs de production.

Cette question fera donc ultérieurement l'objet d'une étude.

.../

E) - ALLUMETTES -

La fabrication des allumettes en Côte d'Ivoire a commencé vers la fin de l'année 1961.

En 1960, les besoins du pays ont été satisfaits par des importations en provenance d'Europe et du Sénégal.

Marché -

Les importations d'allumettes se sont élevées à 269 tonnes valant (rendu entrepôt) 100 millions de f.CFA.

Au cours des années précédentes, elles avaient été les suivantes :

1956	316 tonnes
1957	260 tonnes
1958	343 tonnes
1959	488 tonnes.

On note de grandes variations d'une année à l'autre mais la consommation parait finalement stabilisée autour de 350 tonnes par an.

La fabrication Ivoirienne doit donc s'orienter vers la fourniture des pays voisins francophones pour trouver des débouchés suffisants. La capacité de production excède en effet de beaucoup les besoins du marché local.

Objectifs de production -

L'objectif à atteindre en 1965 porte sur la fabrication de 12 000 caisses de 7 200 boites représentant un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions f.CFA.

Il serait souhaitable que cette production se partage entre la consommation locale : 6 000 caisses et des débouchés extérieurs égaux.

.../

Si faible que soit sa croissance, le marché intérieur ivoirien absorbera cette quantité. Le placement du surplus sur les marchés voisins ne parait pas impossible pour une production de qualité.

Pour 1970, on peut retenir provisoirement un objectif de 20 000 caisses valant 500 millions f.CFA.

Investissements -

Au cours du premier quinquennat, les investissements nécessaires pour atteindre l'objectif de production envisagé s'élèvent à 130 millions de f.CFA dont 30 millions f. CFA de bâtiments.

De nouvelles lignes de fabrication seront installées au cours du deuxième quinquennat pour répondre à l'extension de la demande. Toutes dispositions ont été prises pour cela du point de vue terrain et bâtiments.

Création d'emplois -

170 emplois nouveaux sont créés au cours du premier quinquennat.

Commerce extérieur -

En 1965, la situation devrait se présenter de la maière suivante :

Importations d'allumettes	néant
Exportations	150 millions f.CFA.

.../

RECAPITULATION SOUS-BRANCHE 14-2

Valeur : Millions de f.CFA

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
	Tonnes	Tonnes						Tonnes	
Peinture	0	2 400	410	80	105	175	30	4 200	720
Pesticides	0	2 000	200	50	40	200	0	5 000	500
Parfums et huiles essentielles	12	-	165	15	35	200	0	-	270
Produits pharmaceutiques ...	pour mémoire								
Allumettes	0	caisses 12 000	300	130	170	0	150	caisses 20 000	500
TOTAUX			1 075	275	350	575	180		1 990

14 - 3 - TRAITEMENT DU LATEX -

La seule activité envisagée sous cette rubrique concerne la transformation du latex en caoutchouc destiné, soit à la satisfaction des besoins de l'industrie ivoirienne : pneumatiques, chaussures, emplois divers, etc..., soit à l'exportation.

Nulle en 1960, la production des plantations d'hévéas, exprimée en tonnes de caoutchouc sec, doit progresser comme suit :

1 9 6 5 . 4 200 tonnes valant 504 millions f.CFA
1 9 7 0 . 12 100 tonnes valant 1 452 millions f.CFA.

Les usines doivent être implantées au milieu des exploitations agricoles sans doute au nombre de cinq, chacune étant de dimension adaptée à la surface des plantations. La construction en est commencée et elles seront réalisées par tranches au fur et à mesure que les plantations entreront en production.

Les investissements correspondants s'élèveront à environ 450 millions f.CFA d'ici 1965 et approximativement autant au cours du deuxième quinquennat.

Les emplois procurés par l'activité de transformation du latex seront sans doute au nombre d'une centaine en 1965.

Commerce extérieur -

Une grande partie du caoutchouc produit en Côte d'Ivoire devra être exportée. Les besoins de la consommation intermédiaire locale ont été estimés à environ 400 tonnes en 1965 et 4 000 tonnes en 1970.

Les exportations à ces mêmes dates peuvent être évaluées à 3 800 tonnes valant 446 millions f.CFA et 8 100 représentant 972 millions f.CFA.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 14

Valeur : millions f.CFA

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements V?	Création d'emplois U	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
	valeur								
14-1 - Produits chimiques	118	-	230	0	20	0	20	-	500
14 - 2 - Parachimie.....	12	-	1 075	275	350	575	195	-	1 990
14-3 - Caoutchouc .,.....	néant	4 200	504	450	200	0	446	12 100	1 452
TOTAUX			1 809	725	570	575	661		3 942

PARAGRAPHE - 11 -

BRANCHE - 15 - INDUSTRIES DU BOIS -

15 - 1 - Bois débité
15 - 2 - Bois déroulé
15 - 3 - Bois contreplaqué
15 - 4 - Bois tranché
15 - 5 - Panneaux de fibres et particules agglomérées
15 - 6 - Caisserie - Emballages
15 - 7 - Menuiserie, ameublement et divers
15 - 8 - Eléments préfabriqués.

-:-:-:-

Dans un pays où les ressources naturelles en bois sont abondantes, cette branche industrielle revêt une importance particulière.

La comparaison en 1960 entre la quantité de bois exportée en grumes - (654 000 tonnes) - et celle utilisée par l'industrie locale (130 000 tonnes) révèle cependant la relative faiblesse de cette dernière et met en relief une importante déperdition de valeur ajoutée nuisible à l'économie de la Côte d'Ivoire.

Un effort doit donc être réalisé dans le cadre du Plan décennal pour aboutir à une meilleure utilisation de cette richesse nationale.

Nous verrons, en examinant la branche 22, quels sont les projets relatifs à la production de cellulose. Ici, seront étudiées les autres industries utilisant le bois comme matière première : débités, déroulés, tranchés, contreplaqués, panneaux de particules, caisserie, menuiserie, mobiliers et éléments préfabriqués pour le bâtiment notamment etc.....

.../...

Les industries actuellement existantes produisent surtout des bois débités. La plupart ajoutent toutefois à cette production une ou plusieurs autres activités. La ventilation des comptes d'exploitation entre ces dernières se révèle toujours ardue.

Néanmoins, les chiffres d'affaires 1960 ont pu être répartis de la manière suivante :

Catégorie.	Valeur de la production ex. usine.
Bois débités	1 385 (1)
Bois déroulés	42 (1)
Bois contreplaqué	132
Bois tranché	5
Panneaux de bois amélioré ou reconstitué	-
Caisserie	108
Menuiserie, mobilier et divers ...	274 (2)
Eléments préfabriqués	3 (3)
TOTAL	1 9 4 9 millions cfa.

L'essentiel de l'activité de la branche porte sur la transformation la plus simple et la moins rentable sur le plan économique.

Les progrès à accomplir tendront donc aussi bien à modifier la structure de la production qu'à élever le chiffre.

.../

(1) - déduction faite des produits utilisés par les activités suivantes.
(2) - il s'agit surtout de la production artisanale.
(3) - Les éléments de maisons préfabriqués, montés par les entreprises productrices elles-mêmes, sont pris en compte à la branche 23 "Bâtiment".

Pour apprécier son importance en 1960, il faut cependant ajouter l'activité "maisons préfabriquées", ce qui en relève le montant à 2 060 millions f.CFA.

Le marché a présenté cette année-là la physionomie suivante :

	Valeur rendu entrepôt ou ex. usine
- RESSOURCES -	
Importations : Placage, contreplaqués, panneaux de bois "améliorés", "artificiels", reconstitués, etc... mobiliers, sièges, divers, articles bois, etc....	399 millions cfa
Production ivoirienne	1 949 " "
TOTAL	2 348 " "
- EMPLOIS -	
Consommation intérieure	1 659 millions cfa
Exportations	689 " "
TOTAL ..	2 348 " "

A elles seules, lex exportations de bois débités ont représenté plus de 600 millions de f.CFA.

Pour l'avenir, on envisage, d'une part, le développement des exportations, surtout en bois déroulés, contreplaqués et caisserie, et, d'autre part, celui de la consommation intérieure en bois de coffrage et de menuiserie, ou emballages, ameublement, éléments préfabriqués, etc...

A usage intérieur aussi bien qu'extérieur, onpeut également prévoir la fabrication de panneaux de fibres et de particules de bois agglomérees.

.../

Les objectifs de production ci-après tiennent compte de l'évolution probable des besoins du pays et des projets de création d'unités de production nouvelles orientées vers l'dxportation :

Produits	Production 1960 (en valeur)	1965		1970	
		Quantités	Valeur en usine	Quantités	Valeur en usine
Bois débités	1 385	165 000m3	2 000	235 000m3	2 800
Bois déroulés	42	22 200m3	300	37 000m3	500
Bois contreplaqués..	132	6 100m3	200	12 200m3	400
Bois tranchés	5	4 167 000m2	125	8 334 000m2	250
Panneaux de bois amélioré, reconstitué en particules agglomérées.....	0	-	0	-	500
Caisserie et emballages	100	-	500	-	600
Menuiserie, serrurerie, ameublement et divers	274	-	500	-	750
. dont artisanat	192	-	250	-	
Eléments préfabriqués pour constructions, huisseries, fenêtres, etc.... (1)	3	-	50	-	100
	1 949		3 675		5 900

(1) Il est rappelé que les "maisons préfabriquées" montées par les entreprises productrices d'éléments sont reprises à la branche 23 "Bâtiment".

Le taux de croissance de la production des bois débités antérieur à 1960 a été conservé. L'activité de déroulage, par contre, connait un progrès important en relation avec l'accroissement des besoins en caisserie et emballages, d'une part, et les prévisions d'exportation de la nouvelle usine de l'ouest d'autre part. Le tranchage,

...

dont les sorties ont été jusqu'à présent très limitées, apportera dès 1965 un appoint sérieux. La place occupée par cette activité doublera au cours du second quinquennat.

La fabrication de contreplaqué croîtra surtout entre 1965 et 1970 avec l'entrée en production de la nouvelle entreprise. Celle-ci exportera 80 % du produit, le reliquat venant s'ajouter à la production locale existante pour satisfaire les besoins du marché intérieur.

A titre indicatif, on a prévu en 1970 une production de panneaux en particules de bois agglomérées. Il est en effet souhaitable qu'une activité de cet ordre soit suscitée le plus tôt possible.

Les objectifs retenus pour les caisses et emballages tiennent compte du développement normal des besoins : pêche, boissons, emballages divers, etc... mais aussi des projets d'expédition de fruits en caissettes.

La menuiserie et l'ameublement sont en assez forte progression car, dans le passé, on a constaté une croissance relativement élevée pour les articles élaborés (Δ = 10 %) fabriqués par l'industrie locale. L'augmentation prévue des revenus consommables des ménages encouragera cette tendance. Aussi a-t-on conservé le taux de croissance de 10 % pour la période décennale. Il est prévu que la production artisanale se développe proportionnellement moins vite que la fabrication industrielle.

Enfin, en ce qui concerne les éléments préfabriqués, les chiffres retenus correspondent uniquement sur ventes des entreprises, à l'exclusion des montages effectués par elles-mêmes, comme c'est le cas pour les maisons préfabriquées. Cette dernière activité est comptabilisée à la Branche 23 "Bâtiments et travaux publics".

Investissements -

En 1960, la branche des industries du bois comptait 32 scieries dont 5 assuraient à elles seules plus de 50 % de la production. Il faut aussi mentionner, en ce qui concerne la menuiserie et l'ameuble-

.../

ment, un apport artisanal représentant 192 millions de f.CFA de chiffre d'affaires.

En 1961, on a recensé 39 scieries, plus 7 entreprises spécialisées dans l'ameublement. Certaines avaient échappé à l'enquête précédente.

L'objectif 1965 bois débités pourra, semble-t-il, être atteint en mobilisant quelques capacités de production disponibles et en procèdant à la modernisation et à l'extension de certaines unités. On peut s'attendre aussi à la création de quelques entreprises nouvelles.

Au total, les investissements à prévoir seraient de l'ordre de : 200 millions de f. CFA.

Pour réaliser les objectifs bois déroulé, tranché, contreplaqué, on peut estimer les investissements nécessaires d'ici 1965 à 340 millions de f. CFA dont 70 millions CFA de bâtiments et génie civil et ensuite ..... 250 millions CFA dont 60 millions de bâtiments au cours du deuxième quinquennat.

Les autres fabrications : caisses, meubles, menuiserie, et préfabriqués, etc... exigeront des investissements de l'ordre de 200 millions sur l'ensemble de la période décennale.

Il faudra procèder à une étude spéciale en ce qui concerne la fabrication des panneaux de particules avant de pouvoir avancer un chiffre probable pour les investissements (1).

Création d'emplois -

La croissance d'activité des industries du bois et la création de nouvelles unités, devraient se traduire, d'ici 1965, par une offre d'environ 700 à 800 emplois supplémentaires et autant au moins pour la période ultérieure 1965-1970.

---

(1) NOTA - Des intentions se sont récemment manifestées concernant la création d'un complexe scierie moderne - usine de panneaux de particules. Les investissements très importants, de l'ordre de 700 à 800 millions CFA) pourraient porter en partie sur le 1er quinquennat.

Commerce Extérieur -

En fin du premier quinquennat, on doit enregistrer une réduction des importations de produits et articles en bois. Nous retiendrons le chiffre de 200 millions (au lieu de 400 millions en 1960).

Les exportations de bois travaillé doivent passer par contre de 643 millions de f.CFA à plus d'un milliard en 1965 et 2 milliards en 1970.

La récapitulation des prévisions de développement des activités de la branche 15 présentées dans le tableau suivant correspond bien à une meilleure utilisation de la richesse nationale bois.

En effet, le tonnage de grumes transformé localement passera approximativement de 130 000 tonnes en 1960 à près de 300 000 tonnes en 1965 et 450 000 tonnes en 1970, tandis que les exportations de bois en grumes devront tout au plus conserver leur niveau actuel.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 15

CATEGORIES DE PRODUITS	Production 1960 en valeur	Production 1965 Quantités	Production 1965 Valeur	Investissements V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970 Quantités	Perspectives de production 1970 Valeur
Bois débités	1 385	165 000m3	2 000	200			)	235 000m3	2 800
Bois déroulés	42	22 200m3	300)	)			)	37 000m3	500
Bois contreplaqués.	132	6 100m3	200)	) 340			) 2 000	12 200m3	400
Bois tranchés.....	5	4 167 000m3	125)	)			)	8 334 000m3	250
Panneaux de bois en particules agglomérées.....	0	-	-			)		-	500
Caisserie et emballages (montés ou à plat)	108	-	500	)		) 200		-	600
Menuiserie, carrosserie, ameublement, et divers.....	274	-	500	) 200		)			750
- dont artisanat....	192		250	)		)			275
Eléments préfabriqués pour construction ..... (1)	3		50						100
	1 949		3 675	640	800	200	2 000		5 900

(1) - Les maisons préfabriquées montées par les entreprises productrices des éléments sont prises en compte à la Branche 23 "bâtiments et travaux publics".

PARAGRAPHE - 12 -

- BRANCHE 16 - MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES -

16 - 1 - Véhicules automobiles,

16 - 2 - Motocycles et bicyclettes,

16 - 3 - Véhicules de service divers (sans moteur),

16 - 4 - Réparations des véhicules à moteur -

-:-:-:-:-

16 - 1 - MONTAGE DE VEHICULES AUTOMOBILES -

Marché -

Nous n'examinerons que les trois catégories de véhicules qui nous paraissent susceptibles de montage ou fabrication partielle en Côte d'Ivoire.

Un état du parc de véhicules de ce pays, fin 1960, a pu être établi par le Service de la Statistique à partir de l'ancien fichier de l'A.O.F. tenu autrefois à DAKAR.

Pour les catégories qui nous intéressent il comporte les chiffres suivants :

	Nombre de véhicules
- Voitures automobiles particulières	11 454
- Camions et camionnettes...	10 100
- Véhicules spéciaux (probablement camions-bennes)..	111 .

Les deux premières catégories ci-dessus représentent respectivement 50 % et 44 % du parc total des véhicules (non compris remorques et semi-remorques), lequel dépasse légèrement 23 000 véhicules (23 170).

Toujours exprimé en nombre de véhicules, nous connaissons le chiffre de ceux qui ont été introduits en Côte d'Ivoire pendant les années

.../

1959, 1960, et 1961. Tous n'ont pas été destinés au parc national : 5 % environ ont été réexportés.

Après avoir opéré les corrections nécessaires, on peut fixer approximativement les besoins proprement Ivoiriens de ces dernières années.

	Nombre de véhicules		
	1959	1960	1961
- Voitures particulières	2 831	3 194	3 932
- Camions et camionnettes.....	2 169	1 668	1 800
- Camions-bennes.....	157	215	257
T O T A L	5 157	5 077	5 989 .

Comme toujours, l'année 1960 apparait comme une année de pause. La progression des voitures particulières est faible, celle des camions-bennes normale ; en revanche, le nombre des camions et camionnettes diminue franchement et ne rattrape pas, en 1961, le niveau de 1959.

On peut toutefois retenir que le taux de croissance de la période antérieure ressort globalement à près de 10 % par an.

Troisième remarque : l'activité du marché semblerait correspondre beaucoup plus au renouvellement du parc qu'à son accroissement, tout au moins si l'on s'en tient aux taux d'amortissement généralement admis en Afrique.

Conclusion - Les progrès du niveau de vie attendus des actions prévues dans le Plan décennal, doivent susciter l'apparition de nouvelles couches d'acheteurs de voitures automobiles particulières ainsi qu'un développement marqué des transports en commun. Dans le même temps, l'effort général de développement économique, notamment dans le secteur industriel et celui des transports de marchandises, se traduira par une notable augmentation des besoins des entreprises en véhicules utilitaires. Le crédit automobile peut intervenir efficacement pour appuyer cette expansion.

.../

L'accroissement sensible du parc qui devrait en résulter s'ajouterait donc aux nécessités du renouvellement pour donner prochainement au marché ivoirien de l'automobile une impulsion nouvelle.

Si toutes ces conditions sont réalisées, on peut, semble-t-il, tabler pour les prochaines années sur une croissance globale de l'activité de cette sous-branche très supérieure à celle constatée antérieurement.

Nous retiendrons finalement pour le premier quinquennat, un taux de 15 %, taux qui pourrait être ramené à 10 % pour la période ultérieure (1965-1970).

Les besoins de la Côte d'Ivoire seraient donc, grosso modo, les suivants :

	1965	1970
- Voitures particulières	6 500	10 500
- Camions et camionnettes	3 300	5 300.

Objectifs de production -

Une première unité de montage de véhicules automobiles a été créée en Côte d'Ivoire. Même si cet exemple était suivi par plusieurs autres constructeurs, on peut estimer que 50 % au plus des besoins du pays seraient couverts par l'industrie locale.

C'est donc à 5 000 véhicules au maximum que serait limitée l'activité de cette dernière, tout au moins pour le marché intérieur.

La possibilité de fournir les pays voisins, notamment francophones, a été également envisagée, mais en raison de l'instabilité générale des tarifs fiscaux constatée ces derniers temps, la profession éprouve de grandes difficultés à établir un programme de vente à l'étranger de la production automobile ivoirienne.

On peut, en première approche, fixer un niveau d'exportation de l'ordre de 2 500 véhicules/an.

.../

L'objectif de production 1965 serait donc dans ces conditions de 7 500 unités représentant très approximativement un chiffre d'affaires de 3 100 millions de f. CFA (en prix sortie usine).

Afin de tenir compte cependant des nombreuses incertitudes qui règnent encore touchant les possibilités d'écoulement, il parait prudent d'envisager pour 1965 un chiffre d'affaires de l'ordre de 2 000 millions de f.CFA seulement.

Pour donner une simple indication concernant les perspectives de production 1970, on peut parler de 12 000 véhicules d'une valeur de 5 000 millions f.CFA.

Investissements -

Le niveau de fabrication le plus élevé dont il est question plus haut n exige d'ailleurs pas une capacité de production disproportionnée avec ce qui a été plus ou moins envisagé concernant l'équipement de la Côte d'Ivoire. Les usines de montage auraient en effet à faire face - en supposant qu'elles travaillent 300 jours par an, à une cadence journalière de l'ordre de :

25 véhicules au maximum en 1965

et 40 " " " 1970.

Dès à présent, l'équipement mis en place permet une production de 15 véhicules/jour. Cette capacité peut être portée à 25 unités avec un supplément d'investissements peu élevé.

Pour, éventuellement, atteindre cette production, il faudrait investir au cours du premier quinquennat :

Bâtiments et travaux publics	250 millions cfa
Matériel de production	160 " "
soit au total	410 millions cfa.

.../

L'objectif réduit à 2 000 millions f.CFA en 1965 peut être réalisé avec quelques dizaines de millions de moins.

Création d'emplois -

Sur la base de ce même objectif réduit, les emplois créés seraient en 1965 d'environ : 240.

Commerce extérieur -

- Des importations moins fortes de voitures et camionnettes en ordre de marche,

- Des importations plus élevées de pièces détachées,

- Le début d'un courant d'exportations de véhicules vers les pays voisins,

voilà par quoi doit se traduire la création d'une industrie ivoirienne de montage.

Peu à peu, cependant, certains éléments seront fournis par les autres industries ivoiriennes comme c'est déjà le cas pour les planchers des véhicules utilitaires.

En première approche, et sur la base d'une production de 2 000 millions f.CFA en 1965, les incidences sur le commerce extérieur semblent devoir être les suivantes :

- Importations de véhicules montés en 1965 .	2 800 millions CFA
- Importations de pièces détachées	2 000 " .
	4 800 millions CFA.

.../

16 - 2 - VEHICULES A DEUX ROUES AVEC/ET SANS MOTEUR -

Marché -

Jusqu'à la création, fin 1961, d'une activité locale de montage de véhicules à deux roues, la totalité des motos-cycles et bicyclettes utilisés en Côte d'Ivoire provenait d'importations de l'étranger.

Nous commencerons donc par regarder l'évolution de ces dernières.

Moto-cycles -

On distingue en général deux catégories moins et plus de 50 cm3, la deuxième correspondant à des motos et scooters d'un prix élevé, alors que la première est celle des cyclo-moteurs relativement bon marché. Ces engins, très populaires, représentent d'ailleurs plus de 80 % des motos -cycles importés et c'est sur eux que s'est portée l'attention des entrepreneurs désirant créer un atelier de montage.

Au cours des trois années précédentes, les importations ont été les suivantes exprimées en nombre d'unités :

	1959	1960	1961
Moins de 50 cm. 3	2 632	5 028	6 569
Plus de 50 cm. 3	434	251	802.

Ces chiffres soulignent la progression du marché, soit entre 1959 et 1961, un taux de croissance de plus de 50 % par an. Ceux relatifs à l'année 1961 peuvent être utilisés tels quels en valeur absolue.

Pour 1960, il faudrait par contre déduire les exportations incontrôlées vers la Haute-Volta.

Grosso modo, on peut toutefois retenir les chiffres de 1960 indiqués ci-dessus pour déterminer le marché 1965.

.../

Bicyclettes -

Les importations de bicyclettes n'ont pas évolué de la même manière ainsi que le montre le tableau ci-dessous :

Années	Nombre
1956	30 000
1957	31 000
1958	29 000
1959	40 333
1960	21 887
1961	24 846 .

Il convient toutefois de rectifier ces chiffres pour les années antérieures à 1961, en fonction des exportations incontrôlées, notamment vers la Haute-Volta. On se trouve de la sorte en présence d'importations à peu près constantes. (moyenne des 6 années = environ 30 000 unités/an).

Marché futur -

Dans tous les pays en voie de développement, l'usage du cycle connait généralement une très grande faveur. Malgré leur faible revenu, il permet aux habitants, en particulier dans les zones rurales, de se déplacer plus rapidement tout en transportant sur les vélos une partie des charges qui se portent traditionnellement sur la tête. Dans les agglomérations aux artères bitumées, les gens plus aisés utilisent de plus en plus des vélos - moteurs.

Le coefficient d'élasticité de la consommation pour les dépenses de transport individuel est généralement très élevé en Afrique (2,75 au Maroc).

L'amélioration progressive du réseau routier, ainsi que la croissance escomptée des revenus, doivent donc conjuguer leurs effets, pour favoriser en Côte d'Ivoire l'expansion du marché des véhicules à deux roues.

.../

C'est pourquoi, malgré la stagnation constatée dans le passé récent pour les bicyclettes, on peut estimer que les besoins annuels feront plus que doubler durant la période décennale. Nous retiendrons donc un taux de croissance de 8 % par an.

En ce qui concerne les vélos-moteurs, dont la progression récente est d'autant plus spectaculaire que l'on partait de plus bas, on peut adopter un taux de croissance plus fort : doublement en 5 ans par exemple, soit 15 % jusqu'en 1965, et, pour le quinquennat suivant : 10 %.

Sur ces bases, les besoins du marché local peuvent être évalués à :

- Moto-cycles de moins de 50 cm3	(	1965	10 000 unités
	(	1970	16 000 unités
- Bicyclettes	(	1965	44 000 unités
	(	1970	50 000 unités.

A ces besoins proprement ivoiriens, on devrait pouvoir ajouter des débouchés extérieurs et les installations de montage existantes ou projetées avaient d'abord tenu compte d'exportations possibles vers les pays francophones voisins. Les incertitudes qui continuent à peser sur les relations économiques en Afrique, notamment en matière de tarifs fiscaux d'entrée, ont incité les promoteurs des activités de montage à implanter des unités plus faibles dans chacun des pays.

Objectifs de production -

Pour les fixer, il parait donc raisonnable de s'en tenir aux perspectives de développement du marché intérieur. Nous les rapprocherons des capacités de production envisagées par les firmes désireuses d'installer des unités de montage. L'une d'elles d'ailleurs a commencé de produire depuis 1961.

.../

		Marché	Capacité de production envisagée
Bicyclettes	1965 ...	44 000	60 000
	1970 ...	60 000	60 000
Cyclomoteurs	1965 ...	10 000	18 000
	1970 ...	16 000	18 000.

Dans le cas où la totalité des investissements projetés serait réalisée avant 1965, il resterait donc de la capacité de production inutilisée, à moins que ne se découvrent des débouchés extérieurs ; en effet, les investissements envisagés se trouvent d'emblée au niveau des besoins ivoiriens de 1970.

Il est probable cependant que la croissance du marché sera, pour les cyclomoteurs, plus élevée que celle prévue plus haut.

Finalement les objectifs de production (en valeur) de cette sous-branche d'activité pourraient être les suivants :

1 9 6 5 . . . . . 750 millions f.CFA
1 9 7 0 . . . . . 950 millions f.CFA.

Investissements -

Trois ou quatre unités sont prévues pour réaliser les objectifs ci-dessus (dont une a déjà démarré en fabrication).

Les investissements totaux seront de l'ordre de 160 millions de f.CFA dont 70 millions f. CFA pour le matériel de production et 90 millions f. CFA de bâtiments.

Création d'emplois -

262 emplois sont prévus à pleine production.

En 1965, la sous-branche devrait employer déjà plus de 200 personnes ainsi réparties :

.../

- Directeur et Cadres	5
- Employés	15
- Maitrise	20
- O.P.	60
- O.S.	70
- Manoeuvres	30
TOTAL	200.

Commerce extérieur -

La totalité des besoins du marché intérieur étant couverte par les ateliers locaux de montage, les importations de bicyclettes et celles de cyclomoteurs de moins de 50 cm3 n'existeront plus en 1965.

En revanche, on enregistrera des entrées accrues de pièces détachées :

	millions f. CFA	
Importations en valeur	1960	1965
- Bicyclettes	121	0
- Cyclomoteurs < 50 cm3	105	0
- Pièces détachées vélomoteurs	133	523
TOTAL	359	523.

soit, augmentation des importations de ..... 164 millions f.CFA.

16 - 3 - REMORQUES, FARDIERS, ARCHES DE DEBARDAGE, ETC...

La construction et le montage de ces engins divers peut se faire sur place en Côte d'Ivoire dans un atelier spécialisé.

Sans doute réalise-t-on déjà les carrosseries sur chassis de camions importés nus, ainsi que la construction de quelques fardiers. Cette activité relève, en partie pour le moment, des industries du bois (Branche 15), les ferrures étant exécutées par les ateliers des charpentiers en fer (Branche 17).

.../

Les importations de véhicules de ce genre, y compris les pièces détachées de remorques, ont représenté en 1960 :.683 tonnes valant 161 millions f. CFA (y compris les marges sur importations).

Le développement des activités générales et des transports, ainsi que les progrès attendus de l'exploitation forestière, permettent d'estimer à 15 % le taux de croissance des besoins de cet ordre. Toutefois, pour tenir compte de l'état de suréquipement des entreprises qu' on constate actuellement, on peut évaluer à 1 000 tonnes les besoins 1965, soit pour cette sous-branche un chiffre d'affaires de l'ordre de 250 millions de f.CFA lequel pourrait doubler ensuite d'ici 1970.

Objectifs de production -

Une entreprise spécialisée pourrait sans doute assurer localement une bonne moitié de cette production soit : 125 millions de f.CFA en 1965 et 250 millions f.CFA en 1970.

Une telle création est d'ailleurs envisagée et devrait bientôt entrer en production.

Investissements -

Les investissements nécessaires paraissent devoir atteindre une centaine de millions f. CFA.

16 - 4 - REPARATIONS DE VEHICULES -

Cette sous-branche d'activité est déjà très développée en Côte d'Ivoire et son chiffre d'affaires a atteint en 1960 : 2 620 millions f. CFA.

Les garages sont répartis sur l'ensemble du territoire avec, bien entendu, une forte concentration en zone sud et surtout à ABIDJAN où l'on trouve les services après-vente des grandes marques d'automobiles.

.../

On peut penser que ce secteur se renforcera dans l'avenir en liaison avec la progression du parc national de véhicules à moteur.

La croissance d'ensemble de ce dernier a été estimée à près de 10 % (1) par an pendant le plan décennal.

En conséquence, le chiffre d'affaires des activités d'entretien et de réparations devrait s'élever :

- en 1965 à 4 220 millions f.CFA
- en 1970 à 6 600 " "

Investissements -

Ils sont estimés globalement à 720 millions de f. CFA au cours du premier quinquennat dont 420 millions f.CFA de bâtiments et 300 millions f. CFA pour le matériel et l'équipement. Mais il est difficile d'indiquer en première approche le nombre d'entreprises nouvelles que cela peut représenter.

Création d'emplois -

Pour atteindre en 1965 le chiffre d'affaires envisagé ci-dessus, il faudrait embaucher environ 1 500 personnes supplémentaires.

.../

(1) - NOTA : Ce taux s'applique à l'ensemble des véhicules y compris les 2 roues. Il est moins élevé pour les automobiles, environ 8 %, ce qui représente néanmoins une progression très importante du parc. Celle-ci doit être considérée comme tout à fait limite.

RECAPITULATION BRANCHE - 16 -

MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES

Valeur : millions de f. CFA.

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Quantités Unités	Valeur					Quantités Unités	Valeur
1 - Véhicules automobiles (voitures, autos V.P. - camions et camionnettes C.A.M.)	0	4 800 3 000 VP 1800 CAM	2 000	410	240	4 800	330	12 000	5 000
2 - Motocycles (VM) et Cycles (Bi)	0	54 000 44 000 Bi 10 000 VM	750	160	200	523	0	78 000 60 000Bi 18 000VM	1 200
3 - Remorques, fardiers, arches de débardages ...	0	-	125	100	100	100	-	-	250
4 - Réparation des véhicules.	2 620	-	4 220	720	1 500	0	0	-	6 600
	TOTAUX		7 095	1 390	2 040	5 423	330		13 050

- PARAGRAPHE - 13 -

- BRANCHE - 17 - AUTRES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES -

17 - 1 - Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation,

17 - 2 - Forge, estampage, petite fonderie,

17 - 3 - Serrurerie et quincaillerie de bâtiment,

17 - 4 - Construction et réparations navales,

17 - 5 - Emballages métalliques,

17 - 6 - Fabrication de bouchons - couronnes,

17 - 7 - Articles de ménage,

17 - 8 - Mobilier métallique, literie, etc...

17 - 9 - Air conditionné et armoires frigorifiques,

17-10 - Appareils de radio et télévision,

17-11 - Fabrication éventuelle d'accumulateurs et piles électriques -

-:-:-:-:-

La production Ivoirienne, existante et future, de cette branche d'activité, sera examinée dans l'ordre suivant :

1) - Industrie de transformation des métaux orientées vers la production des biens d'équipement ou la fourniture aux autres industries (consommation intermédiaire),

2) - Industries de transformation des métaux dont les produits sont destinés à la consommation finale,

3) - Industries électriques.

.../

N.B. - Il n'est pas fait état - car le projet est encore trop imprécis - de la création d'une usine pour fers à béton et, peut-être, fers plats, qui utiliserait les ferrailles dont l'exportation est actuellement difficile.

17 - 1 - CHAUDRONNERIE - GROSSE TOLERIE - VENTILATION -

Les ateliers existant en Côte d'Ivoire ont couvert, en 1960, une grande partie des besoins locaux en biens d'équipement relevant de l'activité de cette sous-branche.

Toutefois, il a fallu faire appel à des importations de l'ordre de 1 800 tonnes valant 171 millions f.CFA pour compléter les 300 millions f. CFA de fabrications locales.

Un regroupement d'entreprises récent, suivi d'une modernisation de l'outillage, devrait permettre de répondre plus complétement, dans le cadre du premier quinquennat, à l'effort de production nécessité par l'implantation d'entreprises industrielles nouvelles.

Comme nous le disions plus haut, la production locale a représenté globalement près de 300 millions de f. CFA en 1960. Dans l'avenir, les besoins peuvent être estimés à près d'un milliard en 1965 et au moins 1 milliard et demi en 1970.

Une telle progression est justifiée par le volume des investissements prévus au cours des prochaines années pour la production d'énergie électrique, le raffinage du pétrole, la pâte à papier et autres activités : verrerie, pneumatiques, matériaux de construction, outillage agricole et diverses industries mécaniques, etc...

Investissements -

Aux deux entreprises actuellement équipées pour ce genre de travaux, on pourrait sans doute adjoindre, au cours de la période 1965-1970, une troisième usine.

Dans l'immédiat, l'effort d'investissement à consentir peut être estimé à une cinquantaine de millions de f. CFA.

.../

Au-delà de 1965, la création d'un nouvel ensemble d'ateliers nécessiterait des immobilisations dépassant probablement 150 millions de f. CFA.

Création d'emplois -

Si l'expansion d'activité de cette sous-branche se fait au rythme ci-dessus envisagé, le personnel supplémentaire ci-après peut, en gros, être prévu :

	1965	1970
- Cadres	3	4
- Employés	10	10
- Maitrise	6	9
- O.P.	50	50
- O.S.	50	50
- Manoeuvres	100	50
	219	153

Commerce extérieur -

Les importations doivent tendre rapidement à disparaître. Par contre, il n'est pas interdit de penser que la grosse chaudronnerie ivoirienne pourra fournir des éléments d'équipement aux pays voisins qui chercheront eux-mêmes à s'industrialiser.

On peut prévoir, à ce titre, : 100 millions de f.CFA en 1965 et 300 millions f. CFA en fin de Plan .

.../

17 - 2 - FORGE - ESTAMPAGE - PETITE FONDERIE -

Fabrications possibles -

- Outillage à main agricole et domestique,
- Ferrure pour lignes électriques,
- Ferrures pour montage de carrosserie,
- Pièces pour machines agricoles,
- Appareils divers utilisés dans l'agriculture (décortiqueurs à café ou autres, broyeurs, coupe-racines, etc;...),
- Ebauches de pièces diverses (à usiner),
- Fonderie de fonte et métaux non ferreux (grilles d'égouts, plaques en fonte et autres utilisations du Service des Eaux).

Marché -

Toute évaluation précise est évidemment difficile en raison de la diversité des fabrication envisagées.

On peut toutefois indiquer qu'à lui seul l'outillage à main requiert des importations de l'ordre de 1 500 tonnes représentant près de 400 millions f. CFA.

Les besoins à venir, portant sur les différentes rubriques ci-dessus, vont se développer en fonction des progrès généraux de l'économie en particulier dans les domaines agricole et industriel. Une étude sera entreprise pour les préciser, mais dès à présent on peut affirmer qu'ils représenteront globalement un chiffre d'affaires qui justifie sans doute l'installation en Côte d'Ivoire de plusieurs unités de fabrication.

Il en existe d'ailleurs déjà une à ABIDJAN puisqu'une nouvelle entreprise a repris l'ancienne fonderie du port et créé un atelier de mécanique où l'on construit des décortiqueurs à café, et diverses autres machines.

.../

Objectifs de production -

En première approche, nous retiendrons pour la sous-branche un chiffre d'affaires annuel de 400 millions de f. CFA en 1965, ce qui correspond grosso modo à 1 500 tonnes de fabrications variées.

Nous le doublerons pour fixer un ordre de grandeur aux perspectives d'activité possibles en fin de Plan (1970).

Investissements - (Ordre de grandeur)

- Bâtiments et t.p...	30 millions f. CFA
- outillage et matériel divers	150 millions f. CFA
TOTAL	180 millions f. CFA.

Création d'emplois -

En 1965, les emplois créés par une unité de cette capacité pourraient être les suivants :

- Cadres	3
- Employés	10
- Maitrise	6
- O.P.	30
- O.S.	30
- Manoeuvres	25
	104 emplois.

Commerce extérieur -

L'existence de cette entreprise ne supprimera pas les importations de pièces et d'outils dont certains ne peuvent être fabriqués sur place.

On peut, grosso modo, estimer qu'elles pourraient être réduites de 70 % en ce qui concerne l'outillage agricole et domestique et supprimées pour les ferrures électriques et de carrosserie. En revanche, elles diminueront faiblement pour les pièces et éléments divers de machi-

nes et appareils agricoles.

Une partie des besoins des pays voisins en petit outillage agricole et domestique pourrait être, en 1970, couverte par la fabrication ivoirienne. Elle sera provisoirement évaluée à 100 millions de f.CFA.

17 - 3 - SERRURERIE ET QUINCAILLERIE DE BATIMENT -

Le marché -

Les importations de serrurerie ont représenté en 1960 250 tonnes valant (rendu entrepôt) 65 millions de f. CFA.

Celles de ferrures diverses, 270 tonnes valant 80 millions f; CFA.

Les perspectives d'avenir sont liées au développement de l'industrie du bâtiment dont la croissance a été estimée en première approche à 12 % par an au cours du premier quinquennat et à 6 % pour le second.

Sur ces bases, les besoins de la Côte d'Ivoire seraient de l'ordre de 900 tonnes au total pour les deux catégories de produits en 1965 et pourraient atteindre 1 200 tonnes en 1970.

Objectifs de production -

Il semble que 50 % au moins de ces articles pourraient donner lieu à fabrication sur place. On peut, en conséquence, prévoir l'implantation d'un atelier capable de fournir environ 500 tonnes par an soit une production de l'ordre de 140 à 150 millions de f.CFA annuellement.

Investissements -

Un atelier de ce genre pourrait sans doute être groupé avec ceux de forge, estampage et petit outillage envisagés à la rubrique précédente.

.../

Dans le cas où il s'agirait d'une entreprise séparée on peut estimer les investissements nécessaires à 35 millions de f. CFA dont 5 millions f. CFA de bâtiments.

Création d'emplois -

40 dont :

- Cadres	1
- Employés	3
- Maitrise	3
- O.P.	10
- O.S.	10
- Manoeuvres	13.

Commerc e extérieur -

Une partie des importations sera remplacée par des fabrications locales mais les besoins du pays augmentant assez rapidement, on peut considérer qu'en 1965,elles resteront sensiblement au même niveau qu'en 1960 (145 millions f. CFA).

Il n'est prévu aucune exportation, mais il n'est pas exclu que des achats soient opérés dans l'avenir par les pays de l'intérieur si les fabrications ivoiriennes sont à un niveau de prix concurrentiel.

17 - 4 - CONSTRUCTION ET REPARATIONS NAVALES -

Le marché -

Le chiffre d'affaires de cette activité peut être estimé à environ 300 millions de f. CFA en 1960. Son avenir dépend évidemment des progrès du trafic portuaire général, très marqués au cours de ces

.../

dernières années, mais plus particulièrement sans doute du développement de la flotille de pêche. La construction en cours d'un port de pêche moderne, doté d'un bon équipement frigorifique, l'organisation de la distribution du poisson en Côte d'Ivoire et le développement d'une industrie de la conserve, inciteront certainement de nombreux navires à prendre attache à ABIDJAN.

Les perspectives de développement pour une telle industrie sont donc favorables. Un obstacle demeure : le manque d'espace et l'impossibilité de s'étendre au voisinage de son implantation actuelle. Il y a là un problème à résoudre dans le cadre du plan d'équipement portuaire, compte tenu des projets de construction d'une cale de radoub.

On peut alors estimer que l'activité des chantiers ivoiriens pourrait presque doubler d'ici 1965 par rapport à 1960. Nous retiendrons toutefois un chiffre d'affaires 1965 de l'ordre de 500 millions de f. CFA seulement.

Pour 1970, il pourrait approcher du milliard en supposant - ce qui se passe déjà - qu'à l'activité d'origine purement maritime, s'ajoutent quelques travaux de mécanique générale : grosses réparations pour le compte des industries terrestres.

Objectifs de production -

Fixés ci-dessus à :

- 1965 ..... 500 millions f. CFA
- 1970 ..... 1 000 millions f. CFA.

Investissements -

Indépendamment du problème de réinstallation qui pourrait se poser à plus ou moins lointaine échéance, il y a nécessité d'adapter constamment les équipements au volume et à la nature des travaux.

.../

Les extensions de capacité nécessaires d'ici 1965 mettront en jeu des investissements supplémentaires de l'ordre d'une centaine de millions CFA dont 15 millions f. CFA pour les bâtiments.

Création d'emplois -

Assez peu d'emplois nouveaux seraient créés d'ici 1965 : sans doute une trentaine qui concernerait surtout des ouvriers spécialisés et des manoeuvres.

Commerce extérieur -

Les réparations effectuées sur les navires de passage et les constructions de matériel de chalandage pour le compte de pays voisins, peuvent être évaluées à 200 millions de f. CFA en 1965.

Ce sont là des activités qui relèvent des exportations.

.../

NOTA : La création d'un port à SAN PEDRO, dans l'ouest du pays est de nature à susciter l'ouverture d'un autre chantier de réparations navales dans cette zone.

17 - 5 - EMBALLAGES METALLIQUES -

Le marché -

La Côte d'Ivoire possède depuis quelques années une industrie des emballages métalliques fournissant les boîtes aux conserveries d'ananas et de jus de fruits.

L'activité de cette sous-branche a été d'environ 240 millions f. CFA en 1960. Cette même année, il aurait été importé 366 tonnes d'emballages métalliques valant 61 millions f. CFA.

Les besoins totaux du pays peuvent donc être évalués en 1960 à 300 millions f. CFA correspondant, grosso modo, à 1 800 tonnes de produits.

Le développement de cette activité dépend de celui des industries utilisatrices. Or, ces dernières sont en train de se multiplier, notamment dans le secteur alimentaire. Aux conserveries de fruits et de jus de fruits dont le développement prévu est très important, s'ajoutent, dès à présent, les conserveries de poisson. La fabrication locale de café soluble qui vient de débuter va considérablement accroître la demande d'emballages métalliques qui sont également utilisés pour la distribution des huiles de table produites en Côte d'Ivoire. Il est également possible que de la pulpe de banane soit exportée d'ici peu en boîtes métalliques.

Enfin, les industries de la peinture, des produits pesticides, et autres activités industrielles en cours d'implantation, feront bientôt appel aux fabriques locales, plutôt que d'importer des emballages vides dont le prix de revient est prohibitif. Il n'est pas exclu que celles-ci aient bientôt à fournir également les bidons et estagnons nécessaires à la distribution des huiles de graissage, pétrole, diluant, etc...

.../

On peut estimer en première approche que les besoins futurs s'élèveront au minimum à 600 millions f. CFA en 1965 et pourraient être entièrement satisfaits par les usines locales.

Objectifs de production -

Nous retiendrons donc ce chiffre de 600 millions f. CFA comme objectif de production.

On peut se fixer pour 1970 un chiffre double soit : 1 200 millions de f. CFA.

Investissements -

Au cours du premier quinquennat, deux unités de production sont prévues (dont une nouvellement implantée).

Les investissements projetés en vue des extensions nécessaires de l'entreprise préexistante et de la création d'une unité nouvelle sont de l'ordre d'une soixantaine de millions autotal dont 20 millions pour les bâtiments.

Créations d'emplois -

On a estimé à près de 100 les emplois nouveaux ainsi dégagés, soit approximativement :

- Cadres	3
- Employés	5
- Maîtrise	8
- O.P.	20
- O.S.	30
- Manoeuvres	34
TOTAL	100.

.../

Commerce extérieur -

La totalité des emballages métalliques utilisés par les industries ivoiriennes seront fabriqués sur place, les importations devront disparaître d'ici 1965.

Aucune exportation n'est prévue en emballages vides.

17 - 6 - FABRICATION DE BOUCHONS - COURONNES -

Nous présentons cette activité à part bien qu'elle devrait être rattachée aux fabrications d'emballages métalliques.

Il s'agit, en effet, d'une possibilité nouvelle dès à présent ouverte par les besoins de l'industrie des boissons proprement dite et ceux des embouteillages divers qui relèvent du secteur commercial : vins, huile, produits de ménage, etc...

Marché -

En 1960, le total des utilisations de bouchons-couronnes en Côte d'Ivoire a dû approcher 70 millions d'unités valant 50 millions f. CFA (en majorité importés du Maroc).

La croissance des besoins dans l'avenir sera sans doute, grosso modo, la même que celle retenue pour la Branche 7 (Boissons et Glace) soit 7 % par an.

Les besoins futurs des industries ivoiriennes intéressées ainsi que ceux du conditionnement des boissons alcooliques, huiles de table, et produits divers, peuvent donc être estimés à :

- 100 millions d'unités en 1 9 6 5 ,

et

- 140 millions d'unités en 1 9 7 0.

.../

Objectifs de production -

Ces chiffres paraissent suffisants pour justifier la création d'une fabrication locale dont le chiffre d'affaires s'élèverait respectivement à environ : 70 et 100 millions de f. CFA en 1965 et 1970.

Investissements -

Il parait souhaitable qu'une telle fabrication soit entreprise au sein d'une affaire existante, ce qui réduirait sensiblement les investissements et les frais généraux.

Les équipements nécessaires peuvent être provisoirement estimés à 15 millions de f. CFA.

Création d'emplois -

On peut prévoir une dizaine d'emplois nouveaux :

- O.P.	2
- O.S.	2
- Manoeuvres	6
TOTAL	10.

Commerce extérieur -

Les importations de l'étranger seraient en 1965 réduites à néant.

Onpeut prévoir, en revanche, 10 à 15 millions f. CFA d'exportations pour approvisionner la Haute-Volta et le Mali. Il est probable que ces exportations ne feront qu'augmenter par la suite entre 1965 et 1970.

.../

Dans une deuxième partie, nous allons examiner les fabrications métalliques susceptibles d'intéresser plus particulièrement la consommation finale :

- Articles de ménage,
- Mobilier métallique et literie,
- Armoires frigorifiques et climatiseurs.

---

17 - 7 - ARTICLES DE MENAGE -

Marché -

Ces articles d'une très grande diversité de type et dimensions, sont constitués par les instruments de cuisine et récipients de toutes sortes utilisés par les ménages.

On en trouve en fonte, fer (brut, galvanisé ou étamé), tôle émaillée, aluminium et, depuis peu, en matière plastique.

Les importations des trois premières catégories semblent plafonner alors que se développe l'utilisation des articles en aluminium. Plus récemment, sont apparues les fabrications en plastique : leur tonnage est encore très faible.

Voici quelques chiffres retraçant cette évolution entre 1958 et 1960 :

en tonnes

	1958	1959	1960
Fonte	313	574	776
Fer	939	1 175	780
Tôle émaillée	2 208	2 606	1 606
	3 460	4 355	3 162
Aluminium (1)	-	-	213
Plastique moulé ...	-	-	24

(1) - Import, + production locale -

Jusqu'à présent la seule fabrication locale s'exécute en aluminium et aurait représenté, en 1960, 100 tonnes pour une valeur de 30 millions f. CFA.

Pour l'avenir, les seules fabrications qui paraissent pouvoir être exécutées sur place sont celles des articles en fonte et fer d'une part, en aluminium d'autre part.

Il est probable qu'il faudra cependant tenir compte de l'apparition prochaine d'une unité de production d'objets en plastique susceptible de concurrencer les fabrications métalliques. Une très grande incertitude règne encore toutefois quant à l'accueil que réserveront à ses fabrications les ménages africains ; sans parler des prix probablement assez alevés.

Objectifs de production -

En première approche, on pourrait se proposer les objectifs suivants :

Fonte :

La petite fonderie existant en Côte d'Ivoire - dont il a été question à la rubrique 17-2 ci-dessus - devrait envisager parmi ses fabrications celles des articles de ménage en fonte (surtout négropots). L'objectif retenu pour 1965 serait de 400 à 500 tonnes (valeur : 30 à 40 millions de f. CFA.).

Fer :

On pourrait, semble-t-il, fixer à 700 ou 800 tonnes la production d'un atelier équipé pour fabriquer de tels articles. Le chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 80 à 90 millions de f. CFA, parait suffisant pour susciter l'intérêt d'un entrepreneur éventuel.

Une meilleure solution serait, sans doute, d'opérer dans le cadre d'une unité complexe, qui ajouterait cette fabrication à celles déjà envisagée à la rubrique 17-2 par exemple.

.../

Aluminium :

Il existe déjà un atelier où s'élaborent des articles de ménage en aluminium repoussé. La progression des ventes de ce genre d'articles (taux de croissance estimé à 15 %) amène à prévoir une production de l'ordre de 400 tonnes en 1965 (oontre 213 tonnes en 1960).

Un tel objectif postule la réorganisation et la modernisation de l'affaire existante, ou la création d'une unité nouvelle capable d'assurer un chiffre d'affaires d'environ 180 millions de f. CFA.

Investissements -

a) - Fonte et fer -

Il faudrait sans doute majorer d'une trentaine de millions les équipements prévus à la rubrique 17-2 (en supposant qu'ils comprennent déjà la galvanisation).

b) - Aluminium -

Il faut prévoir 10 millions de f. CFA pour les bâtiments et 20 à 25 millions f. CFA de matériel de production.

Création d'emplois -

a) - Fonte et fer :

Dans l'hypothèse d'une intégration, les emplois nouveaux seraient approximativement les suivants :

- Cadres	2
- Employés	4
- Maitrise	4
- O.P.	10
- O.S.	15
- Manoeuvres	15
TOTAL	50 emplois.

.../

Commerce extérieur -

Du côté importations subsisteront entièrement les articles de ménage en tôle émaillée et une partie de ceux en fonte et fer présentement importés. En revanche, aucun article aluminium de type courant ne devrait plus entrer en Côte d'Ivoire.

Le volume des besoins étant supposé avoir progressé globalement de 5 % par an, les importations peuvent être évaluées en 1965 à :

- articles en tôle émaillée	390	millions f.CFA
- en fonte	40	" "
- article en fer	20	" "
TOTAL	450	millions f. CFA.

Les fabrications étant entreprises dans le but de couvrir les besoins du marché ivoirien, aucune exportation n'est prévue en 1965.

Des débouchés peuvent néanmoins être offerts plus tard par les pays voisins si les articles produits en Côte d'Ivoire se révèlent compétitifs sur le plan de la qualité et celui des prix.

---

17 - 8 MOBILIER METALLIQUE - LITERIE - ETC ...

Marché -

En 1960, le marché a revêtu la physionomie suivante :

	Quantité	Valeur (rendu entrepôt ou sortie usine)
- Importations.....	447 t.	118 millions f. CFA
- Production locale.	1 050 t.	225 " "
	1 500 t.	343 millions f. CFA
- Exportations (moins)	223 t.	59 " "
Marché intérieur...	1 277 t.	284 millions f. CFA.

.../

Les exportations sont celles effectuées vers les pays voisins par les fabrications locales de literie.

Ce sont d'ailleurs les seules fabrications pratiquées sur place en 1960, la quasi totalité des autres mobiliers métalliques étant importée.

Dans un pays riche en bois de toutes catégories, on peut admettre qu'il sera plus normal de favoriser la production de mobilier et de sièges en bois (bureau, ménages, collectivités) que de développer l'utilisation de meubles métalliques.

Nous estimons donc que la production de ces derniers qui pourrait être réalisée en Côte d'Ivoire ne dépassera probablement pas quelques centaines de tonnes par an pendant la période décennale.

Le problème se pose différemment en ce qui concerne la literie et les sommiers métalliques fabriqués actuellement en Côte d'Ivoire par au moins trois entreprises.

Pour des raisons d'hygiène, il parait souhaitable de les voir largement utilisés et l'on peut prévoir une progression des besoins au cours des prochaines années. Celle-ci est liée, non seulement à l'élévation du revenu des ménages, mais également à l'apparition de collectivités nouvelles : armée, établissements scolaires, cités d'entreprises, etc... ainsi qu'au progrès de l'équipement sanitaire et hospitalier du pays.

C'est pourquoi, d'un niveau de l'ordre de 1 200 tonnes en 1960, nous pensons que les besoins du pays en literie métallique passeront à environ 2 000 tonnes en 1965 et 3000 en 1970.

En revanche, la fourniture aux pays voisins disparaîtra certainement d'ici peu. Ceux-ci envisagent la création d'ateliers capables de faire face à leurs propres besoins.

.../

Objectifs de production -

On peut les fixer de la manière suivante :

- en 1965	literie	2 000 tonnes
	mobilier & sièges	400 "
		2 400 tonnes valant 600 millions f.CFA
- en 1970	literie.....	3 000 tonnes
	mobilier & sièges	500 "
		3 500 tonnes valant 900 millions f.CFA.

Il est à noter que la fabrication de la literie métallique se complète généralement de celle de matelas (toile et crin), reprise à la Branche 15.

Investissements -

En literie, une amélioration et modernisation des équipements est à opérer. Elle est déjà prévue pour l'une des entreprises existantes qui va procéder à une réinstallation de ces ateliers. La fabrication de meubles métalliques est par ailleurs envisagée et va donner lieu à création d'une unité nouvelle.

Les investissements nécessaires pour permettre d'atteindre les objectifs de production 1965 retenus ci-dessus sont globalement estimés à :

- Bâtiments et travaux publics	15 millions CFA
- Matériel de production	35 millions CFA
TOTAL	50 millions CFA.

Création d'emplois -

D'ici 1965, on parait pouvoir compter sur une centaine d'emplois nouveaux se décomposant approximativement comme suit :

.../

- Cadres	2
- Employés	10
- Maitrise	5
- O.P.	20
- O.S.	40
- Manoeuvres	23
TOTAL	100.

Commerce extérieur -

Les importations actuelles de literie et mobilier métallique (118 millions f. CFA en 1960) devraient disparaître à peu près complètement.

En 1965, on n'enregistrerait donc ni entrée, ni sortie, puisque les exportationspourraient également cesser.

17 - 9 - AIR CONDITIONNE ET ARMOIRESFRIGORIFIQUES-

Le présent paragraphe n'envisage que les appareils individuels et ménagers (climatiseurs et frigidaires) et non les équipements collectifs ou commerciaux.

Marché -

Les importations de climatiseurs sont passées de 2 000 unités environ en 1958 à 2 820 en 1961, soit une progression moyenne d'à peu près 12 %. En fait, celle-ci s'est produite surtout entre 1960 et 1961.

.../

Les réfrigérateurs n'ont pas, de leur côté, marqué un progrès sensible :

- nombre d'unités en 1958 ..... 2 263
- " " 1959..... 2 527
- " " 1960 ..... 1 786
- " " 1961..... 2 560.

L'année 1960 a été comme pour beaucoup d'autres consommations une année de pause et pour les quatre années la croissance moyenne se limite à 4 %. Mais comme pour le poste précédent on constate une forte augmentation de 1961 à 1960.

Avec la croissance des revenus distribués et l'accession d'une partie de la population au secteur moderne, on peut tabler pour l'avenir sur une croissance de 5 % appliquée à l'année 1961, ce qui porterait les besoins du pays à :

	1965	1970
- Climatiseurs	3 500 unités	4 500 unités
- Réfrigérateurs ménagers	3 100 "	4 000 " .

Objectifs de production -

Bien que les besoins chiffrés ci-dessus pour 1965 paraissent permettre la création d'une industrie locale de montage d'appareils frigorifiques procèdant sur place à la fabrication des meubles et carcasses en tôlerie, la formation d'un main-d'eouvre qualifiée demandera du temps. Il est donc peu probable qu'une fabrication de ce genre puisse être entreprise avant le deuxième quinquennat.

C'est pourquoi, nous retiendrons, pour la fin de cette période, un chiffre de production indicatif de 500 millions f. CFA qui représente environ la moitié des besoins de la Côte d'Ivoire en 1970.

.../

Pour terminer, nous allons rechercher ce qui, dans l'appareillage électrique, utilisé en Côte d'Ivoire, serait susceptible de justifier à plus ou moins lointaine échéanche une fabrication locale.

Une première sélection nous conduit à regarder particulièrement les points suivants :

- Appareils de radio et télévision,
- Accumulateurs, piles électriques, lampes portatives.

---

17 - 10 - APPAREILS DE RADIO ET TELEVISION -

Le marché ivoirien, approvisionné complètement par l'extérieur jusqu'à une date récente, bénéficie depuis peu d'une fabrication locale de récepteurs radio-électriques, laquelle se propose d'ailleurs de produire des téléviseurs dès qu'une station d'émission aura été créée en Côte d'Ivoire (probablement courant 1963).

Au cours des dernières années, les importations sont passées de 4 000 postes radio en 1956 (environ) à 8 000 unités en 1960. Si ces chiffres indiquent la progression (croissance annuelle : 19 %), ils sont à corriger en valeur absolue pour tenir compte des réexportations incontrôlées vers les pays voisins. Ces dernières sont estimées à 20 % en 1960. Le marché proprement ivoirien n'a absorbé que 6 500 postes environ, valant (rendu entrepôt) 99 millions de f. CFA.

L'élasticité de consommation en fonction des progrès du revenu est en général très élevée pour ce genre d'articles (au Maroc : 2,5).

Sans conserver pour l'avenir une progression aussi élevée que celle constatée pour les importations passées (19 %), nous estimons toutefois qu'onpeut tabler sur un taux de croissance de 15 % jusqu'en 1965 et 10 % au-delà.

.../

Les besoins du pays seraient ainsi, grosso modo :

- en 1965 ..... 13 000 appareils,
- en 1970 ..... 20 000 appareils.

Cette évaluation reste prudente et les chiffres ci-dessus sont susceptibles d'être dépassés si la fabrication locale livredes appareils dits "populaires" (prix unitaire inférieur à 10 000 f. CFA) de bonne qualité.

En matière de télévision, les besoins sont évalués à un millier de postes-récepteurs dès la première année d'entrée en fonctionnement du poste-émetteur.

Pour les années suivantes, le marché pourrait s'élever à 2 000 appareils.

Un coup d'oeil sur ce qui s'est passé dans les pays voisins dotés depuis peu de la télévision devrait permettre une meilleure appréciation des possibilités d'avenir.

De toutes façons, on peut supposer qu'en raison du caractère éducatif de certaines programmes télévisés, de nombreuses formations scolaires seront immédiatement équipées par les soins de l'Etat.

Objectifs de production -

L'industrie locale devra couvrir entièrement les besoins du marché ivoirien et peut envisager de fournir en partie les pays voisins. Les exportations de postes-radio "populaires" seront, en première approche, évaluées à 20 % de la production locale.

Les objectifs de production seront donc fixés provisoirement au niveau ci-après :

.../

1965 :	Récepteurs-radio	16 500 valant ...	165 millions f. CFA
	Récepteurs-télé	2 000 valant....	120 millions f. CFA
		TOTAL	285 millions f. CFA
1970 :	Récepteurs-radio	25 000 valant ...	250 millions f. CFA
	Récepteurs-télé	3 000 valant...	180 millions f. CFA
		TOTAL	430 millions f.CFA.

Investissements -

Pour assurer le montage des appareils-récepteurs, les investissements sont assez limités. Il sera donc sans doute possible de répondre à la demande chiffrée ci-dessus avec une seule entreprise, laquelle d'ailleurs vient d'être créée à ABIDJAN.

Les investissements nécessaires sont d'une trentaine de millions f. CFA dont 12 environ affectés à la construction des bâtiments.

Création d'emplois -

Les emplois nouveaux découlant de cette création sont assez peu nombreux et représenteront en 1965 les postes suivants :

- Cadre	1
- Employés	4
- Maitrise	1
- O.P.	8
TOTAL	14.

.../

Il serait souhaitable que cette industrie ne se livre pas uniquement à une activité de montage d'éléments tout prêts importés de l'étranger mais envisage la fabrication sur place de certaines pièces en formant les personnels nécessaires, ce qui contribuerait à créer des emplois supplémentaires.

Commerce extérieur -

On peut envisager en fin de premier quinquennat une réduction très sérieuse des importations qui se limiteront aux appareils de luxe ou spéciaux : combinés et meubles-radios.

Nous les chiffrons pour 1965 à ..... 50 millions f. CFA

En sens inverse, on peut escompter une exportation vers les pays voisins d'environ 3 000 à 3 500 récepteurs (radios-populaires" d'une valeur de ..... 35 millions f. CFA.

17 - 11 - FABRICATION EVENTUELLE D'ACCUMULATEURS, PILES ELECTRIQUES, LAMPES PORTATIVES -

Marché -

Pour les trois catégories d'articles que comporte cette rubrique, il n'existe en Côte d'Ivoire aucune fabrication locale et les besoins du marché sont satisfaits par des importations.

Accumulateurs en plomb :

Il en a été importé, en 1960, pour 75 millions f. CFA (prix rendu entrepôt) soit environ 270 tonnes représentant approximativement 12 000 batteries.

.../

Le parc de véhicules s'élevant cette année-là à 23 000 unités, on peut admettre, grosso modo, le remplacement de la batterie pour un véhicule sur deux par an au minimum.

Les besoins en batteries de remplacement seraient sans doute de 19 500 en 1965 et 31 000 en 1970.

Il faut y ajouter désormais les batteries posées sur les véhicules neufs montés en Côte d'Ivoire.

La capacité de montage del'usine d'ABIDJAN est de 15 véhicules/jour, ce qui exigerait environ 4 500 à 4 800 batteries/an en1965.

Objectifs de production -

On retiendra donc les objectifs de production suivants dans le cas où il s'avèrerait possible d'entreprendre une fabrication locale d'accumulateurs :

1965 - ..... 24 000 (19 500 + 4 500) valant ..... 150 millions f. CFA
1970 - ..... 43 000 (31 000 + 12 000) valant ..... 270 millions f. CFA.

Piles électriques -

Marché :

Avec 1 081 tonnes pour 238 millions de f. CFA, les importations de piles électriques représentent en 1960 un poste qui est loin d'être négligeable.

Sur ce total, les piles à liquide utilisées principalement par les installations téléphoniques, sont en faible quantité. Le gros de la consommation porte sur les piles sèches de moins de 10 volts destinées aux lampes de poches, et, de plus en plus, aux transistors.

Le taux de croissance des importations a été de 10 % ces dernières années. Pour l'avenir, nous retiendrons un coefficient d'élasticité de l'ordre de 1,5.

.../

Les besoins en piles sèches passeraient ainsi d'environ 1 000 tonnes en 1960 à 1.500 tonnes en 1965 et 2 100 tonnes en 1970.

Objectifs de production -

On peut considérer les chiffres ci-dessus comme des objectifs provisoires de production dans le cas où une fabrication locale se révèlerait techniquement et économiquement possible.

Ils pourraient d'ailleurs être majorés en fonction des débouchés éventuellement offerts par les marchés des pays voisins.

En tout cas, ils paraissent suffisants pour susciter l'intérêt d'une firme spécialisée désireuse d'implanter une usine en Côte d'Ivoire.

Lampes portatives -

Nous pensons surtout à la fabrication sur place, dans le cadre des activités évoquées aux rubriques 17-2 ou 17-3 (ateliers de fabrications métalliques diverses), des boîtiers de lampes de poche.

Il semble que les importations 1960 ont été de 60 tonnes valant (articles rendus entrepôt) 42 millions de F. CFA. Toutefois, il est difficile de distinguer si ces chiffres s'appliquent entièrement à des boîtiers vides de lampes électriques.

CONCLUSION -

Avant de retenir, dans les perspectives du plan décennal, les fabrications évoquées sous cette rubrique, il convient d'étudier plus à fond, sur le plan technique notamment, les possibilités de création de telles activités.

Comme cette création n'apparaît pas à priori impossible, nous inscrirons un chiffre de production indicatif au titre du deuxième quinquennat, soit 810 millions de f. CFA.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE - 17 -

Valeur - millions f.CFA

SOUS - BRANCHES	Production 1960	Production 1965 Quantités	Production 1965 Valeur	Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970 Quantités	Perspectives production 1970 Valeur
1 - Chaudronnerie, Tôlerie, Ventilation	300M.		1 000	50	219	50	100		1 500
2 - Forge, Estampage, Fonderie	0	1 500t.	400	180	104	300	0	3 000	800
3 - Serrurerie, Quincaillerie..	0	500t.	140	35	40	145	0	800	225
4 - Constructions et réparations navales	300M.		500	100	30	0	200		1 000
5 - Emballages métalliques...	240M.		600	60	150	0	0		1 200
6 - Fabrication de bouchons couronnes.....	0	100M. d'unités	70	15	10	0	15	140M. d'unités	100
7 - Articles de ménage	150t.	1 500T.	290	65	50	450	0	2 500t.	480
8 - Mobilier & literie métallique.....	1 059t.	2 400	600	50	100	0	0	3 500	900
9 - Meubles frigorifiques et climatiseurs	0	pour mémoire						indicatif	500
10 - Appareils récepteurs-radio	0	16 500U.	) 285	30	14	50	35	25 000U.	) 430
" " télé.	0	2 000U.	)					3 000U.	)
11 - Accumulateurs-Piles électriques-lampes portatives.	0	24 000U.	150 (1)					43 000	270(2)
	0	1 500t.	387 (1)	----------				2 100t.	540(2)
TOTAUX			3 885	585	717	995	350		7 945

(1) - inscrit pour mémoire
(2) - inscrit à titre indicatif.

PARAGRAPHE - 14 -

- BRANCHE - 18 - INDUSTRIES TEXTILES -

18 - 1 - Egrenage du coton,

18 - 2 - Filature, Tissage, Teinture, Impression, Couvertures (Industrie et Artisanat),

18 - 3 - Vêtements et Bonneterie,

18 - 4 - Ficellerie, Corderie, Sacherie.

-:-:-:-

18 - 1 - EGRENAGE DU COTON -

La production locale du coton-graine est actuellement traitée dans deux usines d'égrenage situées l'une à KORHOGO, l'autre à BOUAKE.

Elles représentent globalement (à la condition d'y ajouter quelques compléments) une capacité de traitement de 10 000 à 12 000 tonnes de coton-graine par campagne. Or, elles ne sont encore que faiblement utilisées puisque la production de coton-graine commercialisée n'a pas dépassé ces dernières années les chiffres suivants :

en tonnes métriques

CAMPAGNE	Zone Nord (KORHOGO)	Zone centre (BOUAKE)	TOTAL
1958/59	1 394	742	2 136
1959/60	3 272	1 327	4 599
1960/61	2 500	1 500	4 000

Le plan décennal de développement de la production du coton en Côte d'Ivoire a fixé les objectifs suivants :

.../

en tonnes métriques -

CAMPAGNE	Coton ALLEN	Coton MONO	TOTAL
1962/63	1 050	6 900	7 950
1963/64	2 700	7 600	10 300
1964/65	4 500	8 250	12 750
1965/66	6 500	8 900	15 400
1966/67	9 500	9 400	18 900
1967/68	12 500	9 800	22 300
1968/69	15 500	10 200	25 700
1969/70	19 500	10 500	30 000
1970/71	23 500	10 700	34 200

Les deux usines existantes peuvent théoriquement suffire à assurer l'égrenage de la récolte jusqu'à la campagne 1964/1965.

Pour la campagne suivante, il faudra disposer d'une unité supplémentaire. Une seconde création d'usine deviendra sans doute rapidement indispensable en raison de la dispersion des zones de culture et de la nécessité de limiter les distances de transport du coton-graine.

Quatre usines au total, convenablement réparties, doivent permettre de traiter les 34 000 tonnes prévues en 1970/1971. Les deux créations nouvelles devront offrir, si possible, chacune, une capacité de l'ordre de 12 000 tonnes, niveau suffisant pour l'adjonction éventuelle d'une huilerie. Elles pourraient donc être équipées de quatre égreneuses 90 scies permettant de traiter 1 800 tonnes/mois pendant 6 à 7 mois par an, au mieux de deux égréneuses 88 scies à alimentation forcée.

Objectifs de production -

- 1965 = 4 500 tonnes de fibre valant 540 millions f.CFA
- 1970 = 10 500 " " " 1 260 " .

.../

Investissements -

La construction d'une première usine serait donc entreprise en 1964, car elle devrait pouvoir fonctionner fin 1965.

Les investissements correspondants seront effectués durant le premier quinquennat pour un montant de 70 millions f. CFA dont : 15 millions f. CFA. pour les bâtiments et travaux publics (1).

La seconde usine sera réalisée dans le cours du second quinquennat pour un montant équivalent.

Création d'emplois -

On peut estimer les emplois nouveaux en 1965 à environ 80 postes.

Commerce extérieur -

La Côte d'Ivoire importe actuellement du coton-fibre en provenance du Mali et du Dahomey pour alimenter son industrie de filature-tissage.

La réalisation du plan coton et la construction des unités supplémentaires d'égrenage devrait se traduire par une réduction progressive des importations, lesquelles ont été de 700 tonnes de coton en masse pendant l'année 1960.

En fait, comme nous le verrons plus loin, cela dépendra de la cadence fixée au développement de l'industrie utilisatrice.

.../

(1) - NOTA - Ce montant ne tient pas compte des logements du personnel et du fonds de roulement. Au total, on atteindra sans doute 100 millions f. CFA par unité, surtout si l'on est obligé d'édifier des hangars pour abriter le coton (cas de la zone préforestière).

18 - 2 - FILATURE - TISSAGE - TEINTURERIE - IMPRESSION -

COUVERTURES-

A) FILES DE COTON

Les besoins de la Côte d'Ivoire en 1960 ont été couverts par :

- des importations	158 tonnes
- la production industrielle locale	1 494 tonnes
- la production artisanale et familiale	400 tonnes
TOTAL..	2 152 tonnes
- déduction faite des exportations	804 tonnes
SOIT ...	1 548 tonnes.

Les utilisateurs locaux ont été :

- le tissage industriel	447 t.
- le tissage artisanal.....	1 036 t.
- la bonneterie	65 t.
TOTAL	1 548 t.

En 1965, les besoins des activités ci-dessus s'élèveraient à :

- tissage industriel	5 300 t.
- tissage artisanal	1 300 t.
- bonneterie	220 t.
TOTAL ...	6 820 t.

Les perspectives 1970 font ressortir que les besoins des industries et de l'artisanat local en filés de coton atteindraient alors environ 12 000 tonnes au total

Cela montre immédiatement que la production locale de coton fibre, prévue au paragraphe précédent 18-1, sera insuffisante pour couvrir les besoins de la filature :

.../

en tonnes métriques -

	Besoins	Production	Importations
1965	6 820	4 500	2 320
1970	12 000	10 500	1 500

Toutefois, les achats de coton à l'étranger, encore très importants en 1965, iront s'amenuisant pour disparaître presque complètement après la récolte 1970-1971.

En revanche, on continuera à importer les 10 ou 15 % de fibranne nécessaire pour mélanger au coton.

Objectifs de production -

Les objectifs de production des filés de coton sont donnés par le niveau des besoins de l'industrie et de l'artisanat :

- soit en 1965 = 7 000 tonnes valant 3 240 millions f. CFA
- et en 1970 = 12 000 tonnes " 5 580 " " .

Dans le cas où l'on préfèrerait ne pas trop faire appel à des importations de matières premières, ils seraient limités à :

- en 1965 = 5 500 tonnes (2 250 millions f.CFA)

et l'on pourrait maintenir le chiffre de : = 12 000 tonnes en 1970 (5 580 millions f. CFA).

Comme on le verra plus loin, au paragraphe "tissage", ce sont ces objectifs qui seront vraisemblablement retenus.

Investissements -

Suivant l'objectif choisi, c'est presque le doublement ou le quadruplement de l'équipement existant en 1960 qui sera nécessaire.

.../

Il est probable que les délais requis pour la formation de la main-d'oeuvre contraindront de toute façon à s'en tenir au doublement de la production d'ici 1965.

Nous n'envisageons pas la création de filatures séparées du tissage : le chiffre des investissements et celui des emplois seront donc indiqués globalement au paragraphe suivant relatif à la fabrication des tissus.

Commerce extérieur :

La fabrication possible de filés fins devrait, dans l'avenir, mettre un terme aux importations d'ailleurs faibles de ces dernières années (125 millions f. CFA en 1960).

En revanche, les exportations actuelles vers les états francophones voisins risquent de disparaître si, comme ils en ont manifesté l'intention, ces pays décident de créer leurs propres filatures.

Les perspectives de la production ivoirienne paraissent donc devoir tenir compte à peu près uniquement des possibilités du marché intérieur. On devrait cependant pouvoir compter encore en 1965 sur un volume d'exportations de l'ordre de 350 à 400 millions de f. CFA.

B) - TISSUS

Marché -

En 1960, les besoins en tissus de la Côte d'Ivoire ont été en très grande partie couverts par des importations de l'étranger et, assez faiblement, par les tissages industriel et artisanal locaux.

L'évolution des importations en quantités et valeur CAF est donnée par le tableau ci-après (tableau n° 1).

.../

TABLEAU n°1 - Importations de tissus en Côte d'Ivoire -

(Q. = Tonnes
(V. = Millions f. CFA Valeur C.A.F.

TISSUS	1956		1957		1958		1959		1960	
	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.	Q.	V.
- Ecrus (plus de 85 % de coton).....	268	67	438	123	588	180	334	102	547	189
- Blanchis (plus de 85 % de coton.....	297	114	250	105	323	147	444	194	322	142
Teints (plus de 85 % de coton).....	520	228	722	307	783	398	996	484	931	456
- Tissés filés couleurs.....	-	-	380	208	301	195	333	234	340	195
- TOTAL TISSUS DE COTON NON IMPRIMES OU FACONNES.....	1 085	409	1 790	743	1 995	920	2 107	1 014	2 140	982
- Imprimés	1 956	1 361	1 299	909	1 883	1 446	2 318	1 813	2 711	2 160
- TOTAL DES COTONNADES DESTINES A L'HABILLEMENT.....	3 041	1 770	3 089	1 652	3 878	2 366	4 425	2 827	4 851	3 142
- Linge de maison et articles d'ameublement en coton (y compris le bazin	292	123	386	161	465	215	457	166	338	178
- Textiles synthétiques ou artificiels..	1 132	440	1 509	523	1 816	695	1 384	546	1 075	476
- GRAND TOTAL	4 465	2 333	4 984	2 336	6 159	3 276	6 266	3 539	6 264	3 796

Les chiffres qui y figurent indiquent les différentes tendances ainsi que l'ordre de grandeur de croissance du marché. Ils devraient subir de nombreuses rectifications si l'on entendait s'en servir en valeur absolue. En effet, une partie des tissus importés en Côte d'Ivoire ont été en réalité consommés dans les pays voisins. En sens inverse, des tissus entrés en fraude ont couvert à certaines époques, une proportion non négligeable des besoins du marché intérieur.

Les chiffres de l'année 1960 indiqués ci-après, ont subi les corrections souhaitables et donnent une idée plus exacte de la dimension réelle du marché ivoirien :

	Quantités en tonnes	Valeur (rendu entrepôt ou ex.usine)
A/ - Tissus de coton (y compris linge de maison) .		
Importations	4 589	4 009
+ Fraude entrée	600	480
Production locale :		
- Industrielle	323	178
- Artisanale	1 100	630
TOTAL DES RESSOURCES =	6 612	5 297
- Exportations	169	101
Consommation intérieure	6 443 t.	5 196 millions CFA.

.../

	Quantités en tonnes	Valeur (rendu entrepôt ou ex, usine)
B/ - Tissus en fibres artificielles & synthétiques :		
Importations	1 075	646
Production locale	0	0
	1 075	646
- Exportations	20	12
Consommation intérieure =	1 055	634
C/ - Couvertures de coton et mélange fibranne :		
Importations	401	120
Production locale :		
- Industrie	100	) 91,50
- Artisanat	150	)
Total des ressources :	651	211,50
- Exportations	6	1,70
Consommation intérieure =	645	209,80 arrondi à : 210
D/ - Divers non repris ci-dessus :		
Importations	450	514

Récapitulation de la consommation intérieure en 1960 :

1 - Tissus de coton	6 323	5 016
2 - Tissus en fibres artificielles ou synthétiques	1 055	634
3 - Couvertures coton et fibranne	645	210
4 - Tissus divers	450	514
TOTAL	8 473 tonnes	6 374 millions CFA.

.../

Sans écarter la possibilité, dans l'avenir, de tisser également sur place des fibres artificielles ou synthétiques, nous n'examinerons pour le moment que les postes 1 et 4 ci-dessus relatifs au coton. Leur importance est telle qu'ils offrent sans conteste, dès à présent, un champ d'action au développement de l'industrie textile locale. Celle-ci occupe en effet, en ce qui concerne les tissus, une place vraiment trop restreinte dans la couverture des besoins du pays : 6, 22 %.

De son côté, le tissage artisanal, dont on a estimé qu'il représentait un millier de tonnes, a tendance à plafonner et ne progressera en tout cas que très lentement, ses fabrications étant peu raffinées et destinées à cette clientèle rurale disposant de très faibles revenus, dont on cherche à améliorer la situation.

Dès maintenant, donc, le tissage industriel ivoirien doit produire davantage et s'équiper pour répondre aux besoins à venir que nous allons essayer de chiffrer.

Le tableau des importations figurant au début de ce paragraphe accuse pour les cotonnades un taux de croissance annuel de l'ordre de 12 % pour la période 1956-1960.

Les tissus non imprimés et non façonnés, qui ont connu au début de la période une croissance plus rapide que la moyenne, montrent actuellement une tendance au plafonnement alors que les imprimés accomplissent une évolution inverse.

Le linge de maison et les articles d'ameublement paraissent, eux, en recul à partir de 1958 mais cette situation s'explique par l'apparition sur le marché de la production ivoirienne dont la qualité est bonne et dont les prix semblent concurrentiels.

Par ailleurs, les importations clandestines, d'imprimés notamment, ont diminué ces derniers temps après avoir été fort importantes. Cela serait dû principalement au relèvement de la fiscalité dans certains pays voisins - Ghana en particulier - alors que certains allègements de droits étaient consentis simultanément par la Côte d'Ivoire.

.../...

Ces tendances récentes du marché sont à souligner. Elles permettront d'en estimer avec plus d'exactitude l'évolution probable.

La croissance constatée antérieurement à l'année de base (12 % par an) peut-elle se maintenir ?

Bien que nous ne possèdions que peu d'éléments pour évaluer l'élasticité de la consommation en Côte d'Ivoire, nous pensons qu'il vaut mieux adopter un taux plus faible.

L'enquête 1956 sur les salariés d'ABIDJAN fait ressortir un coefficient d'élasticité élevé : 2,6, mais limitée à une seule catégorie sociale vivant en milieu urbain ses résultats ne sont pas extrapolables à l'ensemble du pays.

On dispose toutefois de quelques indications sur la consommation des ménages dans divers pays de l'Afrique francophones (Travaux de la .S.E.D.E.S.). L'élasticité spatiale déterminée pour la branche TEXTILES ET CUIR (année 1956) a été de : 1,3.

Finalement, compte tenu de ce qu'une partie de la Côte d'Ivoire subit de manière diffuse l'influence islamique qui agit dans un sens favorable sur la consommation des textiles, nous retiendrons pour nos projections un coefficient d'élasticité de 1,5.

Perspectives 1965 et 1970 -

Globalement, les besoins de la Côte d'Ivoire en tissus et couvertures de toutes natures seraient donc les suivants :

- 1 9 6 5	12 500 tonnes
- 1 9 7 0 (environ)	18 000 tonnes

En supposant qu'au sein de cette consommation globale, celle des tissus de coton conserve les proportions actuelles, on obtient :

- 1 9 6 5	9 300 tonnes
- 1 9 7 0	13 700 tonnes

.../

et pour les couvertures :

- 1 9 6 5 ..... 950 tonnes
- 1 9 7 0 ..... 1 400 tonnes.

Il est possible toutefois que la structure de la consommation se modifie avec l'accroissement du revenu per capita, aux dépens des cotonnades et au bénéfice des textiles artificiels ou synthétiques. On peut noter à ce sujet qu'au cours des dernières années la Côte d'Ivoire a, sur ce plan, suivi une évolution différente de celle des autres pays africains. Les importations de textiles artificels et synthétiques, qui représentaient un tiers de celles des cotonnades en 1956, n'atteignaient plus que le sixième en 1960.

Si cette tendance se modifie pour reprendre le sens général suivi par la consommation en Afrique (l'exemple du Cameroun est particulièrement typique), les perspectives arrêtées plus haut pour les tissus de coton devraient peut-être être revues en baisse.

Nous les conserverons cependant pour fixer les objectifs de production de l'industrie textile ivoirienne.

Nous avons signalé plus haut, en ce qui concerne les débouchés extérieurs, que la tendance des pays voisins producteurs de coton était de créer leur propre industrie textile.

En fait, celle-ci sera limitée dans un premier temps à la filature. On peut donc tenir oompte d'un léger courant d'exportation possible en ce qui concerne les tissus ivoiriens.

Il a été estimé à 10 % de la production destinée au marché intérieur.

Ce courant d'exportation devrait tendre à équilibrer ce qui subsistera d'importations de cotonnades, certaines fabrications spéciales ou de luxe ne pouvant être réalisées par l'industrie locale.

.../

Objectifs de production -

Pour diverses raisons exposées ci-dessus et particulièrement les délais de formation de la main-d'oeuvre, la production ivoirienne de cotonnades ne parait pas pouvoir dépasser en 1965 les objectifs suivants :

- Tissage artisanal	1 250 tonnes valant	710 millions f. CFA
- Tissage industriel	4 000 tonnes "	2 640 millions f. CFA
	5 250 tonnes valant	3 350 millions f. CFA.

dont :

- Ecrus, blanchis et teints	4 750 tonnes valant	2 810 millions f.CFA environ
- Imprimés	500 tonnes "	540 " "
	5 250 tonnes valant	3 350 millions f. CFA environ.

Elle couvrirait donc plus de la moitié des besoins évalués pour cette époque.

Pour 1970 en revanche, on peut retenir des objectifs nettement plus élevés. La consommation intérieure de tissus de coton estimée à 13 700 tonnes serait satisfaite par :

- Le tissage artisanal	1 400 tonnes
- des importations	4 300 tonnes
- la production industrielle	8 000 tonnes.

Cette dernière serait majorée de 1 000 tonnes (1) pour satisfaire les débouchés extérieurs éventuels.

L'objectif de production 1970 pour les tissus industriels sera donc de : 9 000 tonnes se répartissant grosso modo ainsi :

.../

(1) Cette estimation très prudente pourrait sans doute être majorée de quelques centaines de tonnes si le marché intérieur se révèlait ne pouvoir absorber momentanément toutes les fabrications qui lui sont en principe destinées.

- Ecrus, Blanchis, teints	6 500 tonnes valant	3 900 millions f.CFA
- Tissé fil couleur	500 tonnes valant	400 millions f. CFA
- Imprimés	2 000 " "	2 160 " "
TOTAL	9 000 tonnes valant	6 460 millions f.CFA

Investissements -

Les extensions de capacité prévues par l'entreprise existant à BOUAKE, à la condition qu'elles soient effectivement réalisées dans les délais prévus, et la création en cours d'un atelier d'impression de tissus, pourraient permettre d'atteindre l'objectif de 4 000 tonnes de tissus (dont 500 tonnes d'imprimés) retenu pour 1965.

Les investissements correspondants s'élèveront à près d'un milliard de f.CFA dont : 200 millions de f. CFA pour les bâtiments et travaux publics entre 1960 et 1965.

Au-delà, on peut prévoir la création de deux unités nouvelles de respectivement : 4 000 tonnes et 2 000 tonnes. Ce seront des usines comprenant filature, tissage, teinture et impression. Il serait cependant souhaitable que l'une d'entre elles commence son installation en fin du premier quinquennat.

Les investissements nécessaires peuvent être évalués en toute première approche à environ 6 000 millions de f. CFA au total.

Création d'emplois -

D'ici 1965, il sera créé environ 520 nouveaux emplois dont la répartition serait approximativement la suivante :

- Direction et Cadres	5
- Employés	20
- Maitrise	20
- O.P.	100
- O.S.	200
- Manoeuvres	175
TOTAL	520.

.../

Commerce extérieur -

Les importations en 1965 se décomposeraient comme suit : (valeur rendu entrepôt) :

- Totalité des tissus en fibres artificielles ou synthétiques . 2 200 millions CFA
- Tissus de coton ..... 4 100 " (environ)

TOTAL ..... 6 300 millions CFA

Elles seraient donc en légère augmentation sur leur niveau 1960, lequel a été de : 5 775 millions de f. CFA (non compris les couvertures), malgré les progrès du tissage ivoirien.

Du côté des exportations, il a été prévu que 10 % de la production locale pourrait être placée dans les Etats voisins francophones.

Pour 1965, nous les avons donc évaluées à 400 tonnes de tissus variés représentant environ 350 millions de f. CFA.

C) - COUVERTURES

Marché :

Nous rappelons la situation 1960 donnée au paragraphe précédent :

	Tonnes	Valeur (rendu entrepôt)
- Importations	401	120,-
- Production locale :		
Artisanale	150)	91,50
Industrielle	100)	
	651	211,50
- A déduire exportations :	6	1,70
Consommation intérieure :	645	209,80
	arrondi à :	210 millions CFA

.../

En supposant que les besoins se développent au même rythme que pour les tissus, ils ont été chiffrés pour l'avenir à :

950 tonnes en 1 9 6 5

1 400 tonnes en 1 9 7 0 .

Objectifs de production -

La fabrication industrielle locale de couvertures se limite présentement à l'exécution d'un tissu épais réalisé avec le filé de coton n° 7 utilisé également par l'artisanat.

Or, les besoins futurs, évalués ci-dessus, permettent la création d'une chaine de fabrication classique semblable à celle qui existe au Sénégal. La matière première serait fournie par du coton local et les déchets de filature-tissage auxquels il y aurait sans doute possibilité d'ajouter les linters provenant des usines d'égrenage.

On pourrait fixer pour cet atelier les objectifs de production suivante :

- 1 9 6 5 ..... 500 tonnes valant 150 millions f. CFA .
- 1 9 7 0 ..... 1 000 tonnes valant 300 millions f. CFA.

Investissements -

Il serait souhaitable que cette création nouvelle se fasse sous la forme d'un atelier intégré à la filature-tissage, ce qui permettrait sans doute d'obtenir de meilleurs prix.

Dans le cas où il s'agirait d'une unité indépendante, on peut prévoir grosso modo les investissements suivants pour une production de 500 tonnes/an :

- Bâtiments et travaux publics	22 millions f. CFA
- Equipement	40 millions f. CFA
Soit au TOTAL	62 millions f. CFA.

.../

Création d'emplois -

- (base de production : 500 tonnes/an).

- Cadre	1
- Employés	5
- Maitrise	4
- O.P.	30
- O.S.	21
- Manoeuvres.....	21
TOTAL	82.

Commerce extérieur -

En 1965, les importations porteront encore sur 450 tonnes de couvertures soit environ 135 millions f. CFA.

Aucune exportation vers les pays voisins n'est encore envisagée.

.../

Nous résumerons dans le tableau ci-dessous les perspectives de la sous-branche 18-2 :

	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
A) Filés (production totale).....	1 894	5 500	2 550	)				12 000	5 580
dont commercialisation directe)	1 001	1 500	690	)				2 500	1 163
B) Tissés :				)			350		
(artisanat	1 000	1 250	710	) 1 000	520	6 300	+400(1)	1 400	795
) Industrie	323	4 000	2 640	)				9 000	6 460
C) Couvertures	250	650	183	62	82	135	0	1 000	300
TOTAUX			4 223	1 062	602	6 435	350 +400 (1)		8 718

(1) Exportation éventuelle de filés vers les pays voisins francophones si ceux-ci ne disposent pas encore de leur propre production -

18 - 3 - VETEMENTS ET BONNETERIE -

La confection de vêtements et la fabrication de bonneterie connaissent déjà une certaine activité en Côte d'Ivoire. Il semble toutefois qu'un développement d'une forte ampleur soit possible dans ce secteur.

Marché -

Année 1960		en millions de f. CFA
- Importations		1 801
- Production locale :		
Industrielle	257	435
Artisanale	178	
		2 236
A déduire exportations		55
Consommation intérieure		2 181

Une forte entrée par colis postaux et paquets-postes (608 millions f. CFA) rend difficile une exacte évaluation en tonnage ainsi que la répartition par poste.

D'autre part, les importations de vêtements comprennent en 1960 un très important tonnage de friperie (2 764 tonnes) dont on sait toutefois qu'il porte particulièrement sur des vêtements de dessus et de la chemiserie pour hommes. Il faut cependant souligner que ce tonnage comporte une bonne proportion de déchets utilisables comme chiffons.

Nous avons essayé, malgré ces difficultés, d'établir la structure de la consommation. Celle-ci se présenterait à peu près de la manière suivante :

- Vêtements pour hommes :

a - Vêtements de dessus	1 518 tonnes
b - Vêtements de dessous	1 014 tonnes

.../

- Vêtements pour femmes :	
a - Vêtements de dessus	575 tonnes
b - Vêtements de dessous	20 tonnes
- Vêtements pour enfants et bébés -	148 tonnes
- Vêtements de bonneterie	81 tonnes
- Survêtements de bonneterie	9 tonnes
- Sous-vêtements de bonneterie	173 tonnes
- Bas et chaussettes	19 tonnes
- Divers	71 tonnes
T O T A L	3 628 tonnes .

Il y a lieu de rechercher quelles modifications pourrait, dans l'avenir, subir cette répartition en retenant par ailleurs un taux de croissance global de 8 %, semblable à celui adopté pour les tissus.

Le vêtement pour homme conservera de loin la première place mais progressera proportionnellement moins que les autres postes. La supression progressive des Importations de friperie peut favoriser le développement de la confection locale, mais le prix plus élevé de cette dernière freinera sans doute la croissance de la consommation. Bien que représentant un gros tonnage par rapport au neuf, la friperie subit un tel déchet au triage qu'elle est loin de revêtir, en réalité, l'importance que semblent lui conférer les chiffres bruts des importations.

La confection de vêtements pour femmes devrait en revanche progresser plus rapidement. La tendance à remplacer le pagne traditionnel par le vêtement de type européen semble de plus en plus marquée.

D'autre part, une évolution très nette dans les habitudes est déjà constatée en ce qui concerne les enfants et bébés qu'on habille plus volontiers qu'autrefois.

Enfin, l'utilisation des produits de la bonneterie entre de plus en plus dans les habitudes vestimentaires des populations africaines (sous-vêtements et tricots notamment), mais les progrès de cette industrie

.../

sont subordonnés à la mise à disposition de la clientèle d'un choix d'articles plus variés que ceux qui lui sont offerts actuellement.

Compte tenu de ces différents éléments, les besoins de la Côte d'Ivoire pour 1965 pourraient se présenter de la façon suivante :

(pour tenir compte des déchets friperie, la croissance globale a été calculée sur 3 000 tonnes et non pas sur 3 628 tonnes).

- Vêtements d'hommes.....	2 700
- Vêtements de femmes	900
- Vêtements de bébés	250
- Vêtements de bonneterie ...	200
- Survêtements et sous-vêtements	250
- Bas, chaussettes & divers..	50
TOTAL	4 350 tonnes

représentant environ 3 600 millions f. CFA.

En 1970, les besoins pourraient atteindre globalement près de 6 250 tonnes.

Objectifs de production -

Ce secteur offre, sans aucun doute, de belles perspectives d'activité à des entreprises nouvelles. Il justifie également l'expansion de celles déjà implantées en Côte d'Ivoire. Nous avons vu que leur production en 1960 couvrait seulement 17 % de la consommation locale (y compris l'artisanat).

La totalité des besoins ne saurait cependant être satisfaite par l'industrie et l'artisanat Ivoiriens dont les fabrications doivent se limiter à certaines catégories de vêtements d'usage courant.

On pourrait fixer pour 1965 les objectifs suivants :

- Confection 2 000 t. valant 2 000 millions f.CFA
- Bonneterie 250 t. valant 300 millions f.CFA.

../

Pour les perspectives 1970, on peut adopter le double des chiffres ci-dessus.

Investissements -

Les entreprises de confection industrielle existantes ou en cours d'installation peuvent théoriquement assurer une production de 1 300 millions de f. CFA en 1965. Elles ont prévu, pour pouvoir arriver à ce résultat, des investissements s'élevant à 145 millions de f. CFA dont 75 millions de f. CFA de bâtiments, lesquels s'ajoutent à ceux réalisés jusqu'en 1960.

Si l'on estime à 400 millions de f. CFA les possibilités futures de l'artisanat, on peut penser qu'il y aurait place d'ici 1965 pour une entreprise nouvelle dont les investissements seraient du même ordre de grandeur que celui indiqué ci-dessus : soit au total 290 millions de f.CFA dont 150 millions de bâtiments et travaux publics.

Par suite de la nécessité de fabriquer l'étoffe de bonneterie et de la teindre avant de passer à la confection proprement dite, cette seconde activité exige des investissements proportionnellement plus élevés. Mais l'équipement déjà installé ou en cours de mise en place parait pouvoir, avec quelques adjonctions, permettre d'atteindre l'objectif 1965. Ces investissements supplémentaires seraient donc pour la période 1960-1965 d'environ 40 millions de f. CFA dont 5 millions de f. CFA seulement de bâtiments.

Création d'emplois -

Grosse consommatricede main-d'oeuvre, la confection pourrait offrir en 1965 - si l'objectif de production est atteint - environ 1 150 emplois nouveaux , soit :

- Personnel de direction et Cadres	10
- Employés	25
- Maitrise	25
- O.P	100
- O.S.	900
- Manoeuvres	90
TOTAL	1 150.

.../

De son côté, la bonneterie devrait faire appel à 150 personnes supplémentaires dont :

- Cadre	2
- Employés	6
- Maitrise	5
- O.P.	10
- O.S.	100
- Manoeuvres	27
TOTAL	150.

Commerce extérieur. -

En 1965, les besoins intérieurs de l'ordre de : 2 600 millions de f. CFA, seront donc ouverts :

- par la production locale ..... 2 300 millions f. CFA
- et par des importations ..... 1 300 millions f. CFA.

Ces dernières se situeront donc à un niveau un peu moins élevé qu'en 1960 (1 801 millions f. CFA) par suite de l'accroissement très marqué de la production locale.

Aucune exportation n'est prévue, les pays voisins se proposant de créer leurs propres ateliers de confection. Il est possible qu'il subsiste un certain courant d'affaires sur les produits de bonneterie dont il a été exporté pour 13 millions de f.CFA en 1960.

RECAPITULATION de la SOUS-BRANCHE "VETEMENTS & BONNETERIE" 18-3

Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création d'emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
	Quant.	Valeur					Quant.	Valeur
435 M. f. CFA	2 250	2 300	220	1 300	1 300	20	4 500	4 600

.../

18 - 4 - CORDERIE - FICELLERIE - SACHERIE - TISSU DE JUTE (ou succédané du jute)

A - Corderie - Ficellerie - Filets de pêche - Nattes - Tapis :

Le marché des articles compris dans la rubrique ci-dessus a été le suivant en 1960 :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt)
- Importations	400	173 millions de f.CFA
- Production locale (ficelle et cordages).....	609	89 " "
	1 009	262 millions de f. CFA
- Exportations (cordages de marine)	244	28 millions de f. CFA
Consommation intérieure	755	234 millions de f. CFA.

Les progrès de ce marché sont liés principalement au développement de l'industrie de la pêche (cordages) et à celui de certaines activités agricoles (emballages des produits) ainsi qu'à l'extension des débouchés extérieurs (pour les cordages marins en particulier).

En ce qui concerne les filets de pêche, il faut cependant noter la tendance de plus en plus marquée à l'utilisation du nylon.

La croissance prévue dans le Plan pour les activités de pêche est de 12 % par an au cours du premier quinquennat et de 7 % pendant le second.

Les progrès attendus du secteur agricole sont beaucoup plus faibles, notamment au cours de la première période. Le deuxième quinquennat par contre commencera à recueillir les fruits des plantations réalisées auparavant.

Avec l'appoint des besoins du secteur industriel dont la croissance prévue est élevée et l'expansion probable des débouchés extérieurs de la corderie, on peut finalement retenir pour les activités de cette sous-branche un taux de croissance moyen de 10 % durant le premier quinquennat.

.../

En 1965, ce marché pourrait montrer la physionnomie suivante :

Ressources -

- Importations	200 tonnes
- Production locale :	
Industrielle	1 220 tonnes
Artisanale (nattes et tapis)	200 "
TOTAL DES RESSOURCES	1 620 tonnes

Emplois -

Consommation locale	1 120 tonnes
- Exportations	500 "

La diminution des importations suppose que l'artisanat local se révèle capable, d'ici 1965, de produire des nattes de bonne qualité qui se substituent (en partie tout au moins) aux nattes de Chine et similaires actuellement en provenance du Japon et du Libéria.

Objectifs de production -

La production industrielle de cordages et ficelles atteindra en 1965 :

- 1 220 tonnes de produits valant : 120 millions f. CFA

et l'artisanat devrait livrer de son côté :

- 200 tonnes de nattes en fibres végétales d'une valeur de : 60 millions de f. CFA.

A titre tout à fait indicatif, on peut retenir pour 1970 une production de 340 millions de f. CFA (environ 2 000 tonnes).

Investissements -

L'usine de BOUAKE peut réaliser cet objectif de production en complètant progressivement son équipement.

.../

Il faut compter pour cela 50 millions de f. CFA d'ici 1965 dont 5 millions de f. CFA de bâtiments.

La fabrication des nattes réclamera un outillage au total peu couteux.

Création d'emplois -

Nous ne tiendrons compte que des emplois nouveaux fournis par l'extension de l'usine de BOUAKE soit environ 40 postes répartis comme suit :

- Maitrise 2
- Employés 1
- O.P. 10
- O.S. 15
- Manoeuvres 12

TOTAL ..... 40.

Commerce extérieur -

En 1962, les importations ne doivent pas dépasser une centaine de millions ..... 100 M. f.CFA.
en diminution marquée sur 1960.

En sens inverse, les exportations de cordages doivent doubler pour atteindre ..... 50 M. f.CFA.

B - Sacherie et tissu de jute (ou succédanés) -

La demande est entièrement satisfaite par des importations mais cette situation va se retrouver modifiée dans un proche avenir par la création en Côte d'Ivoire d'une première unité de fabrication de sacs. Celle-ci travaillera d'abord des fibres importées (uréna lobata) et utilisera plus tard, si possible, la fibre produite localement (hisbicus cannabinus ou misa textilis).

.../

Marché -

De 1956 à 1961, les besoins en sacherie ont été à peu près constants évoluant entre 4 000 et 5 000 tonnes suivant les années.

Toutefois, il s'agit là d'un chiffre global comprenant les sacs entrés neufs et ceux importés usagés ou pleins.

Nous donnons ci-dessous une situation détaillée pour l'année 1960 :

	Tonnages	Valeur (rendu entrepôt)
Sacs neufs en jute	3 190	390,00
Sacs neufs en sisal	33	5,00
Sacs usagés en jute	287	25,50
Sacs usagés en toile	20	1,30
- Sacs importés pleins en jute	943	68,00
Sacs importés pleins autres tissus	99	10,20
TOTAL SACHERIE	4 572	500,00
Tissus de jute	87	17,40
TOTAL	4 659	517,40

L'usage des sacs de récupération est désormais interdit pour l'exportation des produits agricoles. Les sacs importés pleins, sont de dimensions variées et beaucoup ne sont d'ailleurs pas réutilisables. Ces deux catégories sont donc réservées au charroi intérieur. Pour ce dernier on utilise également le sac en sisal très résistant mais un peu plus lourd et difficilement maniable ; la sacherie de sisal n'est utilisée jusqu'à présent qu'en très faible quantité.

Du point de vue utilisation, le charroi intérieur absorbe un tiers de l'ensemble des importations de sacherie, les deux autres tiers servant à l'emballage des produits exportés.

Dans ce dernier cas, les sacs ne sont utilisés qu'une seule fois alors que ceux du transport intérieur accomplissent plusieurs rotations avant

.../

d'être mis hors d'usage. Leur durée ne dépasse généralement pas cependant une campagne annuelle.

La Côte d'Ivoire importe également de la toile en jute (87 tonnes en 1960) pour divers usages : balles de coton, caoutchouc, emballage de certains produits industriels, etc...

Finalement, on peut estimer que les besoins de la Côte d'Ivoire en 1960 ont été de l'ordre de 4 500 tonnes.

Quelle sera leur évolution dans l'avenir ? Elle parait liée au développement du secteur agricole et plus particulièrement aux progrès des produits d'exportation .

Sur la base des objectifs fixés dans ce domaine par le Plan à long terme, les besoins en sacherie s'élèveraient en 1970 à plus de 7 000 tonnes. En revanche, d'ici 1965, la croissance prévue est très faible et l'on peut retenir un chiffre de 5 000 tonnes, à peine supérieur à celui de l'année de base.

Objectifs de production -

Les besoins en sacherie, chiffrés ci-dessus, montrent qu'il y a place dès à présent pour une unité de fabrication. Celle-ci est à l'étude. De même, les autorités ivoiriennes se préoccupent de lancer la culture d'un succédané de jute (hibiscus cannabinus) pour se libérer des importations de fibre. Le marché de jute est l'objet d'un véritable monopole de la part de l'Inde et du Pakistan et l'industrie ivoirienne risquerait de connaître les mêmes difficultés d'approvisionnement que l'Afrique du Sud, si elle était basée sur l'usage de cette fibre. Il faudra cependant faire appel à l'étranger en attendant que la production locale soit suffisante ; on a donc songé à démarrer la fabrication avec l'urena lobota du Congo-Léopoldville.

L'objectif de production fixé pour 1965 est de 2 000 tonnes [illegible]nt 307 millions de f. CFA.

.../

En 1970, on devrait pouvoir couvrir la totalité des besoins de la Côte d'Ivoire et une partie de ceux des pays voisins francophones soit un objectif de production de 8 000 à 9 000 tonnes (environ 980 et 1 100 millions de f. CFA).

Investissements -

La création d'une première usine de sacherie parait dès à présent possible et une ligne de fabrication de 2 000 tonnes serait donc installée à BOUAKE. Cette capacité pourrait être doublée plus tard par l'adjonction d'une deuxième ligne. Il sera nécessaire dès le départ de prévoir les locaux en conséquence.

Les investissements prévus d'ici 1965 seraient au total de 192 millions de f. CFA dont 160 millions CFA pour le matériel de production et 32 millions CFA pour les bâtiments.

Pour atteindre la production de 9 000 tonnes prévus en 1970, il faudra investir durant le deuxième quinquennat environ 550 millions de f. CFA (doublement de capacité de la première unité, puis sans doute création d'une seconde usine).

Création d'emplois - (1965) -

- Cadres	3
- Employés	6
- Maitrise	6
- O.P.	20
- O.S.	50
- Manoeuvres	35
TOTAL	120.

.../

Commerce extérieur -

Les importations de sacherie s'élèveront probablement encore à 3 000 tonnes en 1965, mais ne comprendront pas plus de 1 000 tonnes de sacs neufs. Leur valeur moyenne en sera donc réduite. On peut les évaluer à 235 millions f. CFA.

Aucune exportation de sacherie ivoirienne n'est prévue en 1965.

Voici résumées ci-dessous les perspectives de production de la sous-branche 18-4 (A + B) :

Production 1960	Perspectives 1965		Investis-sements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
	Quant.	Valeur					Quant.	Valeur
609 t..	3 420 t.	547	42	160	335	58	11 000	1 440

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 18

Valeur : millions de f. CFA

SOUS - BRANCHE	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
		Quantités en tonnes	Valeur					Quantités en tonnes	Valeur
1 - Egrenage du coton	1 400t. (fibre)	4 500	540	70	80	0	0	10 500	1 260
2 - Filature-Tissage-Teinturerie - Impression - Couvertures	2 574	7 300	4 223	1 062	602	6 435	350 +400(1)	13 800	8 718
3 - Vêtements et bonneterie...	435 millions CFA	2 250	2 300	220	1 300	1 300	20	4 500	4 600
4 -									
4 - Ficellerie-Corderie-Sacherie	609	3 420	547	242	160	335	58	11 000	1 440
TOTAUX			7 610	1 594	2 142	8 070	428 +400 (1)		16 018

(1) Exportation éventuelle -

- PARAGRAPHE - 15 -

- BRANCHE 19 - CUIRS ET ARTICLES CHAUSSANTS -

19 - 1 - Sacs, Cartables, Serviettes et articles de voyage
(Cuir et succédanés)

19 - 2 - Articles chaussants

-:-:-:-:-

19 - 1 - SACS-CARTABLES-SERVIETTES-PORTEFEUILLES-
ARTICLES DE VOYAGE - etc ...

Marché en 1960 -

	Quantités	Valeur
- Importations	165	97
- Production artisanale	20	6
	185 tonnes	103 millions CFA.

Ces articles sont fortement concurrencés par les fabrications en matière plastique qui semblent mieux adaptées aux conditions climatiques et sont moins chères.

Néanmoins, l'artisanat local peut proposer au public une série d'articles en peaux : crocodile, serpent, etc... dont le cachet exotique peut séduire une certaine clientèle, particulièrement les touristes de passage.

On peut prévoir une production accrue de l'ordre de 12 millions de f. CFA en 1965 et 10 millions de f. CFA en 1970.

.../

19 - 2 - ARTICLES CHAUSSANTS -

A - CHAUSSURES CUIR ET DESSUS CUIR :

Marché en 1960 :

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	765 000	304
- Production locale :		
Industrielle	n é a n t	
Artisanale (environ)	30 000	6
	795 000	310 millions CFA
Moins exportations		3 "
		307 millions CFA.

Ces chiffres permettent de situer en 1960 les besoins de la consommation locale à presque 800 000 paires de chaussures cuir ou dessus cuir. En réalité ce chiffre est sans doute un peu faible car il faudrait également tenir compte des chaussures reçues par colis-postaux, lesquelles sont vraisemblablement des articles en cuir assez chers.

Il convient aussi de préciser que le marché se partage en deux catégories d'articles de prix nettement différenciés :

- d'une part, la chaussure "habillée" intéressant plus particulièrement la clientèle européenne et africaine aisée,

- d'autre part, la chaussure légère meilleur marché du type à lanières, ou même du genre nu-pieds ou babouche.

Les premières proviennent en général d'Europe alors que les secondes sont fournies par le Sénégal : 600 000 paires environ en 1960.

Au cours des années précédant l'année de base (1960), le taux de croissance des importations de ce type d'articles a été de l'ordre de 9 % par

.../

an. Il ne semble pas toutefois possible de le conserver pour évaluer la consommation future. Il faut en effet tenir compte de la concurrence accrue des chaussures en matière plastique dont la progression depuis 1957 - nous le verrons plus loin - a été considérable. Aussi retiendrons-nous pour l'avenir un taux légèrement plus faible, soit 8 %.

Sur cette base, les besoins du marché local seraient en 1965 de 1 170 000 paires de chaussures dessus cuir et de 1 725 000 paires en 1970.

Objectifs de production -

Les besoins ci-dessus paraissent largement suffisants pour justifier la création d'une unité de fabrication de chaussures cuir. Un tel projet est d'ailleurs à l'étude.

Les objectifs de production à retenir pour 1965 et 1970 pourraient en première approche être les suivants :

- 1965 300 000 paires de nu-pieds valant 90 millions f.CFA
- 1970 1 200 000 paires de chaussures de types variés valant 430 millions f.CFA.

Investissements -

Il est peu probable que la création d'une unité de fabrication soit décidée dans la seule perspective des chaussures-cuir. Il s'agira certainement d'une usine pouvant fabriquer simultanément des chaussures-cuir, des chaussures semelles caoutchouc-dessus toile, et également des articles 100 % plastique.

Les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de production seront donc chiffrés plus loin globalement de même que les emplois créés.

.../

Artisanat -

On a estimé à 30 000 paires les articles de fabrication artisanale commercialisés en 1960. La production industrielle de chaussures bon marché concurrence directement cette activité qui ne parait donc pas appelée à se développer. On a donc limité les prévisions de production de cette origine à 35 000 paires en 1965 et 40 000 paires en 1970.

B - ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET DESSUS TOILE -

Marché en 1960 -

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	326 000	67 millions CFA
- Production locale	néant	
- Exportations	néant	
- Consommation ivoirienne...	326 000 paires	67 millions CFA.

De 1957 à 1960, le taux de croissance des importations a été en moyenne de 9 % par an.

Etant donné que ce type de chaussures intéresse des consommateurs à revenu moyen dont le nombre grandira en fonction de l'accroissement des revenus consommables, on peut estimer que les besoins futurs augmenteront chaque année de quelque 10 %.

Ils représenteront donc en 1965 environ 530 000 paires et 850 000 paires en 1970.

Objectifs de production -

La totalité des besoins sera couverte par une fabrication locale. Nous retiendrons pour objectifs de production les besoins ci-dessous :

- 1965 530 000 paires valant 106 millions de f. CFA
- 1970 850 000 paires valant 170 millions de f. CFA.

.../

Investissements -

Ils seront chiffrés globalement plus loin pour l'ensemble des articles chaussants.

C - CHAUSSURES EN MATIERE PLASTIQUE -

Il existe déjà une fabrication ivoirienne de chaussures en matière plastique qui a débuté dans le courant de 1960.

Cette année là le marché a été le suivant :

	Nombre de paires	Valeur entrepôt
- Importations	1 941 000	442 millions f.CFA
- (Production locale ...	140 000	28 millions f.CFA
	2 081 000	470 millions f.CFA
Moins exportations	23 000	5
Consommation intérieure	2 058 000	465 millions f.CFA

Les importations ont pratiquement quadruplé de 1957 à 1960. On ne peut évidemment tabler pour l'avenir sur une progression aussi rapide. Il est toutefois probable que les besoins de la population resteront élevés. Il s'agit d'un article bon marché, de première nécessité, que tout individu accédant à un revenu monétaire cherchera à se procurer. La partie de la population la plus défavorisée sous ce rapport devrait être en mesure d'acheter d'abord une, puis deux paires de sandalettes par an.

La Côte d'Ivoire comptera 4 millions d'habitants en 1970. Sur ce total, 3 millions de personnes au moins utiliseront à cette époque des chaussures bon marché. On peut donc évaluer les besoins à 6 000 000 de paires.

Objectifs de production -

La consommation d'articles en plastique devrait donc tripler pendant la période décennale (environ 2 000 000 de paires en 1960).

.../

On peut fixer pour la production locale les objectifs suivants :

- 1965 4 000 000 de paires valant 660 millions de f.CFA,
- 1970 6 000 000 de paires valant 990 millions de f. CFA.

On peut admettre toutefois que 10 % de la fabrication ivoirienne sera exporté vers les pays voisins et qu'il subsistera un courant d'importations de même volume.

Investissements -

Deux unités de fabrication d'articles chaussants en matière plastique sont entrées en production récemment. Leur capacité sera de l'ordre de 3 000 000 de paires en 1965. Le montant des investissements prévus s'élève à 112 millions f. CFA dont 72 millions f. CFA pour le matériel et 40 millions f. CFA de bâtiments.

Il serait souhaitable que d'ici 1965 soit créée une (ou plusieurs) autre usine permettant d'atteindre la totalité des objectifs retenus en A, B et C, soit :

- cuir ..... 300 000 paires,
- caoutchouc et dessus toile ..... 530 000 paires,
- plastique .....1 000 000 paires.

Des projets existent et seront sans doute concrétisés avant la fin du premier quinquennat tout au moins en ce qui concerne les articles caoutchouc-toile et plastique.

Les investissements envisagés sont de l'ordre de 280 millions de f. CFA dont environ 70 millions de f. CFA de bâtiments.

Création d'emplois -

La première usine n'ayant commencé à produire que fin 1960, les chiffres ci-dessous représentent les emplois nouveaux créés entre 1960 et 1965.

.../

Ils s'élèveront au total à environ 402 répartis approximativement de la mnière suivante :

- Cadres	6
- Employés	18
- Maitrise	14
- O.P.	45
- O.S.	160
- Manoeuvres	159
TOTAL	402.

Commerce extérieur -

En 1965, les importations devraient porter uniquement sur des chaussures-cuir dont 300 000 paires seulement seront fabriquées sur place. Elles seraient donc d'à peu près 900 000 paires valant 550 millions de f.CFA.

Par ailleurs, on peut admettre que 10 % des besoins en articles des autres catégories continueront à être importés, ce qui représenterait approximativement 76 millions f. CFA.

Au total donc les importations s'élèveraient encore en 1965 à environ 626 millions de f. CFA en réduction sensible sur leur niveau 1960 (813 millions f.CFA).

On a supposé, par ailleurs, que 10 % de la fabrication ivoirienne de chaussures en matière plastique pourraient être placés sur les marchés des pays voisins. Cela représenterait environ 66 millions de f. CFA.

.../

NOTA - On a constaté depuis 1957 une baisse régulière du prix CAF des chaussures importées en ce qui concerne particulièrement les chaussures semelles caoutchouc-dessus toile, ainsi que les articles en plastique. Les prix actuels des fabrications ivoiriennes existantes et ceux envisagés au stade ex.usine, dans les nouveaux projets, sont encore inférieurs à ceux de 1960 pris à un niveau comparable (prix rendu entrepôt). En ce qui concerne les chaussures cuir, les fabrications locales porteront sur la chaussure bon marché, alors que la chaussure "habillée" continuera à être importée. Il en résulte que les importations resteront en valeur à un niveau assez élevé: 626 millions en 1965 et environ 500 millions f.CFA en 1970.

RECAPITULATION BRANCHE 19 (Valeur en Millions de Fr.CFA)

SOUS-BRANCHES	Production 1960 Quantités	Production 1965 Quantités	Production 1965 Valeur (entrepôt ou ex. usine)	Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970 Quantités	Perspectives de production 1970 Valeur (entrepôt ou ex. usine)
	Tonnage								
1 - Sacs, cartables, etc... (artisanat).....	20		12						20
2 - Articles chaussants :	Paires	Paires						Paires	
- cuir (industrie	0	300 000	90					1 200 000	480
(artisanat	30 000	35 000	7					40 000	8
- caoutchouc-toile	0	530 000	106	392	402	626	66	850 000	170
- Plastique	140 000	4 000 000	661					6 000 000	990
TOTAL			876	392	402	626	66		1 668

- PARAGRAPHE - 16 -

- BRANCHE 20 - CORPS GRAS D'ORIGINE VEGETALE OU ANIMALE (autres que le beurre) -

20 - 1 - Graisses et huiles brutes,

20 - 2 - Huiles raffinées - Margarinerie,

20 - 3 Savons, Lessives, Glycérine.

-:-:-:-

20 - 1 - GRAISSES ET HUILES BRUTES -

A - HUILE DE PALME.

La production d'huile de palme est très insuffisante en Côte d'Ivoire et il est même nécessaire de faire appel à des importations pour satisfaire les besoins du pays.

Dans le cadre du plan décennal, il est donc prévu les investissements nécessaires pour accroître massivement la production des régimes de palme à traiter par des usines à créer dans les zones de plantation.

Marché en 1960 -

	Tonnage	Valeur entrepôt
- Importations	4.196	244 millions f. CFA
- Production ivoirienne :		
- Industrielle	6.051	303 " "
- Artisanale	16.800	840 " "
	27.047	1.387 " "
- Moins exportations	540	28 " "
Consommation intérieure....	26.507	1.359 millions f. CFA

.../..

Cette dernière a été répartie ainsi qu'il suit entre la consommation des entreprises et la consommation des ménages :

	Tonnage	Valeur
Consommation intermédiaire	10 247	519 millions f. CFA
Consommation finale	16 800	840 "

L'huile de production artisanale a été consommée par les ménages alors que l'huile brute importée et produite localement a servi à approvisionner les activités de raffinage et de savonnerie.

Il a été admis que dans l'avenir la production (et la consommation) de l'huile artisanale se maintiendrait au niveau de l'année de base (1960).

En revanche, l'exécution du Plan palmier à huile doit se traduire par la progression suivante :

1 9 6 5 ..... 11 000 tonnes d'huile brute,

1 9 7 0 ..... 47 000 tonnes d'huile brute.

Entièrement absorbée pour couvrir les besoins de l'industrie locale en 1965, la production nouvelle doit par contre permettre d'exporter de l'huile brute au cours du second quinquennat.

Investissements -

La production industrielle 1960 (6 051 tonnes) a été réalisée par l'huilerie d'ACOBO-DABOU et les usines de l'IRHO.

Ces unités n'ont pas été utilisées à pleine capacité puisque celle-ci approche globalement de 9 000 tonnes.

Une huilerie nouvelle devra toutefois être construite à partir de 1964, au sein du bloc de plantations entrepris depuis quelques années dans la région de KOSROU. Sa capacité sera portée en trois étapes à 8 000 ou 10 000 tonnes d'huile.

.../

Les investissements prévus s'élèveront au total à 475 millions de f. CFA dont 415 millions pour l'équipement et 60 millions de bâtiments.

D'ici 1965 cependant, on ne réalisera qu'une première étape (6 tonnes/heure de régimes), et les investissements ne dépasseront pas 250 millions f.CFA.

Au cours du second quinquennat, il est envisagé de construire quatre huileries au fur et à mesure de l'entrée en production des plantations nouvelles.

Il semble que l'unité-type choisie sera l'huilerie réalisable en trois tranches successives de 6 t./heure de régimes, au fur et à mesure de l'entrée en production des parcelles comprises dans un bloc de plantations de l'ordre de 3 000 à 3 500 ha. Cette superficie correspond grosso modo à une huilerie de capacité de 18 tonnes/heure de régimes.

Les investissements à opérer au cours du deuxième quinquennat seraient donc les suivants :

- une usine à compléter (KOSROU).....(1)	225 millions de f. CFA	
- quatre usines nouvelles : 475 x 4 ....(1)	1 900 "	"
TOTAL	2 125 millions de f. CFA	

dont :

- Bâtiments	240 millions de f. CFA	
- et équipement	1 885 "	"

Création d'emplois -

D'ici 1965, les emplois nouveaux seront assez réduits. Pour les usines déjà installées, le nombre de postes doit passer de 257 en 1960 à 480, emplois auxquels s'ajouteront ceux fournis par l'usine nouvelle au nombre d'environ 150 en première étape.

.../

(1) - NOTA - Si les blocs de plantation, ou tout au moins certains d'entre eux, ne permettaient pas d'approvisionner plus de 40 000 tonnes/An de régimes par unité, il suffirait alors de 2 chaines de fabrication de 6 tonnes/heure, soit 12 tonnes/heure de capacité. Dans ce cas, les investissements ne dépasseraient pas environ 350 millions de f.CFA par usine.

Commerce extérieur -

Toute l'huile brute produite industriellement sera consommée par les raffineries et savonneries locales en 1965 (11 000 tonnes).

Il faudra encore importer à cette époque un complément de l'ordre de 6 500 tonnes valant environ 377 millions de f. CFA.

En 1970, la production prévue de 47 000 tonnes permettra d'opérer des exportations substantielles après satisfaction complète des besoins de l'industrie locale.

B - HUILE DE PALMISTE -

La quasi totalité des palmistes produits en 1960 soit :

- secteur industriel ..... 2 250 tonnes
- secteur artisanal ..... 16 364 tonnes

au TOTAL ..... 18 614 tonnes

a été exportée en l'état. En sus, une faible quantité a été triturée sur place = environ 1 500 tonnes.

La production artisanale et familiale étant supposée se maintenir dans l'avenir au niveau de 1960, la progression des tonnages de palmistes sera liée à la production industrielle d'huile de palme dont nous avons chiffré l'évolution au paragraphe précédent et que nous rappelons ci-dessous :

Année	Huile de palme industrielle	Palmistes
1965	11 000 tonnes	2 750 tonnes
1970	47 000 "	11 750 "
		arrondi à 12 000 "

Les besoins des utilisateurs locaux aux mêmes époques paraissent être du même ordre de grandeur.

.../

Si ces prévisions se réalisent, les quantités d'amandes exportées en l'état ne varieront que très peu par rapport à l'année de base, le surplus des palmistes produit par les huileries de palme nouvelles étant presque complètement trituré localement.

Investissements -

Il n'existe actuellement en Côte d'Ivoire qu'une installation de dimension réduite produisant de l'huile de palmiste. Elle fait d'ailleurs partie d'un ensemble où l'on triture également des arachides (importées de Haute-Volta) et du coprah provenant des plantations du littoral ivoirien.

Il ne semble pas se poser de problème d'investissements pour atteindre l'objectif de production retenu pour 1965, soit 2 750 tonnes d'amandes (1 500 tonnes en 1960).

En revanche, l'objectif 1970 (12 000 tonnes d'amandes) exigera la création d'une unité relativement importante pouvant coûter environ 30 millions de f. CFA dont 6 millions de bâtiments, qui pourra également traiter la production de coprah.

Création d'emplois -

L'activité en cause étant inclue dans un complexe : huilerie - savonnerie, la création d'emplois nouveaux d'ici 1965 sera examinée plus loin.

Toutefois, pour l'unité nouvelle capable de traiter, en 1970, palmistes et coprah, on peut tabler sur 80 emplois nouveaux.

Commerce extérieur -

Il est probable que la totalité de l'huile de palmiste produite en 1970 sera, comme en 1965, consommée par les entreprises.

Il n'y aurait cependant aucune difficulté à exporter les surplus éventuellement disponibles.

.../

Les tourteaux devraient également être consommés en totalité sur place pour l'alimentation du bétail.

(La faible quantité produite en 1960 avait été à peu près complètement exportée) (842 tonnes)

C - HUILE DE COCO -

La production de noix de coco est encore faible. Elle est consommée en frais, exportée sous forme d'amande destinée à la pâtisserie européenne, et utilisée pour faire de l'huile.

On a estimé qu'en 1960 : 1 500 tonnes de coprah avaient été consommées de cette dernière façon au sein du complexe huilerie-savonnerie d'ABIDJAN.

Les besoins de cette industrie s'élèveraient à 4 000 tonnes, en 1965, ce qui correspond aux prévisions de production du plan cocotier.

Pour 1970, ce dernier retient une production de coprah de l'ordre de 9 500 tonnes. Aucune difficulté ne paraît devoir à cette époque gêner l'exportation des quantités non consommées par les industries locales. Les besoins de ces dernières ne peuvent d'ailleurs être fixés dès à présent.

Investissements -

Comme pour les amandes de palmistes, c'est au sein du complexe huilerie-savonnerie que s'opère la trituration du coprah.

Il est probable que certains compléments d'équipement seront nécessaires pour pouvoir atteindre l'objectif de production 1965 (40 00 tonnes de coprah).

En 1970, ainsi qu'on l'a vu au paragraphe précédent, une seule huilerie parait pouvoir traiter le coprah et les palmistes.

.../

D - HUILE BRUTE D'ARACHIDE -

La faible production ivoirienne d'huile brute d'arachide est opérée, comme celle du palmiste et de coco, au sein du complexe huilerie - savonnerie d'ABIDJAN qui consomme des graines d'arachides de Haute - Volta.

En 1960, 500 tonnes de graines ont été triturées et les besoins 1965 sont estimés à environ 2 000 tonnes.

Par ailleurs, la consommation locale d'huile d'arachide raffinée (huile de table) est couverte en quasi totalité par des importations en provenance du Sénégal (800 tonnes en 1960 et 1 300 tonnes en 1961).

Il semble que le développement de cette culture devrait permettre d'alimenter une huilerie d'arachide d'une capacité suffisante pour satisfaire aux besoins de l'industrie et des ménages. Il conviendrait en outre de l'implanter dans la région productrice du Nord.

Si une telle action était inscrite au programme agricole, il faudrait prévoir, pour la seconde période quinquennale, les investissements nécessaires.

Il y aurait sans doute, peut-être, possibilité de jumelage avec la trituration des graines de coton.

Investissements -

Si l'on s'en tient à l'objectif de trituration de 2 000 tonnes de graines en 1965 à ABIDJAN, il ne semble pas qu'il y ait à prévoir d'investissements supplémentaires importants.

.../

E - HUILE BRUTE DE COTON -

Il n'existe actuellement aucune production d'huile de coton en Côte d'Ivoire. Les graines disponibles, après prélèvement des semences, sont exportées dans des conditions souvent peu payantes.

Le développement de la production ivoirienne de coton prévu pour la période décennale devrait suffire d'ici quelques années à alimenter une huilerie.

Ce programme est rappelé ci-dessous :

1962/1963	7 950 tonnes
1963/1964	10 300 "
1964/1965	12 750 "
1965/1966	15 400 "
1966/1967	18 900 "
1967/1968	22 300 "
1968/1969	25 700 "
1969/1970	30 000 "

Il faudra, semble-t-il, attendre la campagne 1965/1966 et une production d'au moins 15 000 tonnes de coton-graines avant de pouvoir créer une première huilerie.

En fin de quinquennat, on pourrait sans doute envisager deux unités jumelées aux deux nouvelles usines d'égrenage prévues à la Branche 18. Chacune de celles-ci doit avoir, en effet, une capacité de 12 000 tonnes de coton-graines, la quantité minima pour assurer l'alimentation d'une huilerie.

Les investissements à prévoir à ce titre dans la deuxième période quinquennale seraient de l'ordre de 45 millions de f.CFA dont 8 millions de bâtiment.

.../

RECAPITULATION DE LA SOUS-BRANCHE 20 -1 -

PRODUIT	Production 1960 (Tonnes)	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur (entrepôt ou ex.usine).
Huile de palme :	Produit	Produit						Produit	
Industrielle	6 051	11 000	610(1)	250	630	377	0	47 000	2 350
Artisanale	16 800	16 800	840		-	-	-	16 800	840
	Amandes							Amandes	
Huile de palmiste,...	1 500	2 750						12 000	
Huile de coco	1 500	4 000	298	(2)	(2)	0	0	9 500	826
Huile d'arachide	Graines							Graines	
.....	500	2 000						4 000	
								Produit	
Huile de coton	0	0	0	0	0	0	0	2 000	100

(1) - dont 60 millions de f. CFA de palmistes -

(2) - Investissements et créations d'emplois indiqués à la sous-branche 20-3 -

20 - 2 - HUILES DE TABLE ET MARGARINE -

La Cote d'Ivoire fabrique des huiles de table et de la margarine en quantité déjà appréciable. La matière première en est surtout fournie par l'huile brute de palme traitée dans un premier stade en vue de la séparation concrète-fluide. L'huile neutralisée-blanchie est livrée à l'usine de raffinage. Il en est de même, en partie, des huiles de palmiste. de coprah et d'arachide dont la production a été examinée au paragraphe précédent. L'usine de raffinage fabrique également de la margarine.

Marché -

En 1960, le marché des huiles de table et de la margarine a été le suivant :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
Importations	883	95 millions f.CFA
Production ivoirienne	3 634	362 "
TOTAL DES RESSOURCES	4 517	457 "
M oins exportations	néant (1)	
Marhhé local	4 517 tonnes	457 millions f. CFA

(1) - aucune exportation d'huile de table raffinée, mais on doit noter qu'il a été exporté environ 970 tonnes d'huile neutre semi-raffinée valant 97 millions de f. CFA.

Sur 883 tonnes d'importations, on trouve 800 tonnes d'huile d'arachide en provenance du Sénégal. Le reliquat correspond à 27 tonnes d'huile d'olive et 56 tonnes de margarine d'Europe. La production locale de ce dernier produit a été en 1960 d'environ 200 tonnes.

.../

En 1961, le même marché accuse les chiffres suivants :

	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex, usine)
- Importations	1 363	142,0 millions CFA
- Production Ivoirienne	5 150	520,0 " "
TOTAL RESSOURCES	6 513	662,0 millions CFA
- Exportations huile de table ou margarine (1)	14	1,5 " "
TOTAL	6 499	660,5 " "
- Consommation intérieure (chiffres arrondis)	6 500 tonnes	valant 661 millions de f.CFA

(1) Il n'a pas été tenu compte des exportations 1961 d'huile neutralisée - blanchie qui s'élèvent environ à 400 tonnes pour 40 millions f. CFA.

La croissance de la consommation d'une année sur l'autre est considérable. La production locale d'huile de table est passée grosso modo de 3 500 à 5 000 tonnes alors que celle de margarine (comme sa consommation d'ailleurs) a plutôt diminué.

Quelles conclusions tirer pour l'avenir ?

Le succès trouvé auprès des consommateurs par l'huile de table fabriquée en Côte-d'Ivoire, parait autoriser des prévisions assez optimistes. Dans les milieux urbains et le secteur moderne, elle a tendance à remplacer l'utilisation de l'huile brute de palme.

Avec la croissance des revenus consommables et l'accession prévisible d'une partie de la population à un niveau de vie supérieur, il semble que l'on puisse escompter pour l'avenir une progression assez marquée de la consommation ivoirienne d'huile raffinée.

.../

En attendant les résultats des enquêtes de consommation actuellement en cours, nous retiendrons provisoirement un taux de croissance voisin de 10 % (sur la base de l'année 1961 et non pas 1960).

La consommation serait alors, en 1965, de 9.500 tonnes et en 1970, de l'ordre de 15.000 tonnes.

Ces consommations devraient être entièrement couvertes par la production locale. La margarinerie ne semble pas appelée à se développer beaucoup. On peut donc considérer que les chiffres ci-dessus constituent les objectifs de production de l'industrie ivoirienne de raffinage.

Celle-ci devrait pouvoir traiter dans l'avenir uniquement des huiles brutes de production locale : palme, palmiste, coprah, arachide et coton. Les importations d'huile raffinée du Sénégal seront appelées à disparaître progressivement.

Objectifs de production -

Nous retiendrons provisoirement pour l'industrie locale de raffinage les objectifs suivants :

1 9 6 5	: 9.500 tonnes	valant	960 Millions F.CFA
1 9 7 0	: 15.000 tonnes	valant	1.520 Millions F.CFA

(ces chiffres comprennent un petit tonnage de margarine).

Investissements -

L'appareil de production existant paraît (sauf pour la margarine) utilisé à pleine capacité avec les 5.150 tonnes de produits livrées en 1961.

La modernisation de l'usine d'ABIDJAN est envisagée avec doublement de sa capacité actuelle.

.../

Les investissements supplémentaires nécessaires paraissent devoir s'élever grosso modo à 24 millions de f. CFA (équipement).

La création d'une seconde unité parait néanmoins devoir être prévue au cours du deuxième quinquennat pour permettre d'atteindre l'objectif 1970.

Création d'emplois -

Dans l'hypothèse d'une seule unité de fabrication en 1965, les emplois passeraient de 130 postes en 1960 à 150 en 1965.

Commerce extérieur -

Le développement envisagé de la production locale doit aboutir à la suppression à peu près totale des importations d'huile de table et margarine. Il subsistera néanmoins quelques entrées d'huiles spéciales et fines en provenance d'Europe pour un montant de 40 millions de f. CFA en 1965.

Aucune exportation ne parait possible, les pays voisins ayant l'intention de créer ou de développer des huileries d'arachide et de coton.

20 - 3 - SAVONS - LESSIVE - GLYCERINE -

Une grande partie de savon ordinaire consommé en Côte d'Ivoire est fournie par la production locale. Toutefois, les importations ne sont pas négligeables, ainsi que le montre la situation du marché en 1960 indiquée ci-dessous :

Marché -		Tonnage	Valeur (rendu entrepôt ou ex. usine)
1960			
Importations	(savon ordinaire	674 tonnes	59 millions f.CFA
	savon toilette	150 "	38 "
	(lessives	298 "	70 "
		1 122 tonnes	167 millions f. CFA

.../

Production ivoirienne : Savon ordinaire et préparations diverses.....	11 824 tonnes	822 millions f. CFA
Moins exportations	2 330 "	173 " "
Consommation locale	10 616 tonnes	816 millions f. CFA

De 1956 à 1960, les importations de savon ont diminué de moitié (2 200 tonnes en 1956, 1 122 en 1960) remplacées progressivement par les fabrications ivoiriennes qui sont passées de 8 100 tonnes en 1958 à 11 800 tonnes en 1960 et 13 500 tonnes en 1961 soit une croissance moyenne de l'ordre de 18 % par an.

Les exportations de produits vers les pa s voisins paraissent croître à ce même rythme. Compte tenu de la réduction des importations, la consommation proprement ivoirienne aurait progressé d'environ 16 % au cours des dernières années.

Il ne paraît cependant pas possible de conserver ce taux élevé pour évaluer la consommation dans l'avenir. Aussi retiendrons-nous seulement 10 % au cours du premier quinquennat et 8 % par la suite.

Sur ces bases; la consommation passerait de 10 600 tonnes en 1960 à 17 000 tonnes en 1965 et 25 000 tonnes en 1970.

Par ailleurs, en raison de la tendance à s'équiper manifestée par les pays actuellement clients de la savonnerie ivoirienne, il parait prudent de ne pas compter sur des débouchés extérieurs excédant 3 000 tonnes en 1965 et au-delà.

Objectifs de production -

1 9 6 5 ..... 20 000 tonnes valant 1 400 millions f. CFA

1 9 7 0 ..... 28 000 tonnes valant 1 950 millions f. CFA.

Aux quantités et valeurs ci-dessus, on peut ajouter la production de glycérine estimée, grosso modo, à 300 tonnes et 20 millions de f. CFA en 1965 et 400 tonnes et 26 millions de f. CFA en 1970.

.../

Investissements -

Comme nous l'avons souligné plus haut en examinant la sous - branche 20-1 (huiles brutes), la savonnerie fait partie d'une activité complexe huilerie et savonnerie.

Les investissements prévus pour doubler cette activité entre 1960 et 1965 sont de l'ordre de 200 millions de f. CFA.

Création d'emplois -

Parallèlement, les emplois devraient passer de 240 en 1960 à 350 en 1965.

Commerce extérieur -

Malgré le développement des productions locales de savons et lessives, il est probable que subsisteront quelques importations (de luxe notamment) dont le montant est estimé à 100 millions f.CFA.

Les exportations de produits ivoiriens vers les pays voisins francophones atteindront 210 millions f. CFA.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 20

SOUS - BRANCHE	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de Production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
20-1 - Graisses et huiles brutes :	Produit	Produit						Produit	
- Huile de Palme									
sect. Industriel	6.051	11.000	610 (1)	250	373	377	0	47.000	2.350
sect. Artisanat	16.800	16.800	840	-	-	-	0	16.800	840
- Autres huiles brutes	Amandes et graines	Amandes et graines						Amandes et graines	
	3.000	8.750	298 dont 152 (livrées au raffinage)	(2)	(3)	0	0	25.500 +graines de coton 12.000 t.	826 +huile de coton 100 (dont 292 Mil. livrées au raffinage)
20-2 - Huiles de table et margarine -	Produit 3.634	Produit 9.500	960	24	70	40	0	Produit 15.000	1.520
20-3 Savons - Lessives Glycérine -	Produit 12.000(4)	Produit 20.300	1.420	200(2)	110(3)	100	210	Produit 28.400	1.976
Pour mémoire Huile neutre de palme	Produit 5.500 t.	Produit 8.000	600					Produit 12.000	900
dont exportations	1.000t.								
TOTAL			4.582	474	553	517	210		7877

(1) - Dont 60 Millions de Fr.CFA de palmistes,
(2) - y compris investissements pour les huiles brutes autres que palme,
(3) - y compris création d'emplois -"- -"-
(4) - y compris glycérine.

- PARAGRAPHE - 17 -

- BRANCHE 21 - ARTICLES EN CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE -

21 - 1 - Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies, articles d'hygiène, gants, vêtemants et objets divers -

21 - 2 - Pneumatiques - fabrication et rechapage -

21 - 3 - Articles en matière plastique.

-:-:-:-:-

21 - 1 - ARTICLES EN CAOUTCHOUC AUTRES QUE PNEUMATIQUES -

Marché -

En 1960, la consommation ivoirienne d'articles divers en caoutchouc autres que les pneumatiques, a été la suivante :

millions f. CFA

Nature des articles	Quantités (tonnes)	Valeur (rendu entrepôt)
- Caoutchouc en plaque, fils et autres, présentation vulcanisée ou non	85	33
- Tuyaux en caoutchouc non durci	46	27
- Courroies en caoutchouc.....	20	19
- Articles d'hygiène, vêtements, gants et objets divers en caoutchouc	66	44
	217	123

Comme il n'existe aucune fabrication locale, les chiffres ci-dessus représentent la totalité des ressources

.../

Il s'agit d'une très grande diversité d'articles dont chaque catégorie parait encore trop limitée pour justifier une fabrication.

Toutefois, l'augmentation des revenus consommables en ce qui concerne les ménages, et le développement ou la création d'industries pendant la période décennale, doivent se traduire par une progression sensible des besoins : notamment pour les tubes, tuyaux, courroies de transport et de transmission, etc...

Il parait cependant peu probable que ceux-ci suffisent d'ici 1965 à susciter une fabrication sur place d'un certain nombre d'articles. Vers la fin du deuxième quinquennat par contre, une telle activité se justifierait sans doute. Elle utiliserait du caoutchouc d'origine ivoirienne.

A titre indicatif, nous prévoierons donc pour 1970 un chiffre de production locale de 150 millions de f. CFA.

21 - 2 - PNEUMATIQUES ET RECHAPAGE -

Actuellement, tous ces produits sont importés mais on fait déjà du rechapage sur place (avec des bandes importées).

La disponibilité prochaine de caoutchouc ivoirien et la présence d'une industrie textile locale en voie de développement conduisent à rechercher si le marché de la Côte d'Ivoire et une fourniture éventuelle aux pays voisins justifieraient la création d'une industrie locale de pneumatiques.

Nous examinerons séparément les pneumatiques pour automobiles, camions et engins et ceux destinés aux véhicules à deux roues.

Pour cette deuxième catégorie, nous retiendrons dans les statistiques, les enveloppes de 2 kgs et moins et les chambres à air pesant au maximum 0k,500.

.../

A - Pneumatiques et chambres à air pour automobiles, camions et engins -

Marché -

Consommation Ivoirienne 1960 (importations corrigées moins réexportations)

Categorie de produits	Nombre	Tonnage	Valeur rendu entrepôt
Enveloppes 70 kg	5 000	373	166
Enveloppes de 15 à 70 kg	19 381	582	113
Enveloppes de 2 à 15 kg	44 812	283	149
Chambres à air 2 kg	72 366	140	90

En 1961, la consommation est restée à un niveau voisin de 1960 en ce qui concerne les enveloppes ; elle a progressé fortement pour les chambres à air.

Au cours de la période 1956-1960, la croissance des importations pour les catégories de pneumatiques les plus courantes, à l'exclusion des types très lourds pour engins et gros véhicules, a été de 8 %.

Comparée à celle des importations de véhicules durant la même période : 10 %, la différence traduit sans doute l'amélioration du réseau routier (usure moindre).

Les importations de chambres air-auto, par contre, ont progressé davantage : 13 %.

.../

Pour chiffrer la consommation des années à venir, le taux de croissance du parc automobile (1) prévu pour la décennie : 8 % (branche 16) constitue un indice non négligeable.

Les besoins futurs en pneumatiques de la Côte d'Ivoire peuvent ainsi être provisoirement évalués en appliquant ce dernier taux à la consommation de l'année de base.

Ils seraient les suivants pour les enveloppes et chambres à air de dimensions courantes - à l'exclusion des pneumatiques pour très gros véhicules et engins qui ne peuvent être fabriqués localement :

	Enveloppes	Chambres à air
1965	121 000	135 000
1970	215 000	238 000

Ces chiffres tiennent compte des pneus destinés à chausser les véhicules neufs montés en Côte d'Ivoire.

Les proportions respectives d'enveloppes et de chambres à air pourront, bien entendu, varier quelque peu, mais leur total indique l'ordre de grandeur du marché.

Objectifs de production -

Tous les besoins ne pourront pas être couverts par une éventuelle fabrication Ivoirienne. Celle-ci devra se limiter à une gamme de produits assez restreinte, qui retiendra les articles plus courants à l'exclusion des pneumatiques de forte dimension (probablement 20 kg et au-dessus).

On doit donc réduire les perspectives ci-dessus aux chiffres ci-après :

	Enveloppes	Chambres à air
1965	80 000	100 000
1970	150 000	200 000

.../

(1) Différent du parc total de véhicules qui croit aux taux de 10 %

Toutefois, il n'a été question jusqu'à présent que du marché intérieur ivoirien.

La création d'une usine dans cette partie de l'Afrique exige en fait des débouchés plus larges. Les pays voisins francophones, et sans doute ceux de langue anglaise, sous réserves d'études de marché plus poussées, devraient pouvoir absorber 30 % des quantités prévues pour approvisionner le marché local, peut-être même davantage.

Les objectifs de production seraient dans ces conditions provisoirement fixés à :

	Enveloppes	Chambres à air
1 9 6 5.....	105 000	130 000
1 9 7 0.....	195 000	;265 000

Il est prudent toutefois de n'envisager la création de l'usine de pneumatiques qu'au cours de la deuxième période. L'objectif 1965 ci-dessus correspond tout juste au minimum requis pour qu'une telle fabrication soit rentable. De plus, l'ouverture de débouchés extérieurs exigera la conclusion d'une série d'accords qui risque de demander d'assez longs délais.

La valeur de la production représenterait en 1970 à peu près 1 785 millions de f. CFA (aux prix de 1960).

Investissements -

A titre tout à fait provisoire, on peut retenir le chiffre de 1 500 millions de f. CFA pour une usine de la capacité requise par l'objectif 1970.

Création d'emplois -

De même, on peut très approximativement fixer à 450 le nombre des emplois nouveaux procurés par cette activité.

.../

Commerce extérieur -

En 1965, les besoins du marché intérieur continueront à être couverts entièrement par des importations (environ 1 700 millions f. CFA).

En 1970, en revanche, elles seront réduites à 65 000 enveloppes et 38 000 chambres à air de grand format, auxquelles il y a lieu d'ajouter les pneumatiques spéciaux pour engins (15 000 pièces). Leur valeur rendu entrepôt s'élèvera au total à environ 1 300 millions de f. CFA.

Mais en sens inverse la Côte d'Ivoire devrait, au minimum, exporter vers les pays voisins une partie de sa production valant à peuprès 420 millions de f. CFA.

Utilisation des matières premières locales -

La gomme utilisée pour la fabrication de pneus contiendra uniquement du caoutchouc naturel d'origine locale (1 500 tonnes environ).

En revanche, les toiles sont en rayonne, laquelle devra être importée.

Les chambres à air sont fabriquées en butyl, plus résistant et moins poreux que le caoutchouc naturel. Celui-ci conviendra par contre pour les chambres à air de véhicules à "2 roues".

B - Pneumatiques et chambres à air pour véhicules à deux roues (avec ou sans moteur -

Marché -

Les besoins de la Côte d'Ivoire en pneumatiques légers ont été les suivants en 1960 :

Importations (corrigées) Catégories de produit	Nombre d'unités	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt) (millions CFA)
Enveloppes (moins de 2 kg (déduction faite de 1,60 M.CFA de réexportation)	357 173	238	99
Chambres à air	319 172	82	40

Leur évolution pendant la période antérieure ne fournit guère d'indications valables pour évaluer le taux de croissance. Les quantités importées varient en effet considérablement d'une année sur l'autre et en sens inverse. Les chambres à air marquent toutefois sur l'ensemble de la période 1956/1960 un progrès de l'ordre de 8 %, alors qu'il parait presque nul pour les enveloppes. Si l'on ajoute toutefois l'année 1961 qui marque un bond en avant, on obtient, en jumelant les années faibles et fortes, une croissance annuelle de 5 %.

En examinant la branche 16, nous avons vu que le parc de véhicules devrait augmenter dans son ensemble de 10 % par an.

Par ailleurs, la croissance des besoins en 2 roues a été évaluée à 8 % pour les bicyclettes et 15 % pour les cyclomoteurs pendant le premier quinquennat (10 % seulement durant le second).

Ces différents éléments, complétés par les prévisions de production des ateliers de montage, permettent d'évaluer les besoins à venir en pneumatiques :

	1965	1970
Enveloppes	740 000 pièces	1 120 000 pièces env.
Chambres à air	630 000 pièces	1 000 000 pièces env.

Aux besoins du marché intérieur, on ajoutera ceux des pays voisins francophones qui peuvent être approvisionnés, en partie tout au moins, par une éventuelle fabrique ivoirienne.

A lui seul, le marché de la Haute-Volta parait déjà très intéressant : le parc de ce pays est aussi important que celui de la Côte d'Ivoire, sauf pour les cyclomoteurs.

Les importations de pneumatiques accusent un taux de croissance élevé.

.../

Les besoins du Mali et du Niger réunis rejoignent ceux de la Haute-Volta.

La future industrie ivoirienne devrait donc pouvoir compter sur des débouchés extérieurs sensiblement égaux aux besoins du marché local dans le cadre d'une politique générale d'intensification des échanges entre ces Etats.

Objectifs de production -

Dans ces conditions les objectifs de production suivants seront retenus :

PRODUITS	1965		1970	
	Quantités	Valeur	Quantités	Valeur
Enveloppes	1 480 000	444	2 250 000	675
Chambres à air	1 320 000	198	2 000 000	300
TOTAL	2 800 000 pièces	642 millions cfa	4 250 000 pièces	975 millions cfa

Investissements -

Pour entreprendre une fabrication de pneumatiques légers, il faut être assuré d'un débouché minimum de 2 000 000 de pièces par an.

L'objectif 1965 peut donc justifier la création d'une usine de pneumatiques pour véhicules à 2 roues si l'appoint indispensable de débouchés extérieurs est effectivement assuré.

Le montant des investissements nécessaires sera provisoirement évalué à 250 millions f. cfa dont 50 millions f. CFA .

.../

Création d'emplois -

Les emplois nouveaux offerts par l'usine de pneumatiques seront les suivants :

	1ère étape (1965)	2ème étape (1970)
- Cadres	3	5
- Employés	5	10
- Maitrise	6	12
- O.P.	50	100
- O.S.	40	80
- Manoeuvres	20	20
TOTAL	124	227

Commerce extérieur -

L'usine devrait être créée vers la fin du premier quinquennat La production n'atteindra vraisemblablement pas en 1965 l'objectif de production de 2 800 000 pièces, mais couvrira au moins les besoins ivoiriens soit environ 1 400 000 unités.

Aucune exportation ni importation ne sera donc prévue à cette date.

En 1970, en revanche, la production devrait pouvoir répondre à la fois aux demandes intérieure et extérieure. Les exportations atteindraient alors 490 millions de f. CFA.

Matières premières -

La fabrication de pneumatiques légers permet de faire appel aux fournitures locales.

Les toiles sont en coton et peuvent être livrées par l'industrie textile ivoirienne.

.../

La forte proportion de caoutchouc naturel incorporée dans la gomme proviendra des plantations d'hévéas.

A la différence des chambres à air pour autos qui sont en butyl (noires), celles qui retiennent la faveur des cyclistes ivoiriens sont en caoutchouc rouge fabriqué à partir du produit naturel.

C - Rechapage -

Cette activité, déjà pratiquée en Côte d'Ivoire de manière artisanale, peut se développer sur une plus grande échelle. On peut concevoir qu'elle soit entreprise par l'une des usines de pneumatiques ou par un ou plusieurs ateliers spécialisés indépendants.

Les croissants de rechapage actuellement importés seraient fabriqués sur place avec utilisation partielle de produit naturel ivoirien. La Côte d'Ivoire devra toutefois s'assurer de débouchés sur les pays voisins pour atteindre un niveau de production suffisant.

Objectifs de production -

Le rechapage ne peut être exécuté qu'après examen sévère de la carcasse. Toute blessure doit entrainer le rejet de l'enveloppe. Or, en Afrique, on a souvent tendance à utiliser les pneumatiques jusqu'à détérioration des toiles, ce qui limite notablement les possibilités de rechapage.

Toutefois, par comparaison avec d'autres pays africains, en tenant compte de l'importance et de l'évolution du parc national de véhicules automobiles, on pourrait retenir les objectifs suivants :

1965	8 000 enveloppes	soit	32 millions f. CFA
1970	15 000 enveloppes	soit	60 millions f. CFA.

.../

Investissements -

Ce faible niveau d'activité exigerait des investissements peu élevés qui peuvent être provisoirement chiffrés à une dizaine de millions.

Création d'emplois -

L'atelier de rechapage pourrait procurer les emplois suivants ;

Cadre	1
Employés	2
Maitrise	2
O.P.	10
O.S.	8
Manoeuvres	5
TOTAL	28

.../

RECAPITULATION 21 - 2 -

SOUS-BRANCHE	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
Pneumatiques pour autos, camions et camionnettes	O	0	0	0	0	0	0	460 000 pièces	1 785
Pneumatiques pour véhicules à 2 roues	0	2 000 000	642	objectifs de production 1965 y compris les débouchés extérieurs				4 250 000 pièces	975
Production pour le marché ivoirien en 1965		1 400 000	321	250	124	0	0		
Rechapage	très faible	8 000	32	10	28	0	0	15 000	60
TOTAUX			353	260	152				2 820

21 - 3 - ARTICLES EN MATIERE PLASTIQUE -

Les articles chaussants en matière plastique sont rattachés à la branche 19. Il n'en sera donc pas question ici.

Il parait nécessaire, au début de ce paragraphe, de faire un tour d'horizon des autres utilisations possibles de la matière plastique. Elles sont extrêmement nombreuses et intéressent : le bâtiment, l'ameublement, l'habillement, la maroquinerie, l'emballage, de nombreux objets moulés pour : le ménage, le bureau, le laboratoire, le magasin etc... le transport, de l'eau, des gaz, des fluides, le câblage électrique, l'isolation, les textiles, etc ... etc... .

Parmi ces différents emplois, les articles susceptibles de fabrication en Côte d'Ivoire sont les suivants :

1°) - Usage sous forme moulée (autres que les chaussures) :

- articles de bureau et d'écolier = plumiers, corbeilles à papier, règles, équerres, taille-crayons, etc...

- articles de cuisine et de ménage = bols, carafes, gobelets, boîtes à épices, cuvettes et récipents variés, flaconnage, entonnoirs, poubelles, bacs de réfrigérateurs, jouets, brosses, peignes, boutons, dessus et dossiers de sièges, sanitaires ((abattants et couvercles), tablettes, plans de travail, baignoires pour enfants , etc ...

2°) - usage sous forme de feuilles, plaques, films (rigides ou souples) :

- articles pour le bâtiment et l'ameublement = revêtements de sols, de murs, cloisons, feuilles tendues sous plafonds, housses, rideaux, revêtements de sièges, nappes, abat-jour.

- articles pour le vêtement = imperméables, vêtements de protection, culottes de bébés, gants, bottes (ces deux derniers moulés par trempage).

- maroquinerie = sacs, porte-feuilles, porte-documents, serviettes, couvertures de cahiers, etc...

.../

- usages agricoles et industriels = bandes transporteuses, séparateurs d'accumulateurs, sacs et sachets d'emballages, poignées de guidons et bouchons (moulage), etc ...

3°) - usages sous forme extrudée :

Tubes souples ou rigides, fil et câble électriques, gaines et sacs d'emballages pour fruits, engrais, désherbants et détersifs, etc ... profilés divers : lanières, bordures d'étagères, protège-marches d'escalier, bracelets-montres et ceintures, etc ...

A cette liste déjà longue, on peut ajouter spécialement pour le bâtiment les éléments de toiture, panneaux préfabriqués, rampes d'escalier et main-courante, portes extensibles et planes, plinthes, volets roulants, stores vénitiens, dalles, carreaux, etc ... etc ...

La matière plastique peut néanmoins concurrencer directement certains matériaux d'origine locale tels que le bois, la céramique, le textile, le papier. Il faudra en tenir compte dans la politique de développement industriel, car, seule, la transformation de la matière plastique peut être envisagée, au cours de la décennie. La matière première continuera d'être importée sous forme de poudre ou de granulés. Le problème se posera de manière différente le jour où le marché atteindra un niveau suffisant pour justifier l'implantation en Côte d'Ivoire d'une usine de polychlorure de vynile, par exemple.

Marché -

Les articles en matière plastique - les chaussures mises à part - n'occupent encore qu'une place très étroite dans la consommation locale.

En 1960, le marché a été le suivant :

	Quantités	Valeur rendu entrepôt
Importations	191	129
Production locale	559 (1)	165
	750 tonnes	394 millions F.CFA
Moins exportations	6	4
Consommation ivoirienne	744 tonnes	290 "

.../

(1) - dont 500 tonnes de gaines plastique pour emballages des bananes.

Faibles en valeur absolue, les importations d'articles en matière plastique ont suivi néanmoins une progression régulière de 1956 à 1960. Leur taux de croissance moyen a été de 17 % par an.

La consommation semble avoir porté spécialement sur les articles scolaires, ménagers et vestimentaires. La fabrication locale 1960 a consisté en maroquinerie, et surtout emballages de fruits. En 1961, elle a ajouté de nouveaux articles sous forme d'objets moulés et en feuilles : gobelets, boîtes, poignées de bicyclettes, etc... ainsi que les sachets d'emballage.

Pour évaluer la consommation en fin de premier et deuxième quinquennat, nous examinerons le marché par catégorie d'articles.

D'abord, ceux intéressant la consommation intermédiaire :

a) - Emballages -

L'utilisation actuelle pour emballage des bananes ne semble pas devoir beaucoup progresser. Il existe en effet un projet d'expédition des fruits en caissettes qui intéresserait en 1965 la moitié des exportations. Toutefois, les fruits seraient placés dans des sachets légers. Le tonnage d'emballages en plastique, grâce à ce nouvel emploi et à la croissance de la production, se maintiendrait donc, à son niveau actuel : environ 600 tonnes par an.

En revanche, d'autres besoins apparaissent avec le développement des industries existantes et les fabrications nouvelles. La livraison des produits s'effectue en sachets et emballages plastiques pour la plupart des industries alimentaires et celles du vêtement et de la chaussure. La future usine d'engrais y aura également recours, de même que celle des pesticides. Enfin le secteur agricole utilisera un nombre accru de sachets plastique pour les transports de plants. Le bouchage par obturateur plastique et capsule métallique légère peut également fournir un débouché mais concurrencera le bouchon-couronne dont la fabrication est envisagée à la branche 17.

.../

En première approche, on peut chiffrer l'ensemble de ces besoins à :

- 500 tonnes en 1965

et - 2 000 tonnes en 1970.

b) - Pour le bâtiment et l'ameublement -

Les emplois futurs d'éléments plastique fabriqués sur place, dont les tubes rigides, sont plus difficiles à chiffrer et nous retiendrons provisoirement :

- 500 tonnes en 1965

et - 2 000 " en 1970.

c) - Certaines industries feront, sans doute, appel aux usines locales pour la fourniture d'éléments en plastique entrant dans leurs fabrications. Ce sera le cas des entreprises de montage de véhicules et d'appareils électriques et ménagers.

En attendant les résultats d'une enquêtes plus poussée, on peut chiffrer très approximativement leurs besoins à :

- 100 tonnes/an en 1965

et - 200 tonnes/an en 1970.

Les utilisations d'articles en matière plastique par les ménages connaissent depuis plusieurs années une croissance importante. Elles sont susceptibles de progresser plus rapidement encore s'il se produit une désaffection vis-à-vis des articles métalliques traditionnellement utilisés par les africains.

De plus, un certain nombre d'objets en matière plastique sont enregistrés en douane sous d'autres rubriques que celle reprise au début de ce paragraphe. C'est le cas entre autres pour les jouets, articles de sport, peignes, etc... dont la ventilation entre matière plastique et autres matériaux est impossible. La base 1960 est donc, en réalité, plus élevée.

.../

Aussi retiendrons-nous 300 tonnes au lieu de 250 ; avec une croissance de 15 %, les besoins des ménages seraient de :

- 600 tonnes en 1965,

et - 1 200 tonnes en 1970.

Récapitulation des besoins futurs (en tonnes) -

	1965	1970
- Emballages ....(fruits	600	600
(autres	500	2 000
- Bâtiment et ameublement	500	1 000
- Entreprises industrielles	100	200
- Ménages	620	1 200
TOTAUX	2 320	5 000

Objectifs de production -

La plupart des besoins ci-dessus portent sur des articles que l'on peut fabriquer localement. Nous retiendrons les objectifs de production suivants :

1965 .....1 800 tonnes valant 680 millions
1970 .....4 500 tonnes valant 1 450 millions F. CFA.

Investissements -

Les capacités de production existantes sont de l'ordre de 1 000 tonnes (non compris la chaussure).

Il faudrait presque doubler les installations pour répondre à l'objectif de production 1965.

Les investissements nécessaires s'élèveraient à environ 200 millions de f. CFA dont 30 millions f. CFA pour les bâtiments.

.../

Pour atteindre l'objectif 1970, il faudra sans doute réaliser au cours du deuxième quinquennat : 300 millions f. CFA d'investissements supplémentaires.

Création d'emplois -

Environ 112 emplois nouveaux pourraient être crées d'ici 1965 soit :

- Cadres	3
- Employés	4
- Maitrise	5
- O.P.	20
- O.S.	50
- Manoeuvres	30
TOTAL	112

Commerce extérieur -

Les besoins 1965 estimés à 2 320 tonnes seront couverts pour 1 800 tonnes par les fabrications ivoiriennes.

Les importations à la même date porteront donc sur 520 tonnes valant environ 208 millions de f. CFA.

En 1970, les importations d'éléments ou d'objets en matière plastique ne pouvant être fabriqués sur place resteraient à peu près au même niveau : environ 500 tonnes et 200 millions de f. CFA.

Aucune exportation vers les pays voisins n'a été prévue. Ces derniers ont en effet manifesté l'intention de monter des ateliers de transformation des matières plastiques pour couvrir l'essentiel de leurs besoins .

.../

RECAPITULATION BRANCHE -21 -

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives de production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantité	Valeur
21 - 1 - Caoutchouc en plaque, fils, tuyaux, courroies etc.....	0		-	-	-	-			150
21 - 2 - Pneumatiques et rechapage		(1)						(1)	
Pneumatiques auto	0	-	-	-	-	1 700	-	460 000	1 785
Pneumatiques 2 roues	0	1 400 000	321	250	124	0	0	4 250 000	975
Rechapage		8 000 enveloppes	32	10	28	0	0	15 000 enveloppes	60
21 - 3 - Articles en matière plastique	tonnes 559	1 800	680	230	112	208	0	tonnes 4 500	1 450
TOTAUX....			1 033	480	264	1 908	0		4 420

(1) - Chambres à air + enveloppes -

- PARAGRAPHE - 18 -

- BRANCHE 22 - PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS - PATE A PAPIER - PAPIER - VERRERIE - CERAMIQUE - ETC ...

22 - 1 - Pâte à papier,

22 - 2 - Papier et carton,

22 - 3 - Industries polygraphiques,

22 - 4 - Verrerie et céramique.

-:-:-:-:-

22 - 1 - PATE A PAPIER -

Des études sont en cours en vue d'entreprendre en Côte d'Ivoire la fabrication de la pâte de cellulose à partir des bois feuillus tropicaux.

Une expérience a d'ailleurs été tentée depuis la fin de la dernière guerre. Une usine-pilote construite à BIMBRESSO (près d'ABIDJAN) a poursuivi des essais en vue de l'utilisation de la forêt en place pour la fabrication du papier. On avait également prévu d'alimenter l'usine avec du bambou replanté au fur et à mesure de la coupe à blanc de la forêt.

L'entreprise s'est heurtée a beaucoup de difficultés et a dû cesser son activité. Pour résoudre les problèmes techniques posés par l'obligation d'utiliser tout au moins au départ, un mélange de feuillus, des lots de bois avaient été envoyés en Europe pour procèder à des essais.

Leurs résultats, ainsi que les raisons des échecs de la "Régie

.../

de la Cellulose" ne devront pas être perdus de vue par les promoteurs de projet nouveau.

Ceux-ci auront à tenir compte des éléments suivants :

1°) - Assurance de débouchés suffisants, assortis si possible de contrats à long terme, pour le placement de la pâte ivoirienne - ou pour le papier si la fabrication peut ou doit être poussée jusqu'à ce stade.

Le marché intérieur et celui des pays voisins ne pourront absorber, d'ici 1970, qu'une faible partie d'une éventuelle production nationale. Il importe donc d'obtenir des garanties d'exportations, ce qui implique une fabrication de qualité comparable à celle des pâtes (ou des papiers) offertes sur le marché mondial. Les perspectives d'avenir de ce dernier paraissent autoriser l'introduction de la pâte chimique africaine.

2°) - Certitude à acquérir en ce qui concerne les procédés techniques adaptés à l'utilisation des mélanges de feuillus tropicaux.

Il ne semble pas qu'il existe encore de fabrication de ce genre à l'échelle industrielle.

3°) - Recherche de zones boisées d'un potentiel suffisant, avec disponibilités en eau à proximité, et aussi rapprochées que possible d'un port.

4°) - Mise au point des conditions d'exploitation de la forêt et des obligations de replantation (coupe à blanc suivie de replantation en feuillus homogènes (eucalyptus par exemple) ou en bambous, ou autre plante papetière.

L'obligation de replantation peut se traduire par des charges assez lourdes qui doivent être prises en compte pour juger de la rentabilité du projet.

.../

5°) - Problème de l'énergie : malgré l'utilisation possible des déchets d'abattage et des essences non papetières - exception faite des bois d'oeuvre - pour la chaufe, il faudra faire largement appel à des sources d'énergie extérieures : fuel et énergie électrique. Cette contrainte influera sur la localisation des unités de production. Elle rejoint le point 3°) ci-dessus.

6°) - Problèmes de la main-d'oeuvre -

La masse de travailleurs nécessaire pour les chantiers forestiers et les usines, ne posera peut-être pas de grandes difficultés de recrutement mais elle exigera l'exécution d'un important et coûteux programme de logement des personnels sans compter les problèmes de transport et d'approvisionnement.

Enfin, en ce qui concerne particulièrement les usines, la formation des personnels africains pourra peser assez lourdement sur les resultats des premières années d'exploitation.

On peut donc estimer que la mise au point du projet demandera des études assez longues. On ne passera sans doute pas à la réalisation avant le début du deuxième quinquennat.

Objectifs de production -

Les objectifs de production 1970 provisoirement retenus pourraient être les suivants :

150 000 tonnes de pâte valant 4 500 millions de f. CFA

avec utilisation probable de 60 000 tonnes de pâte sur place pour la fabrication du papier.

Investissements -

Quelle dimension adopter par unité de production ?

D'études poursuivies pour le compte de MADAGASCAR - pâte à papier à partir de résineux il est vrai - on peut conclure que la

.../

rentabilité financière est difficile à atteindre pour des unités inférieures à 60 000 tonnes/an de produit.

Il est probable qu'en Côte d'Ivoire on débutera à une échelle inférieure - capacité envisagée au départ : 36 000 tonnes/an - mais des extensions possibles devront être ménagées lors des investissements initiaux.

La production 1970 pourrait être assurée par deux unités ayant respectivement 60 000 t. et 90 000 t. de capacité.

Le coût des investissements (sans compter le logement du personnel et le fonds de roulement) s'élèverait à environ 3 500 millions de f. CFA pour l'unité la plus petite et 4 500 millions f. CFA pour celle de 90 000 tonnes, soit au total : 8 milliards de f. CFA dont environ :

Bâtiments et t.p..... 1 100 millions f. CFA
Equipement ..... 6 900 millions f. CFA.

Création d'emplois -/

On a indiqué ci-dessous un ordre de grandeur en ce qui concerne le personnel nécessaire pour faire fonctionner ces usines (avec répartition approximative des emplois) :

	Pour 60 000 tonnes	Pour 90 000 tonnes
- Cadres	10	12
- Employés (y compris laboratoire)	30	30
- Maitrise (chefs de quarts et contremaitres)	24	32
- O.P.) - O.S.).....	140	165
- Manoeuvres	50	70
	254	309

.../

(il est précisé qu'il s'agit des emplois fournis par les usines, à l'exclusion de ceux créés par le chantier forestier).

Commerce extérieur -

Première hypothèse -

A l'exception d'une faible quantité de pâte utilisée pour une éventuelle fabrication de papier couvrant les besoins du marché intérieur, toute la production serait exportée.

Les exportations peuvent être provisoirement évaluées dans ce cas à 4 200 millions de f. CFA.

Il faut noter que cette activité nouvelle entraînera des importations dans d'autres branches, pour les approvisionnements en produits chimiques de base, notamment. Par contre, les besoins en fuel et énergie électrique seront couverts par la production locale.

Dans une seconde hypothèse reprise à la sous-branche suivante 22 - 2 -

La production de cellulose de l'usine de 60 000 tonnes serait entièrement utilisée en Côte d'Ivoire à la fabrication de papier, lui-même en partie exporté..

Les exportations de pâte seraient alors réduites à 90 000 tonnes valant 2 700 millions de f.CFA.

22 - 2 - PAPIER ET CARTON -

Marché -

En 1960, la consommation ivoirienne de papiers et cartons en tous genres a été couverte par des importations. Celles-ci sont indiquées ci-après (chiffres corrigés et déduction faite de quelques réexportations).

.../

Articles	Tonnage	Valeur (rendu entrepôt) en millions f.CFA
Papier kraft	170	19
Papier de journal et autre papier à 1 jet continu	353	34
Papier pour duplication	24	21
Articles de correspondance	50	18
Papier et carton découpés en vue d'un usage déterminé	364	80
Carnets et Cahiers	523	152
Etiquettes en tous genres	63	32
TOTAL PARTIEL	1 547	356
Emballages -		
Boîtes, sacs, pochettes, cornets et divers	181	31
Cartons montés ou à plat	812	77
TOTAL PARTIEL.....	993	108

Enfin, des papiers, livres, brochures, journaux, imprimés et articles divers ont représenté 1 223 tonnes valant 321 millions de f.CFA (valeur rendu entrepôt).

Sur cette quantité, plus de 1 000 tonnes ont été cependant constituées par du papier-carton : goudronné (416 t.), enduit (100 t.), ainsi que par des plaques pour construction à base de pâte de papier (494 t.). Ces produits paraissent intéresser surtout le bâtiment.

En ce qui concerne la croissance au cours des années antérieures, la consommation par habitant des produits de la sous-branche 37-2 est passée, en Côte d'Ivoire, de 0,29 kg en 1956 à 1,18 kg en 1960, soit un taux de croissance moyen annuel dépassant 30 %.

Toutefois, les produits destinés au bâtiment et les emballages carton ont progressé beaucoup plus rapidement que les articles de papeterie dont le taux de croissance n'a été que de 17 %.

.../

Quelles perspectives s'ouvrent alors à la consommation Ivoirienne pendant la période décennale ?

Tout d'abord, malgré sa forte croissance au cours de la période précédant l'année de base, cette consommation est encore très faible. Elle peut se comparer à celle de MADAGASCAR qui occupe le 50ème rang (consommation par tête) sur la liste des pays consommateurs de papier. Le PAKISTAN, L'INDE, la BIRMANIE et l'INDONESIE, qui la précèdent, ont cependant un revenu par tête inférieur à MADAGASCAR. Les études récentes effectuées dans la Grande-Ile ont conduit à adopter pour l'avenir un coefficient d'élasticité de 1,67. Au MAROC, on a retenu 1,54.

Plusieurs raisons militent en faveur de l'adoption par la Côte d'Ivoire d'un coefficient plus fort, de l'ordre de 2 par exemple :

- développement accéléré de l'instruction prévu au Plan décennal, progrès de l'information (la consommation du papier journal est encore très réduite), création d'industries nouvelles grosses consommatrices d'emballages papier et carton : meunerie, biscuiterie, engrais, ciment, sucrerie, conserveries de fruits, de poisson, café soluble, centrale laitière, textiles, chaussures, radio, etc...

Enfin, en ce qui concerne les produits utilisés pour le bâtiment, la croissance prévue à la BRANCHE 23 est de 12 % durant le premier quinquennat et 5 % pendant le second.

En définitive, on retiendra donc un taux de croissance moyen de la consommation ivoirienne de 10 % par an, soit :

1 9 6 5	6 000 tonnes	valant	1 270 millions f. CFA
1 9 7 0	9 700 tonnes	valant	1 560 millions f. CFA.

Objectifs de production -

Malheureusement, cette consommation globale, dont le tonnage futur parait dès 1965, atteindre un niveau important, se ventile entre un très grand nombre de produits et d'articles dont chaque série est trop faible pour justifier une fabrication à partir de pâtes importées.

.../

C'est seulement au cours du deuxième quinquennat que cette fabrication pourrait être envisagée, en liaison avec la production de pâte à papier ivoirienne. Elle devra évidemment tenir compte d'une partie des besoins des pays voisins francophones que l'on peut provisoirement estimer à 40 % des prévisions de la consommation intérieure, soit en 1970 environ 3 900 tonnes valant 260 millions de f. CFA.

Dans l'immédiat, les activités industrielles de la sous-branche paraissent devoir se limiter à la fabrication des emballages et à la confection de divers articles de papeterie à partir de carton et papier importés. Une initiative s'est cependant manifestée en vue de la récupération locale des vieux papiers pour alimenter une petite fabrication de papier.

A - Emballages papier et carton -

Au sein de la progression globale chiffrée plus haut, les emballages sont appelés à une croissance particulièrement élevée en liaison avec le développement industriel.

On peut retenir, en ce qui les concerne, les objectifs de production suivants :

1 9 6 5	2 500 tonnes	275 millions f. CFA
1 9 7 0	4 000 tonnes	450 millions f. CFA.

B - Réglage du papier et confection d'articles de papeterie : registres cahiers, carnets, enveloppes, etc...

On peut fixer provisoirement pour cette future activité un chiffre d'affaires 1965 de 200 millions de f. CFA et, à titre indicatif, nous retiendrons pour 1970 : 320 millions de f. CFA.

Investissements -

A - Emballages -

D'ici 1965, les investissements nécessaires pour couvrir l'objectif de production de 2 500 tonnes s'élèveront à environ 80 millions de f. CFA dont bâtiments et travaux publics 30 millions f. CFA et matériel de production 50 millions f. CFA.

.../

B - Réglage du papier et Confection d'articles de papeterie -

Disposant encore de peu de renseignements sur ce genre d'activité, nous estimerons provisoirement à une vingtaine de millions dont 8 de bâtiment, les investissements nécessaires.

Création d'emplois -

Environ 250 emplois seront offerts en 1965 pour les deux activités envisagées.

La répartition par catégorie pourrait être grosso modo la suivante .

- Cadres	6
- Employés	12
- Maitrise	16
- O.P.	40
- O.S.	100
- Manoeuvres	76
TOTAL	250.

Commerce extérieur -

La production locale 1965, soit 475 millions de f. CFA sera à déduire des besoins du marché intérieur : 1 270 millions f. CFA.

Les importations seraient donc d'environ : 795 millions f. CFA se situant au même niveau que celles de l'année de base (801 millions f. CFA).

Aucune exportation n'est envisagée en 1965.

En 1970, la situation peut se trouver profondément modifiée si l'on transforme la pâte à papier sur place (en tout ou partie). Elle pourrait se présenter de la façon suivante :

.../

Ressources -

Importations (réduites à quelques produits et articles spéciaux (et aux publications, livres (et journaux étrangers).....	290	millions	f.CFA
Production de papier 65 000 tonnes valant.	5 135	"	"
Transformation du papier :			
- Emballages 500			
- Articles de papeterie 350			
- Livres & manuels scolaires 230			
- Papiers pour le bâtiment et divers 450	1 530	"	"
	6 955	"	"

Emplois -

Consommation intérieure :			
- Papier	869	"	"
- Papier transformé	1 560	"	"
Exportations de papier, environ 54 000 tonnes	4 266	"	"
Exportation de papier transformé vers les pays voisins	260	"	"
Total emplois	6 955	"	"

La production de 65 000 tonnes de papier envisagée ci-dessus s'effectuerait dans une usine intégrée fabriquant 60 000 tonnes de cellulose et immédiatement à la suite le tonnage de papier correppondant -(60 000 t. de cellulose + charges = 65 000 t. environ)- .

Les investissements pour une telle usine s'élèveraient très approximativement à 5 milliards de f. CFA dont probablement 800 millions de f. CFA pour bâtiments et travaux publics.

Les emplois créés seraient de l'ordre de 450 postes au total.

Les études en cours permettront de préciser davantage tous ces éléments qui revêtent un caractère purement indicatif.

.../

22 - 3 - INDUSTRIES POLYGRAPHIQUES -

En 1960, année de base du Plan, il existe en Côte d'Ivoire plusieurs imprimeries dont le chiffre d'affaires global est d'environ 300 millions de f. CFA. Une seule d'entre elles imprime un quotidien.

Le développement de l'information, comme celui de l'activité générale, l'accroissement des besoins en imprimés administratifs et en tracts publicitaires, l'impression probable des manuels scolaires, etc... justifient un taux de croissance de 10 %.

Les objectifs de production retenus pour la sous-branche sont donc les suivants :

1965	490 millions f. CFA
1970	800 millions f. CFA.

Investissements -

Les investissements indispensables pour permettre d'atteindre les objectifs ci-dessus ont été estimé provisoirement à 50 millions de f. CFA d'ici 1965 et autant pour la période suivante.

Création d'emplois -

Les effectifs du personnel passeront de 297 postes en 1960 à 380ou 400 unités en 1965. En 1970, le nombre de personnes occupées par ces industries pourrait s'élever à 550.

Commerce extérieur -

Un certain nombre d'imprimés, publications, brochures, manuels, étiquettes, actuellement importés seront progressivement produits par l'industrie locale. Il en a été tenu compte dans la même rubrique de la sous-branche précédente 22-2 où figurent les livres et manuels scolaires.

.../

22 - 4 - VERRERIE ET CERAMIQUE -

L'importance des importations de verrerie qui, jusqu'ici ont entièrement couvert les besoins du pays, justifie qu'on entreprenne au cours de la période décennale, la fabrication de certains articles tels que bouteilles, gobelets, et plats creux.

En revanche, celle du verre plat, de la verrerie d'éclairage, verrerie de table taillée et de certains articles, spéciaux, ne pourra être envisagée que plus tard.

Marché -

En 1960, les importations de la première catégorie ci-dessus (rectifiées et déduction faite de quelques réexportations) ont été les suivantes :

	Quantités	Valeur rendu entrepôt
- Bonbonnes, bouteilles, flacons, bocaux en verre non dépoli et non gravé	3 709 tonnes	149 millions f.CFA
- Verrerie de table non taillée	263 tonnes	32 " "
	3 972 tonnes	181 millions CFA
Il faut ajouter à ces chiffres des importations de récipents gravés dont le prix unitaire est nettement plus élevé.	277 tonnes	14 millions CFA
	4 249 tonnes	

Mais les quantités sont très variables d'une année sur l'autre comme le montrent les importations au cours des années précédentes. L'année 1960 par exemple accuse un tonnage particulièrement élevé en recul l'année suivante.

Après corrections, on peut admettre pour la période 1956-1961 le doublement en 5 années, soit un taux de croissance moyen de l'ordre

.../

de 15 %, et prendre pour chiffre de base de la projection 2 500 tonnes de verre neuf en 1960.

Une enquête auprès des principaux utilisateurs a confirmé que leurs besoins en 1960 avaient approché de 5 000 000 bouteilles neuves de divers types = litre, demi-litre, quart-litre, 66 et 33 centilitres, soit un tonnage global de : 2 600 tonnes.

A cela, il faut ajouter les verres de seconde utilisation = bouteilles d'eaux minérales, litres et bouteilles ayant contenu des vins, liqueurs, sirops, apéritifs, ainsi que les bouteilles de bière et boissons gazeuses importées pleines. Leur tonnage s'est élevé en 1960 à environ 1 800 tonnes sur lesquelles ont peut compter 1 000 tonnes de réutilisation.

En tenant compte de la gobeletterie et flaconnages divers, on peut estimer les besoins totaux de la Côte d'Ivoire en emballages verre pouvant être fabriqués sur place à 3 800 tonnes, chiffre de base que nous retiendrons pour évaluer les besoins futurs du pays.

Ceux-ci ont été estimés en tenant compte de la croissance d'activité prévue pour les principales industries, commerces utilisateurs, ainsi que des besoins des industries nouvelles. On a retenu pour le vin une progression faible en raison des mesures à prendre pour freiner les importations et encourager le développement de la consommation des bières et boissons hygièniques fabriquées localement.

On arrive ainsi aux chiffres suivants :

1 9 6 5	environ	5 000 tonnes
1 9 7 0	"	6 700 tonnes.

Objectifs de production -

Les besoins ci-dessus seront encore couverts en partie par des verres de réutilisation. Par la suite, les règlements d'hygiène pourront supprimer cette pratique.

.../

Le minimum de production concevable pour une verrerie est de l'ordre de 6 000 tonnes par an. On peut donc prévoir la création d'une telle usine au cours du second quinquennat, si les recherches tendant à découvrir un gisement de silice exploitable en Basse Côte d'Ivoire sont couronnées de succès.

Les objectifs de production 1970 seraient les suivants :

5 500 tonnes de bouteilles et flacons	valant	220 millions CFA
500 tonnes gobelets, bocaux, plats creux	25 "	"
soit : 6 000 tonnes de verre	valant	245 millions CFA.

Investissements -

Pour une unité de cette capacité, les investissements peuvent être provisoirement évalués :

Bâtiments et t.p.....	45 millions f.CFA
Matériel industriel.....	150 " "
Moules	25 " "
T O T A L	220 millions f.CFA

Création d'emplois -

La verrerie pourrait offrir au moins 75 emplois répartis de la manière suivante :

Direction et Cadres	4
Employés	6
Maitrise	6
O.P.	12
O.S.	32
Manoeuvres	15
TOTAL	75.

.../

Commerce extérieur -

L' entrée en production d'une verrerie fera cesser totalement les importations de verre creux ordinaire. En revanche, il faudra continuer à acheter à l'étranger le verre plat, le verre travaillé et les articles spéciaux dont le montant global, compte tenu de la croissance de la consommation, pourrait atteindre : 550 millions de f. CFA en 1965.

Le MALI projette également la création d'une verrerie. On peut escompter toutefois que la Côte d'Ivoire fournisse une partie des besoins en bouteilles de l'arrière-pays. Des arrangement éventuels concernant les échanges réciproques permettraient alors d'avancer la date de la construction de l'usine ivoirienne.

CERAMIQUE -

La céramique industrielle, dont le débouché principal est constitué par l'industrie du bâtiment, est susceptible d'un développement important, au fur et à mesure que s'élargira le marché, actuellement encore trop étroit pour justifier une production locale.

Les études géologiques en cours doivent préciser la localisation et l'importance des gîtes de minéraux non métalliques existant dans le pays. On sait déjà que l'argile est de bonne qualité et abondante et qu'il existe du kaolin.

Il ne parait donc pas impossible d'envisager, dans un avenir pas trop éloigné, la fabrication de sanitaires, vaisselle et carreaux de faïence.

Cette question devra faire, sans tarder, l'objet d'une étude.

.../

RECAPITULATION DE LA BRANCHE 22

Quantités: tonnes :
Valeur : millions f.CFA.

SOUS-BRANCHES	Production 1960	Production 1965		Investissements V.	Création emplois U.	Import V.	Export V.	Perspectives production 1970	
		Quantités	Valeur					Quantités	Valeur
22 - 1 Pâte à papier	0	0	0	0	0	0	0	150 000 t.	4 500
dont : exportations								90 000	2 700
et fabrication papier								60 000	1 800
22 - 2 Fabrication papier	0	0	0	0	0	0	0	65 000 t.	5 135
dont : exportations								54 000	4 266
et transformation								11 000	869
Transformation	0	2 500	475	100	250	795	0	10 550 t.	1 530
22-3 Industries polygraphiques	Valeur 300M.Cfa	-	490	50	103	-	-	-	800
22 - 4 Verrerie et céramique	0	0	0	0	0	615	0	6 000 t.	245
TOTAUX :			965	150	353	1 410	0		10 410

EXPANSION INDUSTRIELLE

CONCLUSIONS

- TABLEAU RECAPITULATIF PROVISOIRE DES CREATIONS ET EXTENSIONS D'ENTREPRISES ET DES INVESTISSEMENTS CORRESPONDANTS - (période décennale) -

- PERSPECTIVES DE CHEMINEMENT DE LA VALEUR AJOUTEE PAR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL AU COURS DE LA PERIODE DECENNALE -

- PREVISIONS, POUR LA MEME PERIODE, DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI, PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES ET PAR NATURE D'ACTIVITE -

RECAPITULATION

Branches	ACTIVITES	PERIODE 1960/1965			PERIODE 1965/1970			Observations
		Unités de fabrication		Investissements 1960/1964 (millions f.cfa)	Unités de fabrication		Investissements 1965/1969 (millions f.cfa)	
		Extension	Création		Extension	Création		
5	Travail grains & farines	6	9	1 441	3	13	1 031	
	dont.....	1 UC (2)						
6	Conserveries, café, thé, etc.	2	5	1 334	7	2	1 000	
7	Boissons et glace.....	3 UC	1	-	4	2	420	
8	Autres industries alimentaires et tabac.....	2	6	819	2	9	3 479	
9	Energie	2	3	2 000 (1) (raffinerie seulement)	2	1	864 (1) (raffinerie seulement)	(x)-Centrale thermique ou 3ème barrage
					1 dont ou	1(x)		
10	Activités extractives.....	3	2	500	-	-	-	
11	Métaux.....	1	3	225	3	1	185	
12	Matériaux de construction..	4	5	865	5	6	595	
13	Engrais.....	-	-	-	-	1	2 085	
14	Chimie-Parachimie.....							
	Caoutchouc	5	9	725	8	4	660	
	dont	3 UC						
15	Industries du bois.....	44	9	740	14	2	600	
	dont quelques UC							
16	Montage et réparations véhicules (sans les garages)....	-	4	1 290	2	1	1 150	
17	Industries mécaniques et électriques	7	8	585	11	4	915	
18	Industries textiles.....	6	7	1 664	10	8	7 010	
	dont.....	2 UC						
19	Articles chaussants et cuir.	-	3	392	3	-	210	
20	Corps gras, lessives, savons	6	1	474	1	6	2 320	
	dont	4 UC						
21	Articles caoutchouc et matière plastique.....	3	2	460	4	2	2 057	
22	Produits industriels divers pâte cellulose, papier, verre, céramique, etc....	7	2	150	7	6	8 310	
	TOTAUX	101	79	13 664	86 + 2 ou	68 2	32 891	

(1) - les investissements énergie électrique et eau sont repris dans les investissements publics -

(2) - UC = utilisation de capacité disponible en 1960

Branches et S/branches (0)	activité industrielle (1)	Nombre des unités de fabrication — Période 1960 / 1965 — Extension de capacité (2)	Nombre des unités de fabrication — Période 1960 / 1965 — Créations nouvelles (3)	Nombre des unités de fabrication — Période 1965 / 1970 — Extension de capacité (4)	Nombre des unités de fabrication — Période 1965 / 1970 — Créations nouvelles (5)	COMMENTAIRES -(6)
	NOTA - U.C. = capacité de production disponible en 196					
5 - TRAVAIL DES GRAINS ET FARINES -						
5-1	Meunerie	-	1	1	-	Mise en service début 1963 sur la base de 55 000 t./de blé/AN. Capacité portée à 80 000 t./an entre 1965 et 1970-
"	Décorticage du riz	4 U.C.	6	-	11	Les créations d'unités de 5 000 t./An de capacité prévues ci-contre (paddy) sont subordonnées à la réalisation effective du plan riz dans les délais prévus. Elles seront implantées au fur et à mesure de celle-ci dans les zones mises en culture -
5-2	Panification industrielle	1 U.C.	-	-	2	Indépendamment de la progression de la panification artisanale qui est sensible, on a prévu la création de 2 unités de panification industrielle de 5 000 t./an dont l'une au moins devrait être implantée à BOUAKE -
"	Biscuiterie	-	1	1	-	Création possible dès 1963 pour une capacité de 500 t./an et extension à 1 400 t./an entre 1965 et 1970 -
"	Pâtes alimentaires....	1 art.	1	1	-	La seule entreprise artisanale existante peut être transformée ou complétée par une entreprise industrielle dès 1963.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
6 - CONSERVERIES - THE - CAFE - CACAO -						
6-1	Conserveries de fruits.....	2	1	3	1	Une forte expansion des deux entreprises existantes est attendue entre 1960 et 1970. Par ailleurs, une unité nouvelle doit remplacer celle qui a dû fermer en 1961. Il y aurait sans doute place pour une 4ème unité vers la fin du 2ème quinquennat -
6-2	Conserveries de poisson	-	2	2	-	Création entre 1960 et 1965 de deux unités de conserverie de thon de capacité : 15 000 t./an de poisson frais. Capacité portée à 25 000 tonnes entre 1965 et 1970 -
"	Froid-Congélation	-	1	1	1	Une première unité de froid pour congélation du thon est entrée en service en 1962 : capacité 10 000 t./an à porter à 15 000 t. entre 1965 et 1970. La 2ème unité sera constituée par le grand frigorifique à édifier au droit du nouveau port de pêche(mise en service prévue au début du 2ème quinquennat) -
6-3	Café soluble....	-	1	1	-	Mise en service en 1962. Capacité de production assez faiblement utilisée durant le 1er quinquennat (1 700 t. de café vert en 1965). La capacité doit être portée comme prévu initialement à 5 000 t./an de café vert entre 1965 et 1970.
7 - BOISSONS ET GLACE -						
7-1	Bière et boissons gazeuses-Glace	3 U.C.	1	4	2	Entre 1960 et 1965, utilisation des capacités de production disponibles et mise en service d'une fabrique de glace (SOGIP). Au cours du 2ème quinquennat, extension de capacité des entreprises existantes ; création d'une brasserie à BOUAKE et début des fabrications de glace du frigo-portuaire -
8 - AUTRES INDUSTRIES ALIMENTAIRES -						
8-1	Produits laitiers	-	1	1	-	Création vers 1963 d'une centrale laitière du même type que celle de DAKAR. Dans le cours du 2ème quinquennat, extension par création de succursales dans l'intérieur ou, si les besoins le justifient, d'une seconde entreprise -

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
8-2	Transformation de cacao	-	1	-	1	Création d'une usine de capacité 12 000 t./an en 1963. Une seconde unité de même capacité est prévue entre 1965 et 1970 -
8-3	Produits tirés de la banane	-	3	-	5	Création probable de 3 usines de pulpe de banane de capacité 3 000 t./an de fruits en 1963 et 1964 à ABIDJAN, SASSANDRA et DIVO et de 5 autres au début du 2ème quinquennat -
8-4	Sucre et confiserie....	1	1	-	3	Expansion prévue de la fabrication de bonbons existant en 1960 et création d'une chaine de moulage du sucre en fin du 1er quinquennat. Une nouvelle unité de confiserie est prévue vers 1966 et, en fin du 2ème quinquennat, création de 2 unités de sucrerie de chacune 12 000t./an (si l'avancement du plan agricole sucrier est suffisant) -
8-4 bis	Produits tirés du maïs et manioc (fécule	mémoire				Des études en cours permettront sans doute de prévoir des unités de fabrication utilisant ces produits -
8-5	Tabacs et cigarettes	1	-	1	-	Forte extension de capacité de l'usine de BOUAKE à la condition que les pouvoirs publics prennent avec les pays voisins les arrangements nécessaires pour le maintien, et si possible l'accroissement, des débouchés actuels.
9 - E N E R G I E -						
9-1	Produits pétroliers...	-	1	-	-	Création à ABIDJAN, à partir de 1963 (mise en service fin 1965) d'une raffinerie de pétrole de capacité : 756 000 t. de brut, capable de couvrir les besoins du pays durant le 2ème quinquennat -
9-2	Energie électrique (régions principales à l'exclusion des localités secondaires)	2	1	1 ou	1	Extension de capacité des centrales thermiques d'ABIDJAN et BOUAKE et usine hydroélectrique d'AYAME II (1er quinquennat). Au cours du 2ème quinquennat mise en construction d'un troisième grand barrage, actuellement en cours d'étude, ou extension importante de la centrale d'ABIDJAN (avec, dans les deux cas construction ligne de transport ABIDJAN/BOUAKE).
9-3	Production d'eau de ville (Centres d'Abidjan et Bouaké)	-	2	1	-	Réalisation au cours du 1er quinquennat des projets du Banco à Abidjan (1ère tranche : 22 000 m3/jour) et du Kan à Bouaké (6 500 m3/jour). Entre 1965 et 1970 exécution de 2 nouvelles tranches de l'usine du Banco (44 000 m3) -

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	-(6)
10-1, 2 et 3 ACTIVITES EXTRACTIVES		3	2	-	-	Aux deux unités d'extraction du diamant s'ajoutera une nouvelle entreprise devant se substituer dans la région de Séguéla à l'extraction artisanale. Création également prévue d'une entreprise exploitant l'ilménite, Le zircon et le rutile (l'extraction du manganèse doit rester étale sauf gisement nouveau mis en exploitation). L'extraction possible d'autres minerais sera précisée par les recherches en cours -
11 - M E T A U X -						
1,2,3	Tréfilerie, pointerie grillage, boulonnerie, visserie et tôlerie de couverture	1	3	3	1	Expansion prévue de la clouterie-pointerie existante. Création en 1962et 1963 de fabrications de tôles et bacs de couverture en aluminium et tôle galvanisée (2) et d'une unité de boulonnerie-visserie. Au cours du 2ème quinquennat, on aprévu l'expansion des unités précédentes et la création d'une deuxième entreprise de Tréfilerie-Pointerie-Treillis, etc...
12 - MATERIAUX DE CONSTRUCTION -						
12-1	Broyage de clinkers (ciment).....	-	1	1	1	La création d'une 1ère unité de 120 000 t./an aura lieu à partir de 1963. Entre 1965 et 1970, on a prévu l'extension de capacité de l'entreprise existante et la création d'une seconde unité. Il est même probable que cette deuxième unité entre en production dès la fin du 1er quinquennat -
12-2	Briqueterie	-	4	-	4	La création de 4 unités de 10 000 t./an soit 40 000 t./an de produit est prévue au cours du 1er quinquennat. Doublement de cette capacité également prévu entre 1965 et 1970 -
12-3 & 4	Carrières-Préfabriqués en béton, carreaux dt produits amiante-ciment.....	4	-	4	1	Extension de capacité des entreprises de préfabriqués et carreaux de ciment pour l'ensemble de la période décennale. Création d'une usine de fabrication des produits amiante-ciment (tuyaux et plaques de capacité : 15 000 à 18 000 t./an. En ce qui concerne les carrières, extension de capacité prévue pour l'AKE-BEFIAT -
13 - E N G R A I S -						
13-1	Engrais complexes à partir de la synthèse de l'ammoniac et des apports de soufre, phosphate et					Création d'une usine d'engrais complexes de 100 000t./an de capacité. Réalisation parallèle à celle de la raffinerie et implantation voisine à ABIDJAN. Mise en service en 1966 à 60% de la capacité totale. Celle-ci sera progressivement utilisée au fur et à mesure de la croissance des besoins de la Côte d'Ivoire et de l'ouverture de débouchés à rechercher par les pouvoirs publics auprès des pays voïns : Mali, Hte-Volta, etc...

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
14 - CHIMIE - PARACHIMIE - CAOUTCHOUC-						
14-1	Chimie = oxygène acétylène, gaz divers silicates de sodium, etc	2	-	2	-	Extension pendant la période décennale des capacités de fabrication de l'AIR LIQUIDE et des SILICATES DE COTE D'IVOIRE en fonction de l'évolution des besoins internes et externes -
14-2	Parachimie = peintures pesticides, parfumerie, huiles essentielles, allumettes	3 U.C. huiles essentielles	6	6	-	Extension limitée de la production d'huiles essentielles. Crétion au cours de la période 1960-1965 de 2 unités de production de peintures, de 2 entreprises de préparation et conditionnement des produits pesticides, d'une unité de pépparation et conditionnement des parfums. Enfin, construction et entrée en production fin 1961 d'une fabrique d'allumettes d'une capacité de 12 000 caisses de 7 200 boîtes de 50 tiges. Au cours du 2ème quinquennat, il est prévu des extensions de capacité pour toutes les entreprises. La fabrique d'allumettes doit notamment, sides accords d'échanges sont conclus avec les pays voisins, élever sa capacité à 20 000 caisses/An.
14-3	Traitement du latex .	-	3	-	2	En liaison avec le développement et l'entrée en production des plantations d'hévéas, il a été prévu la création avant 1965 de plusieurs usines de traitement du latex dont la construction est en cours. A la fin du 2ème quinquennat, elles seront implantées au nombre de cinq sur les lieux de production -
15 - INDUSTRIES DU BOIS -						
15-1	Industries du bois : débités, déroulés, contreplaqués, tranchés, panneaux de fibres et de particules, caisserie, emballage divers, menuiserie, ameublement, éléments préfabriqués	44	9	14	2	Entre 1960 et 1965 on utilisera les capacités disponibles et l'appoint de quelques scieries nouvelles pour assurer la croissance souhaitable de la production des bois débités. L'extension de capacité des 2 usines existantes et la création d'une unité nouvelle dans la région Ouest permettront de couvrir les besoins intérieurs et les débouchés extérieurs en bois déroulés tranchés et contreplaqués. En ce qui concerne les emballages notamment caissettes, pour les fruits, il est prévu l'extension des moyens existants et la création d'une unité de fabrication. des progrès importants sont également attendus dans le secteur menuiserie, ameublement et éléments préfabriqués par extension des équipements au cours du premier quinquennat. Pendant la 2ème période, les objectifs de production seront atteints par extension de capacité de la plupart des entreprises en place par création de deux importantes unités nouvelles

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
15-1 (suite)						dont l'une fera du déroulage, tranchage et contreplaqué, et la seconde fabriquera des panneaux de fibres et de particules agglomérées. Il est également prévu une certaine croissance de l'artisanat industriel, en matière de menuiserie et d'ameublement, sans qu'il soit possible de définir dès à présent le nombre d'ateliers nécessaires.
16 - MONTAGE ET REPARATIONS DE VEHICULES -						
16-1	Montage de véhicules (autos).....	-	1	1	-	Une usine de montage créée en 1961 est entrée en production en 1962. Implantée à ABIDJAN, sa capacité prévue est de 15 véhicules/jour, (Voitures de tourisme et camionnettes) - Pendant la 2ème période 1965-1970, l'extension de capacité prévue devrait porter les fabrications, d'abord à 25 véhicules/jour, puis à 40 véhicules/jour sur la fin du 2ème quinquennat. Ces extensions de capacité sont subordonnées à la conclusion d'accords commerciaux avec les pays voisins -
16-2	Véhicules à 2 roues avec ou sans moteur	-	2	-	1	Une unité de fabrication créée en 1960/61 livre déjà des bicyclettes et va entreprendre la construction des vélomoteurs. Une 2ème unité est en cours de réalisation. La capacité de production envisagée dépasse les besoins 1965 et une 3ème entreprise ne trouvera place qu'au cours du 2ème quinquennat.
16-3	Véhicules de services, remorques, citernes, fardiers, arches de débardage, etc....	-	1	1	-	Création d'une entreprise au cours du premier quinquennat et extension de ses moyens entre 1965 et 1970.
16-4	Réparations des véhicules	recensement en cours				Dans ce travail provisoire, on ne peut encore indiquer avec précision la situation actuelle de ce secteur en cours de recensement. Des prévisions d'ensemble ont été néanmoins établies en fonction de la croissance attendue du parc de véhicules. Elles ne permettent pas toutefois de fixer le nombre d'unités à créer et leur lieu d'implantation
17 - AUTRES INDUSTRIES ELECTRIQUES & MECANIQUES -						
17-1	Chaudronnerie, grosse tôlerie, ventilation	2	-	-	1	Extension de capacité prévue pour 2 unités existantes et création d'uneautre entreprise au cours du second quinquennat.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
17-2 et 3	Forge, fonderie, estampage, serrurerie	-	1	1	1	Au cours de la première période 1960/1965, création d'une unité de fabrication. Celle-ci est d'ailleurs en cours. Au cours de la période suivante, implantation d'une deuxième industrie de cette nature à l'intérieur du pays .
17-4	Constructions et réparations navale	-	1	-	1	Extension des moyens de l'entreprise existant en 1960 et création d'une autre entreprise en fin du second quinquennat, conditionnée par la réalisation des prévisions du Plan en matière de croissance du trafic portuaire et du développement de la pêche. Il est possible que la création du port de l'ouest (San Pédro) entraîne l'implantation d'une autre entreprise dans cette région.
17-5 et 6	Emballages métalliques	1	2	2	-	Forte extension de capacité de l'usine d'emballages métalliques existant en 1960. Création d'une seconde unité envisagée au cours du premier quinquennat. Adjonction possible à l'une d'entre elles d'une fabrication de bouchons-couronnes. Expansion de capacité de l'ensemble au cours du second quinquennat.
17-7	Articles de ménage en métal	1	2	2	-	Modernisation et extension de capacité de l'usine existante (objets en aluminium) et création d'unités de fabrication d'articles en fonte et fer (brut, étamé, galvanisé). Les deux unités prévues pourraient sans doute être avantageusement réalisées sous forme d'adjonction d'ateliers spéciaux à des entreprises de transformation des métaux ayant des activités voisines -
17-8	Mobilier et literie métallique	3	1	4	1	Augmentation de capacité des 3 entreprises fabriquant la literie en 1960. Création d'une unité de fabrication du mobilier métallique. Plus tard, en 2ème période, extension de capacité de l'ensemble des entreprises produisant en 1965 et création d'une unité supplémentaire de literie.
17-10	Radio et télévision	-	1	1	-	Création d'une entreprise au cours du premier quinquennat(entrée en production en 1962) et extension de ses moyens au cours de la deuxième période.
17-9	Air conditionné et armoires frigorifiques	pour mémoire				Des études plus poussées ont été jugées nécessaires pour ces deux activités afin de pouvoir décider si des unités de production de ce type devaient être prévues au plan décennal de développement industriel
17-11	Accumateurs et piles électriques					

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
18 - INDUSTRIES TEXTILES m						
18-1	Egrenage du coton...	2U.C.	1	-	1	En liaison avec le plan agricole de développement de la culture du coton dans les zones Centre et Nord de la Côte-d'Ivoire, on a prévu l'utilisation, dans un premier temps, de la pleine capacité des usines d'égrenage de BOUAKE et KORHOGO. Ensuite la réalisation d'une première unité de 12.000 t. par campagne (coton-graine) enfin de premier quinquennat. Une 2ème unité de même capacité sera installée au cours du 2ème quinquennat.
18-2	Filature-Tissage-Teinture et Impression de tissuscouverture ..	1	2	3	2	Au cours de la période 1960-1965, extension de capacité de l'usine de BOUAKE (notamment en ce qui concerne le tissage) et création en 1963 d'un atelier d'impression à ABIDJAN. Création d'une unité de fabrication de couverture (cet atelier pourrait entrer dans un complexe de filature-tissage existant ou à créer). Sur la fin du 1er quinquennat, début d'installation d'une seconde unité de filature-tissage-manutention devant entrer en production en 1966 au plus tard : capacité possible 4.000 t./an réalisable en 2 tranches de 2.000 t./an. Enfin, création vers 1968 d'une 3ème entreprise installant d'Abord une 1ère tranche de 2 000 t./an avec perspectives d'extension au-delà de 1970. La localisation des unités nouvelles doit faire l'objet d'une étude spéciale. Elle dépend en effet de celle des matière premières de la répartition géographique des ventes, de la disponibilité des utilités industrielles et de celle de la main-d'oeuvre.
18-3	Confection industrielle de vêtements et bonneterie	2	3	5	4	Entre 1960 et 1965, extension de capacité des 2 entreprises existantes (1 de confection, 1 de bonneterie) et création de 3 nouvelles entreprises dont l'une vient de débuter ses fabrications. Au cours du 2ème quinquennat, extension de capacité de l'ensemble des entreprises en place et installation de 4 entreprises supplémentaires subordonnée, bien entendu, à la réalisation des prévisions d'expansion des revenus consommables de la population.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
18-4	Ficellerie-Corderie Sacherie	1	1	2	1	Extension de capacité de la ficellerie/corderie au cours de la période 1960/1965 et création d'une sacherie à partir de fibres importées en attendant la production locale d'un succédané du jute. La première unité, implantée à BOUAKE, aura une capacité de 2 000 t./an. Au cours du 2ème quinquennat, extension de cette entreprise à 4 000 t./an et création d'une seconde unité. Les besoins totaux en sacherie et toile sont évalués à 9 000 t./an en 1970.
19-	CUIR ET ARTICLES CHAUSSANTS	-	1	1	6	Création de 3 unités de fabrication au cours de la période 60/65 (deux d'entre elles ont commencé à produire). Extension de capacité de ces entreprises entre 1965 et 1970. Les fabrications porteront sur les chaussures cuir, les articles caoutchouc et toile et les chaussures en matière plastique.
20 -	CORPS GRAS D'ORIGINE ANIMALE OU VEGETALE - (autres que le beurre) -					
20-1	Huiles brutes	4 U.C.	1	1	6	Aux 4 usines existant en 1960 (DABOU + 3 IRHO) dont on utilisera d'abord la capacité disponible, on ajoutera en 1964 la 1ère tranche de l'huilerie de palme de KOSROU. Dans la 2ème période on construira 4 nouvelles usines en relation avec l'exécution du plan palmier à huile (LAME, BINGERVILLE, LA TOUMANGUIE et EST-ABI). Capacité totale 8 000 à 10 000 t./an par usine. Devraient également fonctionner en 1970 : une huilerie palmiste et coco dans le sud, et une huilerie coton-arachide dans le nord.
20-2	Huiles raffinées et margarine.....	1	-	1 ou	1	Extension et modernisation de l'huilerie d'ABIDJAN au cours du 1er quinquennat en vue de doubler la capacité de production. Sans doute, nécessité de créer une seconde unité d'ici 1970.
20-3	Savons-lessives-glycérine	1	-	1 ou	1	Les objectifs de production 1965 seront atteints au moyen d'investissements nouveaux à faire à l'usine d'ABIDJAN (interférence avec le problème du transfert de l'usine de Cocody vers une des zones industrielles prévues au plan d'urbanisme). Au cours de la 2ème période, il pourra devenir nécessaire, pour répondre aux besoins, de créer une seconde unité de fabrication.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
21 -	ARTICLES CAOUTCHOUC ET MATIERE PLASTIQUE					
21-1 et 2	Articles en caoutchouc et pneumatiques automobiles et 2 roues - rechapage	1	1	1	1	Création en fin du premier quinquennat, d'une usine de pneumatiques pour véhicules à deux roues et extension du rechapage. Au cours du 2ème quinquennat, extension de capacité de l'usine ci-dessus soit : 1965 = 1 400 000 pièces - 1970 : 4 000 000 de pièces (si des accords interviennent avec les pays voisins pour couvrir une partie de leurs besoins). Création d'une usine de pneumatiques automobiles laquelle est subordonnée à la réalisation des prévisions de développement du parc automobile de la Côte d'Ivoire et à la conclusion d'une entente avec les pays voisins en vue de lui assurer des débouchés extérieurs suffisants.
21-3	Articles en matière plastique.....	2	1	3	1	3 entreprises existent au début de la période décennale (dont une créée en 1961). Elles pourraient suffire aux besoins durant le premier quinquennat à la condition de procèder à des extensions de capacité. De nouvelles extensions de capacité et la création d'une autre unité sont prévues au cours du 2ème quinquennat. Cette dernière doit être localisée à BOUAKE.
22 -	PRODUITS INDUSTRIELS DIVERS - (pâte, cellulose, papier, verrerie, céramique)					
22-1	Pâte de cellulose et papier	-	-	-	2	Il a été prévu la création de 2 unités : une 1ère usine de 60 000 t./an de pâte poussant jusqu'à la fabrication du papier - 65 000 t./an - destiné, en faible partie, au marché intérieur, et le reste (-54 000 t./- à l'exportation. Une 2ème unité de 90 000 t./an de pâte de cellulose devant être exportée. Des études très complètes doivent être menées avant qu'une décision puisse être prise. La réalisation de tels ensembles est longue. La production ne débutera de toute façon qu'au cours du second quinquennat.
22-2	Transformation du papier et industries polygraphiques....	7	2	7	3	Aux 7 imprimeries existant en 1960, s'ajouteront au cours du 1er quinquennat une entreprise de réglage du papier, confection de cahiers, etc... ainsi qu'une fabrique d'emballages papier et carton (celle-ci produit depuis peu de temps). Des extensions de capacité sont prévues pour la période ultérieure ainsi que la création de 3 nouvelles entreprises dont une d'imprimerie.

(0)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
22-4	Verrerie et céramique	-	-	-	1	Création au cours du 2ème quinquennat, dès que les besoins en verre creux auront atteint un niveau suffisant (sans doute 1966), d'une verrerie de 6 000 t./an de capacité. Toutefois cette création est subordonnée à la découverte de sable présentant les caractéristiques convenables - La "SODEMI" mène des recherches sur ce point. Par ailleurs, bien qu'aucune unité de fabrication de céramique ne soit encore prévue ci-contre, il existe probablement des possibilités dans ce domaine et la question sera mise à l'étude dès que des gisements de matériaux auront été signalés par la "SODEMI" (La SODEMI est la Société d'Etat responsable de l'exécution du plan intérimaire de recherches géologiques et minières).

PERSPECTIVES DECENNALES 1960 - 1965 - 1970

PRODUCTION INDUSTRIELLE ET ARTISANALE VALEUR AJOUTEE (en millions f.CFA)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
5 - Travail grains et farine	343	268	358	615	764	829	900	980	1 078	1 183	1 310
6 - Conserveries, Thé, Café, Cacao.....	176	203	729	921	1 244	1 572	1 820	2 042	2 465	2 850	3 242
7 - Boissons et glace.....	714	771	859	960	1 057	1 144	1 318	1 400	1 505	1 612	1 795
8 - Autres industries alimentaires Tabac	517	1 201	1 349	1 582	1 912	2 563	3.000	3 370	3 880	4 330	4 892
9 - Energie - Eau	2 982	3 200	3 500	3 850	4 300	4 760	5 280	5 850	6 500	7 295	8 397
10 - Activité extractive	1 158	2 661	2 124	2 154	2 086	2 086	2 118	2 165	2 220	2 300	2 366
11 - Métaux - Matériaux de cons- 12 - truction - et 13 - Engrais	268	313	403	496	963	1 454	1 760	1 940	2 224	2 620	3 121
14 - Chimie-Parachimie-Caoutchouc	96	143	304	420	578	697	786	888	1 000	1 160	1 359
15 - Industries du bois	857	910	995	1 190	1 471	1 619	1 800	1 905	2 115	2 325	2 597
16 - Montage et réparation de véhicules	1 198	1 318	1 660	1 956	2 266	2 705	3 220	3 580	3 980	4 445	4 827
17 - Autres industries mécaniques et électriques	532	552	642	898	1 298	1 728	2 000	2 280	2 565	2 890	3 236
18 - Industries textiles, Cuirs et 19 - articles chaussants	1 159	1 376	1 707	2 257	3 058	4 100	4 700	5 640	6 400	7 320	8254
20 - Corps gras	1 062	1 110	1 168	1 208	1 317	1 438	1 543	1 670	1 838	2 100	2 337
21 - Articles en caoutchouc et ma- ET tières plastiques 22 - Pro. industriels, pâte papier verre, céramique	228	260	291	381	513	901	1 262	1 888	3 430	5 700	8 048
TOTAL VALEUR AJOUTEE.....	11 290	14 286	16 089	18 888	22 827	27 596	31 507	35 598	41 200	48 130	55 781

COTE D'IVOIRE

PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PERSPECTIVES DE L'EVOLUTION DE L'EMPLOI -

CATEGORIES	1 9 6 0	1 9 6 5	1 9 7 0
- Cadres	428	621	943
- Employés	1 048	1 472	2 233
- Maitrise	764	1 282	2 124
- Ouvriers professionnels (ou qualifiés)	1 875	3 954	7 021
- Ouvriers spécialisés	3 318	7 526	13 606
- Manoeuvres	4 907	8 132	12 823
TOTAUX	12 340	22 987	38 750

COTE D'IVOIRE

PLAN DECENNAL DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

RECAPITULATION DES PREVISIONS DE CREATION D'EMPLOI -

Emplois crées \ Industries	Industries alimentaires	Energie - Eau et Industries extractives	Matériaux de construction - Engrais et Produits chimiques -	Industries des métaux	Industries du bois	Industries textiles et chaussures.	Corps gras - Caoutchouc - Plastiques - cellulose - Papier - Verre (Industries diverses)	TOTAL
Direction et cadres..	95	53	63	91	25	90	98	515
Employés	201	84	86	250	53	242	269	1 185
Maitrise	228	150	166	260	83	224	249	1 360
Ouvriers professionnels ou qualifiés (O.P.)....	707	310	585	1 556	236	1 015	737	5 146
Ouvriers spécialisés (O.S.).....	903	330	607	2 722	518	3 776	1 432	10 288
Manoeuvres	1 694	323	613	1 272	735	1 957	1 322	7 916
TOTAUX	3 828	1 250	2 120	6 151	1 650	7 304	4 107	26 410